BIODIVERSITA

Etudes et Applications et Ecolgie

SIRET : 438 030 355 00038 APE 742 C
TVA intracommunautaire : FR 67 438 030 355
Siège social : 15 rue Chapon 75003 Paris
Tel/Fax : 01 43 66 42 13
Mail : contact@biodiversita.fr
http://www.biodiversita.fr

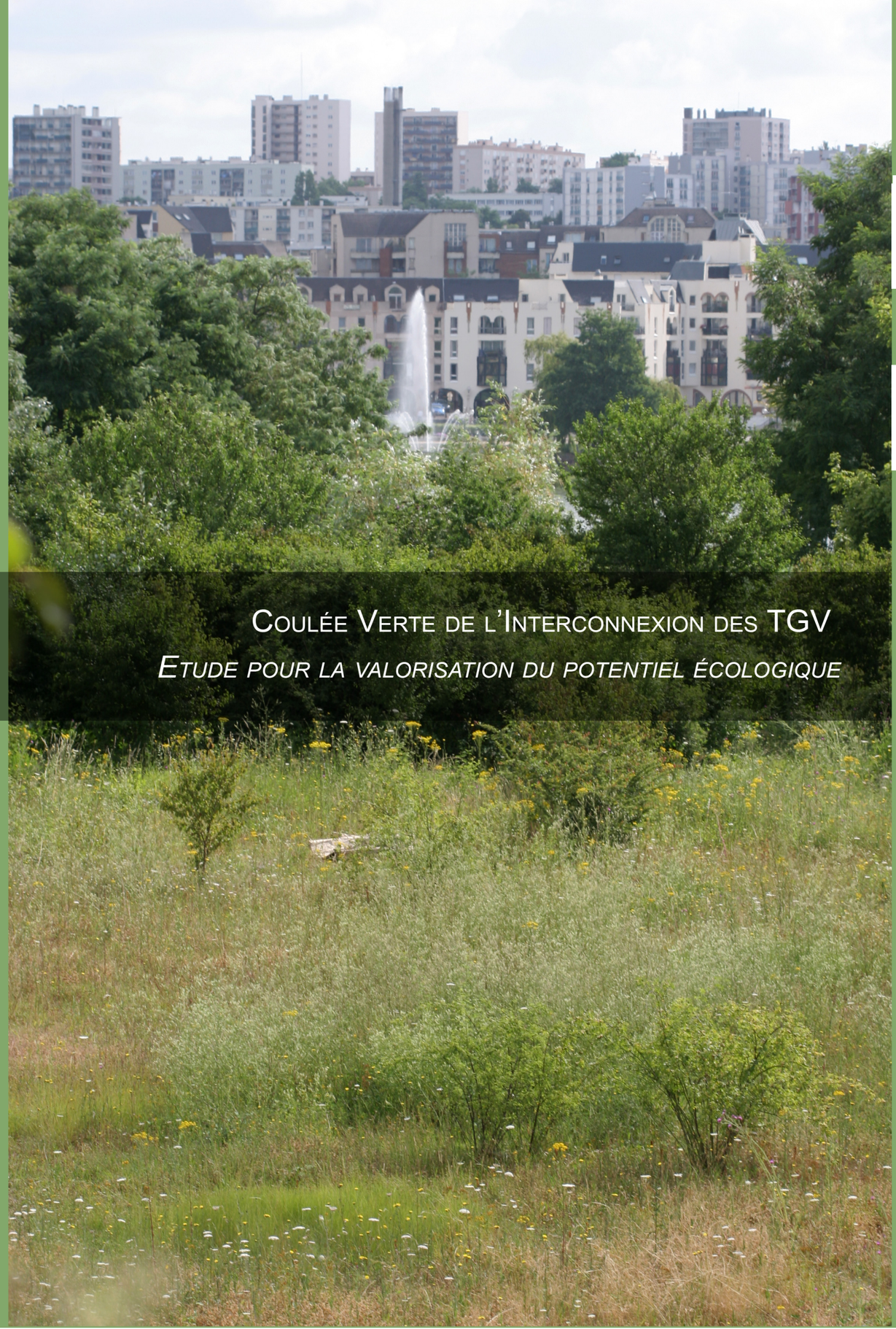

Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV

Etude pour la valorisation du potentiel écologique

Syndicat Mixte d'Etudes et de Réalisiation de la Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV

îledeFrance Agence des Espaces Verts

99 rue de l'abbé Groult 75015 Paris

VAL de MARNE Conseil général

10, chemin des Bassins 94011 Créteil cedex

Juin 2008 - février 2010

Syndicat Mixte d'Etudes et de Réalisation de la Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV

99 rue de l'abbé Groult
75015 Paris

10, chemin des Bassins
94011 Créteil cedex

Réalisation :

Direction d'étude	**Aurélien HUGUET**
Flore et habitats	**Olivier NAWROT**
Géomatique et cartographie	**Arnaud THULIE**
Analyses vertébrés	**Florent YVERT**
Analyses invertébrés	**Jérôme BARBUT**
Assistance graphique	Camille CORBIN
Assistance rédactionelle	Morgane BREARD
Assistance terrain	Blandine BOUCHARD

SMER de la Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV / BIODIVERSITA
Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV, Etude pour la valorisation du potentiel écologique
116 pages – Février 2010

SIRET : 438 030 355 00038 APE 742 C
TVA intracommunautaire : FR 67 438 030 355
Siège social : 15 rue Chapon 75003 Paris
Tel/Fax : 01 43 66 42 13
Mail : contact@biodiversita.fr
http://www.biodiversita.fr

S O M M A I R E

Contexte 4

Méthodes 6

1. **Bibliographie et audits :** 6
2. **Prospections de terrain :** 7
3. **Analyse géomatique :** 7
4. **Définition et hiérarchisation des enjeux :** 7

Les habitats 8

La flore 9

La faune 10

1. **Insectes :** 10
2. **Reptiles :** 11
3. **Amphibiens :** 11
4. **Oiseaux :** 12
5. **Mammifères :** 12
6. **Synthèse:** 12
7. **Analyse des continuités biologiques** 14
   - 7.1. Continuités boisées 14
   - 7.2. Continuités prairiales 14
   - 7.3. Continuités aquatiques et humides 14

Séquence 1 18

1. **Séquence 1 unité 1** 20
   - 1.1. Etat initial 20
   - 1.2. Aménagement et gestion 20
2. **Séquence 1 unité 2** 22
   - 2.1. Etat initial 22
   - 2.2. Aménagement et gestion 22
3. **Séquence 1 unité 3** 24
   - 3.1. Etat initial 24
   - 3.2. Aménagement et gestion 24
4. **Séquence 1 unité 4** 26
   - 4.1. Etat initial 26
   - 4.2. Aménagement et gestion 26

Séquence 2 28

1. **Séquence 2 unité 1** 30
   - 1.1. Etat initial 30
   - 1.2. Aménagement et gestion 30
2. **Séquence 2 unité 2** 32
   - 2.1. Etat initial 32
   - 2.2. Aménagement et gestion 32
3. **Séquence 2 unité 3** 34
   - 3.1. Etat initial 34
   - 3.2. Aménagement et gestion 34
4. **Séquence 2 unité 4** 36
   - 4.1. Etat initial 36
   - 4.2. Aménagement et gestion 36

Séquence 3 38

1. **Séquence 3 unité 1** 40
   - 1.1. Etat initial 40
   - 1.2. Aménagement et gestion 40
2. **Séquence 3 unité 2 est** 42
   - 2.1. Etat initial 42
   - 2.2. Aménagement et gestion 42
3. **Séquence 3 unité 2 ouest** 44
   - 3.1. Etat initial 44
   - 3.2. Aménagement et gestion 44
4. **Séquence 3 unité 3** 46
   - 4.1. Etat initial 46
   - 4.2. Aménagement et gestion 46
5. **Séquence 3 unité 4** 48
   - 5.1. Etat initial 48
   - 5.2. Aménagement et gestion 48

Séquence 4 50

1. **Séquence 4 unité 1** 52
   - 1.1. Etat initial 52
   - 1.2. Aménagement et gestion 52
2. **Séquence 4 unité 2** 54
   - 2.1. Etat initial 54
   - 2.2. Aménagement et gestion 54
3. **Séquence 4 unité 3** 56
   - 3.1. Etat initial 56
   - 3.2. Aménagement et gestion 56
4. **Séquence 4 unité 4** 58
   - 4.1. Etat initial 58
   - 4.2. Aménagement et gestion 58
5. **Séquence 4 unité 5** 60
   - 5.1. Etat initial 60
   - 5.2. Aménagement et gestion 60

Bibliographie 62

Liste floristique 64

Liste faunistique 68

Annexe Ecologie du paysage 80

Annexe Bois de la Grange 86

Glossaire 114

CONTEXTE

Le projet de « Coulée Verte » de l'Interconnexion des TGV s'étend de la Base de Loisirs de Créteil à la Forêt Domaniale de Notre-Dame, à Santeny, sur une longueur d'environ 17 kilomètres et une surface de 90 hectares.
Sept communes sont concernées par ce projet, par ordre géographique : Créteil, Valenton, Limeil-Brévannes, Yerres, Villecresnes, Marolles-en-Brie et Santeny.
La « Coulée Verte » s'inscrit dans le volet « vallées et liaisons vertes » du Plan Vert Régional.

Il s'agit d'un projet d'envergure qui traverse un territoire très diversifié d'un point de vue paysager et environnemental: son tracé débute dans la plaine centrale du Val-de-Marne, se poursuit sur le plateau briard pour rejoindre finalement la forêt Notre-Dame. Elle traverse ainsi des sites urbanisés, des sites en voie de restructuration urbaine (secteurs de carrières remblayées évoluant vers la constitution de parcs d'activité ou de quartiers d'habitat) ou de renouvellement urbain (quartier d'habitat social), mais également des secteurs forestiers et agricoles périurbains.

Le SMER, soucieux d'établir un projet de liaison douce en minimisant les impacts sur les milieux naturels a confié à Biodiversita une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage visant à définir les potentialités écologiques du tracé.

Le projet de Coulée verte intersecte le territoire de l' « Arc Boisé », massif à cheval sur les départements du Val-de-Marne, de la Seine-et-Marne et de l'Essonne, en limite de l'urbanisation continue de l'agglomération parisienne et avant les vastes étendues cultivées du plateau briard. Une attention particulière sera apportée à l'aménagement de cet espace, un des sites biologiquement les plus riches du Val-de-Marne, sur lequel le département agit en faveur de la préservation des habitats naturels, mais aussi dans le maintien et le développement de liaisons biologiques. En parallèle à l'étude de valorisation du potentiel écologique de la Coulée Verte des TGV, une étude des continuités biologiques du massif de l'Arc Boisé a été confiée à Biodiversita.

La collaboration entre le CG94 et le SMER permet l'enrichissement mutuel de ces deux projets.
Cette mission d'assistance à Maîtrise d'ouvrage s'est appuyée le diagnostic de l'existant (à la fois d'un point de vue stationnel que fonctionnel) ; la définition et la hiérarchisation des enjeux (avérés et potentiels) et l'élaboration de mesures d'aménagement et/ou de gestion afin de conduire les milieux existants vers les états souhaités. Les objectifs, ainsi que les actions à mettre en œuvre pour y parvenir, ont été définis lors de nombreux ateliers de travail avec le SMER dans le but de concilier le développement d'un aménagement attrayant pour le public (accessibilité, confort, esthétisme) et le maintien, voir le développement ou l'amélioration des compartiments biologiques. Enfin l'approche « écologie du paysage », ou approche fonctionnelle a permis d'appréhender les enjeux de liaisonnent dans un territoire bien plus vaste que celui du seul périmètre du projet. Plus que 90 d'hectares d'espaces semi-naturels, le projet de Coulée Verte doit être compris comme le développement d'une infrastructure verte de 17 km permettant la mise en connexion de milieux fragmentés dans un territoire très contraint.

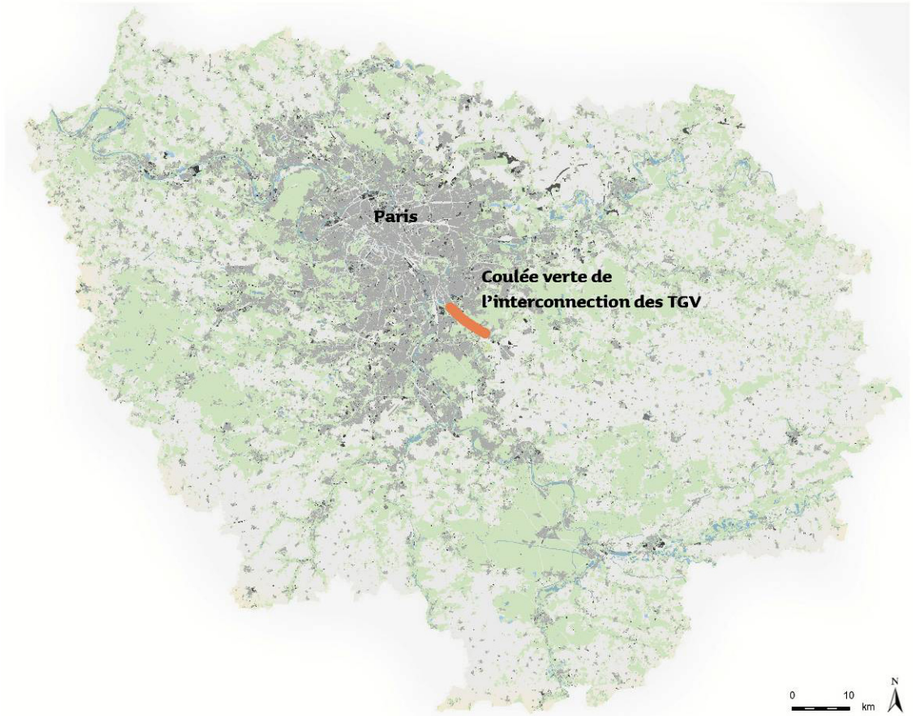

Situation du projet de Coulée Verte en Ile-de-France.

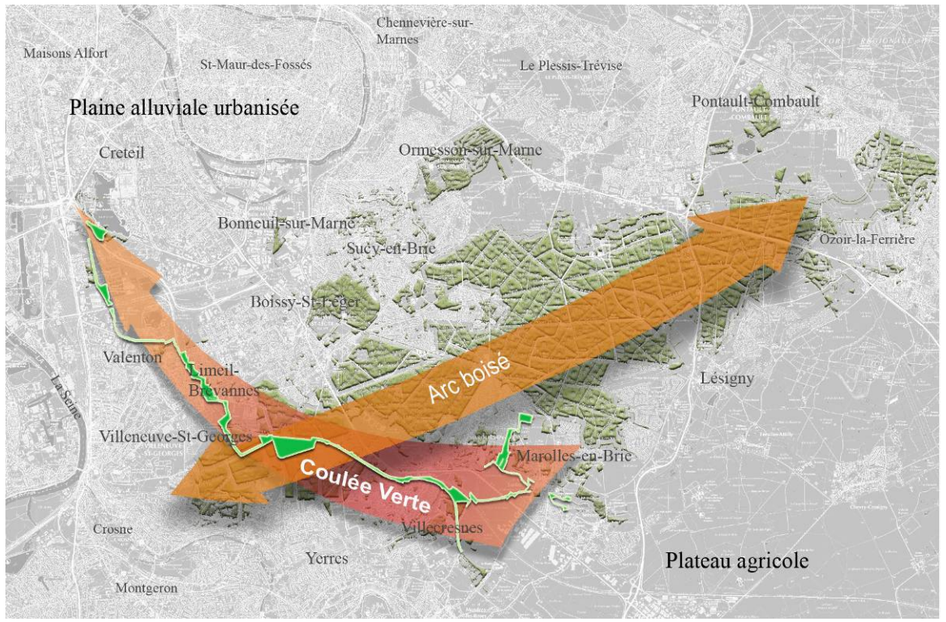

Intersection Coulée Verte / Arc Boisé .

AEV – Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV
Etude pour la valorisation du potentiel écologique

Délimitation de la zone d'étude

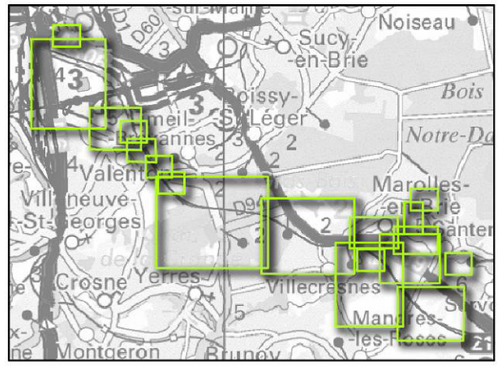

Emprise du projet
Voies ferrées
Principaux axes routiers
Limite communale

N
0 300 m
1:33 546

Sources	BD Ortho IGN 2008 BD InterAtlas 2005 Scan 25 & 250 IGN
Référentiel spatial	Projection : Lambert I Zone Datum géodésique : NTF Ellipsoïde : Clarke 1880
Réalisation	Biodiversita Août 2009

METHODES

L'état initial des milieux naturels du territoire s'est appuyée sur :

- des recherches bibliographiques et des audits de personnes/structures ressources ;
- des prospections de terrain
- une analyse géomatique du territoire

1. Bibliographie et audits :

La première étape du diagnostic a consisté en un recensement aussi exhaustif que possible des données environnementales de la zone d'étude.

Ces données proviennent de recherches bibliographiques, d'enquêtes et d'audits auprès de personnes ressources dont les informations nous ont permis de cerner les enjeux et de cibler les prospections à réaliser sur la zone d'étude.

Nous nous sommes appuyés sur :

- Les études déjà réalisées dans le cadre de la Coulée Verte ou d'autres projets sur le site et aux abords (diagnostics, données d'inventaires, études d'impacts, etc.) ;
- L'analyse et des zonages règlementaires et des documents d'urbanisme (ZNIEFF, SDRIF, Schéma directeur local…) ;
- La cartographie du mode d'occupation des sols (définition affinée des documents déjà existants) ;
- Les informations recueillies lors des enquêtes réalisées auprès des collectivités (communes, département, DIREN, Office National des Forêts…) ;
- Des enquêtes auprès des associations pour connaître les usages locaux ayant une incidence sur la diversité.

La liste des documents utilisés dans le cadre de ce projet figure dans l'annexe bibliographique.

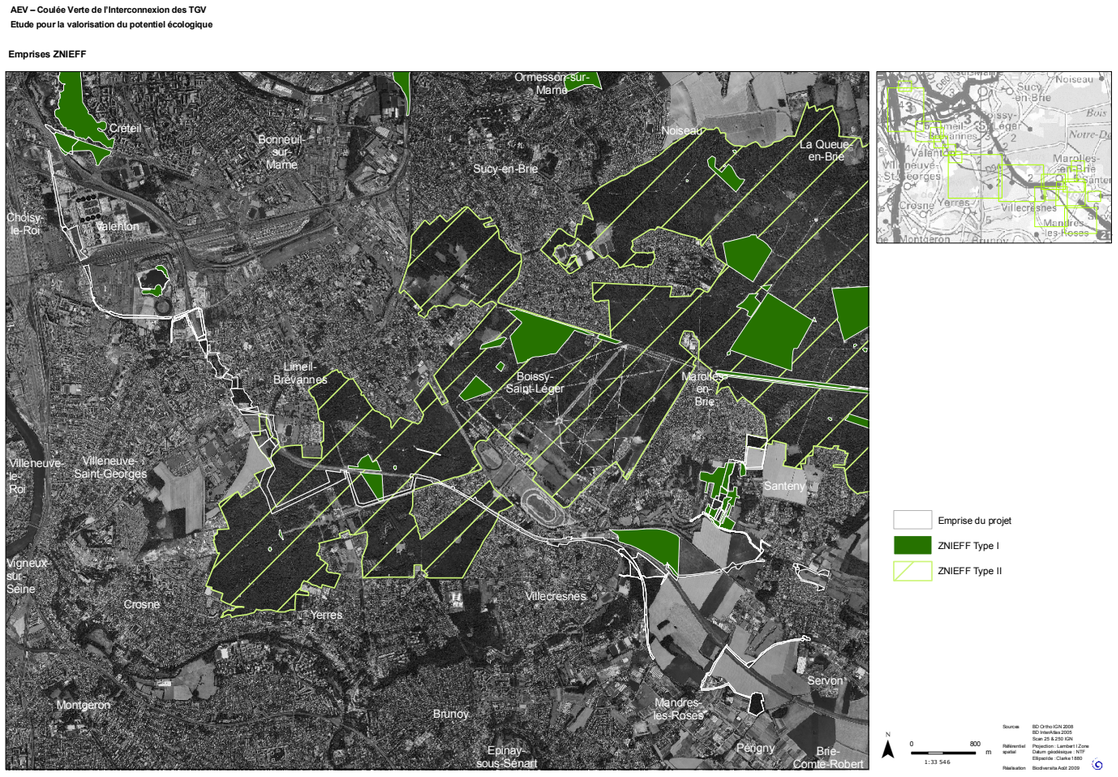

Zonage réglementaires sur le secteur d'études (ZNIEFFS en cours de révision)

2. Prospections de terrain :

Les prospections réalisées de juin 2008 à juillet ont porté sur les différents compartiments biologiques classiquement pris en compte dans un diagnostic des milieux naturels.

- **la flore et les habitats :** Recherche et analyse bibliographique, pré-identification des habitats à l'aide des ortho-photoplans en imagerie naturelle, inventaires phyto-écologiques en phases vernale, estivale et tardi-estivale, cartographie des habitats selon la typologie EUR 27 à l'échelle 1/5000 sur l'ensemble de la zone d'étude

- **les insectes :** Odonates : Observation des adultes à la jumelle et capture au filet puis identification et relâcher sur site, collecte d'indice de reproduction attestant de l'autochtonie des espèces sur les sites (territorialisme, accouplement, ponte, exuvies, émergences). Lépidoptères : observation active des adultes en vol, recherche des chenilles et couplage des relevés botaniques avec les exigences des espèces cibles (plantes hôtes des larves), séances de ces collectes au draps lors d'illumination nocturnes à l'aide de lampes à vapeur de mercure. Coléoptères : recherche active des adultes floricoles ; battage et fauchage des végétaux ; recherche de larves xylophages par exploration de cavités et fouille du bois au sol ; mise en place de pièges attractifs aériens et au sol (rendus inefficaces par les mauvaise condition météorologique lors des campagnes de piégeages).Orthoptères et Mantoptères : observation directe, écoute et fauchage.

- **les reptiles et les amphibiens :** Observations directes diurnes et nocturnes d'adultes, poses de plaques à reptiles, échantillonnage des larves d'amphibiens au filet troubleau, écoute.

- **les oiseaux :** Points d'écourtes (Indices Ponctuels d'abondance) et observation directe aux jumelles et/ou au télescope, définition de la liste des espèces présentes, de leur statuts reproducteur et de leurs indices d'abondance.

- **les mammifères :** Observation directe et relevés d'indices de présence (terriers, traces, fèces, poils, reste de prédation ect…

3. Analyse géomatique :

La méthodologie d'analyse des continuités écologiques utilisées sur ce projet figure dans l'annexe « écologie du paysage ».

4. Définition et hiérarchisation des enjeux :

L'appréhension des enjeux patrimoniaux afférents à un milieu intègre une série de critères objectifs mais pas forcément quantifiables. C'est pourquoi nous procédons par une analyse globale du site puis nous insisterons sur l'état des populations des espèces animales et végétales rares et/ou protégées, ainsi que sur l'état de conservation des habitats.

Les facteurs pris en compte pour chaque unité écologique sont l'importance de la surface, l'état de conservation, le degré de naturalité, la caractérisation, le degré de maturité / stades dynamiques des habitats rencontrés ;la connectivité des milieux avec les espaces naturels environnants en lien avec la complexité de la matrice paysagère ; la richesse spécifique (faune – flore) qu'abrite un « objet » du paysage ; la présence d'espèces patrimoniales[1].

L'importance des espèces patrimoniales sur le site est évaluée à partir de leur aire de répartition biogéographique et son occurrence régionale ; l'importance de leurs effectifs ; leurs statuts reproducteurs sur le site (espèces animales) en lien avec ses préférendums ; la vulnérabilité des populations en présence.

C'est en se référant à cette méthodologie, que l'on peut attribuer l'un des six niveaux de valeur patrimoniale définis pour les habitats :

Exceptionnel (non rencontré ici)

Très fort

Fort

Modéré

Faible

Très faible

Les enjeux patrimoniaux sont **hiérarchisés** et transcrits par une cartographie (espaces / espèces) traduisant en code couleur / graphisme / symbologie l'importance de chaque objet.

En complément de cette évaluation, le couplage entre les taxons patrimoniaux en présence, la nature des sites et leur position au sein du territoire permet de définir les enjeux fonctionnels liés à la Coulée Verte et la contribution de ces continuités à différentes échelles spatiales. Cette vision viendra orienter les propositions d'aménagement tout autant que la valeur patrimoniale des espaces considérés.

[1] Définies à partir des listes de protection européenne, protection nationale, protection régionale, réglementations départementales, listes rouges nationale, régionales et départementales, liste d'espèces déterminantes de ZNIEFF. La large disponibilité de ces différents outils d'évaluation, croisée aux listes ou catalogues d'indices de rareté, permet une appréciation fiable de la valeur patrimoniale d'une grande majorité de taxons.

LES HABITATS

Sur la base des nombreux relevés de terrain, complétés par une photo-interprétation croisée avec les informations de l'*ECOMOS*, nous avons établi une typologie des habitats semi-naturels observés sur l'emprise de la coulée verte ainsi que sur les abords immédiats. Ce sont ainsi 36 habitats au sens de la typologie Corine biotope affinée qui ont été identifiés

Lande acidiphile*	31.224 / 4030
Friche à bisannuelles	31.81
Fruticée nitrophile	31.811
Fruticées hygroclines	31.811
Roncier	31.831
Formation à genêts	31.84
Ptéridaie	31.86
Coupe forestière	31.87
Jeunes taillis	31.8E
Ourlets neutroclines mésotrophiles	34.42
Moliniaie	37.31
Mégaphorbiaie	37.7
Voile de clématite	37.71
Ourlet herbacé	37.72
Berme prairiale	38.1
Pâture mésophile	38.1
Chênaie-charmaie rudéralisée	41.2
Lande sèche	41.2
Chênaie-charmaie mésotrophe	41.21
Chênaie mésotrophile ou dégradée	41.21
Régénération de frêne	41.39
Bétulaie	41.51
Chênaie acidiphile dégradée	41.51
Chênaie oligotrophile	41.51
Chênaie acidiphile oligotrophile*	41.51 / 9190
Bétulaie	41.B11
Bois d'Ormes	41.F1
Saulaie ripariale	44.1
Ripisylve	44.1
Phragmitaie	53.11
Typhaie	53.13
Mare mésotrophe	53.14
Ancien verger	83.15
Communauté subnaturelle des parcs	85.15
Friche prairiale	87.1
Friche nitrophile	87.1

Nous traitons ci-après la typologie utilisée pour la cartographie des habitats avec la correspondance Corine biotopes et l'éventuel code UE de la Directive Habitats (un « * » indique les habitats prioritaires au sens de la directive). La description se fait en traitant les regroupements d'habitats et uniquement sur ceux présentant des enjeux réels.

Friches herbacées

Surtout présentes dans le secteur de Créteil et Limeil-Brévannes, les friches occupent des surfaces importantes mais offrent une pérennité faible. Plusieurs ont déjà disparu du fait de l'avancée de l'urbanisation.

Ces friches urbaines, lorsqu'elles sont récentes, présentent une grande diversité avec un cortège assez hétéroclite qui comprend de nombreuses espèces naturalisées. Nous avons distingué les friches à bisannuelles (qui possèdent également des annuelles) encore ouvertes des friches vivaces, floristiquement moins riches et qui évoluent vers la fruticée.

Formations prairiales

Les prairies de fauche sont présentes sur le site mais sur des surfaces restreintes. La présence de chevaux dans plusieurs secteurs assure le maintien de pâtures ou de prairies à gestion mixte (fauche et pâturage du regain). Les bermes et bandes enherbées, assimilables à ces formations, sont plus largement réparties.

Les talus des voies de communications ou certaines parties du Mont Ezard présentent des formations mixtes mêlant espèces prairiales (Fromental, Brome mou, Dactyle…) et espèces de friche (Picrides, Carottes, Cirses…). Ces friches prairiales sont inclues dans les friches herbacées en raison de leur faciès hétérogène.

Pâtures

Friche à bisannuelles

Friche prairiale et bermes au second plan

Formations aquatiques et rivulaires

Ces communautés se développent sur les marges du lac de Créteil ainsi que le long du Réveillon et ses annexes.

On distingue

- Les herbiers aquatiques (lac de Créteil et Queue de poêle), quasi-absents du Réveillon, peu développés et pauvres en espèces ;
- Les roselières (phragmitaies, rarement phalaridaie, glycéraie ou typhaie), principalement sur les bords du lac de Créteil où elles sont étendues, très ponctuelles ailleurs ;
- Les ripisylves (Saules, Frêne, plus rarement Aulne) largement réparties mais toujours rudéralisées (Erables, Orme).

Phalaridaie et végétation amphibie (bord du Réveillon)

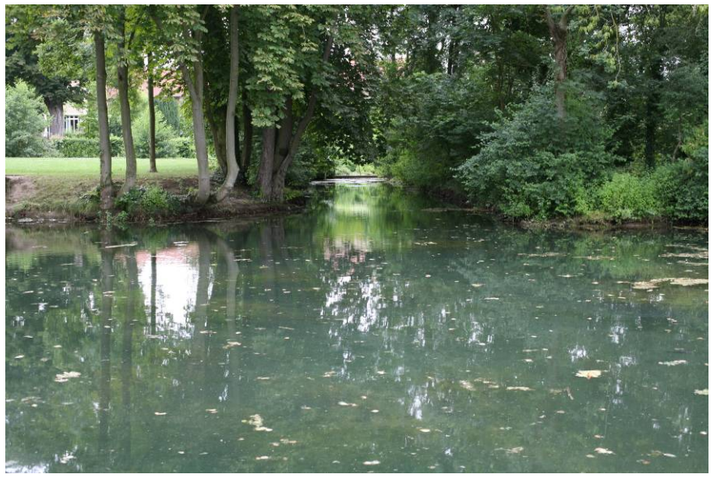

Résurgence riche en hydrophyte et ripisylve (Queue de poële)

Chênaie-charmaie, chênaie oligotrophile et milieux associés

Beaucoup de boisements et bosquets sont rudéralisés, voire anthropiques. Seul le Bois de la Grange se singularise par un sylvo-faciès plus intéressant, malheureusement dégradé lui aussi par des plantations de Châtaignier. Une enclave de Chênaie oligotrophile (sous-bois très clair et riche en Molinie) se distingue particulièrement, certainement la formation réalisant le mieux les potentialités écologiques à l'échelle de l'ensemble du site.

Cet habitat offre également des faciès de dégradation (ptéridaie, formations à Genêt, bétulaie et lande acidiphile) dont la mosaïque offre un intérêt assez fort (aplomb de la ligne haute-tension).

Chênaie oligotrophile (sous-bois à Bouleau et Molinie)

Aspect de la lande, de la ptéridaie et des jeunes bétulaies

LA FLORE

Aspects méthodologiques

L'indice d'indigénat validé et le statut de rareté pour l'Ile-de-France de l'ensemble des taxons contactés sur le site est calculé selon la seule méthodologie valide reprise sur tout le territoire national : *V. BOULLET 1988 et 1990, V. BOULLET et V. TREPS*, appliqué aux seules plantes indigènes, néo-indigènes et naturalisées. Sur cette base sont définies huit classes de rareté :

RRR, RR, R, AR, AC, PC, C, CC :

RRR : exceptionnel ;
RR : très rare ;
R : rare ;
AR : assez rare ;
PC : peu commun ;
AC : assez commun ;
C : commun ;
CC : très commun.

Les espèces cultivées, subspontanées et accidentelles sont exclues de la liste. Nous considérons comme espèce patrimoniale une espèce indigène ou archéonaturalisée dans le Bassin parisien et dans le site d'étude, d'indice de rareté au moins « rare ».

Le statut de protection est mis en exergue pour des raisons réglementaires mais n'a pas forcément valeur de patrimonialité. De même, les espèces déterminantes de ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) sont mentionnées pour information : si la plupart des espèces déterminantes revêtent un caractère patrimonial (il existe plusieurs exceptions), *a contrario* certaines espèces à forte valeur patrimoniale ne sont pas déterminantes.

Synthèse

Sur la seule base des données modernes issues des inventaires de terrain **nous obtenons un nombre de taxons de 390**. Ce nombre provisoire représente près **d'un quart du total de la flore d'Ile-de-France** ce qui apparaît normal au vue de la superficie élevée de la zone d'étude et de la diversité relative des habitats.

Parmi ce cortège, aucune espèce ne bénéficie d'une protection régionale en Ile-de-France mais **huit sont déterminantes de ZNIEFF** : *Asplenium ceterach* L., *Erica tetralix* L., *Gentiana pneumonanthe* L., *Gypsophila muralis* L., *Ophrys fuciflora* (F.W. Schmidt) Moench, *Peucedanum gallicum* Latourr., *Torilis nodosa* (L.) Gaertner et *Trifolium medium* L.

2 espèces très rares (RR) ont été notées :

La Gypsophile des murailles / *Gypsophila muralis* sur les bords des cultures sur limon battant et la Gentiane pneumonanthe / *Gentiana pneumonanthe dans la moliniaie du Bois de la Grange*;

3 espèces rares (R) :

Le Scirpe à fruits larges / *Bolboschoenus maritimus* subsp. *cymosus* dans les roselières du lac de Créteil et l'Ophrys frelon / *Ophrys fuciflora* dans les friches ouvertes non loin du lac (communication CG 94), La bruyère à quatre angles / *Erica tetralix* L. et la Scorsonère humble / *Scorzonera humilis L.*, au bois de la Grange ;

16 espèces assez rares (AR) :

Le Cétérach officinal / *Asplenium ceterach*, sur un mur de pierres sèches à Limeil-Brévannes ;

Le Chardon faux-acanthe / *Carduus acanthoide*s, localement abondant dans les friches de Créteil ;

La Gesse des bois / *Lathyrus sylvestris*, localisée dans les friches vivaces du Mont Ezard ;

La Salicaire à feuilles d'hyssope / *Lythrum hyssopifolia* en compagnie de la Gypsophile dans les jachères ;

Le Potamot crépu / *Potamogeton crispus* dans le lac de Créteil ;

La Patience maritime / *Rumex maritimus*, sur les bords du bassin principal du SIAAP ;

La Samole de Valérand / *Samolus valerandi*, dans les vides des roselières du lac de Créteil ;

L'Epiaire annuelle / *Stachys annua*, en situation anecdotique dans les plates-bandes des trottoirs de Limeil ;

Le Trèfle intermédiaire / *Trifolium medium*, la Laîche millet / *Carex panicea*; l' Orchis des tourbières / *Dactylorhiza maculata*; la Gesse des montagnes / *Lathyrus linifolius* ; le Rosier des haies / *Rosa agrestis*, le Rosier à petites fleurs / *Rosa micrantha* et la Petite scutellaire / *Scutellaria minor*.

On note aussi **25 espèces peu communes (PC) réparties dans la plupart des milieux.**

Signalons également, non indigène en Ile-de-France mais exceptionnelle : le Physocarpe à feuilles d'Obier / *Physocarpus opulifolius* naturalisé dans le bois de la Grange et qui constitue une véritable curiosité.

Chardon faux-acanthe

Gesse des bois

Trèfle intermédiaire

Salicaire à feuilles d'hyssope

Gypsophile des murailles

Cétérach officinal

LA FAUNE

1. Insectes :

Les inventaires menés en été 2008 ont permis de recenser **108 espèces de Lépidoptères** (Papillons) sur la zone d'étude.

Bien qu'il s'agisse d'espèces ubiquistes et qu'aucune ne soit légalement protégée, deux d'entre elles méritent une attention particulière :

La Caradrine rouillée (*Caradrina kadenii*), espèce déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France ainsi que l'Hespéride de l'Alcée (*Carcharodus alceae)* sont peu communes dans la région. Elles fréquentent les friches bien exposées où se développent les Malvacée. Toutes deux ont été rencontrées sur le site dans la friche située au sud de la base de loisir de Créteil.

Caradrina kadenii

Carcharodus alceae Friche de Créteil

Les habitats favorables à ces espèces se retrouvent dans l'emprise du SIAAP à Valenton, en lisière ouest de la forêt de la Grange, sur les coteaux de Limeil-Brevannes ainsi que dans les friches du Mont Ezard. Les capacités de dispersions moyennes des Lépidoptères (3Km) laissent espérer une connexion possible entre ces sites.

17 espèces d'odonates (demoiselles et libellules) ont été observées sur les milieux aquatiques de la Coulée Verte (plan d'eau de la base de loisir de Créteil et friche associée comme site de chasse et réveillon). Parmi celles-ci, trois sont patrimoniales : La Naïade aux yeux bleus (*Erythromma lindenii* -Det ZNIEFF) se reproduit dans le plan d'eau de la Queue de Poêle à Santeny, le Leste brun (*Sympecma fuca* – Det ZNIEFF) a été observé en hivernage dans les friches du Montanglois et la Grande Aeschne (*Aeshna grandis*, Det ZNIEFF et **Protégée Régionale**) a été observée sur le réveillon en aval de Santeny sans que son autochtonie n'y soit définie.

La Mante Religieuse (*Mantis religiosa*) – Espèce déterminante de ZNIEFF et **Protégée en Ile-de-France** a été observée dans les friches herbacées au sud du lac de Créteil et du Mont Ezard ainsi que dans les friches prairiales « sèches » du Montanglois.

Les orthoptères comprennent de nombreux représentants à valeur patrimoniale sur le site. La Decticelle carroyée (*Platycleis tessellata*), espèce déterminante de ZNIEFF qui affectionne les biotopes similaires, est également présente dans les friches de Créteil et du Mont Ezard, ainsi que dans les secteurs ouverts du Bois de la Grange (en dessous de la ligne à haute tension). La Decticelle barriolée (*Metrioptera roeselii* - det ZNIEFF) occupe également le bois de la Grange et présente d'importants effectifs dans les formations prairiales de Santeny. Le Conocéphale gracieux (*Ruspolia nitidula* - **Protégé Régional**) a été observé dans le bois de la Grange et le Mont Ezard. Le bois de la Grange abrite une autre espèce déterminante de ZNIEFF, l'Oedipode émeraude (*Aiolopus thalassinus*) et le Mont Ezard trois autres : le Phanéroptère méridional (*Phaneroptera nana),* le Criquet marginé (*Chorthippus albomarginatus*) et le Criquet vert-échine *(Chorthippus dorsatus).* Le grillon d'Italie (*Oecanthus pellucens*), **espèce protégée régionalement**, a également été observé dans les friches de la base de loisir de Créteil.

Parmi les coléoptères, signalons la présence de la Cétoine marbrée (*Liocola lugubris* - **Protégée en Ile-de-France**) dans un ancien verger de Santeny.

Les enjeux entomologiques rencontrés portent principalement sur des espèces liées aux friches thermophiles et secondairement aux milieux aquatiques et aux boisements.

Leste brun

Mante religieuse

Decticelle barriolée

2. Reptiles :

Seules trois espèces de reptiles ont été contactées sur le site, bien qu'assez communes, **toutes trois sont protégées sur le territoire national**. Le **lézard des murailles** (*Podarcis muralis*) a été rencontré dans les friches de la base de loisir de Créteil. Les friches de coteaux de Limeil-Brevannes, la friche du grand Wirtemberg dans le bois de la Grange, les friches du Mont Ezard, les secteurs bien exposés du Montanglois ainsi que les talus ferroviaires sont susceptibles d'être occupés par cette espèce (voir carte des continuités biologiques).
L'orvet fragile (*Angu—is fragilis*) a été contacté dans les friches des coteaux de Limeil-Brevannes et du Mont Ezard tandis que la **Couleuvre à collier** (Natrix natrix) fréquente le Réveillon et la Queue-de-poëlle. A Santeny.

Orvet fragile

3. Amphibiens :

Le territoire d'étude n'offre que peu de milieux favorables aux amphibiens. Cependant, le **Crapaud commun** (*Bufo bufo* – **espèce protégée au niveau national**) a été contacté dans le plan d'eau de la base de loisir de Créteil. L'étude de ses capacités de déplacement laisse à penser que les friches et les boisements inclus dans l'emprise du projet peuvent être occupés comme habitat terrestre par l'espèce. Le plan d'eau abrite également la **Grenouille verte**, qui fréquente aussi, au sud, les parties calmes du réveillon. La **Grenouille brune** à été rencontrée en bordure du projet dans le Bois des Camaldules. De plus, la présence de mares dans le bois de la Grange, situées à portée de dispersion des grands tritons permet d'espérer une colonisation du site en cas d'aménagements adéquats.

4. Oiseaux :

Les prospections avifaunistiques au printemps 2009 et la compilation des données bibliographiques ermet de dresser une liste de 75 espèces d'oiseaux sur le site.

Les zones humides que forment les réveillon et la base de loisir de Créteil forment des milieux originaux sur le secteur, offrant un habitat à un cortège spécifique. **Blongios nain** et **Rouserolles turdoïdes** ont historiquement occupé les roselières du lac de Créteil, le **Héron cendré** fréquente le plan d'eau ainsi que les parties calmes du Réveillon. Les berges hautes et meubles du cours d'eau en aval de Santeny laissent espérer la nidification du **Martin Pêcheur d'Europe**, espèce inscrite en annexe I de la Directive Oiseaux (observé en chasse). La Bergeronnette des ruisseaux a été observée au niveau de l'exutoire de la Queue de Poêle et le **Loriot d'Europe** fréquente la ripisylve bordant le Réveillon.

Boisement linéaire – habitat potentiel du Loriot d'Europe

Berges meubles – nidification potentielle du Martin-pêcheur d'Europe

Secteur calme, anfractuosité du pont – habitat à Bergeronnette des ruisseaux

Le bois de la Grange abrite des espèces à forte valeur patrimoniale : l'**Engoulevent d'Europe** (AnI DO) a été signalé dans la friche du Grand Witemberg et le **Pic noir** (AnI DO) fréquente les vieilles futaies. Il a également été signalé du bois de la Gitée à proximité du Mont Ezard, tout comme la **Tourterelle des bois**, la Fauvette grisette et la Fauvette à tête noire.

Le **Pic Epeiche** a été observé dans les jardins abandonnés des coteaux de Limeil-Brévannes.

Le **Pic Vert** est très présent sur le secteur d'étude (coteaux de Limeil, tranchées couvertes, pâtures du Montanglois). Dans les parcs, il côtoie le Roitelet et la Mésange huppée et, dans les pâtures, le Tarrier pâtre et le Pipit farlouze.

Les anciens vergers de Santeny abritent le Hibou moyen duc mais ce sont ceux de Villecresnes (à proximité de l'ancienne ligne Paris-Bastille) qui présentent la plus forte potentialité (pour le **Torcol fourmilier** notamment).

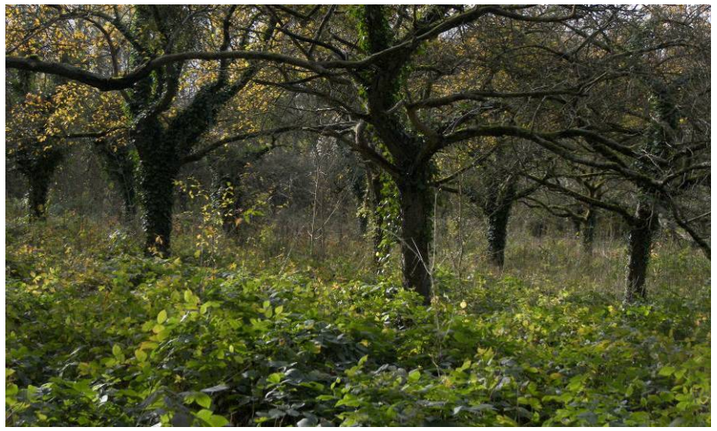

Ancien verger de Villecresnes

5. Mammifères :

Sangliers et chevreuils sont présents dans tous les boisements et les espaces cultivés de la zone d'étude.

Le **Renard roux** a été contacté dans un contexte plus urbain au niveau des friches et jardins abandonnés des coteaux de Limeil-Brévannes ainsi que dans le Bois des Camaldules.

L'Ecureuil roux, espèce protégée en France, a été rencontré sur le secteur d'étude dans la partie est de la zone en tranchée couverte dans le bois de la Grange, mais fréquente probablement également les jardins environnants ainsi que ceux de Santeny.

Le Lapin de Garenne est présent dans la plupart des friches et des milieux herbacés du secteur d'étude (Base de loisir de Créteil, lisières du bois de la Grange, bois des Camaldules, Mont Ezard et complexe de pâtures du Montanglois, champs et friches du chemin des roses). Le couplage de ses habitats préférentiels et de ses capacités de déplacement laisse présager une occupation de la majorité du territoire du projet.

Le Hérisson d'Europe, **espèce protégée sur le territoire national**, a été contacté en lisière du bois de la Grange (partie ouest de la zone en tranchée couverte) ainsi que le long des haies du chemin des roses, mais il est probablement beaucoup plus présent : les jardins des coteaux de Limeil-Brévannes et de Santeny lui offrent un habitat optimal ; la configuration du paysage et la taille limite de ses territoires ne sont pas limitant en contexte péri-urbain.

6. Synthèse:

Le couplage de la Valeur phyto-écologique des habitats, des relevés floristiques et des analyses faunistiques permet de hiérarchiser les enjeux écologiques sur le site en cinq classes (figurés dans les encarts cartographiques de chacune des unités suivantes) :

Enjeux très forts : prairie à molinie du Bois de la Grange

Enjeux forts : la chênaie oligotrophile du Bois de la Grange, ancien verger de Villecresnes, prairies du Montanglois et Réveillon.

Enjeux modérés: roselières et friches du Lac de Créteil, chênaie mésotrophile du Bois de la Grange et chênaies charmaies de Villecresnes et du Mont Ezard.

Enjeux faibles: friches herbacées et boisements anthropiques

Enjeux très faibles : zones rudéralisées, grandes cultures et secteurs bâtis.

AEV – Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV
Etude pour la valorisation du potentiel écologique

Valeur patrimoniale

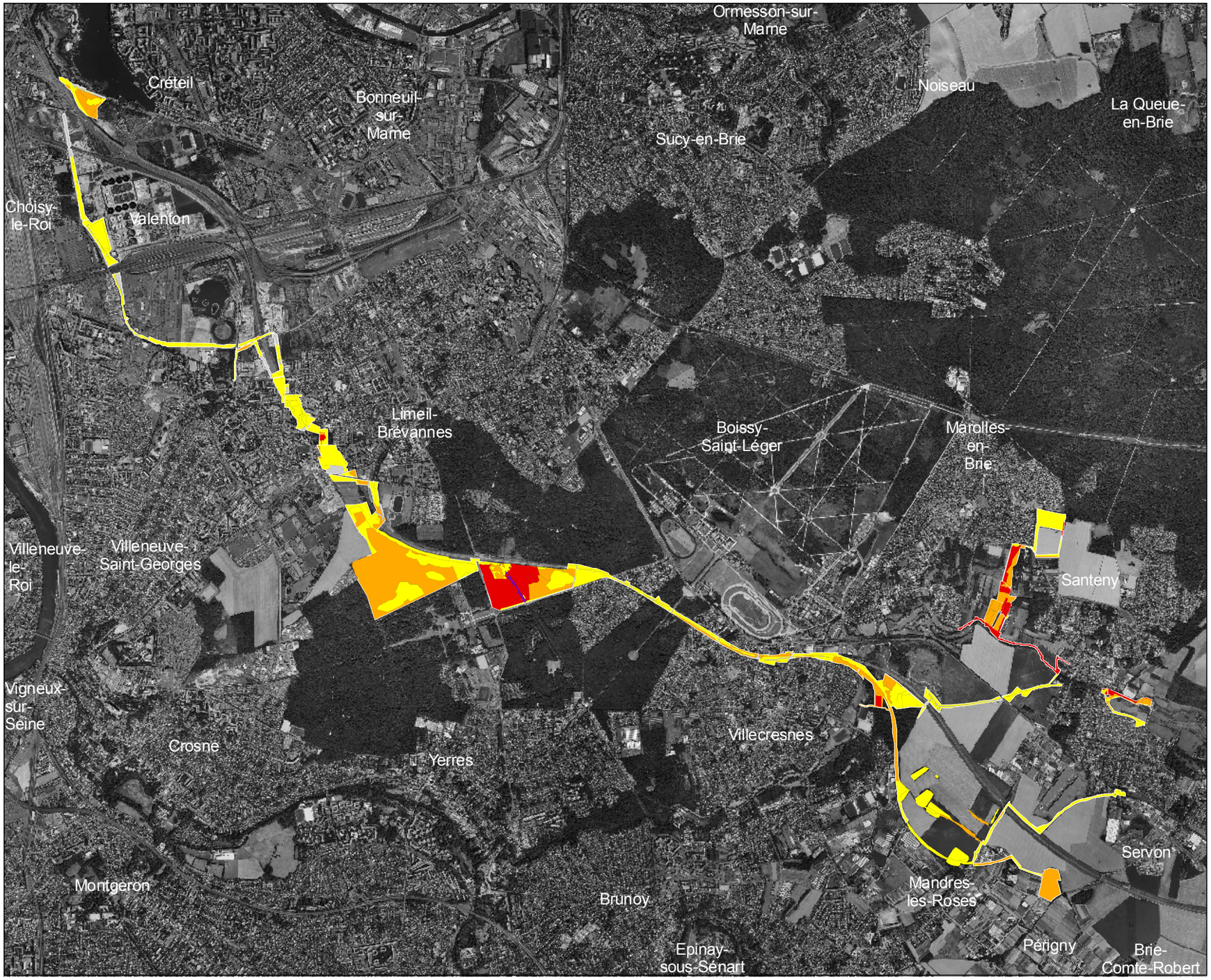

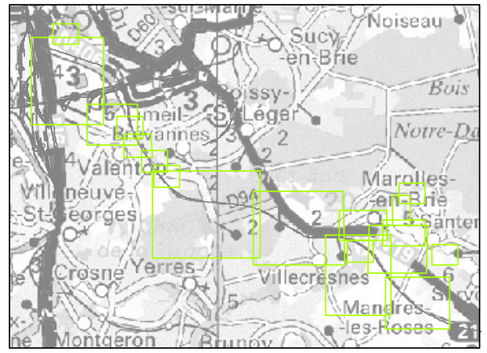

Très forte
Forte
Modérée
Faible
Très faible

N
0 800 m
1:33 546

Sources : BD Ortho IGN 2008, BD InterAtlas 2005, Scan 25 & 250 IGN
Référentiel spatial : Projection : Lambert I Zone, Datum géodésique : NTF, Ellipsoïde : Clarke 1880
Réalisation : Biodiversita Août 2009

7. Analyse des continuités biologiques

7.1. Continuités boisées

Dans la partie ouest du secteur d'étude, seul le parc Départemental de la Plage Bleue forme un ensemble de boisement suffisamment vaste pour être considéré comme milieu structurant dans la méthodologie adoptée. Les bois rudéraux des coteaux de Limeil-Brévannes, de taille inférieure, en sont séparés par la voie ferrée et la trame urbaine.
Plus au sud apparaissent les continuum boisés du bois de la Grange et de Granville, fractionnés par le passage de la RD94 et la tranchée ouverte de la LGV. Le projet emprunte ses boisements, il devra s'y faire léger afin de ne pas créer de fractionnements supplémentaires.

La tranché couverte, sans être à proprement parler une rupture dans la continuité boisée du bois des Beaumonts, constitue malgré tout une saignée de milieux ouverts artificiels au sein du boisement. Le développement de milieux ouverts intraforestiers sur le cadre de la tranché couverte ainsi que le développement de lisières et de linéaires de feuillus autochtones sur les talus permettra de renforcer la continuité au sein de ce boisement et de la développer à l'est et à l'ouest. Les RD94e et RD33 restant des obstacles au rétablissement de connexion jusqu'au Bois de la Grange à l'ouest et au Mont Ezard à l'est.

La RN19 sépare le continuum boisé Mont Ezard / boisements du Réveillon des coteaux du Montanglois. Le développement de larges cordons ligneux dans les parcelles agricoles, assorti d'une amélioration du franchissement de la nationale permettrait de remédier partiellement à cet état de fait.

Enfin, à l'est, le développement de cordons ligneux le long de la rue de la Saussaye, s'il est accompagné d'une amélioration du franchissement de la route de Marolles, permettra de reconnecter le Montanglois au massif de la forêt de Notre Dame.

7.2. Continuités prairiales

Bien que d'intérêt inégal, les friches et les bermes du SIAAP forment un continuum de milieux ouverts entre les pelouses du parc Départemental de la Plage Bleue et les friches du sud du Lac de Créteil. Si les routes viennent fractionner cet ensemble, les voies ferrées et friches ferroviaires jouent cette fois-ci un rôle de corridor pour les espèces affectionnant les milieux les plus secs, comme c'est le cas des lézards. Au-delà de la continuité spatiale, cette proximité de nombreux milieux ouverts est favorable au développement d'espèces peu communes d'insectes ailés liées aux friches thermophiles comme la Mante religieuse, l'Hespéride de l'alcée ou les Decticelles.

Le même cas se produit au sein du Bois de la Grange ainsi qu'au Mont Ezard où les talus de la tranchée ouverte de la LGV offrent un prolongement aux friches nitrophiles.

Sur la tranchée couverte de Villecresnes, les surfaces engazonnées complètent les prairies de l'alignement du château de Gros-Bois au sein de la forêt des Camaldules.

Enfin, à Santeny le complexe de prairies de fauches et de pâtures du Montanglois forme sans conteste le seul continuum qui puisse être qualifié de prairial. Le projet ne devra pas remettre en question la pérennité de cette mosaïque de milieux herbacés.

7.3. Continuités aquatiques et humides

Au nord de la zone d'étude, RD1, RD60, RN6, RN406, A86 et lignes ferroviaires séparent les trois grands plans d'eau que sont le lac de Créteil, les bassins du SIAAP et le lac de la plage Bleue et les isolent de la Seine et de la Marne.

Les coteaux de Limeil-Brévannes, naturellement exempts de plans d'eau, forment un désert aride avant d'atteindre le vaste continuum humide constitué par le semis de mares de l'Arc boisé bordé du Réveillon, du Morbras et de leurs affluents. La configuration de ces terrains et la multiplicité des axes de transport le fractionnant interdisent le développement de continuités spatiales pour les espèces animales hygrophiles à déplacement terrestre ; seuls les grands voiliers que sont les oiseaux et certains odonates pourront atteindre ces sites sans souffrir directement de l'isolement qui les caractérise.

Au centre de la zone d'étude, la section en tranchée couverte de Villecresnes pourrait à la lecture des cartes, offrir une opportunité de développement de liaisonnement depuis le Bois de la Grange et le bois des Camaldules jusqu'à la vallée du réveillon et aux friches du Mont Ezard. S'il est tout à fait exclu de créer des milieux aquatiques sur le cadre de la LGV, cette section restant perméable aux espèces telles que les amphibiens, le développement de mares dans le bois des Camaldules, et, pourquoi pas, dans les fonds de jardins bordant l'emprise du projet, améliorerait les continuités biologiques depuis le boisement jusqu'au cours d'eau. Les terrains sur lesquels entreprendre ces actions ne faisant pas partie de l'emprise du projet de Coulée Verte, les possibilités d'intervention paraissent actuellement faibles. Le développement de partenariats avec les communes ainsi qu'avec les propriétaires privés dont les terrains bordent la Coulée Verte permettrait de ramifier cet axe vert.
En revanche, à l'extrême nord-est de la zone, le projet emprunte des terrains agricoles du Montanglois qui seraient propices à la création d'une connexion entre les continuums aquatiques du Massif de Notre-Dame et du complexe de pâtures de la vallée du Réveillon. Le développement de milieux à moindre friction que les labours actuels (boisements) permettra une amélioration de la situation, mais la connexion ne sera réellement effective qu'à condition de développer de nouveaux milieux aquatiques entre ces deux entités. Une mare relais pourra être créée en lisière sud Bois Servon. De plus, une noue accompagnant les plantations arborées le long de la rue de la Saussaye accroîtrait la qualité de cette liaison.
Cependant, dans une telle hypothèse, la route de Marolles reste un obstacle majeur que seul un ouvrage adapté permettra de franchir.
Un passage souterrain à mésofaune constitué d'une noue et de banquettes hors d'eau permettra à un vaste cortège d'espèces (aquatiques ou terrestres) de circuler du massif boisé au cours d'eau. *NB : cet aménagement n'ayant été proposé que très récemment ne figure pas à l'étude de programmation.*

AEV – Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV
Etude pour la valorisation du potentiel écologique

Continnums boisés contigus

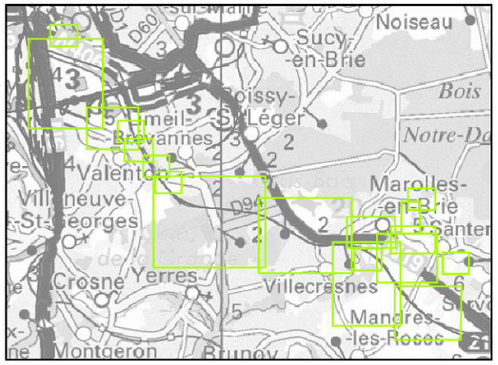

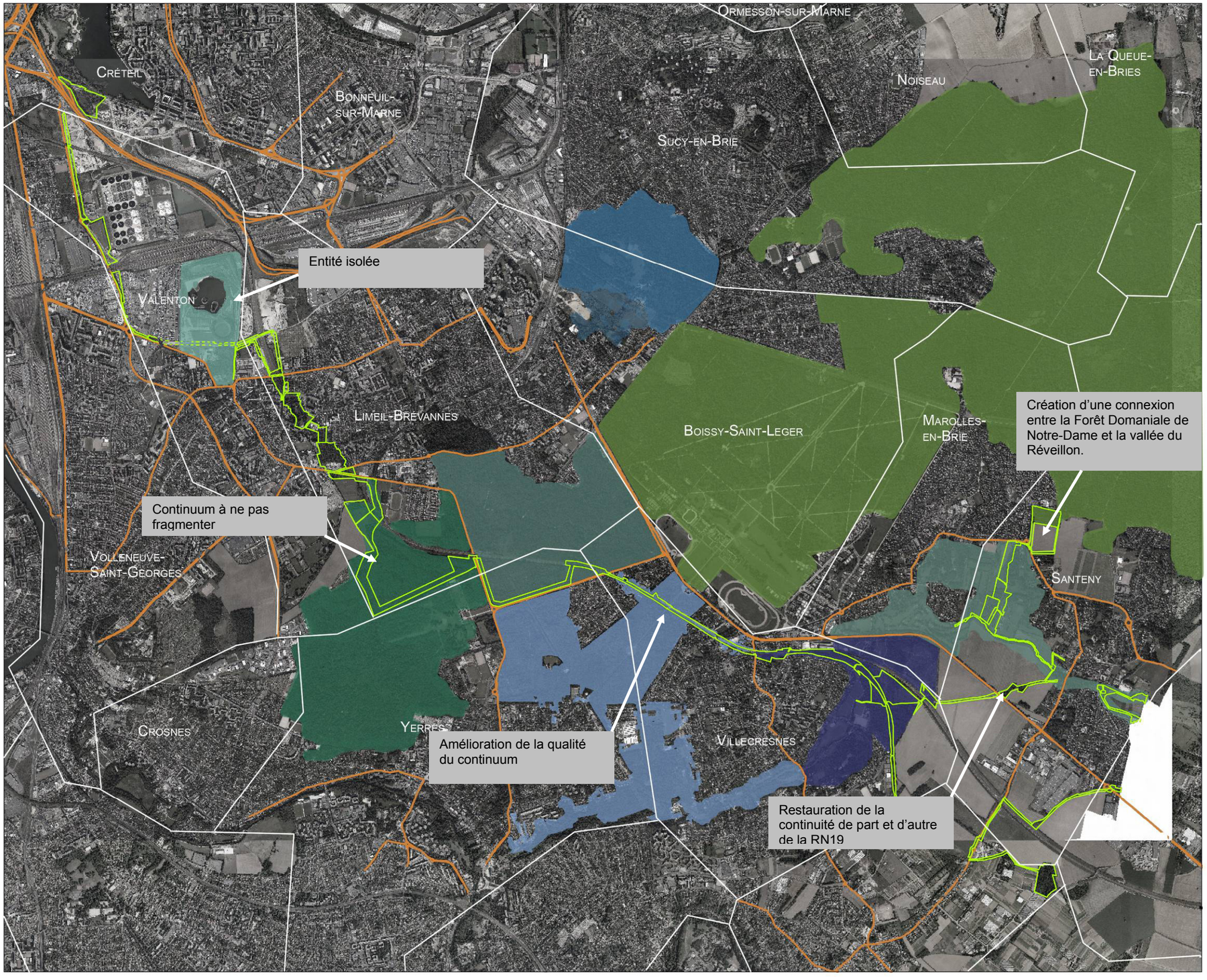

Emprise du projet
Voies ferrées
Principaux axes routiers
Limite communale

N
0 300 m
1:33 546

Sources	BD Ortho IGN 2008 BD InterAtlas 2005 Scan 25 & 250 IGN
Référentiel spatial	Projection : Lambert I Zone Datum géodésique : NTF Ellipsoïde : Clarke 1880
Réalisation	Biodiversita Août 2009

AEV – Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV
Etude pour la valorisation du potentiel écologique

Continnums prairiaux contigus

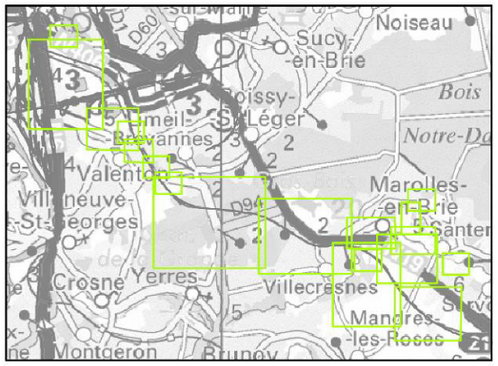

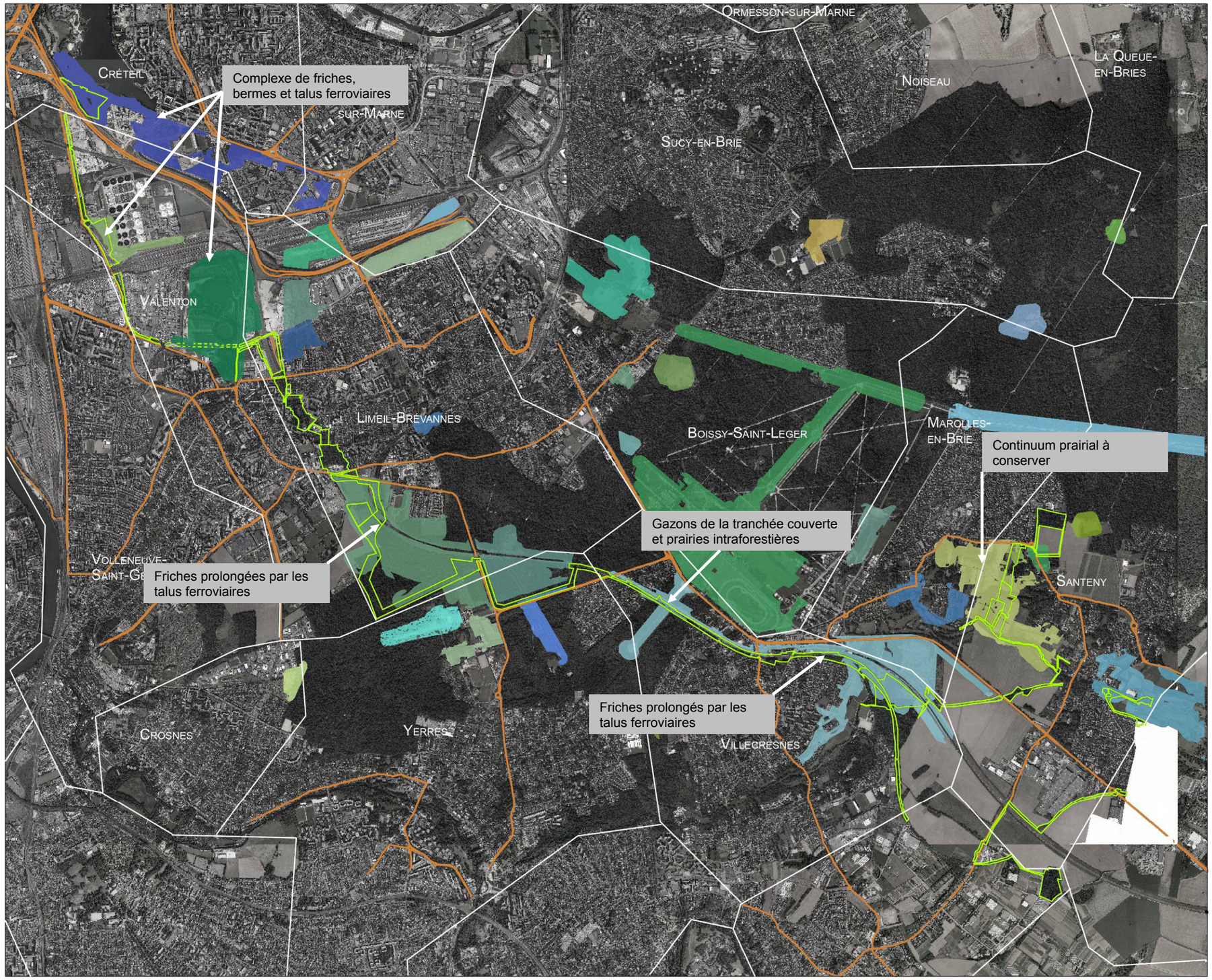

Emprise du projet

Voies ferrées

Principaux axes routiers

Limite communale

N

0 300 m

1:33 546

Sources	BD Ortho IGN 2008 BD InterAtlas 2005 Scan 25 & 250 IGN
Référentiel spatial	Projection : Lambert I Zone Datum géodésique : NTF Ellipsoïde : Clarke 1880
Réalisation	Biodiversita Août 2009

AEV – Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV
Etude pour la valorisation du potentiel écologique

Continnums aquatiques et humides

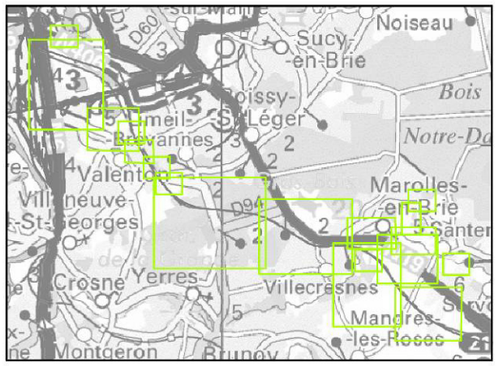

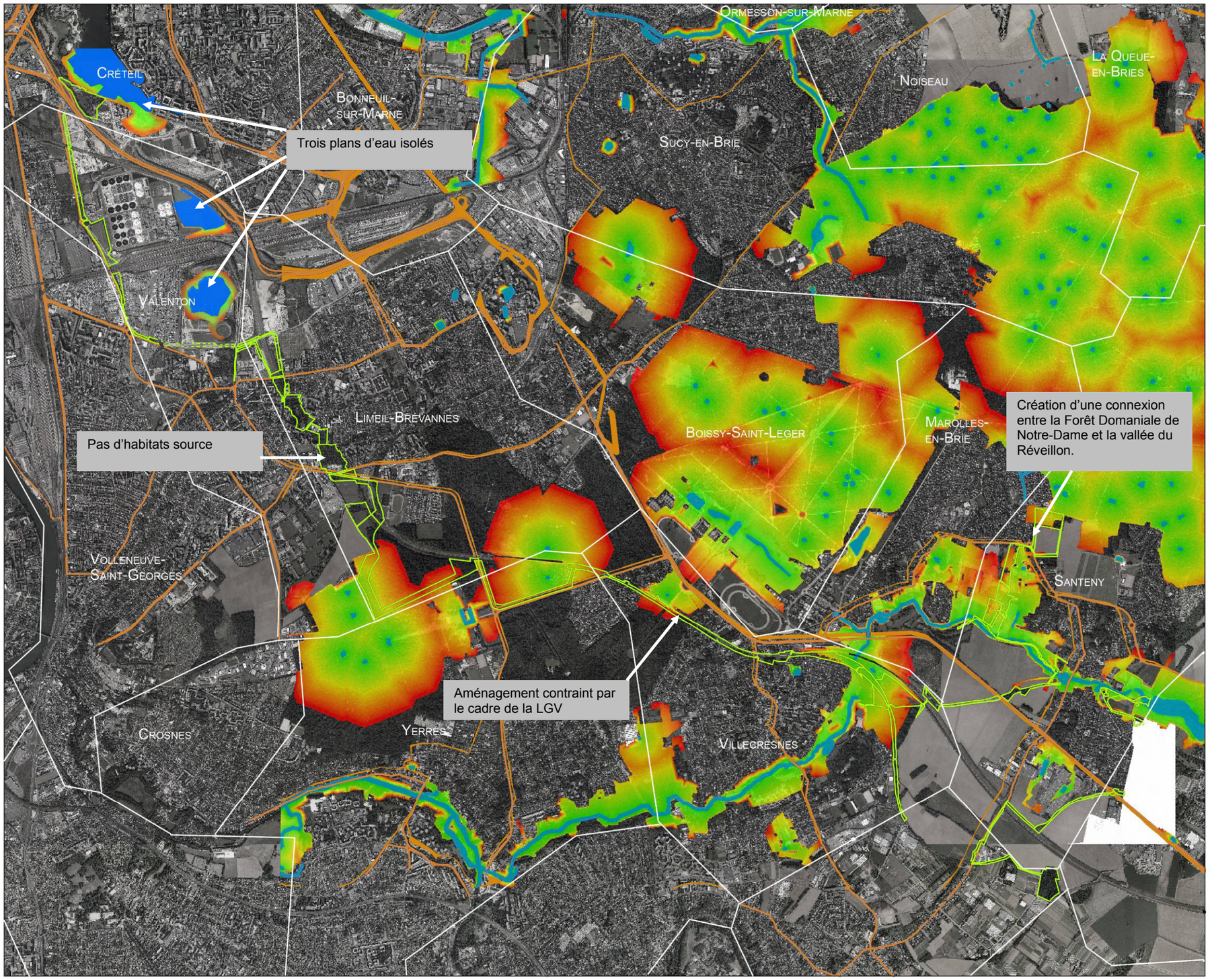

Emprise du projet

Voies ferrées

Principaux axes routiers

Limite communale

N

0 300 m

1:33 546

Sources	BD Ortho IGN 2008 BD InterAtlas 2005 Scan 25 & 250 IGN
Référentiel spatial	Projection : Lambert I Zone Datum géodésique : NTF Ellipsoïde : Clarke 1880
Réalisation	Biodiversita Août 2009

Ce premier secteur est de très loin le plus artificialisé. A l'exception de la frange méridionale du Lac de Créteil qui offre un remarquable décalage tant au niveau de la perception paysagère que de l'intérêt écologique, l'emprise de la future coulée ne concerne que des milieux fortement anthropisés.

Routes, parking, bâti, pelouses de parcs, plantations horticoles… cette nomenclature urbaine s'applique en fait à la majorité de l'espace occupé par la coulée et tient lieu de définition d'habitats. La flore y est absente ou alors volontairement introduite et expressément gérée et contrainte. Lorsque l'étau minéral se desserre ou que l'espace devient interstitiel et oublié par le gestionnaire d'espaces « verts », alors la flore s'empresse d'investir ces délaissés : bermes, dépendances ferroviaires, talus, friches… le vocabulaire s'ensauvage, les cortèges aussi, mais l'émancipation reste encore timide car Chardon faux-acanthe, Vergerette du canada, Euphorbe épurge, Roquette bâtarde… dominent, et ce sont bien là toutes des anthropophiles.

Le site est mouvant, les bouleversements des sols ont fait naître les friches :

- Friche pionnière (riche en annuelles parmi lesquelles la Capselle rougeâtre [PC] et le Torilis noueux [PC et déterminant de ZNIEFF]) ;
- Friche à bisannuelles ;
- Friche vivace.

Toutes sont nitrophiles et relativement diversifiées (cette diversité déclinant avec la maturité de la friche, les friches vivaces ont un intérêt floristique bien moindre).

Si la valeur de la friche restait à démontrer, précisons que c'est dans les zones rases de l'une d'entre elles, à proximité du Lac, que se cache l'Ophrys bourdon, petite orchidée marnicole inconnue ailleurs dans la Petite Couronne.

Occupant un bail précaire, la friche est souvent vouée à disparaître. Si ce n'est pas le cas, elle disparaît tout de même car une non gestion la fait évoluer en fruticée et une gestion régulière la fait tendre vers la prairie ; cette ascension phyto-sociale reste cependant très lente et les caractéristiques de friches persistent malgré le développement des graminées sociales. Cette mixité de composition et de faciès nous amène à les qualifier de friches prairiales.

Les talus et bermes, régulièrement entretenus, s'ils sont étiquetés différemment à cause de leur statut sont néanmoins des friches prairiales, éventuellement de véritables prairies, dans le cas de gestion ancienne, mais alors classiquement appauvries. Seul le SIAAP, et ses gigantesques remblais, offre un terrain privilégié et durable pour la friche qui bénéficie d'une gestion extensive (un débroussaillage par an).

Les bords du Lac de Créteil ont une origine tout aussi anthropique, le lac résultant d'une carrière d'extraction de gypse et de graviers, située à la limite de la commune et de la butte dite du Mont-Mesly. Cette gravière exploitée jusqu'en 1976, creusée dans les anciennes alluvions de la Seine et de la Marne (proches de leurs confluents), a atteint la nappe phréatique de Champigny, ce qui a conduit à la formation d'une nappe permanente et relativement profonde.

Les dynamiques de recolonisation ont cependant un caractère naturel et les habitats rivulaires présents sont d'un réel intérêt :

- Saulaie ripariale ;
- Roselière (Phragmitaie) ;
- Formations hélophytiques basses ;
- Formations hydrophytiques.

La traduction en présence d'espèces patrimoniales est d'ailleurs immédiate : Scirpe à fruit large (R), Jonc des chaisiers (PC) et Massette à feuilles étroites (PC) dans les roselières, Samole de Valérand et Petite centaurée délicate dans les vides de ces roselières et Potamot crépu (AR) dans le lac.

C'est également en ces lieux qu'il faut rechercher la probable Prêle de Moore (RR) signalée antérieurement.

AEV – Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV
Etude pour la valorisation du potentiel écologique

Sequence 1

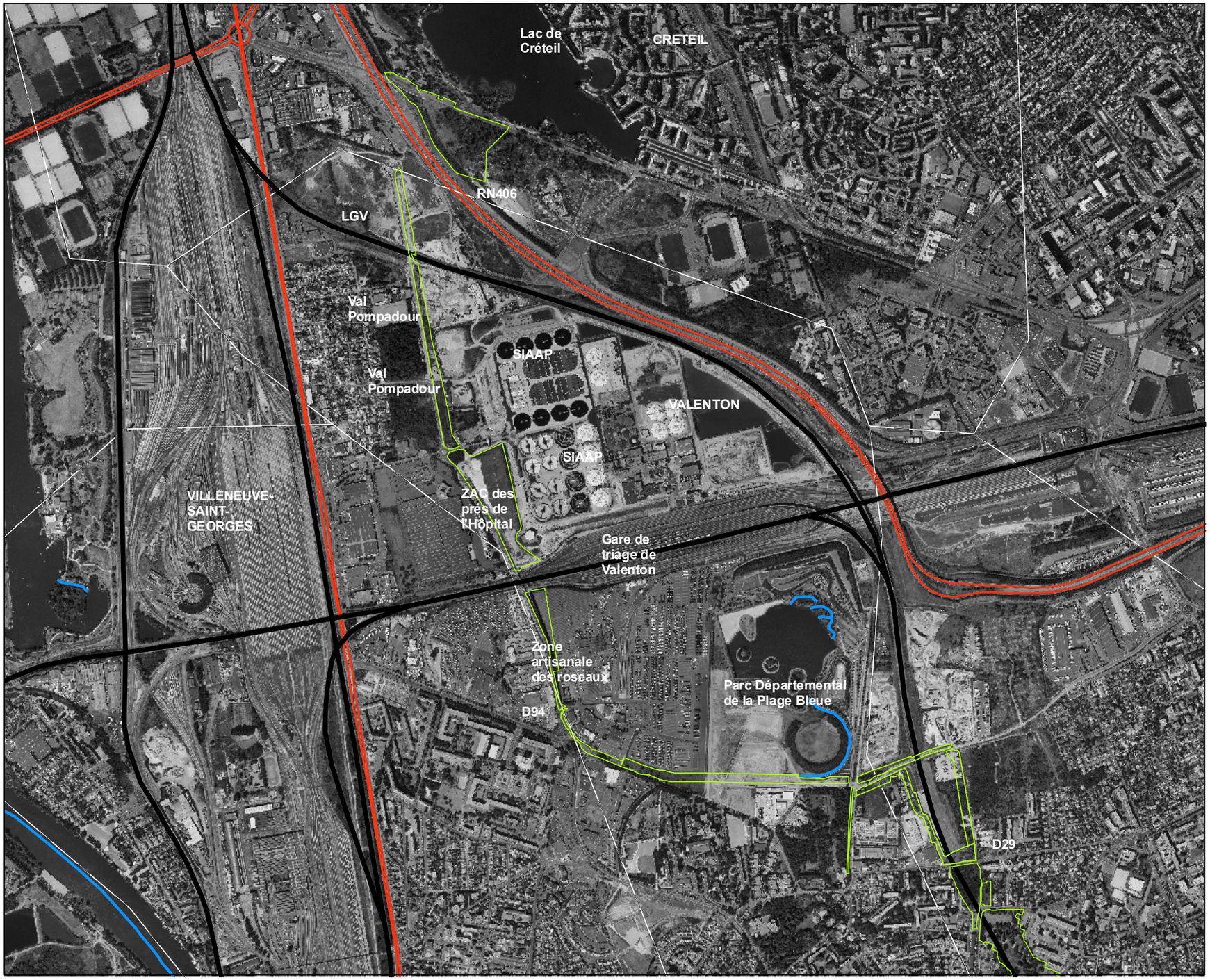

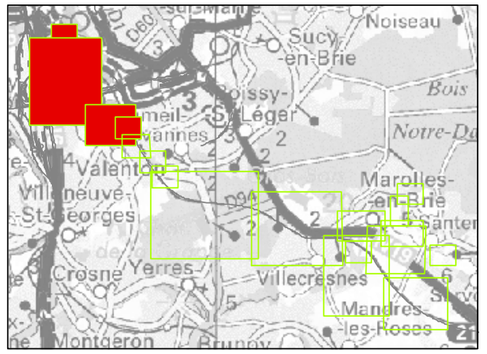

Emprise du projet
Voies ferrées
Cours d'eau
Route Nationale
Limite communale

N
0 300 m
1:12 716

Sources	BD Ortho IGN 2008 BD InterAttas 2005 Scan 25 & 250 IGN
Référentiel spatial	Projection : Lambert I Zone Datum géodésique : NTF Ellipsoïde : Clarke 1880
Réalisation	Biodversita Août 2009

1. Séquence 1 unité 1

1.1. Etat initial

Le secteur, unique à l'échelle des 17 kilomètres du site, se caractérise par une diversité importante d'habitats grâce à la proximité du lac de Créteil et la concomitance de friches sèches et de végétation des milieux humides. Le passage d'une ligne haute tension et les abords de la voie rapide induisent également le maintien de milieux ouverts.

La présence conjointe des 5 espèces de Fauvettes : Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla,* Fauvette grisette *Sylvia communis,* Fauvette des jardins *Sylvia borin,* Fauvette babillarde *Sylvia curruca (*statut de nidification est « peu commun ».) et Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta*, forme un cortège remarquable en contexte urbain dense. La valeur du peuplement est renforcée par la présence d'espèces à valeur patrimoniale en petite couronne que sont le Pic Vert (*Picus viridis)* et le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus)*.

La surface relativement importante de la friche permet la multiplicité d'habitats nécessaire à la coexistence de ces espèces : La Fauvette grisette et l'Hypolaïs polyglotte sont présentes dans les fruticées sèches peu élevées tandis la babillarde sélectionne un assemblage de milieux semi-ouverts avec une strate arborée plus élevée alors que la Fauvette à tête noire et la Fauvette des jardins nécessitent des zones buissonnantes denses.

Notons enfin que l'inventaire a porté sur les espèces nicheuses. Mais la surface et la qualité de l'habitat ainsi que la localisation géographique (en bordure de zone humide) laissent présager un intérêt remarquable pour l'avifaune migratrice, notamment pour les passereaux insectivores à l'automne.

Le Crapaud commun fréquente le plan d'eau et peut trouver dans le boisement l'habitat nécessaire à son maintien en phase terrestre. Il conviendra donc de maintenir les milieux boisés à proximité du plan d'eau. L'attrait de cette zone sera renforcé par l'effacement de la route créant un obstacle entre le plan d'eau et le boisement.
Les friches bien exposées offrent un habitat favorables aux Decticelles, Mantes et Cardamines, il conviendra donc de maintenir ces milieux ouverts sur le site et d'en améliorer la composition pour tendre vers des friches prairiales

On pourra conserver les friches nitrophiles et les laisser évoluer vers une fruticée en lisière de boisement et en lisière des plantations (pied de talus au sud) afin de développer les lisières favorables aux insectes floricoles ainsi qu'à un large cortège d'oiseaux : insectivores + frondicoles.

Le but est de conserver / développer la complémentarité des habitats (humides/secs et ouverts/boisés) depuis le plan d'eau jusqu'au talus**.**

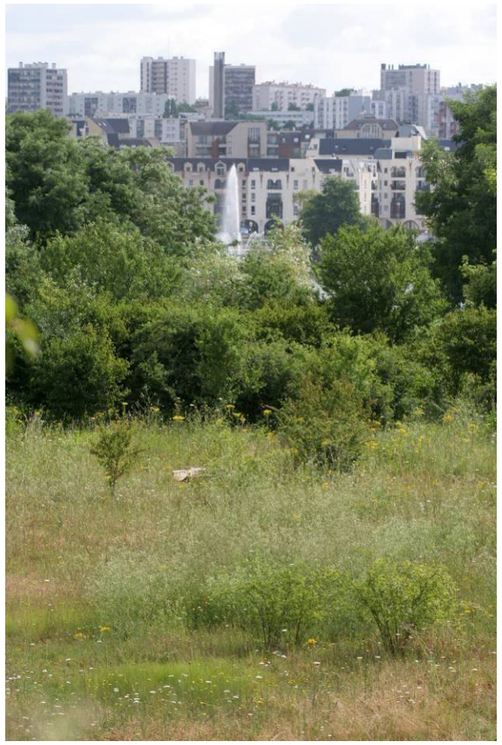

Diversité des habitats sur la friche

Rq : Les actions de gestions préconisées sont déjà mises en place sur le secteur, il s'agira simplement de conforter ces pratiques.

1.2. Aménagement et gestion

⇒ **Suppression de la chaussée existante**
Remplacement par une chaussée stabilisée bordée de noues et arborée

⇒ **Amélioration des boisements rudéraux**

- Abattage d'une partie des robiniers ;
- Reconversion progressive par des arbres autochtones : Frêne, Charme
- Plantation d'arbres à caractère hygrophile et à croissance rapide sur les terrains libérés par l'effacement de la voirie : Saule blanc, Tremble, Peuplier grisard...à proximité du plan d'eau.

⇒ **Développement de lisières à vocation de fruticée en limite sud du boisement**

- Abattage d'une partie des robiniers ;
- Plantation d'un rideau d'arbustes florifères : aubépine, églantier
- Entretien jardiné, conservation d'un ourlet créé par la friche nitrophile et sélection manuelle des espèces (contrôle de invasives)

⇒ **Développement de friches herbacées : de part et d'autre du cheminement**

- Fauche de restauration ;
- Scarification
- Ensemencement par des résidus de fauches exportatrices des friches prairiales réalisées sur l'emprise du projet et/ou semis de graminées ;
- Fauches bisannuelles exportatrices du secteur à vocation de prairie et par des fauches annuelles tardives des secteurs à vocation de friches prairiales.

⇒ **Maintien de zones pionnières dans la friche :**

- Décapage superficiel du sol, par places et par rotation afin de maintenir les friches à annuelles et les milieux favorables aux orthoptères.

⇒ **Création d'abris pour la faune :**

- En cas d'abattage d'arbres, des tas de bois ou des tas de branchages pourront êtres déposés en lisière des boisement pour offrir des gîtes aux vertébrés (amphibiens en phase terrestre, hérisson, etc.)..

AEV – Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV
Etude pour la valorisation du potentiel écologique

Sequence 1 Unité 1

Objectifs :

⇒ Pérennisation de la gestion actuellement pratiquée

Valeur écologique modérée (exceptionnelle en comparaison du contexte urbain environnant)

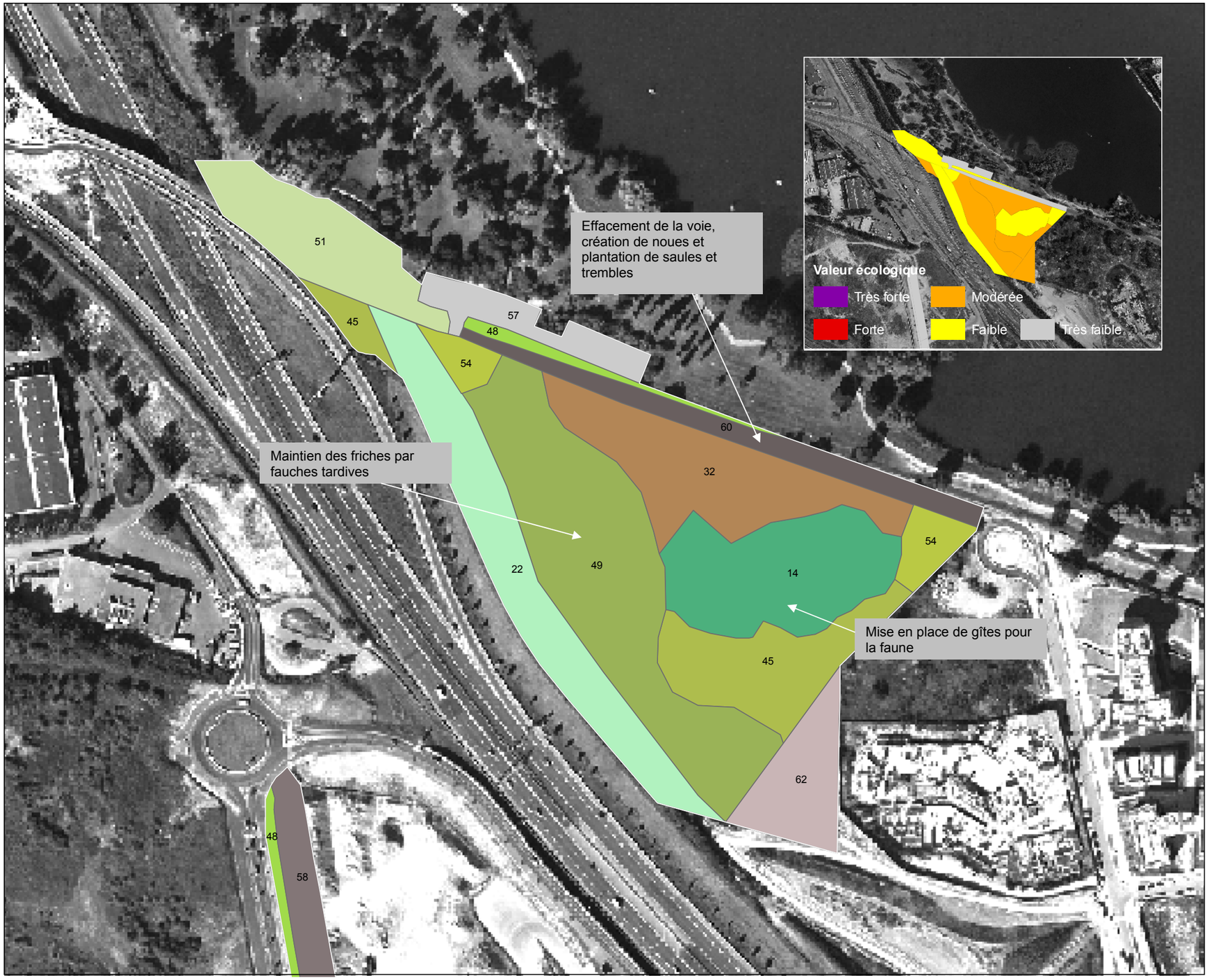

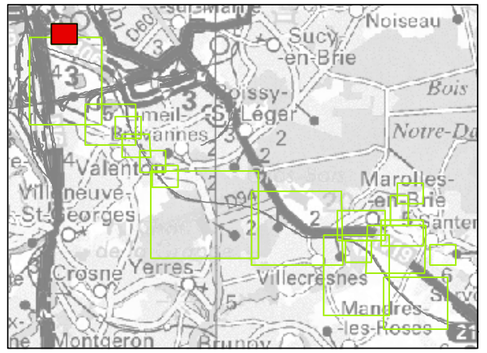

Habitats

- 14 - Boisement de robiniers
- 22 - Plantation d'arbres feuillus
- 32 - Fruticée nitrophile
- 45 - Friche prairiale
- 48 - Berme
- 49 - Friche nitrophile herbacée
- 51 - Pelouse de parc
- 54 - Zone rudérale
- 57 - Parking
- 58 - Chantier
- 60 - Route
- 62 - Bâti et plate-forme imperméable

N

0 40 m

1:2 000

Sources	BD Ortho IGN 2008 BD InterAtlas 2005 Scan 250 IGN
Référentiel spatial	Projection : Lambert I Zone Datum géodésique : NTF Ellipsoïde : Clarke 1880
Réalisation	Biodiversita Août 2009

2. Séquence 1 unité 2

2.1. Etat initial

Ce secteur se caractérise par un degré d'anthropisation extrême. La zone est en pleine mutation (prolongement de la ligne 8 du métro, construction d'un nouveau quartier) et les chantiers génèrent des friches et zones rudérales à durée de vie courte et aux cortèges fugaces.

La traversée de la partie nord de l'usine de traitement des eaux (SIAAP) s'effectue sur des boisements et des espaces rudéraux au sein d'une trame péri-urbaine complètement chaotique et largement fractionnée.

L'extrémité sud du SIAAP vient buter sur les voies ferrées. La traversée paraît difficile pour la faune d'autant plus que l'enceinte du SIAAP est clôturée. L'absence de milieux attractifs au sud des voies (grandes zones de parking) et l'impossibilité financière de créer un « pont vert » accompagnant la passerelle de traversée, pour faire traverser la faune, feront que le site restera donc enclavé.

Les secteurs bordant la RD2 sont traités en bermes fauchées de manière intensive, « béton vert » ponctué de bosquets de robiniers ou de Tilleuls

En l'état, le secteur n'offre que très peu d'intérêt naturaliste si ce n'est dans la variété de ses friches.

Friche à bisannuelles

Végétation horticole sur les talus du SIAAP

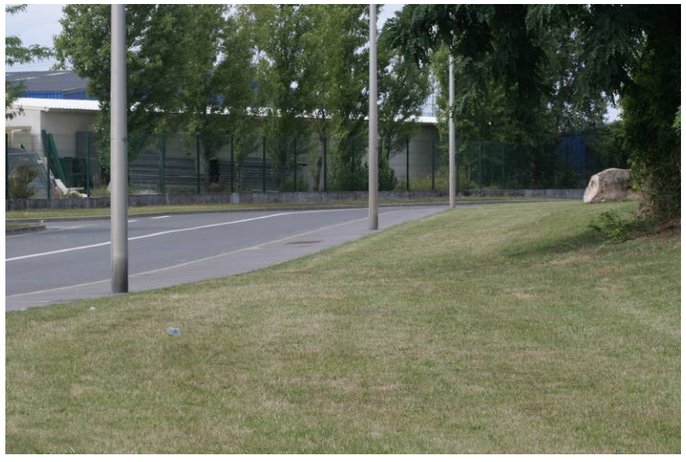

Aspect homogène et artificiel des bermes bordant la RD2 à Valenton

2.2. Aménagement et gestion

⇒ **Maintien de friches pionnières urbaines :**

Conservation d'une mosaïque de friches plus ou moins évoluées (pionnières et vivaces) et entretien de la friche prairiale existante par des fauches annuelles tardives. Favoriser les espèces prairiales et les espèces d'ourlets (limiter la progression vers la friche) par une fauche avec exportation.

⇒ **Affirmation du continuum prairial :**

Le site très enclavé, ne peut être colonisé que par voie aérienne : insectes, oiseaux, chiroptères. Une continuité terrestre nécessiterait la traversée de nombreuses et lourdes infrastructures routières. (Ex continuité aquatique depuis le Lac de Créteil jusqu'à la Plage bleue).

La priorité pour ce secteur consiste dans la favorisation des milieux ouverts afin d'établir une continuité de milieux prairiaux du Lac de Créteil jusqu'à la Plage Bleue. La proximité des friches ferroviaires peut rendre ces espaces colonisables par les reptiles (lézard des murailles). Mais ces milieux ne pourront offrir d'intérêt qu'à condition de faire l'objet de gestion plus extensives. Les bermes pourront être traitées en friches herbacée par des fauches bisannuelles.

⇒ **Plantations arborées :**

Les secteurs urbains offrent un attrait pour des mammifères d'intérêt patrimonial que sont les chauves-souris. Celles-ci sont capables de franchir les obstacles que sont les infrastructures ferroviaires.

Les chiroptères chassent en suivant les infrastructures « naturelles » : un alignement d'arbres, même discontinu, crée pour elles un couloir de chasse d'autant plus productif que les strates basses « produisent » des insectes. Ainsi, les espaces enherbées pourront être ponctués d'arbres isolés, alignés ou de bosquets. On choisira des essences indigènes : Charme, Frêne

⇒ **Créations d'ourlets :**

L'intérêt des boisement à l'interface avec les milieux ouverts sera renforcé par la création de lisières et d'ourlets constitués de strates arbustives. On choisira des arbustes florifères produisant des baies offrant une ressource pour un vaste cortège d'oiseaux : Aubépine, Eglantier, Prunelliers, Sureau noir, Cornouiller sanguin, Fusain, Viorne, Noisetier, Troëne…

AEV – Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV
Etude pour la valorisation du potentiel écologique

Sequence 1 Unité 2

Objectifs :

⇒ Accompagnement écologique du projet paysager

Valeur écologique très faible

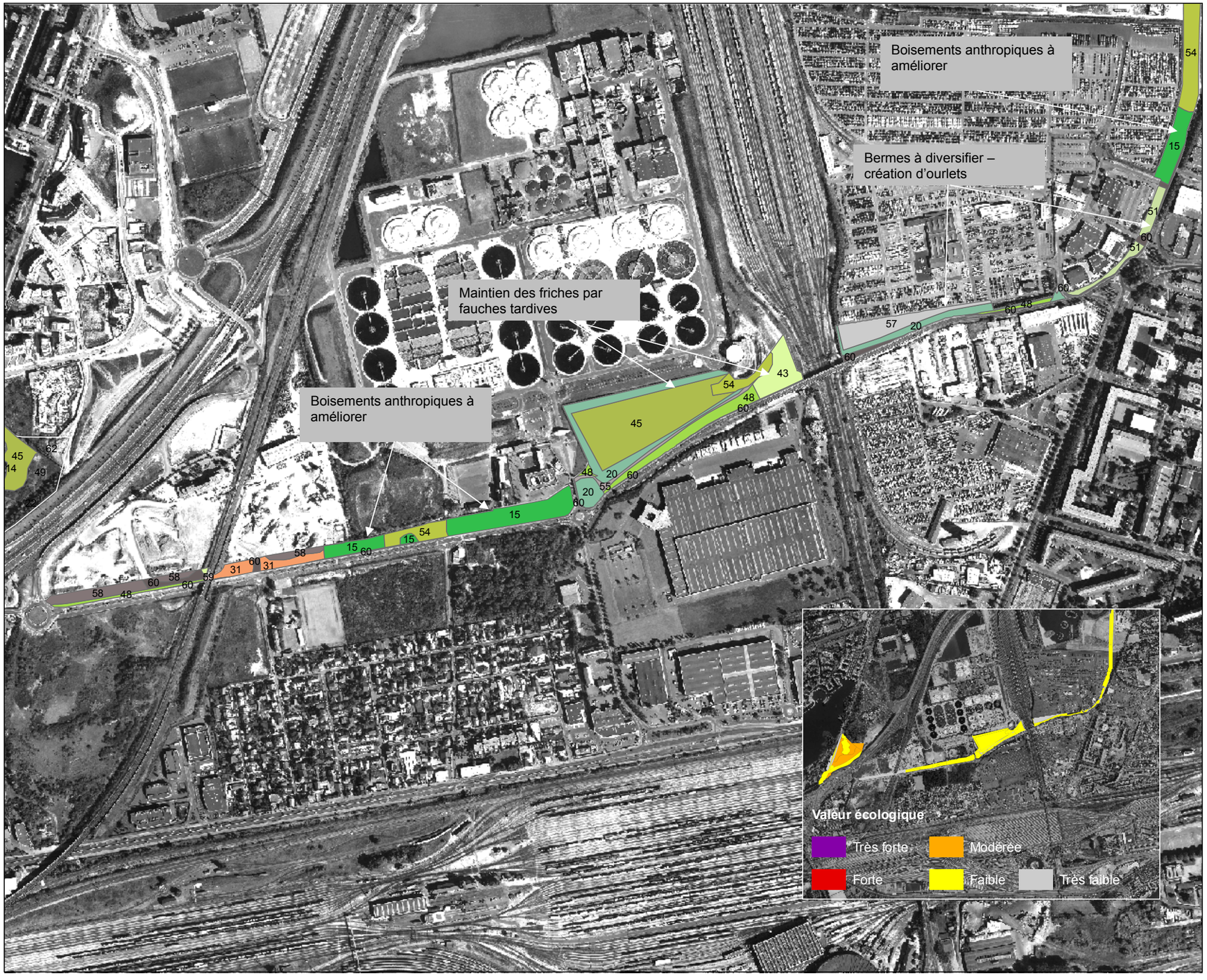

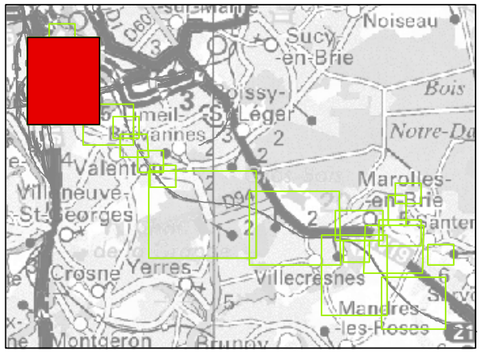

Habitats

u, Categorie

- 15 - Boisement rudéral
- 20 - Formation anthropique - Plantation
- 31 - Friche
- 43 - Friche à bisannuelles
- 45 - Friche prairiale
- 48 - Berme
- 51 - Pelouse de parc
- 54 - Zone rudérale
- 55 - Chemin
- 57 - Parking
- 58 - Chantier
- 59 - Voie ferrée
- 60 - Route

N 0 120 m
1:6 743

Sources BD Ortho IGN 2008
BD InterAtlas 2005
Scan 250 IGN
Référentiel spatial Projection : Lambert I Zone
Datum géodésique : NTF
Ellipsoïde : Clarke 1880
Réalisation Biodiversita Août 2009

3. Séquence 1 unité 3

3.1. Etat initial

Le passage de la Coulée verte aux abords de la Plage Bleue emprunte un secteur traité en parc paysager constitué d'une noue engazonnée et de parterres de fleurs plantés d'un mail de jeunes platanes.

Le principe de semis de « prairie fleurie » est de plus en plus largement utilisé pour le fleurissement des espaces verts extensifs. Ces « prairies » (terme peu approprié puisqu'il s'agit essentiellement de plantes annuelles) offrent un décor coloré pour le grand public. Elles constituent une ressource nutritive pour les adultes d'insectes florifères ainsi que pour leur prédateurs, mais ne permettent généralement pas leur reproduction, les larves ou chenilles restant inféodées pour leur développement à un spectre d'espèces indigènes peu ou pas représentées dans ces cortèges. Ces formations s'inscrivant dans une démarche esthétique ne représentent pas d'intérêt floristique, la plupart des espèces qui les composent étant étrangères à notre flore indigène. Ainsi, parmi la trentaine d'espèces, on peut citer l'Echium (*Echium candicans*), le Gilia bleu (*Gilia leptantha*) le Zinnia élégant (*Zinnia elegans*) ou l'Alysson maritime (*Lobularia maritima*).

Les secteurs enherbés sont traités en gazons ou « pelouses de parc » gérés de manière intensive, ils offrent un aspect homogène et pauci-spécifique, y compris dans la noue, et n'offrent pas d'intérêt biologique.

Le jeune mail de platanes pourra offrir des perchoirs au Verdier d'Europe ou au Chardonneret élégant ainsi que des terrains de chasse pour le Pic Vert, mais ne représentera d'intérêt biologique que dans plusieurs décennies lorsque se développeront des cavités de grandes tailles utilisables par le Pic Vert, le Pigeon colombin ou la Chouette hulotte

Le seul risque, non prévisible à ce stade, est lié au fait que tous les arbres auront le même âge. Dans ce cas, c'est généralement l'Etourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*, espèce très compétitive, qui est susceptible d'occuper la majorité de l'habitat disponible, dans les premiers temps.

Noue engazonnée sur le secteur de la Coulée Verte

Noue engazonnée sur le secteur de la Coulée Verte

Zone rudérale

3.2. Aménagement et gestion

⇒ **Semer des espèces indigènes**

Maintenir les « prairies fleuries » à partir de semis d'espèces indigènes (ou assimilées) adaptées aux substrats perturbés plus ou moins enrichis en nutriments :

- Coquelicot (*Papaver rhoeas*) ;
- Héliotrope (*Heliotropium europaeum*) ;
- Grand ammi (*Ammi majus*) ;
- Anthémis des champs (*Anthemis arvensis*) ;
- Gesse tubéreuse (*Lathyrus tuberosus*) ;
- Vesce à épi (*Vicia cracca*) ;
- Molène (*Verbascum thapsus*) ;
- Vulnéraire (*Anthyllis vulneraria*) ;
- Coronille bigarrée (*Securigera varia*) ;
- Sainfoin (*Onobrychis viciifolia*).

⇒ **Enrichir la noue**

Les secteurs de la noue inclus dans le parc de la plage bleue présentent un faciès plus riche associé à une gestion plus lâche vers lequel il conviendrait de tendre sur le secteur par plantation d'espèces indigènes (ou assimilées) adaptées aux substrats humides mais pouvant subir un assèchement temporaire :

- Salicaire (*Lythrum salicaria*) ;
- Calamagrostide (*Calamagrostis epigeios*) ;
- Lysimaque (*Lysimachia vulgaris*) ;
- Iris d'eau (*Iris pseudacorus*) ;
- Plantain d'eau (*Alisma plantago-aquatica*) ;
- Renouée amphibie (*Polygonum amphibium*) ;
- Laîche pendante (*Carex pendula*) ;
- Pulicaire dysentérique (*Pulicaria dysenterica*) ;
- Eupatoire feuilles de chanvre (*Eupatorium cannabinum*) ;
- Grande consoude (*Symphytum officinale*).

⇒ **Enherber la zone rudérale**

La zone rudérale développée sur remblais remaniés entre les plantations et le jeune boisement anthropique peut faire l'objet d'une gestion visant à la conduire en friche prairiale (l'obtention d'une prairie étant quelque peu illusoire). Un semis de graminées peu exigeantes :

- Trisète (*Trisetum flavescens*) ;
- Brachypode (*Brachypodium rupestre*) ;
- Frommental (*Arrhenatherum elatius*) ;
- Pâturin des près (*Poa pratensis*).

Ces formation seront maintenues par la réalisation d'une fauche annuelle exportatrice tardive (octobre-novembre).

AEV – Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV
Etude pour la valorisation du potentiel écologique

Sequence 1 Unité 3

Objectifs :

⇒ Accroissement de la qualité biologique par des conversions de plantations et des modalités en gestion dans le respect de la scénographie du parc.

Valeur écologique faible

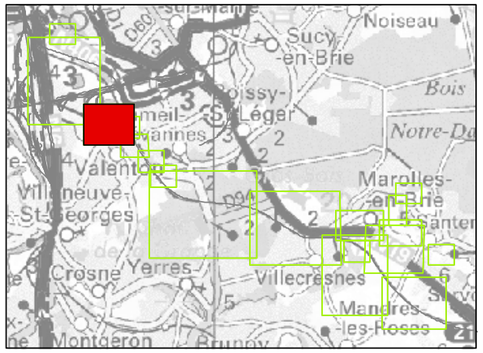

Habitats

- 10 - Chênaie mésotrophe
- 14 - Boisement de robiniers
- 15 - Boisement rudéral
- 25 - Dépendance ferroviaire - Friche arbustive
- 31 - Friche
- 32 - Fruticée nitrophile
- 34 - Jardin
- 35 - Jardins et espaces ornementaux
- 44 - Friche herbacée
- 49 - Friche nitrophile herbacée
- 51 - Pelouse de parc
- 54 - Zone rudérale
- 56 - Sol nu
- 58 - Chantier
- 59 - Voie ferrée
- 60 - Route
- 62 - Bâti et plate-forme imperméable
- 63 - Parterres de fleurs avec arbres et bosquets, 2

N

0 80 m

1:3 844

Sources	BD Ortho IGN 2008 BD InterAtlas 2005 Scan 250 IGN
Référentiel spatial	Projection : Lambert I Zone Datum géodésique : NTF Ellipsoïde : Clarke 1880
Réalisation	Biodversita Août 2009

4. Séquence 1 unité 4

4.1. Etat initial

Ce secteur se caractérise par une artificialité extrême (routes, plantations horticoles, bâti, parkings...).
Les endroits traversés sont complètement anthropisés.

Dans la partie ouest, un ancien jardin et une friche prairiale ou se développent un cortège d'insectes et d'oiseaux commun offrent un aspect de naturalité en opposition aux espaces remaniés des zones de chantier, des zones rudérales et des friches nitrophiles à buddleia n'offrant quasiment pas d'intérêt biologique.

La maison en ruine sur le jardin abandonné peut être le refuge de nombreux mammifères en milieu urbain. Elle offre probablement le gîte à des chiroptères. Le jardin, quant à lui, présente un aspect dense favorable à l'installation d'orvet fragile et de Hérisson d'Europe.

Les boisement sont dominés par les robiniers et les friches nitrophiles sont le lieux de dépôts sauvages de matériaux et de déchets.

Sur le talus de la LGV, une belle population d' Ophrys abeille (*Ophrys apifera*) est installée dans une friche herbacée bien exposée.

Ce secteur offrant peu d'enjeux écologiques, c'est avant tout l'intension paysagère qui devra orienter l'aménagement.

Emprise de chantier

Friche herbacée

Belle-dame

4.2. Aménagement et gestion

⇒ **Conservation et amélioration de la friche prairiale à l'ouest.**
La surface importante de ce milieux permet l'établissement de fauches hétérogènes dans le temps et dans l'espace, garant d'une diversification des habitats obtenus.

⇒ **Maintien de l'ancien jardin**
Le site est en train d'évoluer naturellement vers des formations plus fermées. Une action vers une évolution régressive est nécessaire au maintien de cet espace semi-ouvert. On s'orientera vers des mesures de gestion jardinée pour conserver l'intérêt du site : élagage partiel des arbres, taille douce des arbustes, gyrobroyage et fauche de restauration des secteurs en cours de fermeture. La ruine de bâti pourra être conservée et aménagée pour servir de support à la faune antropohile : mise en place de nichoirs à mammifères (Chauve-souris, Lérot, Belette, Hérisson), oiseaux (Rouges-queue, Mésanges, Fauvettes…), insectes (Boudons, Chrysopes, Forficules…).
Si les conditions de sécurité du public le permettent, ce jardin et cette masure pourraient être le support d'une information pédagogique sur les gestes d'amélioration de la biodiversité urbaine. La présence de la friche herbacée bordée de formations arborées et arbustives garantissant une ressource viable à un vaste cortège d'espèces ubiquistes mais en forte régression dans des zones à pression urbaine si importante.

⇒ **Amélioration des boisements**
Les bosquets de Robiniers pourront être améliorés par le remplacement de ces arbres par des essences indigènes (Charme, Frêne). Le boisement de ces secteurs permettrait le maintien de continuités arborées depuis le parc de la Plage Bleue jusqu'aux coteaux de Limeil-Brévannes.

⇒ **Conservation et amélioration des friches au sud.**
La complémentarité de ces friches nitrophiles et arbustives en fait un habitat refuge pour un vaste cortège d'oiseaux insectivores et frugivores dans un milieu urbain peu favorable. Il conviendra donc de maintenir cette complémentarité d'habitats par des fauches annuelles de la friche herbacée et un broyage partiel en rotation tous les 3 ans à 5 ans de la friche arbustive.

AEV – Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV
Etude pour la valorisation du potentiel écologique

Sequence 1 Unité 4

Objectifs :
⇒ Amélioration de la qualité des milieux
⇒ Utilisation des reliquats d'activités maraîchères (jardin, masure et friche) comme support pédagogique sur la biodiversité urbaine.

Valeur écologique faible, localement plus élevée sur le jardin à l'abandon et la friche associée

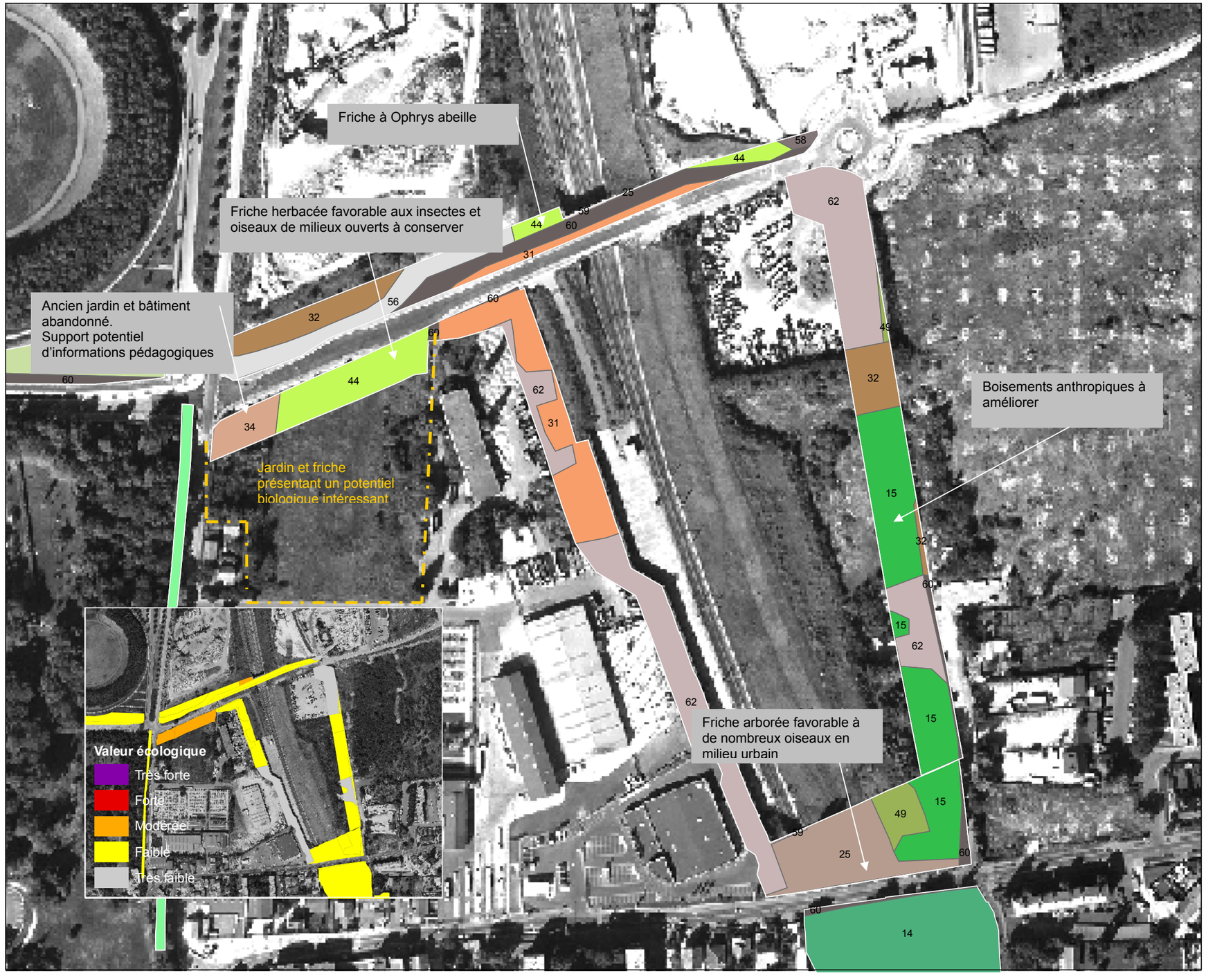

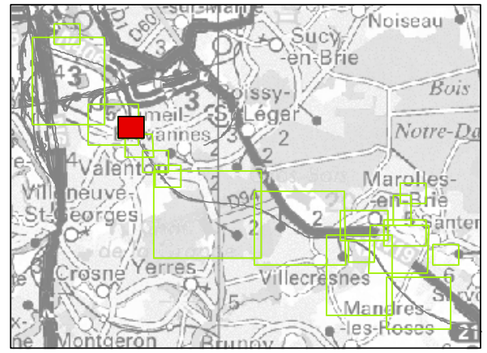

Habitats

- 10 - Chênaie mésotrophe
- 14 - Boisement de robiniers
- 15 - Boisement rudéral
- 25 - Dépendance ferroviaire - Friche arbustive
- 31 - Friche
- 32 - Fruticée nitrophile
- 34 - Jardin
- 35 - Jardins et espaces ornementaux
- 44 - Friche herbacée
- 49 - Friche nitrophile herbacée
- 51 - Pelouse de parc
- 54 - Zone rudérale
- 56 - Sol nu
- 58 - Chantier
- 59 - Voie ferrée
- 60 - Route
- 62 - Bâti et plate-forme imperméable
- 63 - Parterres de fleurs avec arbres et bosquets, 2

N

0 40 m

1:2 000

Sources	BD Ortho IGN 2008 BD InterAtlas 2005 Scan 250 IGN
Référentiel spatial	Projection : Lambert I Zone Datum géodésique : NTF Ellipsoïde : Clarke 1880
Réalisation	Biodiversita Août 2009

SEQUENCE 2

Cette séquence offre un triple visage d'ouest en est :
Des habitats urbains identiques à ceux décrits dans la séquence précédente 1 (friches vivaces, plantations, parcs, gazons urbains, espaces artificialisés…). On notera tout de même deux espèces qui valent distinction et qui ont trouvé dans ces formations pourtant peu favorables à la flore, un habitat de substitution : le Cétérach officinal (AR, déterminant de ZNIEFF) qui affectionne les fissures des rochers et se retrouve ici sur un vieux mur en meulières de la rue Pasteur et l'Epiaire annuelle (AR) messicole, c'est-à-dire liée aux moissons, dans les plates-bandes retournées de l'Avenue de Verdun (à Limeil-Brévannes).

Un passage graduel à une végétation plus sauvage mais anthropisée et rudéralisée se lit après le Parc Saint-Martin :

- Verger abandonné ;
- Boisements rudéraux composés surtout de Robinier, d'Orme, de Frêne, d'Erable sycomore et d'Erable plane ;
- Fruticées (développement de jeunes érables et rejets de robiniers en concurrence avec le Prunellier et le Sureau) : fourrés sur sols très enrichis en nutriments ;
- Et enfin les premières cultures, ces parcelles intensément cultivées sont hostiles à la flore spontanée (intrants, fongicides, herbicides n'ayant qu'un but : favoriser le plein épanouissement de la culture sans autres espèces compagnes), elles constituent une rupture franche avec le milieu urbain.

Des habitats forestiers avec un degré de naturalité relativement élevé par endroits. La promenade sylvicole ne commence pas sous les meilleurs auspices : l'enrésinement, les plantations de Châtaignier et le drainage sont les trois principaux facteurs de dégradation qui ont affecté la partie ouest du boisement (bois de Granville).
C'est en cette partie dégradée que s'observent plusieurs populations du curieux Physocarpe à feuilles d'obier, arbuste qui ne se naturalise qu'exceptionnellement.
On distingue ensuite la chênaie-charmaie et la chênaie mésotrophile (partie centrale du bois de Grandville) qui présentent un intérêt notamment au niveau des ourlets où, dans le périmètre du site, nous avons noté le Trèfle intermédiaire et la Gesse des bois et plus ponctuellement (bois de la Grange en partie est) la chênaie oligotrophile.
Si la chênaie-charmaie est très largement répandue (sauf quelques variantes), la chênaie oligotrophile que l'on découvre au Bois de la Grange est un habitat beaucoup plus rare car lié à des conditions écologiques plus contraignantes.
En effet ce type de chênaie est étroitement dépendant de conditions édaphiques spécifiques (généralement des argiles partiellement décalcifiées avec un horizon à gley, qui occasionne un engorgement prolongé).
L'aspect et la densité de cette chênaie sont hétérogènes, car ce milieu étant un climax édaphique rarement atteint, c'est la diversité des stades de la dynamique forestière qui s'exprime et dans lesquels interviennent les landes sèches et mésophiles, les ptéridaies, les bétulaies, les moliniaies, les pelouses, les ourlets, halliers et accrus.
En cœur de parcelle, quelques chênes pédonculés de dimensions remarquables témoignent de sa maturité. La strate inférieure prend l'aspect typique de la vieille chênaie acidiphile : un sous-bois clair dominé par un tapis de Molinie ; la lisière offre de beaux ourlets à Peucédan de France. Assurément le potentiel est réel et d'autres espèces patrimoniales des sols pauvres et acides seraient à rechercher dans ces conditions.

AEV – Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV
Etude pour la valorisation du potentiel écologique

Sequence 2

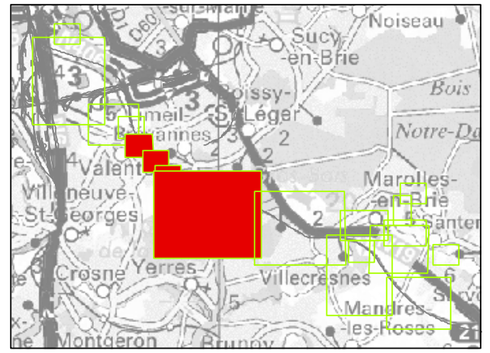

Emprise du projet
Voies ferrées
Cours d'eau
Route Nationale
Limite communale

N
0 200 m
1:12 937

Sources	BD Ortho IGN 2008 BD InterAtlas 2005 Scan 25 & 250 IGN
Référentiel spatial	Projection : Lambert I Zone Datum géodésique : NTF Ellipsoïde : Clarke 1880
Réalisation	Biodversita Août 2009

1. Séquence 2 unité 1

1.1. Etat initial

Le secteur se caractérise par forte anthropisation. La situation de coteau, favorable à de nombreuses cultures, a été valorisée jadis. La déprise qui s'en est suivie a abouti, dans les quelques secteurs non urbanisés, au développement de friches herbacées. La relative sécheresse du substrat a favorisé une friche à Calamagrostide. Non gérée, cette friche évolue elle-même vers des boisements rudéraux assez pauvres dont le stade de dégradation ultime correspond à la formation de Robinier.

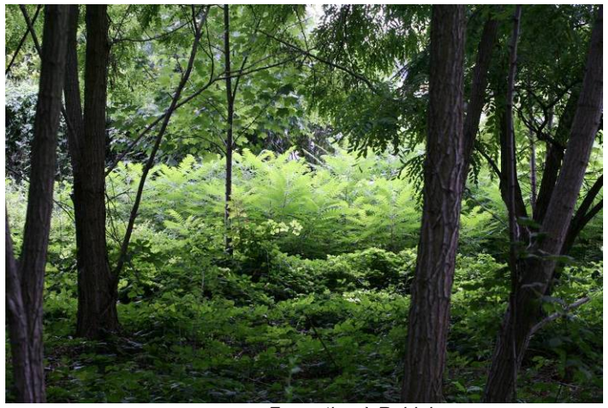

Formation à Robinier

Friche à Calamagrostide

La trame pavillonnaire s'accompagne de quelques haies à caractère horticole et de potagers qui hébergent la flore annuelle classique des sols enrichis en nutriments. Ce sont sur ces espaces que le hérisson d'Europe, espèce protégée au niveau national élit couramment domicile.

Dans la partie sud, relique d'un domaine désormais disparu, ce parc a été transformé en espace-vert arboré. Quelques vieux Ifs (*Taxus baccata*), Marronniers (*Aesculus hippocastnum*) ainsi qu'un Sequoia géant et un Cèdre du Liban datent de cette époque, les arbustes présents (Symphorine, Aucuba...) étant vraisemblablement postérieurs.

Cèdre du Liban et Séquoia géant

L'engazonnement, le surpiétinement et la gestion intensive ne laissent place qu'à quelques espèces typiques des gazons urbains (Pâquerette, Orge des rats, Porcelle radicante, Luzerne lupuline...).

Le parc est fréquenté par le Pic Vert, espèce qui affectionne les sites où cœxistent les vieux arbres dans lesquels il niche et se nourrit et les formations herbacées rases au sein desquelles il prédate les fourmis.

Exemple d'ourlet herbacé

1.2. Aménagement et gestion

⇒ **Suppression des boisements rudéraux et conversion en prairie et en verger le long de la rue de Paris et de la rue Gabriel Péri:**

- Abattage de l'intégralité des arbres
- Ensemencement par des résidus de fauches exportatrices des friches prairiales réalisées sur l'emprise du projet (formations prairiales du Montanglois à Santeny).
- Plantations d'arbres fruitiers sur la partie nord du boisement actuel.
- Fauches tardives du secteur à vocation de prairie
- Fauches plus fréquentes (3 fauches par an) sur la partie à vocation de verger accessible au public.
- Contrôle annuel des espèces invasives susceptibles de recoloniser le site après la mise à nue.

⇒ **Installation d'un rideau de ligneux le long de l'avenue Gabriel Péri :** plantations de frênes après abattage de la robiniaie.

⇒ **Reconversion des espaces occupés par la crèche en verger** à gestion lâche, type prairie complantée

⇒ **Mise en place de mesures de gestion différenciée sur le parc :**

- Traitement hétérogène des espaces ouverts (mise en place d'ourlets herbacés)
- Conservation des arbres à cavité s'ils ne menacent pas la sécurité du public

⇒ **Traitement des limites :**

- Mise en place de haies vives sur les limites du parc (Noisetier, Fusain d'Europe, Nerprum)
- Mise en place d'ourlets herbacés ensemencés à partir des milieux prairiaux gérés sur le site.

AEV – Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV
Etude pour la valorisation du potentiel écologique

Sequence 2 Unité 1

Objectifs :

⇒ Conversion des boisements en milieux jardinés
⇒ Développement de la faune antropophile à partir du potentiel biologique existant

Valeur écologique faible mais avec des réelles potentialités d'amélioration en liaison avec l'unité suivante

Suppression du boisement et plantation d'un rideau de Frênes

Suppression du boisement et conversion en verger entretenu

Suppression du boisement et conversion en prairie

Suppression de la crèche et conversion en verger complanté

Mise en place de mesures de gestion différenciée
Diversification des strates

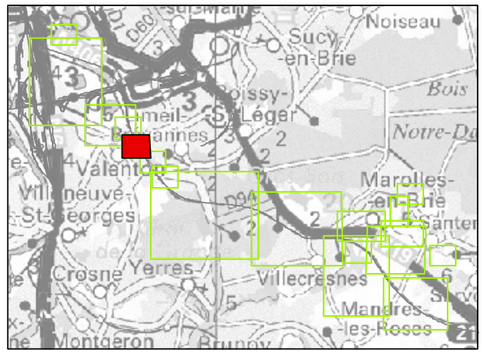

Mise en place de haies

Habitats

- 14 - Boisement de robiniers
- 15 - Boisement rudéral
- 21 - Parcelle boisée de parc
- 25 - Dépendance ferroviaire - Friche arbustive
- 34 - Jardin
- 35 - Jardins et espaces ornementaux
- 44 - Friche herbacée
- 49 - Friche nitrophile herbacée
- 51 - Pelouse de parc
- 52 - Potager
- 59 - Voie ferrée
- 60 - Route
- 61 - Muret
- 62 - Bâti et plate-forme imperméable

N

0 40 m

1:2 115

Sources	BD Ortho IGN 2008 BD InterAtlas 2005 Scan 250 IGN
Référentiel spatial	Projection : Lambert I Zone Datum géodésique : NTF Ellipsoïde : Clarke 1880
Réalisation	Biodiversita Août 2009

2. Séquence 2 unité 2

2.1. Etat initial

Au sein de la trame pavillonnaire d'anciens jardins, potagers et vergers, laissés à eux-mêmes se sont enfrichés. Il en résulte un ensemble de jeunes boisements anthropiques très pauvres associés à des fruticées dominées par le Buddleja.

Un **Orme des montagnes**, isolé et probablement planté, est à signaler en lisière sud.

Les ouvertures sont occupées par des ourlets eutrophiles à Ortie, Gaillet gratteron, Cerfeuil des bois et Vesce des haies auxquels s'adjoint l'envahissante Renouée du Japon.

La présence de Lilas et d'arbres fruitiers localise clairement l'emplacement d'un ancien verger.

Un des rares murs en pierre naturelle présent dans le secteur héberge une fougère peu fréquente : le **Cétérach officinal**.

L'orvet fragile (*Anguis fragilis*) (espèce protégée en Ile-de-France) a été contacté dans les zones rudérales bordant le site de stockage de matériaux.

Orvet fragile

Les enjeux de conservation concernent le développement de la faune anthropophile au sein d'une « nature domestiquée » : Hérisson d'Europe, Ecureuil roux, Lépidoptères et oiseaux « des jardins » .

Ourlet eutrophile

Verger abandonné

Mur de meulière favorable au Cétérach

2.2. Aménagement et gestion

⇒ **Entretien du verger existant** :

- Sélection des sujets sains et replantations complémentaires
- Réouverture du milieu au pied des fruitiers par gyrobroyage
- Entretien de la strate herbacée par une fauche précoce (avril) et une fauche tardive (septembre) tous les ans

⇒ **Reconversion des espaces anthropiques et rudéralisés en verger et jardins partagés** :

- Suppression des deux plateformes industrielles
- Suppression du boisement de robinier au sud du verger existant
- Reconversion de la zone rudérale au sud-ouest du secteur

⇒ **Développement des murets en pierres sèches** (murs de soutènement et murs d'enceinte) favorables au Cétarach, aux ruines de Rome, aux polypodes, mais aussi au lézard des murailles (*Podarcis muralis*), espèce protégée en Ile-de-France présente à proximité.

⇒ **Mise en place des structures d'abri pour la mésofaune** dans les jardins (Gîtes à Hérisson notamment)

⇒ **Amélioration des friches herbacées** existantes par des fauches annuelles tardives après export des déchets, avec contrôle des éventuelles invasives.

⇒ **Traitement du boisement rudéral du sud :**

- Restauration du boisement par abattage sélectif des robiniers et replantation d'essences autochtones (Frêne, charme). Ouverture d'un cheminement large pour favoriser le développement d'ourlets et de lisières (hypothèse de moindre coût).
- Une partie du boisement pourra être convertie en jardins partagés et vergers après abattage des robiniers qui ne présentent que peu d'intérêt naturalistes (Orme, frênes et Erables étant conservés). Dans ce cas, une étude fine de la topographie du site devra être réalisée de manière à définir les zones boisées à conserver.

AEV – Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV
Etude pour la valorisation du potentiel écologique

Sequence 2 Unité 2

Objectifs :
⇒ Sauvegarde de l'ancien verger
⇒Conversion des zones anthropiques (surface industrielle et boisements de robiniers en vergers
⇒Amélioration du boisement

Valeur écologique forte sur l'ancien verger qui nécessite de rapides mesures de conservation

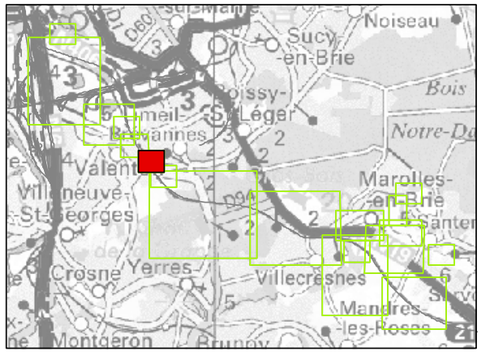

Habitats

- 15 - Boisement rudéral
- 19 - Verger
- 21 - Parcelle boisée de parc
- 23 - Alignement d'arbres
- 34 - Jardin
- 44 - Friche herbacée
- 45 - Friche prairiale
- 48 - Berme
- 51 - Pelouse de parc
- 52 - Potager
- 54 - Zone rudérale
- 60 - Route
- 61 - Muret
- 62 - Bâti et plate-forme imperméable

N

0 40 m

1:2 000

Sources	BD Ortho IGN 2008 BD InterAtlas 2005 Scan 250 IGN
Référentiel spatial	Projection : Lambert I Zone Datum géodésique : NTF Ellipsoïde : Clarke 1880
Réalisation	Biodiversita Août 2009

3. Séquence 2 unité 3

3.1. Etat initial

Coincé entre deux routes, un espace sans affectation est, pour partie, boisé (où se situe une mare sans enjeux floristiques). Alimentées par le ruissellement de la RD, ses eaux présentent vraisemblablement une qualité physico-chimique médiocre. Il n'en reste pas moins qu'il s'agisse du seul point d'eau que nous ayons répertorié dans ce secteur d'étude, il offre donc un habitat original pour les espèces aquatiques « tolérantes » qu'il convient de préserver.

La friche prairiale à l'ouest offre un intérêt par la présence simultanée de trois cortèges : celui des prairiales mésophiles, celui des friches calcicoles et celui des ourlets calcicoles. Elle est favorable au développement de l'Hespéride de l'Alcée (*Carcharodus alceae)* ainsi que de la Mante religieuse qui fréquentent les friches bien exposées.

Carcharodus alceae

De plus, le site est occupé par le Lapin de Garenne.

Au sud, les boisement rudéraux, la friche herbacée et la pelouse de parc n'offre en l'état que peux d'intérêt.
Mais les milieux ouverts participent à un continuum prairial plus large s'étendant au sud-est le long de la voie LGV en passage non couvert jusqu'au bois de la Grange et les milieux arborées à un continuum de part et d'autre de la RD94.

Ourlet à Gesse à feuilles larges

Friche prairiale

« Mare » du boisement anthropique au nord

3.2. Aménagement et gestion

⇒ **Entretien de la friche prairiale** existante par des fauches bisanuelles précoces et tardives. Favoriser les espèces prairiales et les espèces d'ourlets (limiter la progression vers la friche) par une fauche avec exportation.

⇒ **Aménagement de la « mare » dans le boisement rudéral.**
Cette mare ne présente pas de forts enjeux de conservation ou de restauration justifiant de lourds travaux d'aménagement (sa situation entre deux axes routiers limitant les potentialités de colonisation par les animaux à dispersion terrestre). Cependant un abattage des arbres en périphérie permettrait au milieu de disposer d'un taux d'ensoleillement plus important, condition indispensable au développement d'hélophytes.

⇒ **Conversion de la pelouse de parc en prairie** par la mise en place de fauches avec exportation.

⇒ **Conservation de la friche herbacée** par la mise en place de fauche annuelle tardive avec exportation.

⇒ **Conservation des boisements anthropiques** participant à une continuité de part et d'autre de la RD94. ceux-ci pourront être améliorés en remplaçant les Robiniers par des essences forestières locales.

AEV – Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV
Etude pour la valorisation du potentiel écologique

Sequence 2 Unité 3

Objectifs :

⇒ Entretien et amélioration des milieux ouverts
⇒Amélioration du boisement et restauration de la mare

Valeur écologique faible à modérée

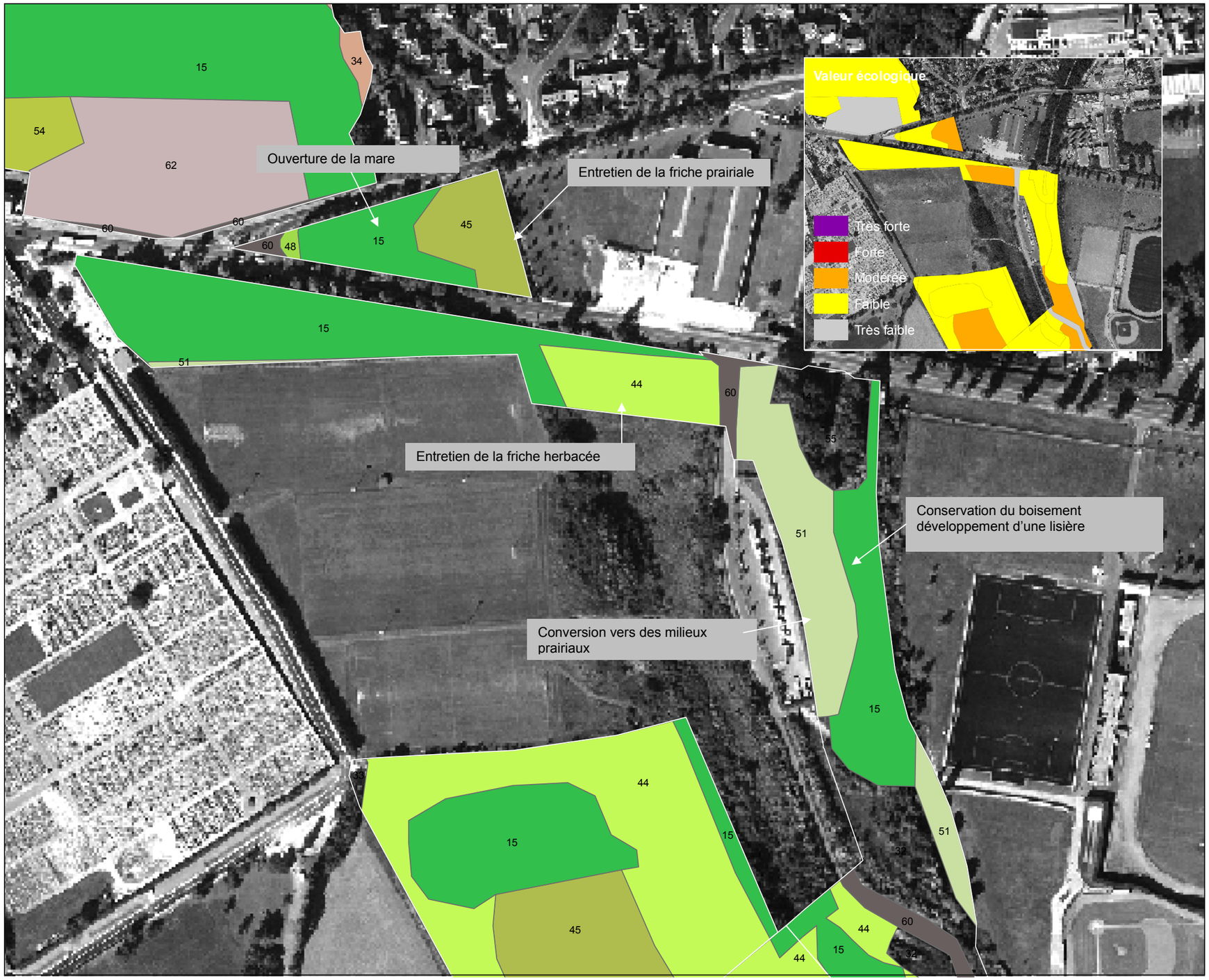

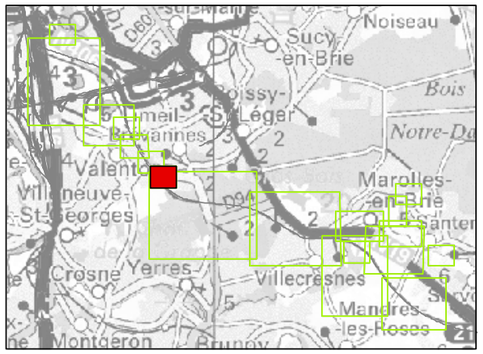

Habitats

- 15 - Boisement rudéral
- 19 - Verger
- 21 - Parcelle boisée de parc
- 23 - Alignement d'arbres
- 34 - Jardin
- 44 - Friche herbacée
- 45 - Friche prairiale
- 48 - Berme
- 51 - Pelouse de parc
- 52 - Potager
- 54 - Zone rudérale
- 60 - Route
- 61 - Muret
- 62 - Bâti et plate-forme imperméable

N

0 40 m

1:2 000

Sources	BD Ortho IGN 2008 BD InterAtlas 2005 Scan 250 IGN
Référentiel spatial	Projection : Lambert I Zone Datum géodésique : NTF Ellipsoïde : Clarke 1880
Réalisation	Biodversita Août 2009

4. Séquence 2 unité 4

4.1. Etat initial

Alors que le parcours depuis sa naissance à Créteil n'offrait que des boisements anthropiques ou fortement rudéralisés, ce secteur permet d'observer pour la première fois les deux principaux faciès forestiers à caractère naturel : la chênaie-charmaie mésotrophile et la chênaie oligotrophile. C'est le secteur qui offre le plus grand niveau de naturalité de l'ensemble de la coulée verte.

La chênaie oligotrophile est l'habitat dominant dans la partie Est, ce qui est remarquable pour cette situation péri-urbaine. Le secteur possède, de plus, quelques très vieux chênes. Du fait de la proximité de la LGV et surtout du passage de la ligne haute, les gestions qui leur sont inhérentes permettent le maintien des différents stades de la dynamique forestière : formations à Genêt, ptéridaies, moliniaies, pelouses et ourlets acidiphiles et surtout landes sèches et mésophiles. Ces landes prennent un aspect remarquable en fin d'été lors des floraisons roses des éricacées qui les caractérisent. Colonisant les substrats les plus pauvres et acides en conditions relativement sèches, elles s'observent sous forme de lambeaux imbriqués aux moliniaies et ourlets et partiellement boisés par les bouleaux Ce secteur offre une multitude d'enjeux naturalistes (présence de la Gentiane pneumonanthe, du Pic noir, mention de l'Engoulevent d'Europe, ect…).

La partie ouest est dominée par la chênaie-charmaie mésotrophile. L'intérêt principal réside dans la présence d'une belle population de Physocarpe à feuilles d'Obier (espèce exceptionnellement naturalisée en Ile-de-France), de quelques chênes remarquables (et de chandelles) ainsi que d'un chemin fangeux le long du mur d'enceinte du domaine. L'intérêt de ce dernier est cependant restreint par un ombrage trop important. De nombreux arbres sénescents, chandelles et arbres à cavités offre un habitat favorable aux cortèges d'insectes xylophages ainsi qu'aux oiseaux et mammifères cavicoles. Le pic noir y a récemment été observé. Les douves bordant la limite du château offrent un potentiel d'habitat inexprimé pour les amphibiens (grenouilles brunes, tritons et salamandres) ainsi que pour les invertébrés aquatiques qu'il conviendrait de mettre en valeur.

Lande à éricacées et ptéridaie

Pré-bois à molinie

Chêne pédonculé remarquable

4.2. Aménagement et gestion

⇒ **Limitation de l'emprise du projet :**

Le bois de Granville s'inscrit dans le massif forestier constitué de la Forêt Domaniale de la Grange, le Château de la Grange et la Forêt Domaniale des Camaldules.

Ce complexe, bordé au nord par la RN19, est morcelé par des infrastructures linéaires : RD136, RD94, RD94e-RD941 et ligne LGV.

Il conviendra de ne pas impacter les massifs en augmentant sa fragmentation. Le projet visera donc à conserver le plus possible le caractère forestier des espaces traversés par une limitation de l'emprise et de l'ampleur des aménagements.

⇒ **Recreusement et réouverture des douves le long du château :**

Développer l'ouverture du layon fangeux de la limite sud du secteur (bordant le château) dans le but de développer les cortèges d'annuelles acidiphiles hygrophiles (Radiole, Millepertuis couché, Scirpe sétacé, etc…) ainsi que les espèces d'ourlet hygrophile (Peucédan de France, espèce patrimoniale présente au bois de la Grange). Ces cortèges étant héliophiles, ils sont actuellement limités par l'exposition du site. La colonisation du site par les amphibiens est quant à elle limité par la faible profondeur de la ligne d'eau. Les insectes aquatiques (odonates) sont quand à eux limités simultanément par ces deux facteurs.

⇒ **Concertation nécessaire avec l'ONF pour le Bois de la Grange :**

Le projet de Coulée Verte, avec les aménagements et l'augmentation de fréquentation qu'il implique, ne peut pas être établi au sein du boisement sans une concertation préalable avec les gestionnaires du site.

Les principaux risques encourus concernent :

la destruction d'arbres remarquables, habitat d'espèces cavicoles d'intérêt patrimonial

- la modification des conditions hydrologiques locales garantes de la pérennité de la chênaie oligotrophile
- le dérangement d'espèces sensibles (nidification des Engoulevents d'Europe au sol, par exemple).

Si les enjeux de conservation biologiques ne sont pas compatibles avec la traversée du boisement, il conviendra de le contourner.

Il est à noter que cette zone a fait l'objet d'un diagnostic plus poussé présenté en annexe du présent document.

AEV – Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV
Etude pour la valorisation du potentiel écologique

Sequence 2 Unité 4

Objectifs :

⇒ Limitation de l'impact sur les milieux naturels

Unique secteur à valeur écologique très forte

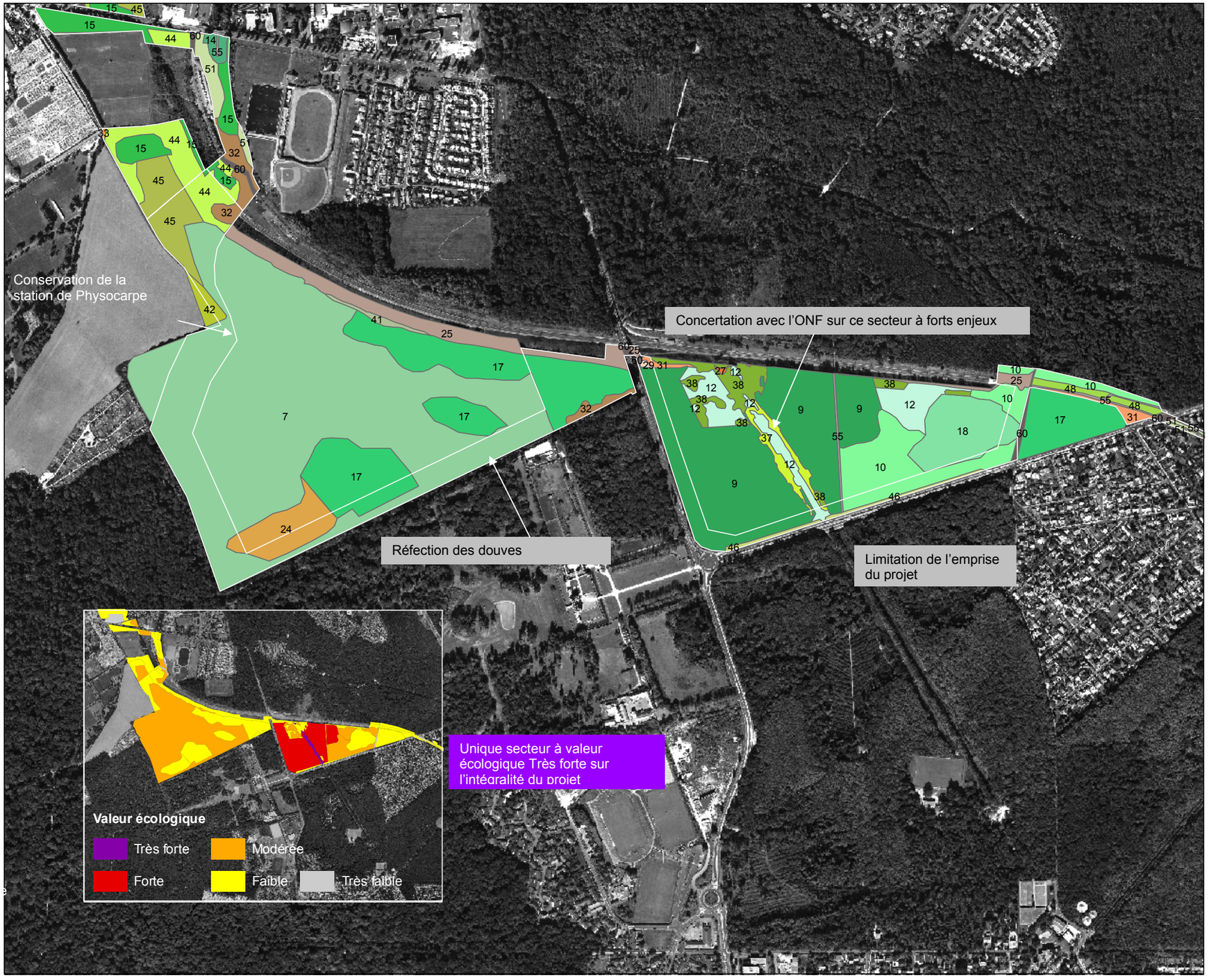

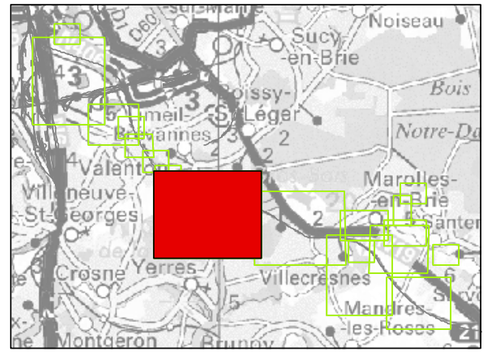

Habitats

- 7 - Chenaie mésotrophe + facies de dégradation
- 9 - Chênaie acidiphile oligotrophe
- 10 - Chênaie mésotrophe
- 12 - Bétulaie
- 14 - Boisement de robiniers
- 15 - Boisement rudéral
- 17 - Châtaigneraie
- 18 - Taillis
- 24 - Coupe forestière
- 25 - Dépendance ferroviaire - Friche arbustive
- 27 - Lande acidiphile
- 29 - Formation à genêts - Fruticées
- 31 - Friche
- 32 - Fruticée nitrophile
- 33 - Haie
- 34 - Jardin
- 37 - Moliniaie
- 38 - Ptéridaie
- 41 - Ourlet herbacé
- 42 - Jachère
- 44 - Friche herbacée
- 45 - Friche prairiale
- 46 - Berme fauchée
- 48 - Berme
- 51 - Pelouse de parc
- 55 - Chemin
- 60 - Route
- 62 - Bâti et plate-forme imperméable

N

0 160 m

1:8 302

Sources : BD Ortho IGN 2008, BD InterAtlas 2005, Scan 250 IGN

Référentiel spatial : Projection : Lambert I Zone, Datum géodésique : NTF, Ellipsoïde : Clarke 1880

Réalisation : Biodversita Août 2009

SEQUENCE 3

C'est principalement la tranchée couverte qui occupe cette section de la coulée verte. Les boisements qui la bordent sont totalement anthropisés composés surtout de Robinier, d'Orme, de Frêne, d'Erable sycomore et d'Erable plane ; la zone de contact se réduit à un liseré d'Ortie.

Tout près de la coulée verte la réserve de biodiversité est là ; clos entre ses hauts murs de pierres, le Domaine de Gros-Bois. Entièrement dédié au cheval, c'est un vaste boisement sillonné de pistes sableuses où en dehors des cavaliers la fréquentation est faible. Il en résulte une eutrophisation beaucoup plus faible et des layons herbeux propices aux ourlets, des lambeaux de landes, quelques mares oligotrophes à Utriculaire citrine (assez rare et protégée en Ile-de-France) et une très belle prairie mésophile qui habille la grande perspective du château. Le Bois de la Grange avait donné le signal, Gros-Bois confirme : c'est un changement de région, de région écologique, dont on est témoin ; les boisements anthropisés de l'agglomération parisienne laissent place aux boisements semi-naturels de la Brie boisée qui commence ici et se poursuit loin en Seine-et-Marne en un continuum qui comprend Notre-Dame, Gretz-Armainvilliers, Ferrières, Crécy…

La zone se termine par une zone de friches (friches du Mont Ezard) qui présentent un caractère différent des friches urbaines décrites à Créteil et Limeil : les dynamiques de recolonisation sont moins anthropiques et clairement forestières, friches prairiales et ourlets à Gesse des bois côtoient des fruticées à Cornouiller sanguin, Prunellier, Aubépine qui sont déjà piquetées de Frêne et de Merisier ; la chênaie-charmaie (certes rudérale) est déjà en voie de constitution.

AEV – Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV
Etude pour la valorisation du potentiel écologique

Sequence 3

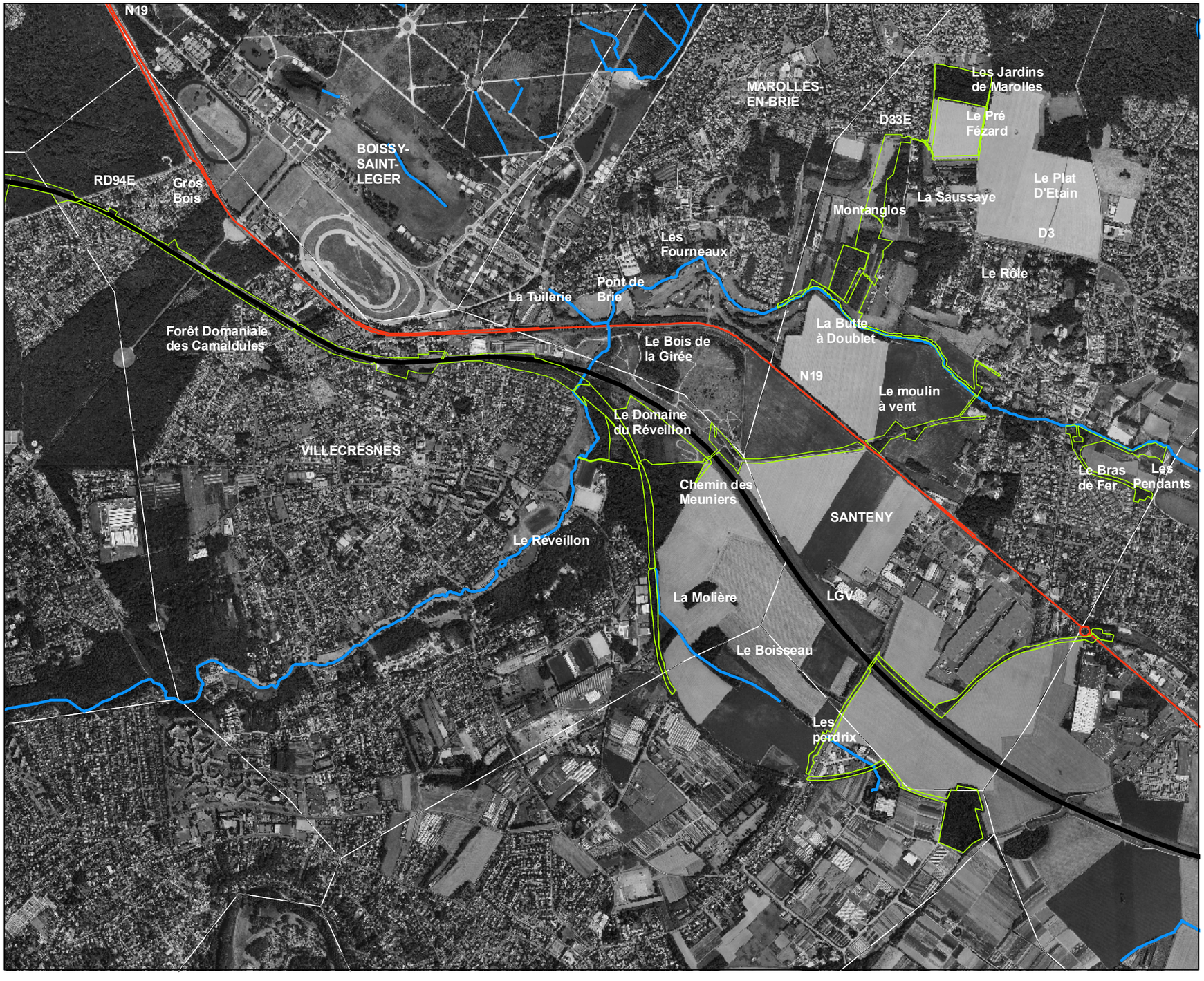

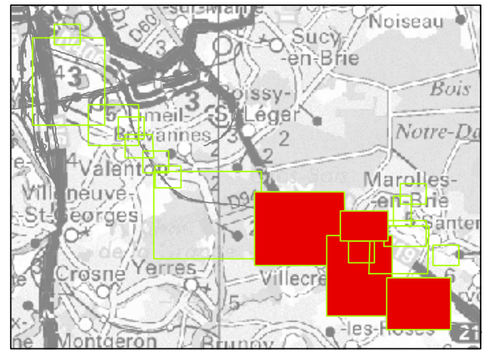

Emprise du projet
Voies ferrées
Cours d'eau
Route Nationale
Limite communale

N
0 300 m
1:16 567

Sources	BD Ortho IGN 2008 BD InterAtlas 2005 Scan 25 & 250 IGN
Référentiel spatial	Projection : Lambert I Zone Datum géodésique : NTF Ellipsoïde : Clarke 1880
Réalisation	Biodiversita Août 2009

1. Séquence 3 unité 1

1.1. Etat initial

Le secteur se caractérise par le passage en tranchée couverte de la LGV. Venant du Bois de la Grange, la Coulée verte traverse la trame pavillonnaire de Villecresnes et la forêt des Camaldules désormais cernée aux trois quarts par l'urbanisation.

La partie centrale de la coulée est un tapis vert (gazon urbain ras à gestion intensive) égayé de quelques pâquerettes.

Les bords, complètement anthropisés (souvent en contact avec les jardins privés), hébergent outre des espèces à caractère horticole (subspontanées) tout le cortège classique des sols enrichis en nutriments.

Si ces formations anthropiques à Robinier, Sureau, Prunellier, Arbre aux papillons (...) paraissent attendues en traversée urbaines, elles sont plus inopportunes en traversée boisée où elles constituent une négation de la naturalité des boisements en contact (chênaie oligotrophile de Gros Bois et chênaie mésotrophile des Camaldules).

Talus en contact des jardins privatifs

Lisière arbustive anthropique

Arbre aux papillons

1.2. Aménagement et gestion

⇒ **Suppression, pour partie, du gazon et conversion en landes :**

- Changement du sol (décapage complet ou a minima des horizons superficiels les plus enrichis) qui pourront être valorisés dans les jardins partagés, et mise en place d'une lande (Callune, Bruyère cendrée, Genêt, Calamagrostide, Germandrée scorodoine, etc…) ; jusqu'à la limite Est du bois des Camaldules. Cette lande pourra être ensemencée à partir des résidus de broyat des landes forestières existantes (rapprochement avec l'ONF). Affin d'accélérer le développement de ce milieux, des pieds de bruyère et de callune pourront également être plantés, on veillera dans ce cas à utiliser des plans locaux. (Sinon, hypothèse de moindre coût : mise en place d'une prairie de fauche
- Gestion plus extensive de l'interface lande / gazon pour favoriser la formation d'ourlet ;
- Gestion intensive du gazon uniquement sur un linéaire central à l'est du bois des camaldules

⇒ **Gestion des talus :**

- Gyrobroyage complet et répété des talus avec exportation de la végétation ligneuse pour permettre la substitution par une formation plus en adéquation avec les stades régressifs des chênaies acidiphiles : les formations à Ajonc (*Ulex europaeus*) et Genêt à balai (*Cytisus scoparius*).
- Conservation des alignements de châtaigniers
- Ces formation semi-ligneuses ont une hauteur moyenne comprise entre 1.50 et 2.50 m. Clairsemée dans les premiers stades (en phase d'installation), elles prennent progressivement un aspect buissonnant généralement assez dense, plus ou moins mélangées à d'autres arbustes et à des ronciers mais où se remarquent surtout tout au long de l'année les touffes vert sombre du Genêt à balais et en mai-juin, sa spectaculaire floraison jaune lumineuse.
- Ces formations, une fois établies, peuvent être ponctuellement dépressées pour permettre le développement des essences arborées pionnières, principalement le Bouleau (*Betula pendula*).

AEV – Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV
Etude pour la valorisation du potentiel écologique

Sequence 3 Unité 1

Objectifs :
⇒ Reconversion des gazons en landes et prairies de fauche dans le secteur « Arc boisé »
⇒ Diversification des strates sur les talus
⇒ Amélioration des boisements

Valeur écologique modérée sur les chênaies mésotrophes et l'alignement de châtaigniers, faible sur les secteurs ouverts

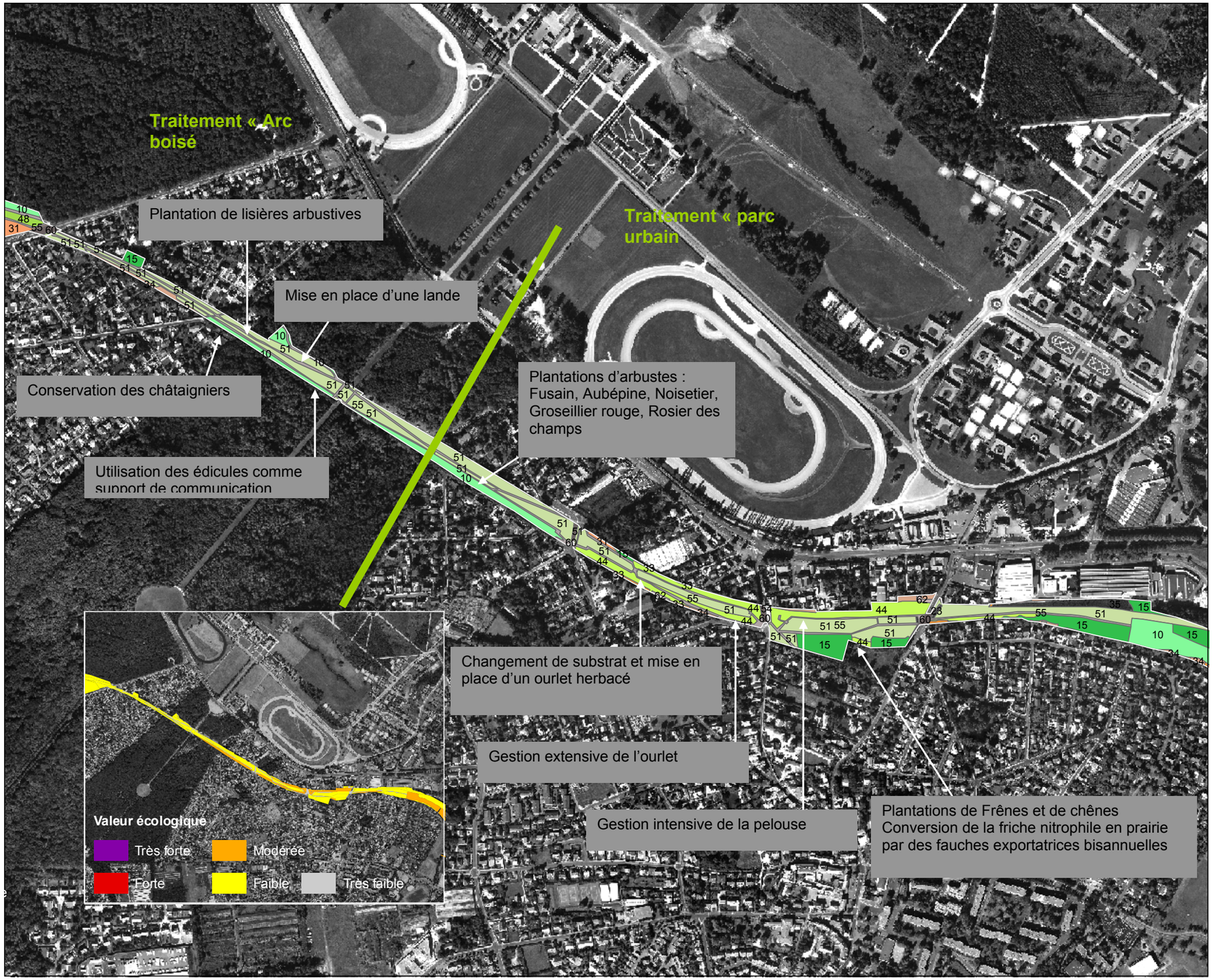

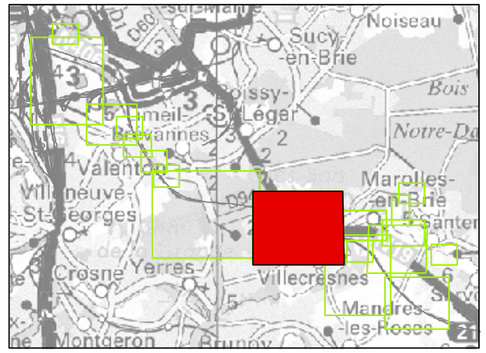

Habitats

- 7 - Chenaie mésotrophe + facies de dégradation
- 9 - Chênaie acidiphile oligotrophe
- 10 - Chênaie mésotrophe
- 12 - Bétulaie
- 14 - Boisement de robiniers
- 15 - Boisement rudéral
- 17 - Châtaigneraie
- 18 - Taillis
- 24 - Coupe forestière
- 25 - Dépendance ferroviaire - Friche arbustive
- 27 - Lande acidiphile
- 29 - Formation à genêts - Fruticées
- 31 - Friche
- 32 - Fruticée nitrophile
- 33 - Haie
- 34 - Jardin
- 37 - Moliniaie
- 38 - Ptéridaie
- 41 - Ourlet herbacé
- 42 - Jachère
- 44 - Friche herbacée
- 45 - Friche prairiale
- 46 - Berme fauchée
- 48 - Berme
- 51 - Pelouse de parc
- 55 - Chemin
- 60 - Route
- 62 - Bâti et plate-forme imperméable

N

0 100 m

1:6 924

Sources	BD Ortho IGN 2008 BD InterAtlas 2005 Scan 250 IGN
Référentiel spatial	Projection : Lambert I Zone Datum géodésique : NTF Ellipsoïde : Clarke 1880
Réalisation	Biodiversita Août 2009

2. Séquence 3 unité 2 est

2.1. Etat initial

La proximité de la RN 19 et un grand lotissement sur la lisière sud artificialisent ce secteur à dominante boisée.
Une chênaie-charmaie persiste, mais largement introgressée par une formation rudérale, notamment à la faveur des cheminements.
Au sud du secteur, un verger enfriché persiste, enclavé dans les jeunes boisements.
Sa conservation et son entretien permettront d'offrir tout son potentiel pour l'avifaune et pour l'entomofaune.

Les enjeux de conservation concernent le développement de la faune anthropophile au sein d'une « nature domestiquée » : Hérisson d'Europe, Ecureuil roux, Lépidoptères et oiseaux « des jardins » .

Si le coteau est plus largement ouvert (prairie complantée), il est possible d'espérer le retour du Rouge-Queue à front blanc.

Rouge-Queue à front blanc

Cheminement dépourvu d'ourlets

Boisement rudéral

Verger abandonné

2.2. Aménagement et gestion

L'enjeu est de rouvrir le site tout en maintenant le continuum boisé.

⇒ **Restauration du verger existant** :

- Sélection des sujets sains et replantations complémentaires
- Réouverture du milieu au pied des fruitiers par gyrobroyage
- Entretien de la strate herbacée par une fauche précoce (avril) et une fauche tardive (septembre) tous les ans

⇒ **Mise en place des structures d'abris pour la mésofaune** dans les jardins (gîtes à Hérisson notamment)

⇒ **Maintien partiel des espaces boisés** les moins anthropisés (faciès de chênaie-charmaie) afin de maintenir le continuum boisé

⇒ **Plantation de la friche herbacée en continuité du verger**, afin d'assurer son renouvellement

⇒ **Traitement des boisements rudéraux :**

- Ouverture d'un cheminement plus large pour favoriser le développement d'ourlets et de lisières ;
- Restauration partiel du boisement par abattage des robiniers et replantation d'essences autochtones (Frêne, charme) ;
- Conversion de ces espaces en prairies et vergers après abattage des robiniers qui ne présentent que peu d'intérêt naturaliste, pour développer la continuité prairiale

Image de référence ; continuum prairial et boisé

AEV – Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV
Etude pour la valorisation du potentiel écologique

Sequence 3 Unité 2

Objectifs :
⇒ Restauration du verger à forte valeur
⇒ Maintien et développement des milieux ouverts complémentaires
⇒ Amélioration des boisements

Valeur écologique forte sur l'ancien verger, modérée sur les chênaies mésotrophes.

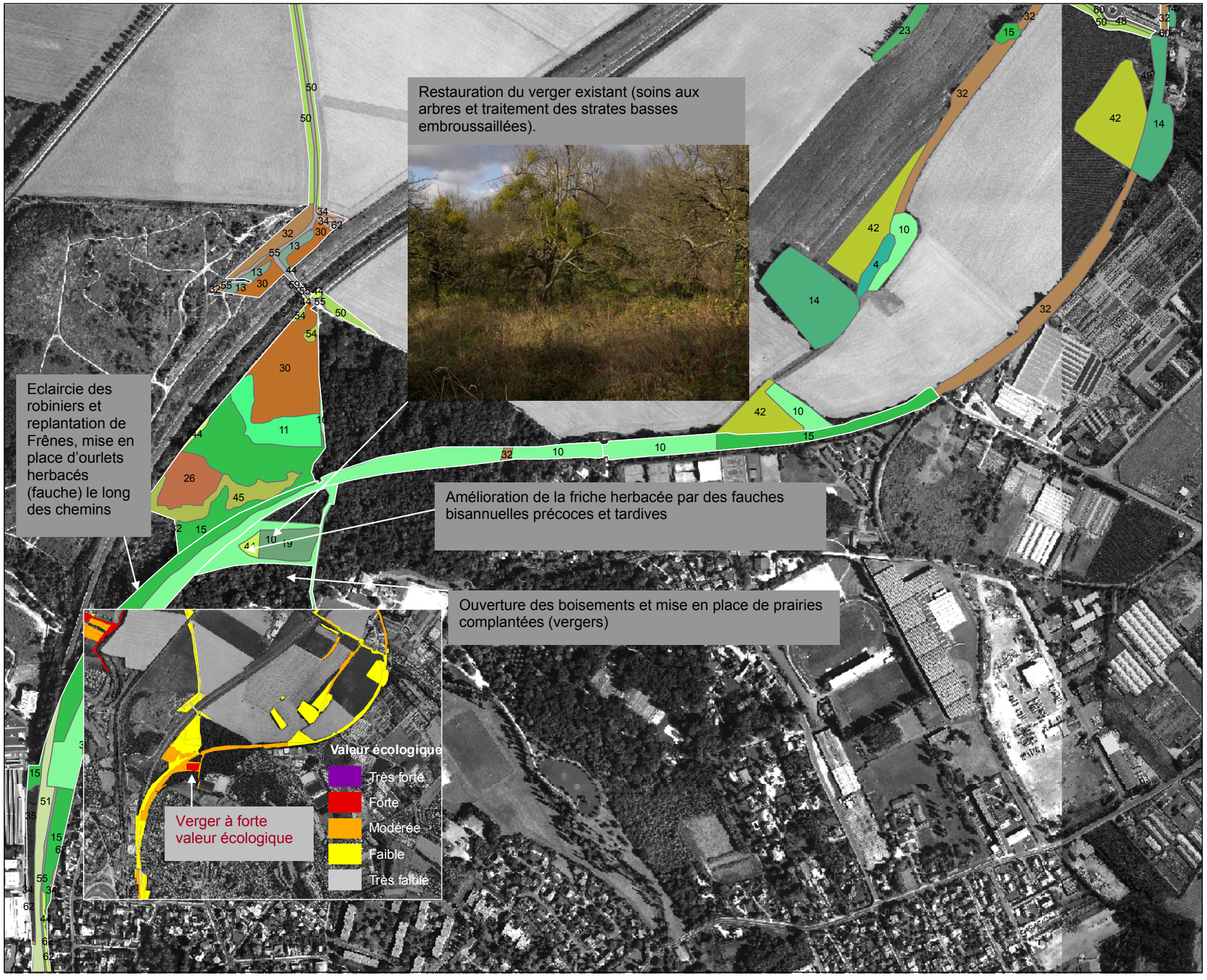

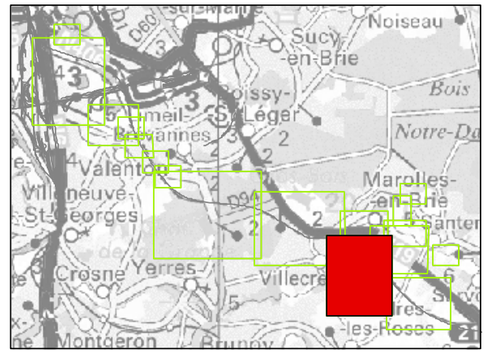

Habitats

- 4 - Saulaie riparial
- 10 - Chênaie mésotrophe
- 11 - Régénération de frêne
- 13 - Bois d'Ormes
- 14 - Boisement de robiniers
- 15 - Boisement rudéral
- 16 - Bosquet
- 19 - Verger
- 23 - Alignement d'arbres
- 25 - Dépendance ferroviaire - Friche arbustive
- 26 - Friche prairiale piquetée
- 30 - Friche nitrophile
- 32 - Fruticée nitrophile
- 33 - Haie
- 34 - Jardin
- 42 - Jachère
- 44 - Friche herbacée
- 45 - Friche prairiale
- 48 - Berme
- 50 - Grandes cultures
- 51 - Pelouse de parc
- 54 - Zone rudérale
- 55 - Chemin
- 59 - Voie ferrée
- 60 - Route
- 62 - Bâti et plate-forme imperméable

Sources : BD Ortho IGN 2008, BD InterAtlas 2005, Scan 250 IGN
Référentiel spatial : Projection : Lambert I Zone, Datum géodésique : NTF, Ellipsoïde : Clarke 1880
Réalisation : Biodiversita Août 2009

N 0 100 m
1:6 205

3. Séquence 3 unité 2 ouest

3.1. Etat initial

La variante sud du tracé, vers le chemin des roses amène à parcourir un secteur empreint par l'activité primaire : cultures, horticulture, maraîchage et, marginalement élevage. La ferme pédagogique de Mandres et le Domaine de Saint Leu semblent à même de pérenniser ce terroir, « ex banlieue maraîchère » de Paris qui alimentait les marchés de Charenton et de la capitale en fleurs, fruits et légumes par le bien nommé train des roses dont l'actuel linéaire a été transformé en voie de circulation douce.

Le chemin des roses est bordé, de part et d'autre, par un liseré arbustif composé d'espèces nitrophiles (Cornouiller sanguin, Sureau noir, Prunellier, Eglantier...). En sa partie nord (depuis le croisement du chemin des Meuniers), le chemin est bordé par un ru (fossé en eau de façon permanente), qui occasionne la présence d'une ripisylve (rudéralisée) avec Frêne, Saules et Erables en rive droite. Cette chênaie mésotrophile dégradé s'étend sur le talus de la voie ferrée et forme une parcelle inextricable, directement en connexion avec les boisements du Mont Ezard au nord. La lisiére sud du chemin est quand à elle bordée d'une haie de thuyas le long des terrains de sport. La présence d'un léger talweg, marqué par un fossé longé d'un fourré arbustif se ressent également par la présence d'une petite saulaie (sud immédiat du gazoduc) et d'un sous-bois frais à Groseillier pour le bosquet anthropique (robiniers) situé au nord du gazoduc. En bordure est du talus une parcelle en jachère offrirait d'intéressantes potentialités de conversion en prairie de fauche. En sa partie sud (approche de la rue de Verdun), la lisière arbustive s'élargit pour devenir un boisement anthropique à Erable, Robinier, Marronnier... Plus au nord, la sente de Saint Leu longe le ru au sein de parcelles de grandes cultures. Comme le précédent, ce chemin est bordé de part et d'autre par une fruticée nitrophile, véritable aubaine pour la faune au milieu de ces labours : en été les arbustes offrent fleurs aux insectes et en automne leurs baies aux vertébrés frugivores. De plus la présence de roncier et de voiles de clématite crée des zones de refuge pour un vaste cortége d'oiseaux et de mammifères. Le ru n'offre que peu d'intérêt : encaissé et artificialisé, il est dépourvu de végétation hydrophile et collecte les eaux du domaine agricole de Saint Leu.

Roncier dans la partie nord du chemin des roses

Ru de Saint Leu et bandes enherbées au sein des labours

Haies vives bordant la sente de Saint Leu

3.2. Aménagement et gestion

Le principal enjeux sur le secteur consiste à conserver le caractère sauvage de ces haies formant un corridor biologique depuis les boisement du mont Ezard au nord-ouest jusqu'aux bosquets de Saint Leu ouvrant sur le vaste plateau de la Brie au sud-est.

On veillera à **ne pas augmenter la fréquentation du boisement prenant place sur le talus ferroviaire au nord du chemin des roses** afin d'en conserver le caractère de refuge pour la faune. De fait, le parcours de la Coulée Verte pourra se fondre avec celui, déjà aménagé du chemin des roses. Quelques améliorations pourront être apportées à ces milieux en supprimant les espèces végétales non indigènes (haie de thuyas bordant les terrains de sport) pour les remplacer par le cortége des fruticées autochtones.

Sur le chemin des roses, l'embroussaillement, le développement de ronciers et de clématites, s'ils offrent un intérêt en tant qu'habitat d'espèces, peuvent être perçues par le public comme le signe d'un abandon de la gestion. **Un traitement « jardiné »** (interventions douces, dépressage et tailles manuelles brin à brin) permettra d'éclaircir sélectivement certains secteurs permettant de laisser s'exprimer « l'ensauvagement » sur d'autres tronçons.

Le ru de Saint Leu représente un milieu singulier à l'échelle du parcours de la Coulée Verte et doit à ce titre attirer l'attention. Bien qu'a ce jour il soit peu attrayant, un ruisseau sinuant dans des parcelles agricoles, s'il fait l'objet de travaux de restauration et d'aménagement peut devenir un élément précieux du paysage, tant esthétiquement que biologiquement. De plus, ce ru qui draine les eaux de ruissellement du domaine maraîcher de Saint Leu ne dispose, de part sa morphologie artificielle, que de très faibles capacités d'épuration de ces eaux usées avant de les restituer au Réveillon, contribuant ainsi à sa faible qualité biologique…

Une restauration du ru : reméandrement, un reprofilage du lit, la plantation d'hygrophytes dans le lit et en berges (Iris, Carex, Salicaire…) ainsi que le développement de linaires boisés ripariaux (Saules, Aulnes) permettrait de remédier à cet état de fait.

AEV – Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV
Etude pour la valorisation du potentiel écologique

Sequence 3 Unité 2

Objectifs :
⇒ Conservation du boisement
⇒ Maintien des haies- gestio jardinée
⇒ Restauration du ru

Valeur écologique modérée

Mais corridor biologique a conserver / améliorer

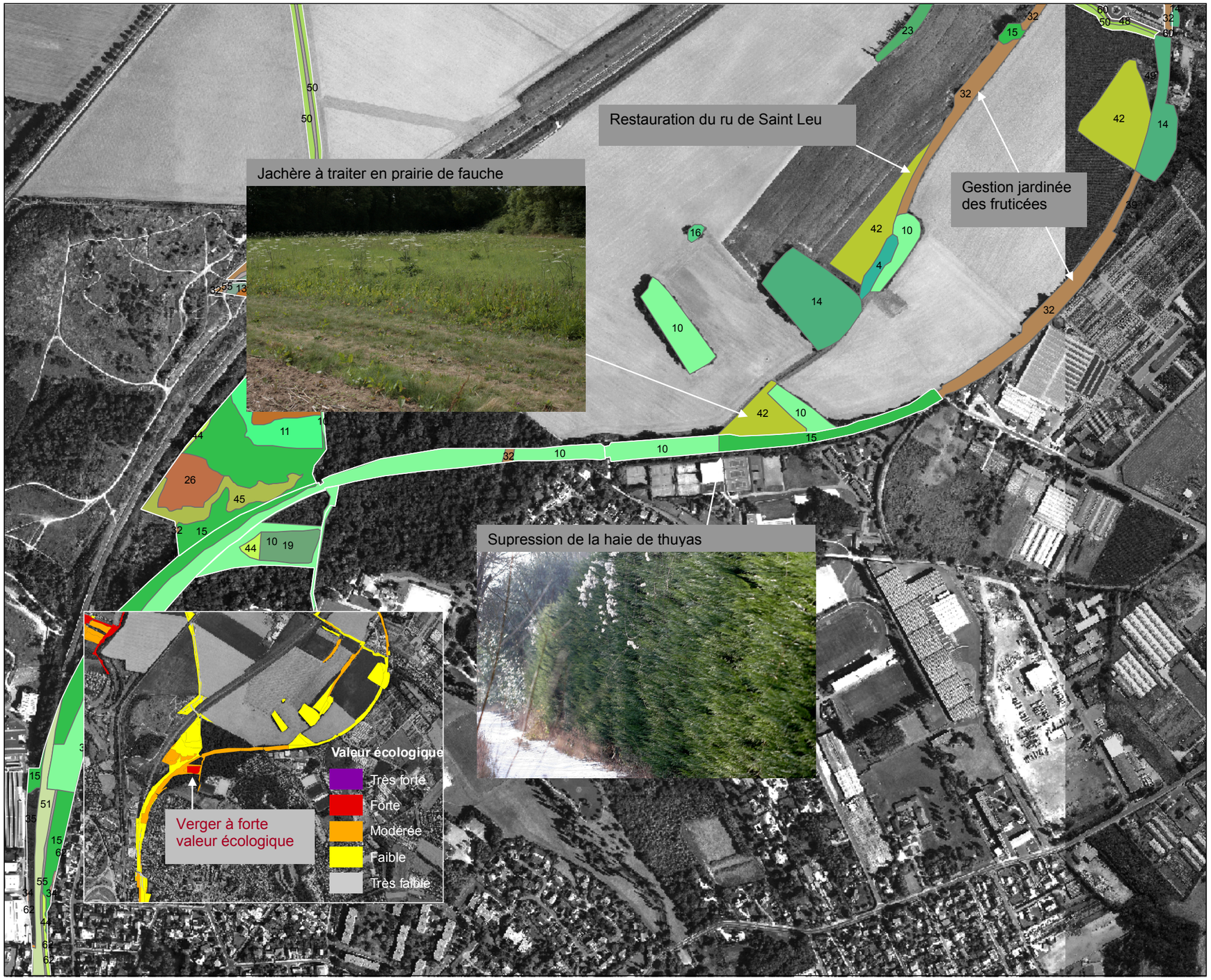

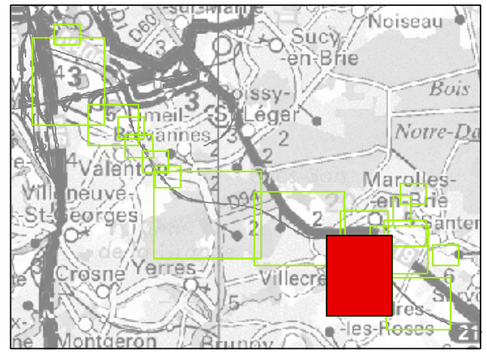

Habitats

- 4 - Saulaie ripariale
- 10 - Chênaie mésotrophe
- 11 - Régénération de frêne
- 13 - Bois d'Ormes
- 14 - Boisement de robiniers
- 15 - Boisement rudéral
- 16 - Bosquet
- 19 - Verger
- 23 - Alignement d'arbres
- 25 - Dépendance ferroviaire - Friche arbustive
- 26 - Friche prairiale piquetée
- 30 - Friche nitrophile
- 32 - Fruticée nitrophile
- 33 - Haie
- 34 - Jardin
- 42 - Jachère
- 44 - Friche herbacée
- 45 - Friche prairiale
- 48 - Berme
- 50 - Grandes cultures
- 51 - Pelouse de parc
- 54 - Zone rudérale
- 55 - Chemin
- 59 - Voie ferrée
- 60 - Route
- 62 - Bâti et plate-forme imperméable

N 0 100 m
1:6 205

Sources : BD Ortho IGN 2008, BD InterAtlas 2005, Scan 250 IGN
Référentiel spatial : Projection : Lambert I Zone, Datum géodésique : NTF, Ellipsoïde : Clarke 1880
Réalisation : Biodiversita Août 2009

4. Séquence 3 unité 3

4.1. Etat initial

Les boisements, dominants sur le secteur du Mont Ezard sont de qualité très médiocre, mais présentent un réel intérêt dans le continuum, ils méritent donc globalement conservation sans pour autant ignorer les possibilités d'amélioration qualitative.

Les friches présentent un réel intérêt pour l'avifaune, leur conservation et celle des formations affines est à envisager.

La friche prairiale à l'ouest offre un intérêt par la présence simultanée de trois cortèges : celui des prairiales mésophiles, celui des friches calcicoles et celui des ourlets calcicoles. Elle est favorable au développement de l'Hespéride de l'Alcée (*Carcharodus alceae)* ainsi que de la Mante religieuse qui fréquentent les friches bien exposées.

Carcharodus alceae

Ourlet en mosaïque avec la fruticée

Etagement graduel, friche, fruticée, boisement

Friche herbacée piquetée

4.2. Aménagement et gestion

L'objectif est d'établir un gradient d'habitats dans la friche nitrophile depuis l'angle sud-est traité en espace ouvert jusqu'à la lisière nord-ouest traitée en fruticée. L'espace central peut être conservé en friche ou en prairie complantée (prairie de fauche plantée de fruitiers).

⇒ **Entretien de la friche prairiale** existante par des fauches annuelles tardives. Favoriser les espèces prairiales et les espèces d'ourlets (limiter la progression vers la friche) par une fauche avec exportation (présence de la Gesse des bois, espèce à valeur patrimoniale)

⇒ **Résorption, pour partie, du boisement rudéral.**

Ces boisements ne présentent pas de forts enjeux de conservation ou de restauration justifiant de lourds travaux. Cependant l'abattage d'une partie des arbres en périphérie permettrait le développement de la frênaie concomitante et d'un enrichissement en espèces de la chênaie-charmaie ;

⇒ **Conversion de la friche nitrophile** en friche prairiale par la mise en place de fauches avec exportation.

⇒ **Amélioration des boisements anthropiques** participant au continuum boisé par accompagnement de la régénération du frêne et plantation de quelques charmes, chênes pédonculés, merisiers ou trembles.

Autre hypothèse : développement de prairies complantées

AEV – Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV
Etude pour la valorisation du potentiel écologique

Sequence 3 Unité 3

Objectifs :

⇒ Ouverture de milieux
⇒ Entretien et amélioration des milieux ouverts
⇒ Amélioration des boisements

Valeur écologique modérée sur les friches

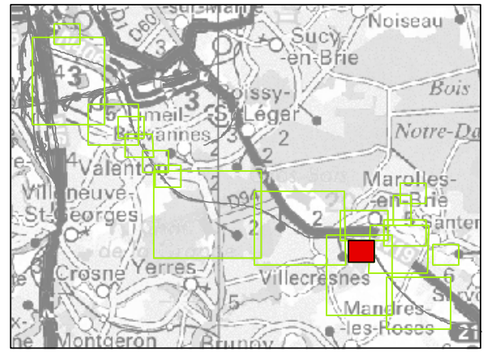

Habitats

- 2 - Cours d'eau
- 10 - Chênaie mésotrophe
- 11 - Régénération de frêne
- 13 - Bois d'Ormes
- 15 - Boisement rudéral
- 19 - Verger
- 26 - Friche prairiale piquetée
- 30 - Friche nitrophile
- 32 - Fruticée nitrophile
- 44 - Friche herbacée
- 45 - Friche prairiale
- 50 - Grandes cultures
- 51 - Pelouse de parc
- 54 - Zone rudérale
- 55 - Chemin
- 59 - Voie ferrée

N

0 40 m

1:2 000

Sources : BD Ortho IGN 2008, BD InterAtlas 2005, Scan 250 IGN
Référentiel spatial : Projection : Lambert I Zone, Datum géodésique : NTF, Ellipsoïde : Clarke 1880
Réalisation : Biodiversita Août 2009

5. Séquence 3 unité 4

5.1. Etat initial

A l'est le chemin des roses se poursuit par une fruticée nitrophile dense sinuant entre le domaine maraîcher au sud et de grands labours au nord. Au-delà de la voie ferrée, le prolongement par le chemin latéral longe le talus ferroviaire et puis prend place sous la forme d'une nouvelle fruticée entre ZAC et labours .Au sein des cultures, quelques bosquets esseulés offrent des intérêts variables suivant le degré d'anthropisation. Il s'agit de chênaies-charmaies riches en Frêne à sous-bois relativement pauvres, avec néanmoins une synusie printanière à Jacinthe pour le grand bosquet le plus au sud (Bois St Leu). Deux alignements de peupliers sénescents avec un étage arbustif (parallèles et perpendiculaires à la route de Mandres) viennent compléter ce diagnostic. L'intérêt patrimonial de ces boisements et linéaires arborés réside avant tout dans leur fonction de corridor biologique depuis les boisements du Mont Ezard jusqu'au bois de Saint Leu ouvrant aux animaux un axe de déplacement vers le plateau de la Brie (Mandres-les-roses, Périgny-sur-Yerres, etc).
Les cultures sont intensives mais offrent néanmoins quelques espèces adventices sur leurs marges et, plus largement, à la faveur de trois friches post-culturales. En vis-à-vis de la ferme pédagogique, une friche nitrophile (dépôt de fumier) offre une flore un peu plus singulière.
Les espèces d'intérêt que nous avons pu relever sont :
Centaurium pulchellum (peu commune) dans une dépression humide au niveau du gazoduc ; *Plantagoa major* subsp. *intermedia* (peu commune) en bord de culture ; *Cucubalus baccifer* (assez commune) en lisière de peupleraie sénescente ; *Raphanus raphanistrum* (assez commune) en bord de culture ; *Datura stramonium* var. *patula* (naturalisée peu commune) en bord de culture et dans la friche nitrophile.

Il est a noter qu'il s'agit à notre connaissance du seul secteur de la coulée verte à être fréquenter par le lièvre d'Europe, espèce multi habitats qui trouve dans le complexe cultures-jachéres / boisements-fruticées la mosaïque d'habitats qui lui est indispensable.

Bois St Leu îlot au sein des céréales

Berme fauchée de la route D33E

Cucubale à baies

5.2. Aménagement et gestion

A l'image de la diversité floristique et faunistique que génèrent les friches et jachères, notamment dans les stades jeunes, la gestion du chemin des roses doit viser à « décorseter » ce linéaire de sa gangue arbustive dense en ouvrant des fenêtres sur le paysage agricole.
La suppression doit s'effectuer prioritairement sur les linéaires les plus anthropisés (présence de Robinier et de Marronnier) ; elle peut s'accompagner d'une diversification des essences avec, par exemple, plantations de :

- Nerprun (*Rhamnus catharticus*) ;
- Viorne obier (*Viburnum opulus*) ;
- Fusain (*Evonymus europaeus*) ;
- Noisetier (*Corylus avellana*).

Le contact avec les cultures intensives étant peu attractif, la gestion doit intégrer une frange gérée en jachère ou, du moins, en cultivée extensivement. Le potentiel d'expression d'espèces messicoles ou de friches pionnières nitrophiles est réel comme on le voit dans les friches post-culturales existantes.
Ces zones ainsi gérées permettraient de recréer des substituts aux zones prairiales et de façon plus générale herbacées largement déficitaires dans le secteur, le passage des zones boisées aux cultures se faisant sans transition.

La recréation de haies champêtres en remplacement des haies de lauriers et de bambous en bordure nord de la zone maraîchére permettrait de renforcer la continuité arborée depuis le chemin des roses jusqu'aux bosquets bordant le chemin de Périgny à l'extrême est du territoire. On veillera également à ne pas circuler au sein de ces bosquet pour ne pas les fragmenter encore et leur conserver cette fonction de refuge pour la grande faune qui le fréquente (Chevreuil, Renard, Sanglier, Lièvre).

AEV – Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV
Etude pour la valorisation du potentiel écologique

Sequence 3 Unité 4

Objectifs :

⇒ Restauration des transitions entre milieux
⇒ Gestion jardinée en vue d'améliorer la qualité des milieux présents

Valeur écologique modérée sur la chênaie et les fruticées

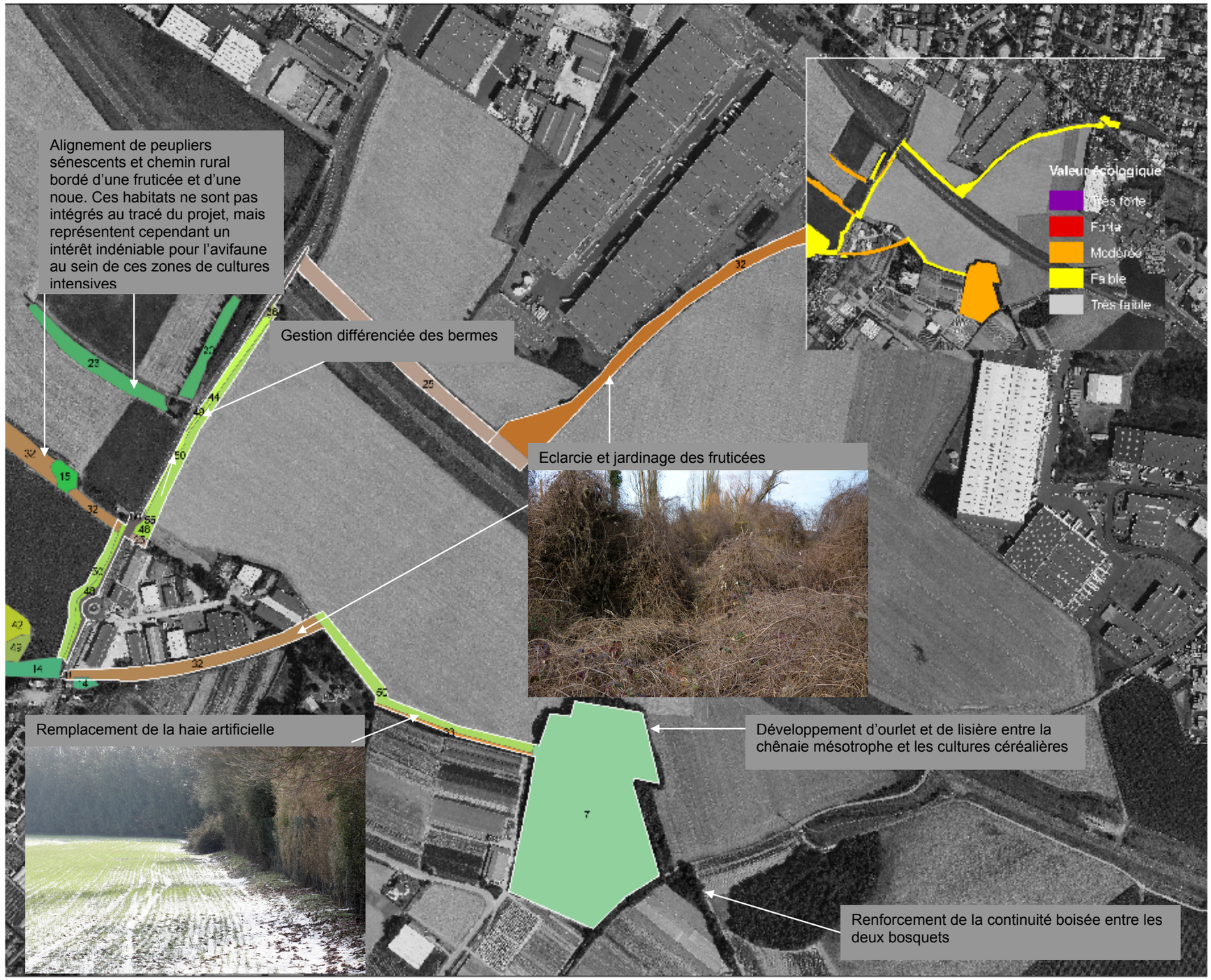

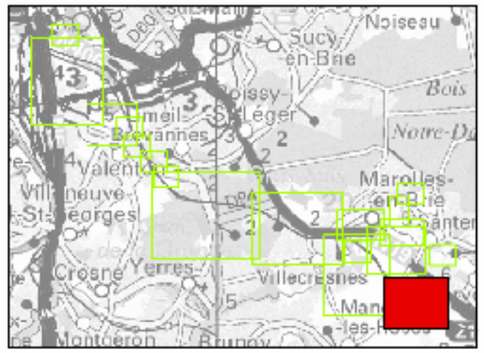

Habitats

- 7 Chênaie mésotrophe – faciès de dégradation
- 14 Boisement de robiniers
- 15 - Boisement rudéral
- 23 - Alignement d'arbres
- 25 - Dépendance ferroviaire - Friche arbustive
- 30 Friche nitrophile
- 32 Fruticée nitrophile
- 33 Haie
- 38 - Dépendance ferroviaire - Friche herbacée
- 42 - Jachère
- 44 - Friche herbacée
- 46 Berme
- 49 Friche nitrophile herbacée
- 50 Grandes cultures
- 51 - Pelouse de parc
- 55 - Chemin
- 60 - Route
- 62 - Bâti et plate-forme imperméable

N
0 100 m
1:4 511

SEQUENCE 4

Passées les friches du Mont Ezard et la ligne grande vitesse, c'est le désert agricole briard qui commence ; il s'interrompt assez vite grâce à la vallée du Réveillon à Santeny.

Celle-ci derrière une apparence attractive se révèle biologiquement très dégradée : la ripisylve est fortement rudéralisée est c'est plus souvent un boisement anthropique linéaire que l'on observe plutôt qu'un cordon rivulaire de Frêne, d'Aulne, de Tremble de Saules…

Les merlons issus du curage de la rivière, formés sur les hauts de berge, sont catastrophiques pour la flore rivulaire qui a été anéantie et remplacée par des nitrophytes (Grandes oseilles, Gaillet, Liseron…) qui forment de véritables voiles ;

Seule, « en bout de course » de la coulée verte, une résurgence (la Queue de poële) aux eaux limpides offre encore une végétation rivulaire typique avec une Glycéraie et une parvo-roselière qui héberge une curiosité : le Mimule tacheté espèce subspontanée ou en cours de naturalisation. Un herbier aquatique à Cératophylle est en train d'être supplanté par la redoutable Elodée du canada, véritable peste aquatique qui, si elle reste favorable aux poissons pour frayer, évince les autres espèces végétales aquatiques indigènes.

Enfin la partie nord du secteur (Montanglois) est constituée d'un paysage devenu complètement relictuel en Ile-de-France : une mosaïque de pâtures, bosquets, vergers et prairies. Cet ensemble composite atteint la lisière sud de la forêt Notre-Dame.

Sans qu'il y ait forcément d'espèces patrimoniales, ces seuls habitats constituent un intérêt en soi. Quelques parcelles agricoles s'insèrent entre ce micro-parcellaire et la forêt ; c'est sur les bords de parcelles (moins intensivement traitées) que quelques messicoles s'expriment dont la Salicaire à feuilles d'hysoppe (AR) et surtout le Gypsophile des murailles (RR et déterminant de ZNIEFF).

AEV – Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV
Etude pour la valorisation du potentiel écologique

Sequence 4

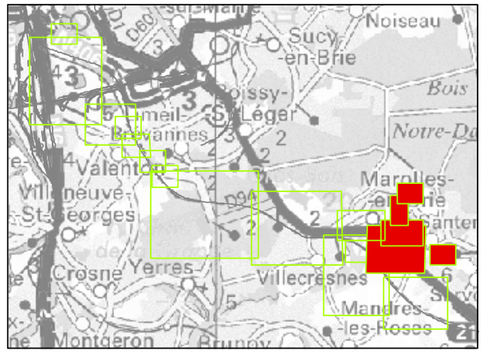

Emprise du projet
Voies ferrées
Cours d'eau
Route Nationale
Limite communale

N
0 200 m
1:9 446

Sources	BD Ortho IGN 2008 BD InterAtlas 2005 Scan 25 & 250 IGN
Référentiel spatial	Projection : Lambert I Zone Datum géodésique : NTF Ellipsoide : Clarke 1880
Réalisation	Biodiversita Août 2009

1. Séquence 4 unité 1

1.1. Etat initial

Venant du Mont Ezard et de ses friches un chemin vicinal carrossable accompagné de bermes traverse le plateau agricole pour venir buter sur la route N19 qui n'offre pas de franchissement en cet endroit.
Au nord de la RN19, marquée par un alignement, le chemin est bordé de bosquets rudéralisés, marqués en leur lisière par des voiles de Clématite.
Le chemin s'incline et « plonge » vers la vallée du Réveillon bien visible par sa ripisylve.

Ourlet herbacé planté de haies en paysage agricole

Chemin bordé de messicoles

Chemin en provenance du Mt Ezard

Bosquets aux abords de la N19

Route N19 et son alignement de tilleuls

1.2. Aménagement et gestion

⇒ **Maintien des bermes** :

- Entretien de la strate herbacée par une fauche précoce (avril) et une fauche tardive (septembre) tous les ans

⇒ **Plantation d'un linéaire de haie** :

- D'un côté du chemin, sur l'emprise de la berme, plantation de haies vives (Noisetier, Fusain, Sureau noir, Cornouiller sanguin, Orme champêtre...) ;
- Plantation en alternance avec la haie de quelques fruitiers (Noyer commun, Pommier sauvage, Poirier commun) ;
- Sélection de quelques arbres de haut jet pour le long terme (Frêne).

⇒ **Diversification des cortèges floristiques** :

- Maintien de la plateforme de stockage agricole avec gestion en friche herbacée quand elle est inusitée ;
- Modification des pratiques culturales sur la bande de cultures en contact avec la berme afin d'y favoriser l'expression des messicoles

⇒ **Mise en place de noues** : entre les champs et la section aménagée afin de limiter la pénétration des usagers dans les parcelles agricoles (on peut également créer des barrières rustiques types barbelés sur piquets de châtaigniers dans le style de ceux de l'image de référence ci-contre représentant un chemin clos bordé de messicoles).

⇒ **Anticipation d'un futur franchissement de la N19** :

Extension des bosquets existants, création d'un bosquet en limite sud de la nationale et structuration des lisières. Un passage à mésofaune pourra être créé à l'occasion d'un aménagement de la chaussée.

Exemple d'un bosquet présentant une lisière étagée

AEV – Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV
Etude pour la valorisation du potentiel écologique

Sequence 4 Unité 1

Objectifs :
⇒ Maintien des bermes et Diversification des cortèges floristiques
⇒ Mise en place de noues et de haies
⇒ Anticipation d'un futur franchissement de la N19 :

Valeur écologique faible sur l'unité

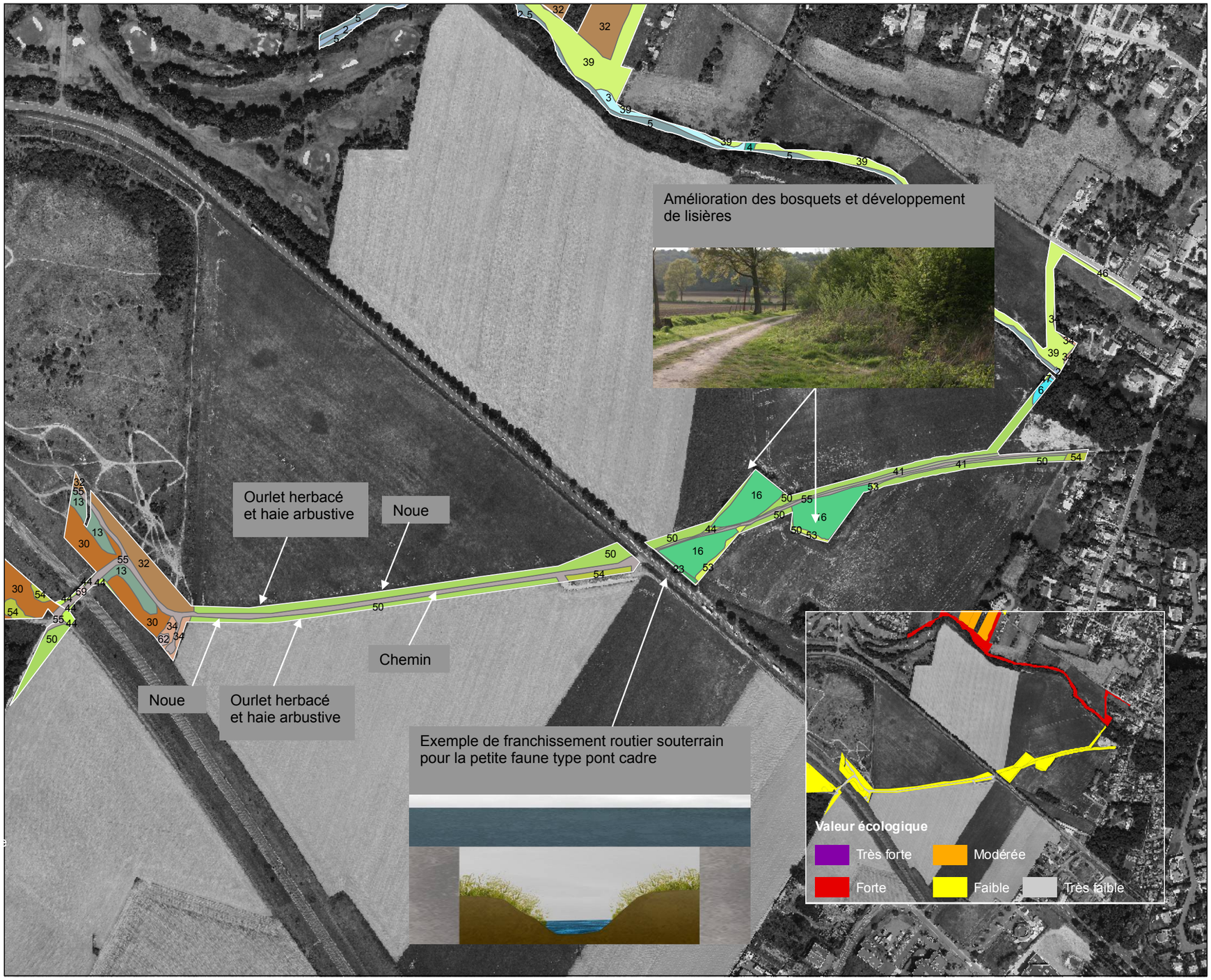

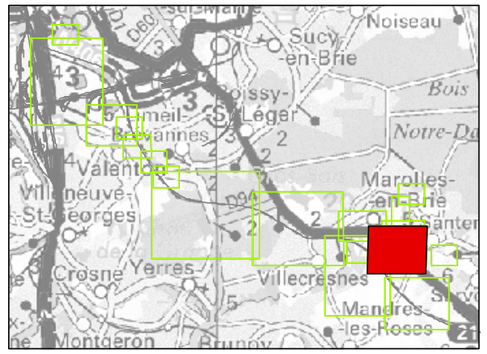

Habitats

- 2 - Cours d'eau
- 3 - Mégaphorbiaie
- 4 - Saulaie ripariale
- 5 - Ripisylve
- 6 - Boisement hygrophile
- 13 - Bois d'Ormes
- 16 - Bosquet
- 23 - Alignement d'arbres
- 30 - Friche nitrophile
- 32 - Fruticée nitrophile
- 34 - Jardin
- 39 - Prairie mésophile
- 41 - Ourlet herbacé
- 44 - Friche herbacée
- 46 - Berme fauchée
- 47 - Bande enherbée
- 48 - Berme
- 50 - Grandes cultures
- 53 - Voile de clématite
- 54 - Zone rudérale
- 55 - Chemin
- 59 - Voie ferrée
- 62 - Bâti et plate-forme imperméable

N

0 100 m

1:4 504

Sources	BD Ortho IGN 2008 BD InterAtlas 2005 Scan 250 IGN
Référentiel spatial	Projection : Lambert I Zone Datum géodésique : NTF Ellipsoïde : Clarke 1880
Réalisation	Biodiversita Août 2009

2. Séquence 4 unité 2

2.1. Etat initial

Les cultures intensives dominent le secteur, sauf en partie nord du Réveillon où des prairies se maintiennent. Ce dernier s'accompagne d'une ripisylve plutôt moins dégradée qu'ailleurs où domine le Frêne, accompagné de Saule blanc, Erable sycomore, Aulne...
Une bande enherbée longe la ripisylve et fait tampon avec les cultures.

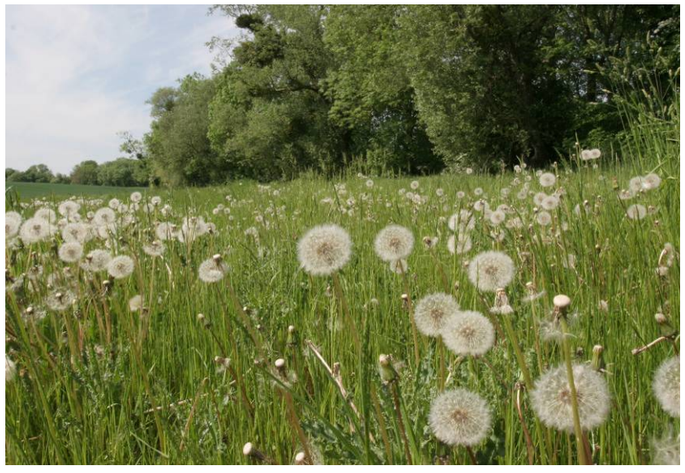

Bande enherbée (riche en Pissenlit) au contact de la ripisylve

Le Réveillon en dehors de sa ripisylve offre très peu d'attraits ; l'ombrage important, les berges abruptes reprofilées et surélevées par des merlons issus de boues de curage, le faible écoulement, la forte sédimentation et la présence d'embâcles contribuent à la grande pauvreté des habitats aquatiques et rivulaires.

Embâcles dans le lit du Réveillon

Le Martin pêcheur a été observé sur cette section de rivière dont les berges hautes et meubles permettent d'espérer sa nidification. La Grande Aeshne (Aeschna grandis), espèce protégée en Ile-de-France y a également été observée sans que son statut reproducteur soit établi.

2.2. Aménagement et gestion

L'enjeu porte sur la restauration du Réveillon (création de fenêtres dans les parties dégradées de la ripisylve, suppression des seuils, évacuation des embâcles, suppression des merlons, adoucissement des berges) afin de retrouver un habitat aquatique propre à accueillir une faune piscicole et des milieux rivulaires bien développées aux cortèges hélophytiques et amphibies variés propices aux odonates.

Etat actuel

Etats projetés

AEV – Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV
Etude pour la valorisation du potentiel écologique

Sequence 4 Unité 2

Objectifs :

⇒ Développement de la ripisylve

⇒ Maintien de la diversité d'habitats

Valeur écologique forte sur la ripisylve et les prairies de fauche et de pâture.

Maintien de la diversité d'habitats

- Fauche annuelle de la friche prairiale ;
- Maintien de la friche nitrophile à Rumex et Ortie, plantes hôtes de plusieurs lépidoptères ;
- Préservation des fruticées pour leur intérêt avifaunistique ;
- Maturation du Bois d'Orme en continuité de la ripisylve

Développement de la ripisylve (tracé sinueux) et des prairies de fauche

Tout le long du cheminement, une ripisylve sera constituée par plantation d'Aulnes, de Saules, de frênes et de Charmes. On veillera à lui donner une largeur variable (alternance avec la prairie) afin de développer le linéaire de lisière.

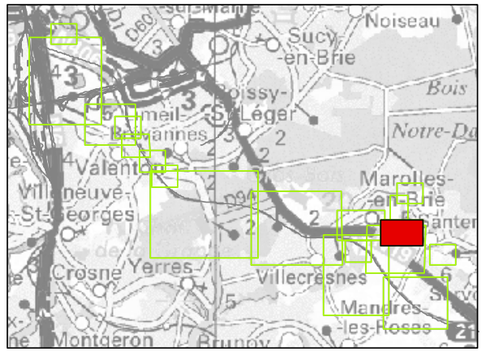

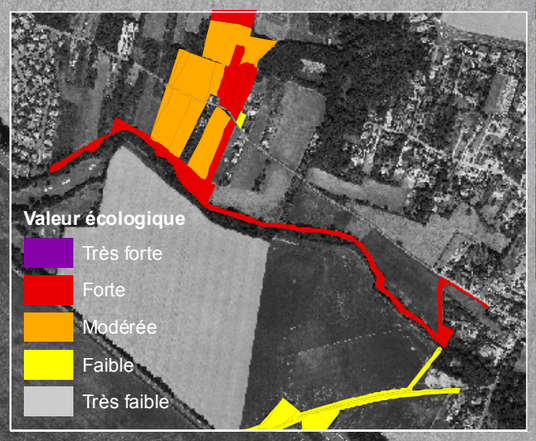

Habitats

- 2 - Cours d'eau
- 3 - Mégaphorbiaie
- 4 - Saulaie riparial
- 5 - Ripisylve
- 6 - Boisement hygrophile
- 13 - Bois d'Ormes
- 15 - Boisement rudéral
- 16 - Bosquet
- 19 - Verger
- 24 - Coupe forestière
- 32 - Fruticée nitrophile
- 33 - Haie
- 34 - Jardin
- 39 - Prairie mésophile
- 40 - Prairie abandonnée
- 41 - Ourlet herbacé
- 46 - Berme fauchée
- 47 - Bande enherbée
- 48 - Berme
- 50 - Grandes cultures
- 53 - Voile de clématite
- 54 - Zone rudérale
- 55 - Chemin
- 60 - Route
- 62 - Bâti et plate-forme imperméable

N

0 100

1:3 300

Sources : BD Ortho IGN 2008, BD InterAtlas 2005, Scan 250 IGN

Référentiel spatial : Projection : Lambert I Zone, Datum géodésique : NTF, Ellipsoïde : Clarke 1880

Réalisation : Biodiversita Août 2009

3. Séquence 4 unité 3

3.1. Etat initial

Le secteur de Montanglois se singularise complètement à l'échelle de l'ensemble du parcours. Il constitue la relique d'un paysage autrefois répandu dans toute les vallées de la Brie, celui d'une intrication de prairies complantées, de parcelles cultivées, de pâtures, de haies, bosquets...
Aujourd'hui, le recul de la ruralité et l'abandon de ces usages ont effacé, finalement assez récemment, ce paysage. Seul le dynamisme du loisir équin constitue un palliatif qui permet le maintien de quelques prairies pâturées dans lesquelles on retrouve la Decticelle bariolée ou la Mante religieuse. Pour le reste, en dehors de quelques rares potagers, la plupart de ces habitats sont en déprise et laissent place aux friches herbacées, ronciers, fruticées et jeunes boisements (taillis de bouleaux et d'ormes).

Le nord du secteur de Montanglois se distingue par une simplification spatiale : un ensemble de prairies pâturées qui est bordé par un jeune taillis de bouleaux, lui-même en contact avec un boisement rudéral.
Sur la limite nord, des bermes bordent la route ainsi qu'un roncier probablement issu d'un défrichement.

Ourlets et fruticées

Prairie mésophile (premier plan)

Prairie complantée

Prairies sur pâturées et taillis de bouleau

3.2. Aménagement et gestion

⇒ **Préservation et restauration des vergers** :

- Fauche annuelle des prairies associées ;
- Remplacement des arbres sénescents par de nouveaux fruitiers avec maintien des arbres à cavités

⇒ **Maintien de la diversité d'habitats** :

- Fauche annuelle de l'ensemble des prairies ;
- Maintien des haies ;
- Préservation des fruticées pour leur intérêt avifaunistique ;
- Maturation pour partie du Bois d'Orme .
- Pérennisation du pâturage même si la charge est trop forte pour la surface ;
- Maintien du roncier pour les micro-mammifères (gîte potentiel du Muscardin) et l'avifaune (passereaux) ;
- Préservation de la bétulaie, habitat non contacté ailleurs qui participe à la variété des milieux et contribue à un certain esthétisme ;
- Maturation du Bois d'Orme

Paysages bocagers référents

AEV – Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV
Etude pour la valorisation du potentiel écologique

Sequence 4 Unité 3

Objectifs :

⇒ Préservation et restauration des vergers :

⇒ Maintien de la diversité d'habitats

Valeur écologique forte sur l'ancien verger, les prairies de fauche et de pâture et la ripisylve.

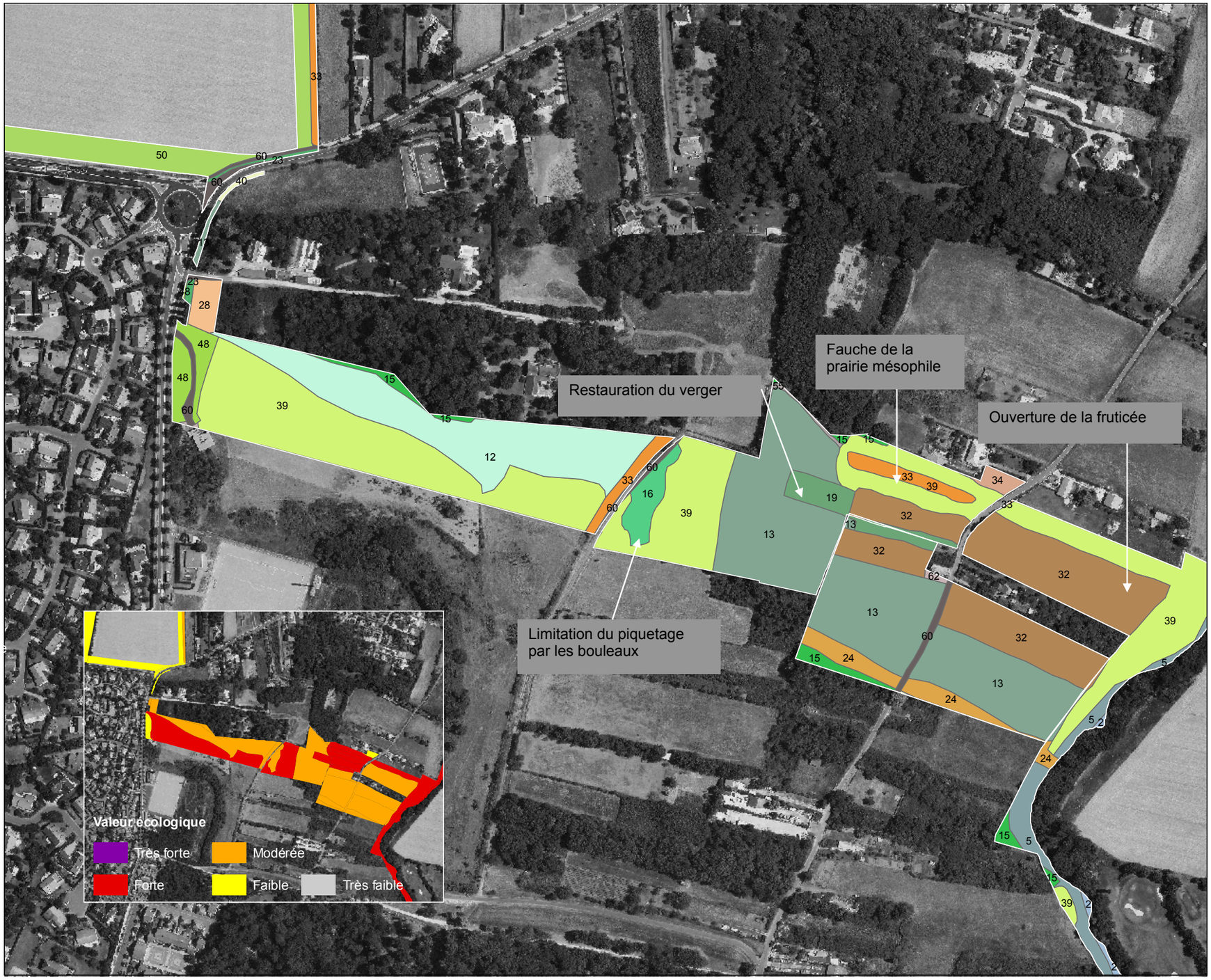

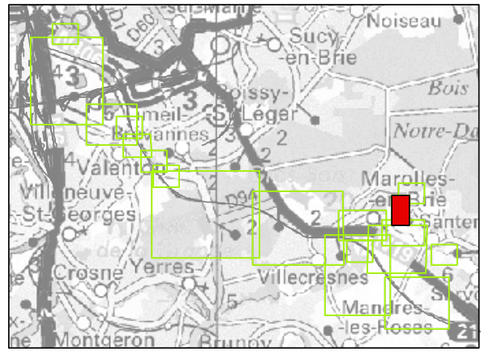

Habitats

- 2 - Cours d'eau
- 5 - Ripisylve
- 12 - Bétulaie
- 13 - Bois d'Ormes
- 15 - Boisement rudéral
- 16 - Bosquet
- 19 - Verger
- 23 - Alignement d'arbres
- 24 - Coupe forestière
- 28 - Roncier
- 32 - Fruticée nitrophile
- 33 - Haie
- 34 - Jardin
- 39 - Prairie mésophile
- 40 - Prairie abandonnée
- 48 - Berme
- 50 - Grandes cultures
- 55 - Chemin
- 60 - Route
- 62 - Bâti et plate-forme imperméable

N 0 40 m
1:2 946

Sources	BD Ortho IGN 2008 BD InterAtlas 2005 Scan 250 IGN
Référentiel spatial	Projection : Lambert I Zone Datum géodésique : NTF Ellipsoïde : Clarke 1880
Réalisation	Biodiversita Août 2009

4. Séquence 4 unité 4

4.1. Etat initial

La trame prairiale et boisée du secteur de Montanglois s'interrompt brusquement avec le front urbain de Marolles et une enclave de cultures intensives. Cette interruption intervient alors même la limite sud du massif de Notre-Dame est en perspective, relayée par un boisement rudéral attenant : le Bois de Servon.

Bois Servon, rudéralisé, sombre et dense.

Malgré l'intensivité des cultures, quelques espèces messicoles se maintiennent sur les bords.

Bords de cultures riches en messicoles

Chênes en bord de chemin vicinal au sein des cultures

Bermes entre les cultures et l'alignement d'arbres « urbains »

Lisières anthropisées

4.2. Aménagement et gestion

⇒ **Rétablissement d'un continuum boisé le long de la rue de la Saussaye** :

- Plantation d'un cordon ligneux (Frêne, Charme, Chêne) afin de compléter et d'épaissir le seul alignement existant dans le but d'assurer une continuité entre le secteur de Montanglois et Notre-Dame ;
- Prolongation de l'alignement de chênes, le long du chemin vicinal ;

Zone à reboiser

⇒ **Amélioration du boisement anthropique ;**

- Abatage des robiniers et remplacement par des essences forestières locales identiques à celles du cordon boisé créé jusqu'à la route de Marolles (Chêne, Charme, Frêne, Merisier).
- Création d'une lisière au sud, entre le boisement et la parcelle agricole (Plantation de Fusain, Aubépine, Noisetier, Rosier des champs, etc.…)

⇒ **Accroissement de la flore messicole** :

- Convention de gestion pour le non traitement des bords de cultures sur une largeur de quelques mètres ;
- Constitution d'une large bande enherbée (non semée) gérée en jachère, entre la culture et la lisière du boisement rudéral à but de diversification floristique et entomologique

AEV – Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV
Etude pour la valorisation du potentiel écologique

Sequence 4 Unité 4

Objectifs :

⇒ Rétablissement d'un continuum boisé
⇒ Amélioration du boisement anthropique
⇒ Accroissement de la flore messicole

Valeur écologique faible

Localement forte sur l'alignement de Chênes

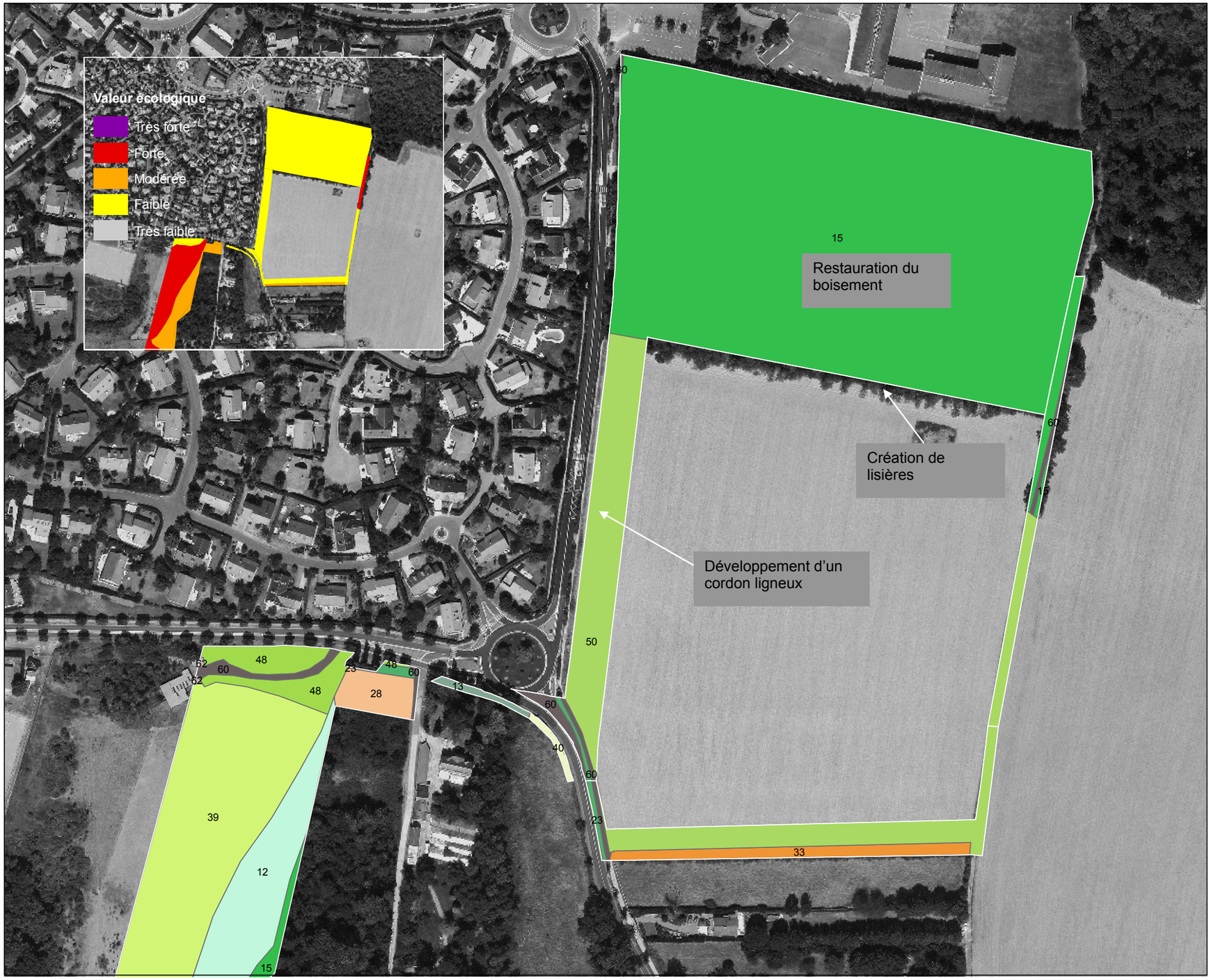

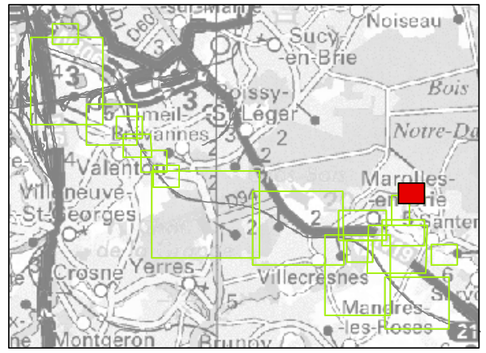

Habitats

- 12 - Bétulaie
- 13 - Bois d'Ormes
- 15 - Boisement rudéral
- 23 - Alignement d'arbres
- 28 - Roncier
- 33 - Haie
- 39 - Prairie mésophile
- 40 - Prairie abandonnée
- 48 - Berme
- 50 - Grandes cultures
- 60 - Route
- 62 - Bâti et plate-forme imperméable

N

0 40 m

1:2 000

Sources	BD Ortho IGN 2008 BD InterAtlas 2005 Scan 250 IGN
Référentiel spatial	Projection : Lambert I Zone Datum géodésique : NTF Ellipsoïde : Clarke 1880
Réalisation	Biodiversita Août 2009

5. Séquence 4 unité 5

5.1. Etat initial

Ce secteur se caractérise par une bonne diversité d'habitats. La présence d'une résurgence aux eaux relativement limpides permet le développement d'herbiers aquatiques.

Outre une quantité importante de poissons (Brochets, Carpes, Tanches, Gardons, Rotengles, etc…) qui y sont déversés, nous avons pu observer sur le site des accouplements de Naïade aux yeux bleus (*Erythromma lindenii*), odonate inscrit à la liste des espèces déterminantes de ZNIEFF en Ile-de-France. De plus, nous avons contacté plusieurs fois la Couleuvre à collier (*Natrix natrix*) espèce protégée au niveau national (Art.2 de l'arrêté du 19 novembre 2007).

Couleuvre à collier en chasse

Sur les bords du plan d'eau, on note une des seules parvo-roselières observées ainsi qu'une ripisylve élargie qui présente un faciès d'Aulnaie-frênaie. Un petit ru offre un linéaire de cressonnières au sein d'un espace traité en pelouse urbaine.

En partie est du secteur se trouvent quelques cultures mais surtout un ensemble de prairies, la plupart en déprise et évoluant vers la friche à végétation d'ourlet ou à végétation franchement rudérale au niveau d'une zone de dépotoir.

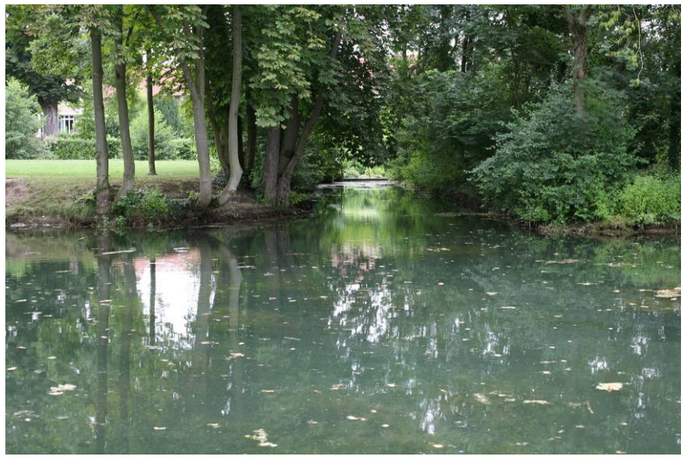

Résurgence et Aulnaie-frênaie

Glycéraie

Prairies en déprise

La partie calme du Réveillon à l'aval de l'exutoire de la Queue de poêle abrite la bergeronnette des ruisseaux alors que le Loriot d'Europe niche dans la ripisylve.

5.2. Aménagement et gestion

⇒ **Développement des habitats rivulaires** :

- Mise en défense de certains linéaires de berges surfréquentés pour permettre le développement des hélophytes et des zones de frayères ;
- Eclaircie du boisement rudéral en lisière est de la Queue-de-poêle pour augmenter la luminosité et favoriser le développement de la mégaphorbiaie

⇒ **Maintien de la diversité d'habitats** :

- Gestion extensive des pelouses aux abords de la ripisylve ;
- Restauration et pérennisation des prairies par pâturage (centre équestre à proximité)
- Résorption du dépotoir ;
- Plantation de haies en connexion avec celle bordant les cultures au sud.

Brochet dans les eaux de la résurgence

AEV – Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV
Etude pour la valorisation du potentiel écologique

Sequence 4 Unité 5

Objectifs :

⇒ Développement des habitats rivulaires

⇒ Maintien de la diversité d'habitats

Valeur écologique forte sur la ripisylve

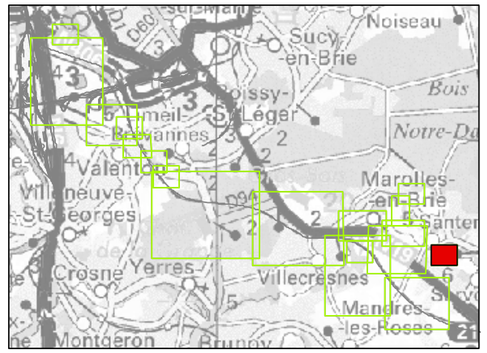

Habitats

- 1 - Source
- 2 - Cours d'eau
- 3 - Mégaphorbiaie
- 5 - Ripisylve
- 15 - Boisement rudéral
- 23 - Alignement d'arbres
- 31 - Friche
- 33 - Haie
- 34 - Jardin
- 41 - Ourlet herbacé
- 50 - Grandes cultures
- 51 - Pelouse de parc
- 54 - Zone rudérale
- 55 - Chemin
- 62 - Bâti et plate-forme imperméable

N

0 40 m

1:2 000

Sources	BD Ortho IGN 2008 BD InterAtlas 2005 Scan 250 IGN
Référentiel spatial	Projection : Lambert I Zone Datum géodésique : NTF Ellipsoïde : Clarke 1880
Réalisation	Biodiversita Août 2009

BIBLIOGRAPHIE

Rapports d'études :

- ABELIN Sophie; 2002 – *Etude des mares en forêt domaniale du Bois de Notre-Dame* - Rapport de stage DEUG B, **Faculté d'Orsay / OFFICE NATIONAL DES FORETS**, 92 p.

- ACT CONSULTANTS – Communauté d'Agglomération Haut Val-de-Marne, 2009 DOMAINE DU PIPLE - Etude du devenir du domaine Orientations de programme, d'aménagement et de Gestion.

- AGENCE DES ESPACES VERTS D'ILE DE France; 1996 – *Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV*, *Identification des sols et amélioration cartographique* - **VEGETUDE**, 72 p.

- AGENCE DES ESPACES VERTS D'ILE DE France - CONSEIL GENERAL DU VAL-DE-MARNE ; 1997 – *Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV*, *Etude de faisabilité*, 120 p.

- AGENCE DES ESPACES VERTS D'ILE DE France; 1998 – *Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV*, *Etude écologique*– **VEGETUDE / AIRE**, 41 p + annexes.

- AGENCE DES ESPACES VERTS D'ILE DE FRANCE ; 2003 – *Ferme traditionnelle de Mandres-les-Roses, (Val-de-Marne) ; Inventaires Entomologiques* 2003 – **OPIE**, 26 p.

- AGENCE DES ESPACES VERTS D'ILE DE FRANCE ; 2003 - *Forêt Régionale de Grosbois, Commune de Boissy-Saint-Léger, (Val-de-Marne) ; Inventaires Entomologiques* – **OPIE**, 30 p.

- AGENCE DES ESPACES VERTS D'ILE DE FRANCE ; 2003 - *Suivi ornithologie des propriétés régionales de l'Agence des Espaces Verts ; Programme 2002* – **CORIF** ; p 84-88.

- AGENCE DES ESPACES VERTS D'ILE DE FRANCE ; 2004 - *Forêt Régionale de Grosbois, Expertises botanique et phytosociologique*– **CBNBP**, 40 p + annexes.

- AGENCE DES ESPACES VERTS D'ILE DE France; 2008 – *Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV*, étude pour la faisabilité technique et le chiffrage du projet d'aménagement, *marché n°ITGV-ME-08-03, Carnets de détails*, 50 p.

- ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORET DE NOTRE-DAME ; Avril 2007 - *Etude de la mare parcelle n°27* ; 14 p

- CONSEIL GENERAL DU VAL-DE-MARNE ; 2002 – *Etude écologique et recommandations de gestion des prairies du Domaine de Marmouset, la queue en Brie (94)* – **BECA Environnement**, 24 p + annexes.

- CONSEIL GENERAL DU VAL-DE-MARNE ; 2002 – *Expertise ornithologique des parcs départementaux du Val-de-Marne, Parc de la Plage Bleue, Domaine des Marmousets, Parc du Morbras* — **CORIF**, 66 p.

- CONSEIL GENERAL DU VAL-DE-MARNE ; 2002 – *Inventaires et diagnostic écologique sur trois parcs départementaux du Val-de-Marne : le morbras, la Plage Bleue, les Marmousets* –- **BECA Environnement**, 73 p + annexes.

- CONSEIL GENERAL DU VAL-DE-MARNE ; 2003 – *Charte forestière de territoire de l'Arc boisé, Diagnostic, orientations d'actions 2004 – 200, département du Val-de-Marne, de la Seine-et-Marne et de l'Essonne* – **OFFICE NATIONAL DES FORETS ,** 28 p + annexes.

- CONSEIL GENERAL DU VAL-DE-MARNE ; 2006 – *Plan vert départemental du Val-de-Marne 2006 – 2016, 187* p + annexes.

- CONSEIL GENERAL DU VAL-DE-MARNE ; 2007 - *Diagnostic écologique, mesures compensatoires sur le site d'une future voie à Marolles en Brie, Villecresnes, Mandres-les-Roses et Périgny-sur-Yerres* –- **ALISEA**, 93 p + annexes.

- CONSEIL GENERAL DU VAL-DE-MARNE ; 2007 – *Etude sur le devenir du Domaine du Piple* –- **ACT Consultants**, document de travail.

- CONSEIL GENERAL DU VAL-DE-MARNE ; 2007 – *Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, Atlas Communal du Val-de-Marne,* 48 planches.

- CONSEIL GENERAL DU VAL-DE-MARNE ; 2008 - *Guide des bonnes pratiques pour la protection et la gestion des espaces boisés et des lisières de l'arc boisé* –- **OGE**, document de travail.

- CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL ET DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT D'ILE-DE-FRANCE, 2002 - *Guide méthodologique pour la création de Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) en Ile-de-France*. Cachan, éditions Direction Régionale de l'Environnement de l'Ile-de-France, 204 p.

- CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE ; 2007 – *Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF), Projet arrêté par délibération du Conseil Régional le 15 février 2007* – Evaluation Environnementale, 116 p.

- CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE ; 2007 – *Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF), Projet arrêté par délibération du Conseil Régional le 15 février 2007* - Rapport, 234 p.

- CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN ; 2008 – *Inventaire de la flore du département du Val-de-Marne, rapport de synthèse* – MNHN, CBNBP, 43 p + annexes.

- DDE du Val de Marne / Groupe INGEROP - Etude d'impact RN19.

- LEITAO Albertine; 1996 – *Influence de la structure végétale sur la distribution du Pic cendré (*Picus canus*), du Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*) et de l'Engoulevent d'Europe (*Caprimuglus europeaus*) dans une forêt domaniale périurbaine* - Rapport de stage DEA Environnement, Temps, Espaces, Sociétés, **MNHN ,** 108 p + annexes.

- OFFICE NATIONAL DES FORETS ; 2000 - *Forêt domaniale de Notre-Dame – Forêt domaniale d'Armaivilliers, la liaison, étude préalable et propositions*, 40 p.

- OFFICE NATIONAL DES FORETS ; 2001 - *Forêt domaniale de la Grange, Premier aménagement forestier, 2000 – 2019*, 63 p + annexes.

- OFFICE NATIONAL DES FORETS ; 2005 - *Forêt domaniale de Notre-Dame, Révision d'aménagement forestier, période 2005 – 2019*, 125 p + annexes.

- OFFICE NATIONAL DES FORETS ; 2008 - *Aménagement du site de la liaison inter-forets ; Dossier de projets de travaux* - **Centre d'Ingénierie Aquatique**, 26 p.

- PAMPIN, L.; 2004 – *Synthèse bibliographique sur les rivières du Morbras et du Réveillon* –- stage de l'Ecole Supérieure d'Horticulture d'Angers, 81 p.

- RTE – Ginger / OGE (en cours) : diagnostic écologique et plan de gestion des dessous de lignes à Haute tension Foret régionale de Ferrières, Foret régionale de Gros bois.

Bases de données spatiales :

- Orthophotoplans – InterAtlas :
- MNT – InterAtlas :
- Base Mares IAURIF :
- Ecomos et MOS IAURIF
- ZNIEFF, APB, RN, sites inscrits, sites classés :

Bases de données thématiques :

- Base de données FLORA du CBNBP, communes de Boissy-Saint-Léger, Créteil, La Queue-en-Brie, Limeil-Brevannes, Noiseau, Marolles-en-Brie, Ormesson-sur-Marne, Santeny, Sucy-en-Brie, Valenton, Villecresnes.
- OFFICE NATIONAL DES FORETS, tableaux de chasse :
  - Forêt Domaniale de Notre-Dame - lot en licences dirigées - (partie située à l'ouest de la Francilienne - N 104 - 1538 hectares) - Saisons 2002-2003 et 2003 – 2004.
  - Forêts Domaniales de Notre-Dame et de la Grange – Tableaux récapitulatifs des chasses des saisons 2004-2005, 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008.
- Base de données ZNIEFF de CARMEN

LISTE FLORISTIQUE

Taxons retenus, noms latins	Noms français	Statut	ZNIEFF	Rareté (2008)
Acer campestre L.	Erable champêtre	I		CC
Acer platanoides L.	Erable plane	N		CC
Acer pseudoplatanus L.	Erable sycomore	N		CC
Achillea millefolium L.	Achillée millefeuille	I		CC
Aesculus hippocastanum L.	Marronnier commun	S.N		.
Aethusa cynapium L. subsp. *cynapium*	Petite cigüe	I		C
Agrimonia eupatoria L.	Aigremoine eupatoire	I		CC
Agrostis canina L.	Agrostide des chiens	I		PC
Agrostis capillaris L.	Agrostide capillaire	I		CC
Agrostis stolonifera L.	Agrostide stolonifère	I		CC
Ailanthus altissima (Miller) Swingle	Ailante glanduleux	N		AC
Ajuga reptans L.	Bugle rampante	I		CC
Alisma plantago-aquatica L.	Plantain d'eau	I		AC
Alliaria petiolata (M. Bieb.) Cavara & Grande	Alliaire	I		CC
Alnus glutinosa (L.) Gaertn.	Aulne glutineux	I		CC
Amaranthus deflexus L.	Amarante couchée	N		AC
Amaranthus hybridus L. subsp. *bouchonii* (Thell.) O.Bolos & Vigo	Amarante de Bouchon	N		CC
Anagallis arvensis L. subsp. *arvensis*	Mouron rouge	I		CC
Anagallis arvensis L. subsp. *caerulea* Hartm.	Mouron bleu	I		AC
Anemone nemorosa L.	Anémone sylvie	I		C
Angelica sylvestris L.	Angélique sauvage	I		C
Anthoxanthum odoratum L.	Flouve odorante	I		C
Anthriscus sylvestris (L.) Hoffm.	Cerfeuil des bois	I		CC
Apera spica-venti (L.) P. Beauv.	Jouet-du-Vent	I		C
Arctium lappa L.	Grande bardane	I		CC
Arctium minus (J. Hill) Bernh.	Bardane à petites têtes	I		CC
Arenaria serpyllifolia L. subsp. *serpyllifolia*	Sabline à feuilles de serpolet	I		CC
Arrhenatherum elatius subsp. *elatius*	Fromental élevé	I		CC
Artemisia annua L.	Armoise annuelle	N		PC
Artemisia vulgaris L.	Armoise commune	I		CC
Arum maculatum L.	Gouet tâcheté	I		CC
Asplenium ceterach L.	Cétérach officinal	I	ZNIEFF	AR
Asplenium ruta-muraria L.	Rue des murailles	I		CC
Astragalus glycyphyllos L.	Réglisse sauvage	I		AC
Atriplex patula L.	Arroche étalée	I		C
Atriplex prostrata DC.	Arroche hastée	I		C
Ballota nigra L. subsp. *meridionalis* (Béguinot) Béguinot	Ballote fétide	I		C
Bellis perennis L.	Pâquerette	I		CC
Betula alba L.	Bouleau blanc	I		C
Betula pendula Roth	Bouleau verruqueux	I		CC
Bolboschoenus maritimus* (L.) Palla subsp. *cymosus	**Scirpe à fruits larges**	I		R
Borago officinalis L.	Bourrache officinale	S.N		.
Brachypodium rupestre (Host) Roemer & Schultes	Brachypode des rochers	I		CC
Brachypodium sylvaticum (Hudson) P. Beauv.	Brachypode des bois	I		CC
Bromus catharticus Vahl	Brome purgatif	N		AR
Bromus hordeaceus L. subsp. *hordeaceus*	Brome mou	I		CC
Bromus inermis Leyss.	Brome sans arêtes	N		PC
Bromus madritensis L.	Brome de Madrid	N		R
Bromus sterilis L.	Brome stérile	I		CC
Buddleja davidii Franchet	Arbre aux papillons	N		C
Calamagrostis epigejos (L.) Roth	Calamagrostide commune	I		C
Callitriche stagnalis Scop.	Callitriche des marais	I		C
Calluna vulgaris (L.) Hull	Callune	I		AC
Calystegia sepium (L.) R. Br.	Liseron des haies	I		CC
Campanula rapunculus L.	Campanule raiponce	I		C

Capsella bursa-pastoris (L.) Medik.	Capselle bourse-à-pasteur	I		CC
Capsella rubella Reuter	Capselle rougeâtre	I		PC
Cardamine hirsuta L.	Cardamine hérissée	I		CC
Cardaria draba (L.) Desv.	Passerage drave	N		AC
Carduus acanthoides L.	Chardon faux-acanthe	I		AR
Carduus crispus L.	Chardon crépu	I		AC
Carex cuprina (Sandor ex Heuffel) Nendtwich ex A. Kern	Laîche cuivrée	I		AC
Carex divulsa Stokes subsp. *divulsa*	Laîche écartée	I		C
Carex flacca Schreber	Laîche glauque	I		C
Carex hirta L.	Laîche hérissée	I		C
Carex pallescens L.	Laîche pâle	I		PC
Carex panicea L.	Laîche millet	I		AR
Carex pendula Hudson	Laîche à épis pendants	I		AC
Carex pilulifera L.	Laîche à pilules	I		C
Carex sylvatica Hudson	Laîche des bois	I		CC
Carpinus betulus L.	Charme	I		CC
Castanea sativa Miller	Châtaignier	N		C
Catapodium rigidum (L.) C.E. Hubbard	Pâturin rigide	I		AC
Centaurea decipiens Thuill.	Centaurée décevante	I		AC
Centaurea nemoralis Jordan	Centaurée des bois	I		AC
Centaurea timbalii Martrin-Donos	Centaurée approximative	I		AC
Centaurium erythraea Rafn	Petite centaurée commune	I		C
Centaurium pulchellum (Swartz) Druce	Petite centaurée délicate	I		PC
Centranthus ruber (L.) DC.	Valériane rouge	N		AR
Cerastium glomeratum Thuill.	Céraiste aggloméré	I		CC
Ceratophyllum demersum L.	Cornifle immergé	I		AC
Chelidonium majus L.	Grande chélidoine	I		CC
Chenopodium album L.	Chénopode blanc	I		CC
Chenopodium hybridum L.	Chénopode hybride	I		C
Circaea lutetiana L.	Circée de Paris	I		C
Cirsium arvense (L.) Scop.	Cirse des champs	I		CC
Cirsium vulgare (Savi) Ten.	Cirse commun	I		CC
Clematis vitalba L.	Clématite des haies	I		CC
Convallaria majalis L.	Muguet	I		AC
Convolvulus arvensis L.	Liseron des haies	I		CC
Conyza canadensis (L.) Cronq.	Vergerette du Canada	N		CC
Conyza sumatrensis (Retz.) E. Walker	Vergerette de Sumatra	N		CC
Cornus sanguinea L.	Cornouiller sanguin	I		CC
Corylus avellana L.	Noisetier	I		CC
Crataegus monogyna Jacq.	Aubépine à un style	I		CC
Crepis capillaris (L.) Wallr.	Crépis capillaire	I		CC
Crepis setosa Haller fil.	Crépis hérissé	I		C
Cucubalus baccifer L.	Cucubale à baies	I		AC
Cymbalaria muralis G. Gaertner, B. Meyer & Scherb	Cymbalaire des murs	N		CC
Cytisus scoparius (L.) Link	Genêt à balai	I		CC
Dactylis glomerata L. subsp. *glomerata*	Dactyle aggloméré	I		CC
Dactylorhiza maculata (L.) Soó subsp. *maculata*	Orchis des tourbières	I		AR
Danthonia decumbens (L.) DC.	Danthonie décombante	I		PC
Datura stramonium L.	Stramoine	N		PC
Daucus carota L.	Carotte sauvage	I		CC
Deschampsia cespitosa (L.) P. Beauv.	Canche cespiteuse	I		AC
Deschampsia flexuosa (L.) Trin.	Canche fleuxueuse	I		C
Digitaria sanguinalis (L.) Scop.	Digitaire sanguine	I		CC
Diplotaxis tenuifolia (L.) DC.	Diplotaxe vulgaire	I		AC
Dipsacus fullonum L.	Cabaret des oiseaux	I		CC
Dryopteris carthusiana (Vill.) H.P. Fuchs	Dryoptéris de Chartreuse	I		C
Dryopteris dilatata (Hoffm.) A. Gray	Dryoptéris dilaté	I		AC
Dryopteris filix-mas (L.) Schott	Fougère mâle	I		CC
Duchesnea indica (Andrews) Focke	Fraisier de Duchesne	N		AC
Echinochloa crus-galli (L.) P. Beauv.	Pied-de-coq	I		CC
Elodea canadensis Michaux	Elodée du Canada	N		PC
Elytrigia repens (L.) Desv. ex Nevski	Chiendent commun	I		CC
Epilobium hirsutum L.	Epilobe hérissé	I		CC
Epilobium tetragonum L. subsp. *tetragonum*	Epilobe à tige carrée	I		C
Equisetum arvense L.	Prêle des champs	I		CC
Equisetum palustre L.	Prêle des marais	I		AC
Equisetum telmateia Ehrh.	Grande prêle	I		PC
Eragrostis minor Host	Eragrostis faux-pâturin	N		C
Erica cinerea L.	Bruyère cendrée	I		AC
***Erica tetralix* L.**	**Bruyère à quatre angles**	I	ZNIEFF	R
Erigeron annuus (L.) Pers. subsp. *annuus*	Vergerette annuelle	N		C
Erodium cicutarium (L.) L'Hérit.	Bec de grue	I		CC
Erophila verna (L.) Chevall.	Drave printanière	I		CC
Eryngium campestre L.	Chardon Roland	I		C
Eupatorium cannabinum L.	Eupatoire à feuilles de chanvre	I		CC
Euphorbia amygdaloides L.	Euphorbe des bois	I		C
Euphorbia exigua L.	Euphorbe fluette	I		AC
Euphorbia helioscopia L.	Euphorbe réveil matin	I		CC
Euphorbia lathyris L.	Euphorbe épurge	N		AC
Euphorbia peplus L.	Euphorbe des jardins	I		CC
Evonymus europaeus L.	Fusain d'Europe	I		CC
Fagus sylvatica L.	Hêtre	I		C
Fallopia convolvulus (L.) 'A. Löve	Renouée faux-liseron	I		C
Festuca arundinacea Schreber	Fétuque roseau	I		CC
Festuca filiformis Pourret	Fétuque capillaire	I		PC
Festuca rubra L. groupe	Fétuque rouge	I		CC
Foeniculum vulgare Miller	Fenouil commun	N		PC
Frangula dodonei Ard.	Bourdaine	I		AC
Fraxinus excelsior L.	Frêne élevé	I		CC
Fumaria officinalis L.	Fumeterre officinale	I		C
Galega officinalis L.	Sainfoin d'Espagne	N		AC
Galinsoga quadriradiata Ruiz & Pavon	Galinsoga cilié	N		C
Galium aparine L.	Gaillet gratteron	I		CC
***Gentiana pneumonanthe* L.**	**Gentiane pneumonanthe**	I	ZNIEFF	RR
Geranium pusillum L.	Géranium fluet	I		CC
Geranium robertianum L. subsp. *robertianum*	Herbe à Robert	I		CC
Geum urbanum L.	Benoîte commune	I		CC
Glechoma hederacea L.	Lierre terrestre	I		CC
Glyceria fluitans (L.) R. Br.	Glycérie flottante	I		AC
Glyceria maxima (Hartman) Holmberg	Glycérie aquatique	I		PC
Gnaphalium uliginosum L.	Gnaphale des lieux humides	I		C
***Gypsophila muralis* L.**	**Gypsophile des murailles**	I	ZNIEFF	RR
Hedera helix L.	Lierre grimpant	I		CC
Helosciadium nodiflorum (L.) W.D.J.Koch	Ache nodiflore	I		AC
Heracleum sphondylium L.	Berce commune	I		CC
Hieracium umbellatum L. groupe.	Epervière en ombelle	I		AC
Hirschfeldia incana (L.) Lagrèze-Fossat	Hirschfeldie grisâtre	N		AC
Holcus lanatus L.	Houlque laineuse	I		CC
Holcus mollis L.	Houlque molle	I		C
Hordeum murinum L.	Orge sauvage	I		CC
Humulus lupulus L.	Houblon	I		CC
Hyacinthoides non-scripta (L.) Chouard ex Rothm.	Jacinthe des bois	I		C
Hypericum hirsutum L.	Millepertuis velu	I		AC
Hypericum humifusum L.	Millepertuis couché	I		AC
Hypericum perforatum L. subsp. *perforatum*	Millepertuis perforé	I		CC
Hypericum pulchrum L.	Millepertuis élégant	I		AC
Hypochaeris radicata L.	Porcelle enracinée	I		CC
Inula conyza DC.	Inule squarreuse	I		C

Iris pseudacorus L.	Iris jaune	I		CC
Isolepis setacea (L.) R. Br.	Scirpe sétacé	I		PC
Juglans regia L.	Noyer commun	N		C
Juncus articulatus L.	Jonc noueux	I		AC
Juncus bufonius L.	Jonc des crapauds	I		C
Juncus conglomeratus L.	Jonc aggloméré	I		C
Juncus effusus L.	Jonc épars	I		CC
Juncus inflexus L.	Jonc glauque	I		C
Juncus tenuis Willd.	Jonc grêle	N		C
Kickxia elatine (L.) Dumort.	Linaire élatine	I		C
Kickxia spuria (L.) Dumort.	Linaire bâtarde	I		C
Lactuca serriola L.	Laitue scariole	I		CC
Lapsana communis L.	Lampsane commune	I		CC
Lathyrus latifolius L.	Gesse à larges feuilles	N		AC
Lathyrus linifolius subsp. *montanus* (Bernh.) Bässler	Gesse des montagnes	I		AR
Lathyrus sylvestris L.	Gesse des bois	I		AR
Lathyrus tuberosus L.	Gesse tubèreuse	I		PC
Lemna minor L.	Petite lentille d'eau	I		CC
Leontodon autumnalis L.	Liondent d'automne	I		AC
Lepidium latifolium L.	Passerage à feuilles larges	N		AR
Ligustrum vulgare L.	Troëne	I		CC
Linum catharticum L.	Lin purgatif	I		AC
Listera ovata (L.) R. Br.	Listère ovale	I		C
Lolium multiflorum Lam.	Ivraie multiflore	N		AC
Lolium perenne L.	Ivraie vivace	I		CC
Lonicera periclymenum L.	Chèvrefeuille des bois	I		CC
Lotus corniculatus L.	Lotier corniculé	I		CC
Lotus glaber Miller	Lotier à feuilles ténues	I		PC
Lotus pedunculatus Cav.	Lotier des fanges	I		AC
Ludwigia grandiflora (Michaux) Greuter & Burdet	Ludwigie à grandes fleurs	N'		RR
Luzula forsteri (Sm.) DC.	Luzule de Forster	I		AC
Luzula multiflora (Ehrh.) Lej. subsp. *multiflora*	Luzule à nombreuses fleurs	I		PC
Lycopus europaeus L.	Lycope d'Europe	I		CC
Lysimachia vulgaris L.	Lysimaque commune	I		C
Lythrum hyssopifolia L.	Salicaire à feuilles d'hyssope	I		AR
Lythrum salicaria L.	Salicaire commune	I		CC
Malus sylvestris Miller subsp. mitis (Wallr.) Mansf.	Pommier cultivé	S.N		.
Malva neglecta Wallr.	Petite mauve	I		CC
Malva sylvestris L.	Mauve sauvage	I		CC
Matricaria discoidea DC.	Matricaire fausse-camomille	N		C
Matricaria perforata Mérat	Matricaire inodore	I		CC
Matricaria recutita L.	Matricaire camomille	I		C
Medicago lupulina L.	Luzerne lupuline	I		CC
Medicago sativa L.	Luzerne cultivée	N		CC
Melica uniflora Retz.	Mélique uniflore	I		C
Melilotus albus Medik.	Mélilot blanc	I		C
Melissa officinalis L.	Mélisse officinale	N		PC
Mercurialis annua L.	Mercuriale annuelle	I		CC
Mimulus guttatus Fisch. ex DC.	Mimule tacheté	S.N		.
Molinia caerulea (L.) Moench	Molinie bleue	I		AC
Myosotis arvensis Hill	Myosotis des champs	I		CC
Odontites vernus subsp. *serotinus* (Dumort.) Corb.	Euphraise rouge tardive	I		AC
Onopordum acanthium L.	Onopordon faux-acanthe	I		AC
Ophrys apifera Hudson	Ophrys abeille	I		C
***Ophrys fuciflora* (F.W. Schmidt) Moench**	**Ophrys frelon**	I	ZNIEFF	R
Origanum vulgare L.	Origan commun	I		C
Orobanche picridis F.W. Schultz	Orobanche de la picride	I		PC
Oxalis corniculata L.	Oxalide corniculée	N		AC
Papaver dubium L.	Pavot douteux	I		AC
Papaver rhoeas L.	Grand coquelicot	Arch		CC
Parietaria judaica L.	Pariétaire de Judée	I		CC
Parthenocissus inserta (A.Kern.) Fritsch	Vigne-vierge	N		AR
Pastinaca sativa L. subsp. *sylvestris* (Miller) Rouy & Camus	Panais des bois	I		CC
Pastinaca sativa L. subsp. *urens* (Req. ex Godron) Celak.	Panais brûlant	I		CC
Peucedanum gallicum Latourr.	Peucédan de France	I	ZNIEFF	PC
Phalaris arundinacea L.	Baldingère faux-roseau	I		C
Phalaris canariensis L.	Alpiste des Canaries	S.N		.
Phleum pratense L. subsp. *pratense*	Fléole des prés	I		C
Phleum pratense L. subsp. *serotinum* (Jordan) Berher	Fléole noueuse	I		C
Phragmites australis (Cav.) Steudel	Roseau commun	I		C
Physocarpus opulifolius (L.) Raf.	Physocarpe	N'		RRR
Picris echioides L.	Picride vipérine	I		CC
Picris hieracioides L.	Picride éperviaire	I		CC
Plantago coronopus L.	Plantain corne-de-cerf	I		C
Plantago lanceolata L.	Plantain lancéolé	I		CC
Plantago major L. subsp. *intermedia* (Gilib.) Lange	Plantain des marais	I		PC
Plantago major L. subsp. *major*	Plantain majeur	I		CC
Poa annua L.	Pâturin annuel	I		CC
Poa compressa L.	Pâturin comprimé	I		C
Poa nemoralis L.	Pâturin des bois	I		CC
Poa trivialis L.	Pâturin commun	I		CC
Polygala vulgaris L. subsp. *vulgaris*	Polygale commun	I		AC
Polygonatum multiflorum (L.) All.	Sceau de Salomon multiflore	I		CC
Polygonum amphibium L.	Renouée amphibie	I		C
Polygonum aviculare L. subsp. *aviculare*	Renouée des oiseaux	I		CC
Polygonum hydropiper L.	Poivre d'eau	I		AC
Polygonum persicaria L.	Renouée persicaire	I		CC
Polypogon monspeliensis (L.) Desf.	Polypogon de Montpellier	N		R
Populus alba L.	Peuplier blanc	N		AC
Populus nigra L.	Peuplier noir	S.N		.
Populus tremula L.	Tremble	I		C
Potamogeton crispus L.	Potamot crépu	I		AR
Potentilla erecta (L.) Räuschel	Potentille tormentille	I		AC
Potentilla recta L.	Potentille dressée	N		AR
Potentilla reptans L.	Potentille rampante	I		CC
Prunella vulgaris L.	Brunelle commune	I		CC
Prunus avium L.	Merisier	I		CC
Prunus laurocerasus L.	Laurier cerise	N		PC
Prunus spinosa L.	Prunellier	I		CC
Pteridium aquilinum (L.) Kuhn	Fougère aigle	I		C
Pulmonaria longifolia (Bast.) Boreau	Pulmonaire à feuilles longues	I		PC
Quercus petraea (Mattuschka) Liebl.	Chêne sessile	I		C
Quercus robur L.	Chêne pédonculé	I		CC
Ranunculus flammula L.	Petite douve	I		AC
Ranunculus repens L.	Renoncule rampante	I		CC
Ranunculus sardous Crantz	Renoncule sarde	I		AC
Ranunculus sceleratus L.	Renoncule scélérate	I		C
Raphanus raphanistrum L.	Ravenelle	I		AC
Reseda lutea L.	Réséda jaune	I		CC
Reseda luteola L.	Réséda des teinturiers	I		C
Reynoutria japonica Houtt.	Renouée du Japon	N		C
Ribes rubrum L.	Groseillier rouge	I		CC
Robinia pseudoacacia L.	Robinier faux-acacia	N		CC
Rorippa sylvestris (L.) Besser	Rorippe des forêts	I		PC
Rosa agrestis Savi	Rosier des haies	I		AR
Rosa arvensis Hudson	Rosier des champs	I		CC

Rosa canina L.	Rosier des chiens	I	CC
Rosa micrantha Sm.	Rosier à petites fleurs	I	AR
Rosa rubiginosa L.	Rosier rubigineux	I	PC
Rostraria cristata (L.) Tzvelev	Koelérie fausse fléole	N	R
Rubus caesius L.	Ronce bleuâtre	I	CC
Rubus Section Rubus	Ronce commune	I	CC
Rubus ulmifolius Schott	Rosier à feuilles d'orme	I	C
Rumex acetosa L.	Oseille des prés	I	C
Rumex conglomeratus Murray	Patience agglomérée	I	C
Rumex crispus L.	Patience crépue	I	CC
Rumex maritimus L.	Patience maritime	I	AR
Rumex obtusifolius L.	Patience à feuilles obtuses	I	CC
Rumex sanguineus L.	Patience sanguine	I	CC
Salix alba L.	Saule blanc	I	C
Salix caprea L.	Saule marsault	I	CC
Salix cinerea L. subsp. *cinerea*	Saule cendré	I	C
Salix x *rubens* Schrank	Saule hybride	I	AC
Sambucus ebulus L.	Sureau yèble	I	C
Sambucus nigra L.	Sureau noir	I	CC
Samolus valerandi L.	Samole de Valérand	I	AR
Saponaria officinalis L.	Saponaire officinale	N	C
Saxifraga tridactylites L.	Saxifrage à trois doigts	I	C
Schoenoplectus lacustris (L.) Palla	Jonc des chaisiers	I	PC
***Scorzonera humilis* L.**	**Scorsonère des prés**	I	R
Scrophularia auriculata L.	Scrofulaire aquatique	I	C
Scrophularia nodosa L.	Scrofulaire noueuse	I	C
Scutellaria minor Hudson	Petite scutellaire	I	AR
Securigera varia (L.) P. Lassen	Coronille bigarrée	I	C
Sedum album L.	Orpin blanc	I	C
Senecio erucifolius L.	Séneçon à feuilles de roquette	I	C
Senecio inaequidens DC.	Séneçon sud-africain	N	AC
Senecio jacobaea L.	Séneçon jacobée	I	CC
Senecio vulgaris L.	Séneçon commun	I	CC
Sherardia arvensis L.	Shérardie des champs	I	AC
Silene latifolia Poiret subsp. *alba* (Miller) Greuter & Burdet	Compagnon blanc	I	CC
Sinapis arvensis L.	Moutarde des champs	I	CC
Sisymbrium loeselii L.	Sisymbre de Loesel	N	R
Sisymbrium officinale (L.) Scop.	Herbe aux chantres	I	C
Solanum dulcamara L.	Morelle douce-amère	I	CC
Solanum nigrum L.	Morelle noire	I	CC
Solidago canadensis L.	Solidage du Canada	N	C
Sonchus arvensis L.	Laiteron des champs	I	C
Sonchus asper (L.) Hill	Laiteron rude	I	CC
Sonchus oleraceus L.	Laiteron potager	I	CC
Spartium junceum L.	Genêt d'Espagne	S.N	.
Spergularia rubra (L.) J. & C. Presl	Spergulaire rouge	I	PC
Stachys annua (L.) L.	Epiaire annuelle	I	AR
Stachys sylvatica L.	Epiaire des bois	I	CC
Stellaria graminea L.	Stellaire graminée	I	AC
Stellaria holostea L.	Stellaire holostée	I	C
Symphoricarpos albus (L.) S.F.Blake	Symphorine à fruits blancs	N	AC
Syringa vulgaris L.	Lilas commun	N	AR
Tamus communis L.	Tamier commun	I	C
Tanacetum vulgare L.	Tanaisie commune	I	CC
Taraxacum Section Erythrosperma	Pissenlit, Dent de lion	I	AC
Taraxacum Section Ruderalia	Pissenlit des marais	I	CC
Taxus baccata L.	If	N	AC
Teucrium scorodonia L.	Germandrée scorodoine	I	C
Tilia cordata Miller	Tilleul à petites feuilles	I	C
Tilia platyphyllos Scop. subsp. cordifolia (Besser) C.K.Schneid.	Tilleul à grandes feuilles	I	AC
Torilis arvensis (Hudson) Link	Torilis des champs	I	AC
Torilis japonica (Houtt.) DC.	Torilis faux-cerfeuil	I	CC
Torilis nodosa (L.) Gaertner	Torilis à fleurs glomérulées	I ZNIEFF	PC
Tragopogon pratensis L. subsp. *pratensis*	Salsifis des prés	I	AC
Trifolium campestre Schreber	Trèfle jaune	I	C
Trifolium fragiferum L.	Trèfle fraise	I	C
Trifolium hybridum L.	Trèfle hybride	S.N	PC
Trifolium medium L.	Trèfle intermédiaire	I ZNIEFF	AR
Trifolium pratense L.	Trèfle des prés	I	CC
Trifolium repens L.	Trèfle rampant	I	CC
Tussilago farfara L.	Tussilage	I	CC
Typha angustifolia L.	Massette à feuilles étroites	I	PC
Typha latifolia L.	Massette à larges feuilles	I	C
Ulmus glabra Hudson	Orme blanc	I	PC
Ulmus minor Miller subsp. *minor*	Petit orme	I	CC
Ulmus minor Miller subsp. *procera* (Salisb.) Franco	Grand orme	I	?
Urtica dioica L.	Grande ortie	I	CC
Urtica urens L.	Ortie brulante	I	AC
Verbascum thapsus L.	Molène bouillon-blanc	I	C
Verbena officinalis L.	Verveine officinale	I	CC
Veronica anagallis-aquatica L.	Véronique mouron-d'eau	I	PC
Veronica arvensis L.	Véronique des champs	I	CC
Veronica beccabunga L.	Véronique des ruisseaux	I	AC
Veronica officinalis L.	Véronique officinale	I	C
Veronica persica Poiret	Véronique de Perse	N	CC
Viburnum opulus L.	Viorne obier	I	C
Vicia cracca L. subsp. *cracca*	Vesce cracca	I	C
Vicia hirsuta (L.) S.F. Gray	Vesce hérissée	I	C
Vicia sativa subsp. *segetalis* (Thuill.) Celak.	Vesce des moissons	I	CC
Vicia sepium L.	Vesce des haies	I	C
Vicia tetrasperma (L.) Schreber	Vesce à quatre graines	I	C
Vinca minor L.	Petite pervenche	I	AC
Vincetoxicum hirundinaria Medik.	Dompte-venin	I	PC
Viola odorata L.	Violette odorante	I	CC
Viola riviniana Reichenb.	Violette de rivin	I	C
Viscum album L.	Gui	I	CC
Vitis vinifera L. subsp. *vinifera*	Vigne cultivée	N'	PC
Vulpia myuros (L.) C.C. Gmelin	Vulpie queue-de-rat	I	C

LISTE FAUNISTIQUE

Ordre	Famille	*Espèce*	site	date	Source	Statut
Lepidoptères	Arctiidae	*Tyria jacobaeae*	Coteaux de Limeil-Brevannes	08/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Arctiidae	*Tyria jacobaeae*	Coteaux de Limeil-Brevannes	08/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Arctiidae	*Euplagia quadripunctaria*	Bois des Camaldules	14/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Arctiidae	*Miltochrista miniata*	Bois des Camaldules	14/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Arctiidae	*Miltochrista miniata*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Arctiidae	*Spilosoma lubricipeda*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Arctiidae	*Phragmatobia fuliginosa*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Arctiidae	*Wittia sororcula*	Tranchée couverte - Camaldules	15/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Arctiidae	*Phragmatobia fuliginosa*	Tranchée couverte - Camaldules	15/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Crambidae	*Eurrhypara hortulata*	Coteaux de Limeil-Brevannes	08/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Crambidae	*Eurrhypara hortulata*	Coteaux de Limeil-Brevannes	08/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Crambidae	*Pleuroptya ruralis*	Coteaux de Limeil-Brevannes	08/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Crambidae	*Pleuroptya ruralis*	Coteaux de Limeil-Brevannes	08/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Crambidae	*Pleuroptya ruralis*	Bois des Camaldules	14/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Crambidae	*Pleuroptya ruralis*	Montanglos	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Crambidae	*Pleuroptya ruralis*	Réveillon aval Santeny	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Crambidae	*Pleuroptya ruralis*	Santeny queue de poelle	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Crambidae	*Pleuroptya ruralis*	Montanglos pâtures	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Drepanidae	*Thyatira batis*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Drepanidae	*Drepana curvatula*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Drepanidae	*Habrosyne pyritoides*	Tranchée couverte - Camaldules	15/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Drepanidae	*Thyatira batis*	Tranchée couverte - Camaldules	15/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Drepanidae	*Thetea or*	Tranchée couverte - Camaldules	15/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Ematurga atomaria*	Coteaux de Limeil-Brevannes	08/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Camptogramma bilineata*	Coteaux de Limeil-Brevannes	08/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Idaea fuscovenosa*	Coteaux de Limeil-Brevannes	08/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Idaea fuscovenosa*	Coteaux de Limeil-Brevannes	08/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Cabera exanthemata*	Bois des Camaldules	14/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Ematurga atomaria*	Bois des Camaldules	14/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Ligdia adustata*	Bois des Camaldules	14/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Macaria liturata*	Bois des Camaldules	14/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Opisthograptis luteolata*	Bois des Camaldules	14/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Acasis viretata*	Bois des Camaldules	14/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Eupithecia centaureata*	Bois des Camaldules	14/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Melanthia procellata*	Bois des Camaldules	14/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Idaea aversata*	Bois des Camaldules	14/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Idaea degeneraria*	Bois des Camaldules	14/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Camptogramma bilineata*	Réveillon aval Santeny	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Timandra comae*	Réveillon aval Santeny	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Camptogramma bilineata*	Santeny queue de poelle	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Lomaspilis marginata*	La grange Est	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Idaea fuscovenosa*	La grange Est	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Macaria alternata*	Base de loisirs de Créteil	11/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Xanthorhoe spadicearia*	Base de loisirs de Créteil	11/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Idaea fuscovenosa*	Base de loisirs de Créteil	11/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Idaea subsericeata*	Base de loisirs de Créteil	11/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Scopula nigropunctata*	Base de loisirs de Créteil	11/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Epirrhoe alternata*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Colostygia pectinataria*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Horisme tersata*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Aplocera efformata*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Macaria alternata*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Menophra abruptaria*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut	

Lepidoptères	Geometridae	*Cabera exanthemata*		Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Ligdia adustata*		Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Opisthograptis luteolata*		Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Idaea aversata*		Tranchée couverte - Camaldules	15/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Epirrhoe alternata*		Tranchée couverte - Camaldules	15/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Colostygia pectinataria*		Tranchée couverte - Camaldules	15/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Eupithecia centaureata*		Tranchée couverte - Camaldules	15/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Horisme vitalbata*		Tranchée couverte - Camaldules	15/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Macaria notata*		Tranchée couverte - Camaldules	15/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Peribatodes rhomboidaria*		Tranchée couverte - Camaldules	15/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Chiasmia clathrata*		Base de loisirs de Créteil	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Ematurga atomaria*		Base de loisirs de Créteil	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Camptogramma bilineata*		Base de loisirs de Créteil	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Idaea fuscovenosa*		Base de loisirs de Créteil	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Camptogramma bilineata*		Tranchée couverte Villecresnes	08/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Geometridae	*Scopula immutata*		Montanglos	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Gracillariidae	*Cameraria orhidella*		Santeny queue de poelle	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Hesperiidae	*Ochlodes venatus*		Coteaux de Limeil-Brevannes	08/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Hesperiidae	*Thymelicus acteon*		Coteaux de Limeil-Brevannes	08/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Hesperiidae	*Ochlodes venatus*		Tranchée couverte Villecresnes	08/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	**Hesperiidae**	***Carcharodus alceae***	**Hespérie de l'alcée**	**Base de loisirs de Créteil**	**09/07/2008**	**Biodiversita J. Barbut**	**Det ZNIEFF**
Lepidoptères	Hesperiidae	*Ochlodes venatus*		Montanglos	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Hesperiidae	*Thymelicus acteon*		Montanglos	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Hesperiidae	*Ochlodes venatus*		Réveillon aval Santeny	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Hesperiidae	*Ochlodes venatus*		La grange Est	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Hesperiidae	*Ochlodes venatus*		La grange Ouest	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Hesperiidae	*Ochlodes venatus*		Mont Ezard	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Hesperiidae	*Thymelicus acteon*		Mont Ezard	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Lasiocampidae	*Macrothylacia rubi*		Coteaux de Limeil-Brevannes	08/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Lasiocampidae	*Euthrix potatoria*		Base de loisirs de Créteil	11/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Lasiocampidae	*Euthrix potatoria*		Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Lasiocampidae	*Lasiocampa quercus*		Tranchée couverte - Camaldules	15/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Lycaenidae	*Lycaena phlaeas*		Base de loisirs de Créteil	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Lycaenidae	*Polyommatus icarus*		Base de loisirs de Créteil	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Lycaenidae	*Celastrina argiolus*		Montanglos	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Lycaenidae	*Polyommatus icarus*		Montanglos	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Lycaenidae	*Celastrina argiolus*		Réveillon aval Santeny	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Lycaenidae	*Neozephyrus quercus*		La grange Est	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Lycaenidae	*Celastrina argiolus*		Montanglos pâtures	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Lycaenidae	*Celastrina argiolus*		Mont Ezard	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Lycaenidae	*Polyommatus icarus*		Mont Ezard	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Lycaenidae	*Celastrina argiolus*	l'Azuré des nerpruns	Mont Ezard	2007	Alisea	
Lepidoptères	Lycaenidae	*Polyommatus icarus*	l'Azuré bleu	Mont Ezard	2007	Alisea	
Lepidoptères	Lycaenidae	*Aricia agestis*	l'Argus brun	Mont Ezard	2007	Alisea	
Lepidoptères	Lymantridae	*Lymantria dispar*		Montanglos	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Lymantridae	*Lymantria dispar*		Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Lymantridae	*Lymantria dispar*		Tranchée couverte - Camaldules	15/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Lymantridae	*Lymantria monacha*		Tranchée couverte - Camaldules	15/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Noctuidae	*Mormo maura*		Coteaux de Limeil-Brevannes	08/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Noctuidae	*Hypena proboscidalis*		Coteaux de Limeil-Brevannes	08/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Noctuidae	*Autographa gamma*		Base de loisirs de Créteil	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Noctuidae	*Hypena proboscidalis*		Santeny queue de poelle	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Noctuidae	*Subacronicta megacephala*		Base de loisirs de Créteil	11/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	**Noctuidae**	***Caradrina kadenii***	**La Caradrine rouillée**	**Base de loisirs de Créteil**	**11/07/2008**	**Biodiversita J. Barbut**	**AR en expension**
Lepidoptères	Noctuidae	*Cosmia trapezina*		Base de loisirs de Créteil	11/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Noctuidae	*Mormo maura*		Base de loisirs de Créteil	11/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Noctuidae	*Oligia strigilis*		Base de loisirs de Créteil	11/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Noctuidae	*Phlogophora meticulosa*		Base de loisirs de Créteil	11/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Noctuidae	*Scoliopteryx libatrix*		Base de loisirs de Créteil	11/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Noctuidae	*Aedia funesta*		Base de loisirs de Créteil	11/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Noctuidae	*Amphipyra pyramidea*		Base de loisirs de Créteil	11/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Noctuidae	*Lacanobia oleracea*		Base de loisirs de Créteil	11/07/2008	Biodiversita J. Barbut	

Lepidoptères	Noctuidae	*Mythimna impura*	Base de loisirs de Créteil	11/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Hypena proboscidalis*	Base de loisirs de Créteil	11/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Agrotis exclamationis*	Base de loisirs de Créteil	11/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Agrotis segetum*	Base de loisirs de Créteil	11/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Noctua pronuba*	Base de loisirs de Créteil	11/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Ochropleura plecta*	Base de loisirs de Créteil	11/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Xestia c-nigrum*	Base de loisirs de Créteil	11/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Protodeltote pygarga*	Bois des Camaldules	14/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Craniophora ligustri*	Bois des Camaldules	14/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Amphipoea oculea*	Bois des Camaldules	14/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Cosmia trapezina*	Bois des Camaldules	14/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Hoplodrina ambigua*	Bois des Camaldules	14/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Mesoligia furuncula*	Bois des Camaldules	14/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Phlogophora meticulosa*	Bois des Camaldules	14/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Lacanobia oleracea*	Bois des Camaldules	14/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Mamestra brassicae*	Bois des Camaldules	14/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Mythimna albipuncta*	Bois des Camaldules	14/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Mythimna pallens*	Bois des Camaldules	14/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Herminia grisealis*	Bois des Camaldules	14/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Noctua pronuba*	Bois des Camaldules	14/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Ochropleura plecta*	Bois des Camaldules	14/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Xestia c-nigrum*	Bois des Camaldules	14/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Autographa gamma*	Bois des Camaldules	14/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Rivula sericealis*	Bois des Camaldules	14/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Abrostola triplasia*	Base de loisirs de Créteil	11/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Autographa gamma*	Base de loisirs de Créteil	11/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Macdunnoughia confusa*	Base de loisirs de Créteil	11/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Abrostola asclepiadis*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Abrostola tripartita*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Agrotis clavis*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Agrotis segetum*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Axylia putris*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Autographa gamma*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Macdunnoughia confusa*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Craniophora ligustri*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Cosmia trapezina*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Colocasia coryli*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Craniophora ligustri*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Cryphia algae*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Scoliopteryx libatrix*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Hoplodrina ambigua*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Hoplodrina blanda*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Scoliopteryx libatrix*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Diachrysia chrysitis*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Mesoligia furuncula*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Noctua comes*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Noctua fimbriata*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Noctua janthina*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Noctua pronuba*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Rivula sericealis*	Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Arctomyscis aceris*	Tranchée couverte - Camaldules	15/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Cosmia trapezina*	Tranchée couverte - Camaldules	15/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Cosmia affinis*	Tranchée couverte - Camaldules	15/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Mythimna albipuncta*	Tranchée couverte - Camaldules	15/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Trachea atriplicis*	Tranchée couverte - Camaldules	15/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Amphipyra berbera*	Tranchée couverte - Camaldules	15/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Hoplodrina blanda*	Tranchée couverte - Camaldules	15/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Mamestra brassicae*	Tranchée couverte - Camaldules	15/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Xestia c-nigrum*	Tranchée couverte - Camaldules	15/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Noctua comes*	Tranchée couverte - Camaldules	15/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Noctua pronuba*	Tranchée couverte - Camaldules	15/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Noctuidae	*Colocasia coryli*	Tranchée couverte - Camaldules	15/07/2008	Biodiversita J. Barbut

Lepidoptères	Noctuidae	*Hypena proboscidalis*		Tranchée couverte - Camaldules	15/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Noctuidae	*Abrostola triplasia*		Tranchée couverte - Camaldules	15/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Noctuidae	*Autographa gamma*		Tranchée couverte - Camaldules	15/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Noctuidae	*Diachrysia chrysitis*		Tranchée couverte - Camaldules	15/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nolidae	*Meganola albula*		Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Notodontidae	*Pheosia gnoma*		Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Notodontidae	*Ptilodon capucina*		Tranchée couverte - Camaldules	15/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Maniola jurtina*	Myrtil	Coteaux de Limeil-Brevannes	08/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	**Nymphalidae**	***Melanargia galathea***	**Demi-deuil**	**Coteaux de Limeil-Brevannes**	**08/07/2008**	**Biodiversita J. Barbut**	**Det ZNIEFF**
Lepidoptères	Nymphalidae	*Pararge aegeria*	Tircis	Coteaux de Limeil-Brevannes	08/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Inachis io*	Paon-du-jour	Tranchée couverte Villecresnes	08/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Maniola jurtina*	Myrtil	Tranchée couverte Villecresnes	08/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Maniola jurtina*	Myrtil	Tranchée couverte Villecresnes	08/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Maniola jurtina*	Myrtil	Tranchée couverte Villecresnes	08/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	**Nymphalidae**	***Melanargia galathea***	**Demi-deuil**	**Tranchée couverte Villecresnes**	**08/07/2008**	**Biodiversita J. Barbut**	**Det ZNIEFF**
Lepidoptères	Nymphalidae	*Pararge aegeria*	Tircis	Tranchée couverte Villecresnes	08/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Pararge aegeria*	Tircis	Tranchée couverte Villecresnes	08/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Inachis io*	Paon-du-jour	Base de loisirs de Créteil	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Maniola jurtina*	Myrtil	Base de loisirs de Créteil	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Argynnis paphia*	Tabac d'Espagne	Montanglos	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Inachis io*	Paon-du-jour	Montanglos	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Polygonia c-album*	Robert-le-diable	Montanglos	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Vanessa atalanta*	Vulcain	Montanglos	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Maniola jurtina*	Myrtil	Montanglos	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	**Nymphalidae**	***Melanargia galathea***	**Demi-deuil**	**Montanglos**	**09/07/2008**	**Biodiversita J. Barbut**	**Det ZNIEFF**
Lepidoptères	**Nymphalidae**	***Melanargia galathea***	**Demi-deuil**	**Montanglos**	**11/06/2009**	**Biodiversita F. Yvert**	**Det ZNIEFF**
Lepidoptères	Nymphalidae	*Pararge aegeria*	Tircis	Montanglos	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Pyronia tithonus*	Amaryllis	Montanglos	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Araschnia levana*	Carte géographique	Réveillon aval Santeny	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Inachis io*	Paon-du-jour	Réveillon aval Santeny	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	**Nymphalidae**	***Melanargia galathea***	**Demi-deuil**	**Réveillon aval Santeny**	**09/07/2008**	**Biodiversita J. Barbut**	**Det ZNIEFF**
Lepidoptères	Nymphalidae	*Inachis io*	Paon-du-jour	Réveillon aval Santeny	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	**Nymphalidae**	***Melanargia galathea***	**Demi-deuil**	**Réveillon aval Santeny**	**09/07/2008**	**Biodiversita J. Barbut**	**Det ZNIEFF**
Lepidoptères	Nymphalidae	*Pararge aegeria*	Tircis	Réveillon aval Santeny	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Pyronia tithonus*	Amaryllis	Réveillon aval Santeny	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Vanessa atalanta*	Vulcain	Santeny queue de poelle	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Maniola jurtina*	Myrtil	Santeny queue de poelle	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Pararge aegeria*	Tircis	Santeny queue de poelle	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Ladoga camilla*	Petit Sylvain	La grange Est	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Araschnia levana*	Carte géographique	La grange Est	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Inachis io*	Paon-du-jour	La grange Est	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Pararge aegeria*	Tircis	La grange Est	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Argynnis paphia*	Tabac d'Espagne	La grange Ouest	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Ladoga camilla*	Petit Sylvain	La grange Ouest	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Inachis io*	Paon-du-jour	La grange Ouest	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Polygonia c-album*	Robert-le-diable	La grange Ouest	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Aphantopus hyperantus*	Tristan	La grange Ouest	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Maniola jurtina*	Myrtil	La grange Ouest	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Pararge aegeria*	Tircis	La grange Ouest	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Pyronia tithonus*	Amaryllis	La grange Ouest	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Inachis io*	Paon-du-jour	Montanglos pâtures	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Polygonia c-album*	Robert-le-diable	Montanglos pâtures	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Maniola jurtina*	Myrtil	Montanglos pâtures	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Pyronia tithonus*	Amaryllis	Montanglos pâtures	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Inachis io*	Paon-du-jour	Mont Ezard	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Maniola jurtina*	Myrtil	Mont Ezard	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Argynnis paphia*	Tabac d'Espagne	Bois des Camaldules	11/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Inachis io*	Paon-du-jour	Montanglos	08/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Inachis io*	Paon-du-jour	Montanglos	08/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Vanessa atalanta*	Vulcain	Montanglos	08/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Coenonympha pamphilus*	Proscris	Montanglos	08/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Coenonympha pamphilus*	Proscris	Bois de la Grange	11/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Maniola jurtina*	Myrtil	Montanglos	08/08/2008	Biodiversita J. Barbut	
Lepidoptères	Nymphalidae	*Maniola jurtina*	Myrtil	Bois des Camaldules	11/08/2008	Biodiversita J. Barbut	

Lepidoptères	Nymphalidae	*Maniola jurtina*	Myrtil	Bois de la Grange	11/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Nymphalidae	*Pararge aegeria*	Tircis	Bois des Camaldules	11/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Nymphalidae	*Pararge aegeria*	Tircis	Bois de la Grange	11/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Nymphalidae	*Pyronia tithonus*	Amaryllis	Montanglos	08/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Nymphalidae	*Pyronia tithonus*	Amaryllis	Montanglos	08/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Nymphalidae	*Pyronia tithonus*	Amaryllis	Bois des Camaldules	11/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Nymphalidae	*Pyronia tithonus*	Amaryllis	Bois de la Grange	11/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Nymphalidae	*Pararge aegeria*	Tircis	Mont Ezard	2007	Alisea
Lepidoptères	Nymphalidae	*Coenonympha pamphilus*	Proscris	Mont Ezard	2007	Alisea
Lepidoptères	Nymphalidae	*Pyronia tithonus*	Amaryllis	Mont Ezard	2007	Alisea
Lepidoptères	Nymphalidae	*Maniola jurtina*	Myrtil	Mont Ezard	2007	Alisea
Lepidoptères	Nymphalidae	*Inachis io*	Paon-du-jour	Mont Ezard	2007	Alisea
Lepidoptères	Nymphalidae	*Vanessa atalanta*	Vulcain	Mont Ezard	2007	Alisea
Lepidoptères	Nymphalidae	*Polygonia c-album*	Robert-le-diable	Mont Ezard	2007	Alisea
Lepidoptères	Nymphalidae	*Araschnia levana*	Carte géographique	Mont Ezard	2007	Alisea
Lepidoptères	Papilionidae	*Papilio machaon*	le Machaon	Mont Ezard	2007	Alisea
Lepidoptères	Pieridae	*Colias alfacariensis*		Base de loisirs de Créteil	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Leptidea sinapis*	Piéride de la moutarde	Base de loisirs de Créteil	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Pieris brassicae*	Piéride du chou	Base de loisirs de Créteil	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Pieris napi*	Piéride du navet	Base de loisirs de Créteil	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Pieris rapae*	Piéride de la rave	Base de loisirs de Créteil	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Gonepteryx rhamni*	Citron	Montanglos	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Pieris brassicae*	Piéride du chou	Montanglos	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Pieris rapae*	Piéride de la rave	Montanglos	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Pieris brassicae*	Piéride du chou	Réveillon aval Santeny	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Pieris rapae*	Piéride de la rave	Réveillon aval Santeny	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Pieris napi*	Piéride du navet	Santeny queue de poelle	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Pieris rapae*	Piéride de la rave	Santeny queue de poelle	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Gonepteryx rhamni*	Citron	La grange Est	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Pieris brassicae*	Piéride du chou	La grange Est	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Pieris napi*	Piéride du navet	La grange Est	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Pieris brassicae*	Piéride du chou	La grange Est	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Pieris napi*	Piéride du navet	La grange Est	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Pieris rapae*	Piéride de la rave	La grange Est	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Pieris brassicae*	Piéride du chou	La grange Ouest	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Pieris rapae*	Piéride de la rave	La grange Ouest	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Leptidea sinapis*	Piéride de la moutarde	Montanglos pâtures	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Pieris brassicae*	Piéride du chou	Montanglos pâtures	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Pieris rapae*	Piéride de la rave	Montanglos pâtures	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Leptidea sinapis*	Piéride de la moutarde	Mont Ezard	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Pieris rapae*	Piéride de la rave	Mont Ezard	10/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Pieris brassicae*	Piéride du chou	Montanglos	08/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Pieris brassicae*	Piéride du chou	Bois des Camaldules	11/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Pieris napi*	Piéride du navet	Montanglos	08/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Pieris napi*	Piéride du navet	Bois des Camaldules	11/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Pieris napi*	Piéride du navet	Bois de la Grange	11/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Pieris rapae*	Piéride de la rave	Montanglos	08/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Pieris rapae*	Piéride de la rave	Bois des Camaldules	11/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Pieris brassicae*	Piéride du chou	Coteaux de Limeil-Brevannes	08/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Pieris rapae*	Piéride de la rave	Coteaux de Limeil-Brevannes	08/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Pieris rapae*	Piéride de la rave	Coteaux de Limeil-Brevannes	08/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Pieridae	*Leptidea sinapis*	Piéride de la moutarde	Mont Ezard	2007	Alisea
Lepidoptères	Pieridae	*Pieris brassicae*	Piéride du chou	Mont Ezard	2007	Alisea
Lepidoptères	Pieridae	*Pieris rapae*	Piéride de la rave	Mont Ezard	2007	Alisea
Lepidoptères	Pieridae	*Pieris napi*	Piéride du navet	Mont Ezard	2007	Alisea
Lepidoptères	Sphingidae	*Deilephila elpenor*		Montanglos Verger	12/08/2008	Biodiversita J. Barbut
Lepidoptères	Zygaenidae	*Zygaena filipendulae*		Montanglos	09/07/2008	Biodiversita J. Barbut
Odonates	Calopterygidae	*Calopteryx splendens*	Caloptéryx éclatant	Réveillon aval Santeny	10/05/2008	Biodiversita A. Huguet
Odonates	Calopterygidae	*Calopteryx splendens*	Caloptéryx éclatant	Mont Ezard	2007	Alisea
Odonates	Coenagrionidae	*Platycnemis pennipes*	Agrion à larges pattes	Réveillon aval Santeny	10/05/2008	Biodiversita A. Huguet
Odonates	Coenagrionidae	*Platycnemis pennipes*	Agrion à larges pattes	Réveillon aval Santeny	09/07/2008	Biodiversita A. Huguet
Odonates	Coenagrionidae	*Pyrrhosoma nymphula*	Petite nymphe au corps de feu	Réveillon aval Santeny	10/05/2008	Biodiversita A. Huguet

Odonates	Coenagrionidae	*Ischnura elegans*	Agrion élégant	Réveillon aval Santeny	09/07/2008	Biodiversita A. Huguet	
Odonates	Coenagrionidae	*Ischnura elegans*	Agrion élégant	Base de loisirs de Créteil	29/09/2008	Biodiversita A. Huguet	
Odonates	Coenagrionidae	*Coenagrion puella*	Agrion jouvencelle	Réveillon aval Santeny	09/07/2008	Biodiversita A. Huguet	
Odonates	**Coenagrionidae**	***Erythromma lindenii***	**Naïade aux yeux bleus**	**Santeny queue de poelle**	**09/07/2008**	**Biodiversita A. Huguet**	**Det ZNIEFF**
Odonates	Coenagrionidae	*Erythromma najas*	Naïade aux yeux rouges	Santeny queue de poelle	09/07/2008	Biodiversita A. Huguet	
Odonates	**Lestidae**	***Sympecma fusca***	**Leste brun**	**Mont Ezard**	**2007**	**Alisea**	**Det ZNIEFF**
Odonates	**Lestidae**	***Sympecma fusca***	**Leste brun**	**Montanglos Verger**	**09/07/2008**	**Biodiversita A. Huguet**	**Det ZNIEFF**
Odonates	**Lestidae**	***Sympecma fusca***	**Leste brun**	**Montanglos Verger**	**09/07/2008**	**Biodiversita A. Huguet**	**Det ZNIEFF**
Odonates	Lestidae	*Chalcolestes viridis*	Leste verdoyant	Santeny queue de poelle	09/07/2008	Biodiversita A. Huguet	
Odonates	Lestidae	*Chalcolestes viridis*	Leste verdoyant	Mont Ezard	2007	Alisea	
Odonates	**Aeshnidae**	***Aeshna grandis***	**Grande Aeshne**	**Réveillon aval Santeny**	**09/07/2008**	**Biodiversita A. Huguet**	**Det ZNIEFF PR**
Odonates	**Aeshnidae**	***Aeshna grandis***	**Grande Aeshne**	**Mont Ezard**	**2007**	**Alisea**	**Det ZNIEFF PR**
Odonates	Aeshnidae	*Aeshna cyanea*	Aeschne bleue	Mont Ezard	2007	Alisea	
Odonates	Aeshnidae	*Aeshna cyanea*	Aeschne bleue	Montanglos pâtures	09/07/2008	Biodiversita A. Huguet	
Odonates	Aeshnidae	*Aeshna affinis*	Aeschne affine	Mont Ezard	2007	Alisea	
Odonates	Aeshnidae	*Anax imperator*	Anax empereur	Santeny queue de poelle	09/07/2008	Biodiversita A. Huguet	
Odonates	Aeshnidae	*Anax imperator*	Anax empereur	Base de loisirs de Créteil	29/09/2008	Biodiversita A. Huguet	
Odonates	Aeshnidae	*Anax parthenope*	Anax napolitain	Base de loisirs de Créteil	09/07/2008	Biodiversita A. Huguet	
Odonates	Libellulidae	*Orthetrum cancellatum*	Orthétrum réticulé	Réveillon aval Santeny	09/07/2008	Biodiversita A. Huguet	
Odonates	Libellulidae	*Orthetrum cancellatum*	Orthétrum réticulé	Mont Ezard	2007	Alisea	
Odonates	Libellulidae	*Sympetrum sanguineum*	Sympétrum sanguin	La Grange Est	09/07/2008	Biodiversita A. Huguet	
Odonates	Libellulidae	*Sympetrum striolatum*	Sympétrum à côtés striés	Mont Ezard	2007	Alisea	
Odonates	Libellulidae	*Sympetrum striolatum*	Sympétrum à côtés striés	Base de loisirs de Créteil	29/09/2008	Biodiversita A. Huguet	
Odonates	Libellulidae	*Sympetrum striolatum*	Sympétrum à côtés striés	Réveillon Golf - LGV	19/10/2008	Biodiversita A. Huguet	
Coléoptères	Cetonidae	*Liocola lugubris*	Cétoine marbrée	Montanglos Verger	09/07/2008	Biodiversita A. Huguet	
Orthoptères	**Gryllidae**	***Oecanthus pellucens***	**Grillon d'Italie**	**ZNIEFF(?) - Roselières et friches du lac de Créteil**	**2005**	**DIREN - Laurent SPANNEUT**	**Det ZNIEFF**
Orthoptères	Tettigoniidae	*Pholidoptera griseoaptera*	la Decticelle cendrée	Mont Ezard	2007	Alisea	
Orthoptères	Tettigoniidae	*Metrioptera roeselii*	Decticelle barriollée	Montanglos Verger	09/07/2008	Biodiversita A. Huguet	
Orthoptères	Tettigoniidae	*Platycleis tessellata*	Decticelle carroyée	Mont Ezard	2007	Alisea	
Orthoptères	Tettigoniidae	*Platycleis tessellata*	Decticelle carroyée	ZNIEFF(?) - Roselières et friches du lac de Créteil	2005	DIREN - Laurent SPANNEUT	
Orthoptères	Conocephalidae	*Ruspolia nitidula*	Conocéphale gracieux	Mont Ezard	2007	Alisea	
Orthoptères	Conocephalidae	*Conocephalus fuscus*	le Conocéphale bigarré	Mont Ezard	2007	Alisea	
Orthoptères	Conocephalidae	*Ruspolia nitidula*	Conocéphale gracieux	Montanglos Verger	09/07/2008	Biodiversita A. Huguet	
Orthoptères	Phaneropteridae	*Phaneroptera nana*	Phanéroptère méridional	Mont Ezard	2007	Alisea	
Orthoptères	Phaneropteridae	*Phaneroptera falcata*	le Phanéroptère commun	Mont Ezard	2007	Alisea	
Orthoptères	Phaneropteridae	*Leptophyes punctatissima*	la Leptophye ponctuée	Mont Ezard	2007	Alisea	
Orthoptères	Tettigoniidae	*Tettigonia viridissima*	Grande Sauterelle verte	Montanglos Verger	09/07/2008	Biodiversita A. Huguet	
Orthoptères	Tettigoniidae	*Tettigonia viridissima*	Grande Sauterelle verte	Mont Ezard	2007	Alisea	
Orthoptères	Acrididae	*Tetrix tenuicornis*	le Tétrix des carrières	Mont Ezard	2007	Alisea	
Orthoptères	Acrididae	*Oedipoda caerulescens*	l'Oedipode turquoise	Mont Ezard	2007	Alisea	
Orthoptères	Acrididae	*Chrysochraon dispar*	le Criquet des clairières	Mont Ezard	2007	Alisea	
Orthoptères	Acrididae	*Gomphocerippus rufus*	le Gomphocère roux	Mont Ezard	2007	Alisea	
Orthoptères	Acrididae	*Chorthippus parallelus*	le Chorthippe des pâtures	Mont Ezard	2007	Alisea	
Orthoptères	Acrididae	*Chorthippus albomarginatus*	le Chorthippe marginé	Mont Ezard	2007	Alisea	
Orthoptères	Acrididae	*Chorthippus dorsatus*	le Chorthippe vert-échine	Mont Ezard	2007	Alisea	
Orthoptères	Acrididae	*Chorthippus brunneus*	le Chorthippe duettiste	Mont Ezard	2007	Alisea	
Mantoptères	**Mantidae**	***Mantis religiosa***	**Mante religieuse**	**ZNIEFF(?) - Roselières et friches du lac de Créteil**	**2005**	**DIREN - Olivier ROGER**	**Det ZNIEFF - PR**
Mantoptères	Mantidae	*Mantis religiosa*	Mante religieuse	Mont Ezard	2007	Alisea	
Amphibiens	***Ranidae***	***Rana temporaria***	**Grenouille rousse**	**Bois des Camaldules**	**11/04/2009**	**Biodiversita A. Huguet**	**PN art. 3**
Amphibiens	*Ranidae*	*Pelophylax kl. Esculentus*	Grenouille verte	Santeny queue de poelle	09/07/2008	Biodiversita A. Huguet	
Amphibiens	**Bufonidae**	***Bufo bufo***	**Crapaud commun**	**ZNIEFF(?) - Roselières et frciches du lac de Créteil**	**2003**	**DIREN - Olivier ROGER**	**PN art. 3**
Reptiles	**Lacertidae**	***Podarcis muralis***	**Lézard des murailles**	**Base de loisirs de Créteil**	**09/07/2008**	**Biodiversita A. Huguet**	**PN art. 2**
Reptiles	**Lacertidae**	***Podarcis muralis***	**Lézard des murailles**	**Coteaux de Limeil-Brevannes**	**11/06/2009**	**Biodiversita F. Yvert**	**PN art. 2**
Reptiles	**Lacertidae**	***Podarcis muralis***	**Lézard des murailles**	**Coteaux de Limeil-Brevannes**	**09/07/2008**	**Biodiversita F. Yvert**	**PN art. 2**
Reptiles	**Anguidae**	***Anguis fragilis***	**Orvet fragile**	**Coteaux de Limeil-Brevannes**	**09/07/2008**	**Biodiversita F. Yvert**	**PN art. 3**

Reptiles	**Anguidae**	***Anguis fragilis***	**Orvet fragile**	**Mont Ezard**	**2007**	**Alisea**	**PN art. 3**
Reptiles	**Anguidae**	***Anguis fragilis***	**Orvet fragile**	**Mont Ezard**	**09/07/2008**	**Biodiversita F. Yvert**	**PN art. 3**
Reptiles	**Colubridae**	***Natrix natrix***	**Couleuvre à Collier**	**Reveillon amont Santeny**	**10/05/2008**	**Biodiversita A. Huguet**	**PN art. 2**
Reptiles	**Colubridae**	***Natrix natrix***	**Couleuvre à Collier**	**Santeny queue de poelle**	**09/07/2008**	**Biodiversita A. Huguet**	**PN art. 2**
Oiseaux		*Accipiter nisus*	Epervier d'Europe	Mont Ezard	2007	Alisea	
Oiseaux		*Accipiter nisus*	Epervier d'Europe	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux		*Accipiter nisus*	Epervier d'Europe	Bois de la Grange	01/07/2007	ObsIdf	
Oiseaux		***Acrocephalus arundinaceus***	**Rousserolle turdoïde**	**ZNIEFF(?) - Roselières et friches du lac de Créteil**	**1998**	**DIREN - Olivier ROGER**	**Det ZNIEFF**
Oiseaux		*Acrocephalus scirpaceus*	Rousserolle effarvatte	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux		*Acrocephalus scirpaceus*	Rousserolle effarvatte	Base de loisirs de Créteil - roselières	12/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux		*Aegithalos caudatus*	Mésange à longue queue	Coteaux de Limeil-Brevannes	10/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux		*Aegithalos caudatus*	Mésange à longue queue	Mont Ezard	09/07/2008	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux		*Alauda arvensis*	Alouette des champs	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux		*Alauda arvensis*	Alouette des champs	Chemin de Villecresne / chemin de la Marnière	09/07/2008	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux		*Alauda arvensis*	Alouette des champs	Chemin des Roses	24/07/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux		***Alcedo atthis***	**Martin pêcheur**	**Golf Marolles**	**19/10/2008**	**Biodiversita A. Huguet**	**An. I / Det ZNIEFF**
Oiseaux		***Alcedo atthis***	**Martin pêcheur**	**Réveillon amont Golf Marolles**	**19/10/2008**	**Biodiversita A. Huguet**	**An. I / Det ZNIEFF**
Oiseaux		***Alcedo atthis***	**Martin pêcheur**	**ZNIEFF(?) - Roselières et friches du lac de Créteil**	**2000**	**DIREN - Olivier ROGER**	**An. I / Det ZNIEFF**
Oiseaux		*Alectoris rufa*	Perdrix rouge	Chemin de Villecresne / chemin de la Marnière	09/07/2008	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux		*Anas crecca*	Sarcelle d'hiver	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux		*Anas platyrhynchos*	Canard colvert	ZNIEFF(?) - Roselières et friches du lac de Créteil	2004	DIREN - Olivier ROGER	
Oiseaux		*Anas platyrhynchos*	Canard colvert	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux		*Anas platyrhynchos*	Canard colvert	Base de loisirs de Créteil - roselières	12/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux		*Anthus petrosus*	Pipit farlouse	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux		*Anthus trivialis*	Pipit des arbres	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux		*Apus apus*	Martinet noir	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux		*Ardea cinerea*	Héron cendré	Réveillon aval Santeny	10/05/2008	Biodiversita A. Huguet	
Oiseaux		*Ardea cinerea*	Héron cendré	Golf Marolles	19/10/2008	Biodiversita A. Huguet	
Oiseaux		*Ardea cinerea*	Héron cendré	Golf Marolles	19/10/2008	Biodiversita A. Huguet	
Oiseaux		*Asio otus*	hibou moyen-duc	Montanglos Verger	30/09/2008	Biodiversita A. Huguet	
Oiseaux		***Aythya ferina***	**Fuligule milouin**	**ZNIEFF(?) - Roselières et friches du lac de Créteil**	**2004**	**DIREN - Olivier ROGER**	**Det ZNIEFF**
Oiseaux		***Aythya fuligula***	**Fuligule morillon**	**ZNIEFF(?) - Roselières et friches du lac de Créteil**	**2004**	**DIREN - Olivier ROGER**	**Det ZNIEFF**
Oiseaux		***Aythya fuligula***	**Fuligule morillon**	**Parc de la Plage Bleue**	**Décembre 2002**	**CORIF**	**Det ZNIEFF**
Oiseaux		*Buteo buteo*	Buse variable	Bois de la Grange	30/06/2007	ObsIdf	
Oiseaux		*Carduelis cannabina*	Linotte mélodieuse	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux		*Carduelis carduelis*	Chardonneret élégant	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux		*Carduelis carduelis*	Chardonneret élégant	Coteaux de Limeil-Brevannes	10/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux		*Carduelis carduelis*	Chardonneret élégant	Base de loisirs de Créteil - friche	12/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux		*Carduelis carduelis*	Chardonneret élégant	Mont Ezard	09/07/2008	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux		*Carduelis carduelis*	Chardonneret élégant	Chemin des Roses	24/07/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux		*Carduelis chloris*	Verdier d'Europe	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux		*Carduelis chloris*	Verdier d'Europe	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux		*Carduelis chloris*	Verdier d'Europe	Parc de la Plage Bleue	10/06/2009	Biodiversita F. Yvert	

Oiseaux	*Carduelis flammea*	Sizerin flammé	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux	*Certhia brachydactyla*	Grimpereau des jardins	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Certhia brachydactyla*	Grimpereau des jardins	Mont Ezard - boisement/verger	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Certhia brachydactyla*	Grimpereau des jardins	Montanglos	11/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Columba oenas*	Pigeon colombin	Mont Ezard	2007	Alisea	
Oiseaux	*Columba oenas*	Pigeon colombin	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Columba palumbus*	Pigeon ramier	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux	*Columba palumbus*	Pigeon ramier	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Columba palumbus*	Pigeon ramier	Bois des Camaldules	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Columba palumbus*	Pigeon ramier	Mont Ezard - boisement/verger	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Columba palumbus*	Pigeon ramier	Montanglos	11/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Columba palumbus*	Pigeon ramier	Coteaux de Limeil-Brevannes	10/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Columba palumbus*	Pigeon ramier	Mont Ezard	09/07/2008	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Columba palumbus*	Pigeon ramier	Chemin de Villecresne / chemin de la Marnière	09/07/2008	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Columba palumbus*	Pigeon ramier	Chemin de Villecresne / chemin de la Marnière	11/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Columba palumbus*	Pigeon ramier	Chemin des Roses	24/07/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Corvus corone*	Corneille noire	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux	*Corvus corone*	Corneille noire	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Corvus corone*	Corneille noire	Bois des Camaldules	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Corvus corone*	Corneille noire	Montanglos	11/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Corvus corone*	Corneille noire	Parc de la Plage Bleue	10/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Corvus corone*	Corneille noire	Chemin de Villecresne / chemin de la Marnière	09/07/2008	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Corvus corone*	Corneille noire	Chemin des Roses	24/07/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Cuculus canorus*	Coucou gris	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Cygnus olor*	Cygne tuberculé	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux	*Cygnus olor*	Cygne tuberculé	Base de loisirs de Créteil - roselières	12/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Delichon urbicum*	Hirondelle de fenêtre	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux	*Delichon urbicum*	Hirondelle de fenêtre	Base de loisirs de Créteil - roselières	12/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Dendrocopos major*	Pic épeiche	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Dendrocopos major*	Pic épeiche	Mont Ezard - boisement/verger	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Dendrocopos major*	Pic épeiche	Tranche couverte Villecresnes	10/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Dendrocopos minor*	Pic épeichette	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	***Dryocopus martius***	**Pic noir**	**Mont Ezard**	**2007**	**Alisea**	**An. I / Det ZNIEFF**
Oiseaux	***Dryocopus martius***	**Pic noir**	**Parc de la Plage Bleue**	**Décembre 2002**	**CORIF**	**An. I / Det ZNIEFF**
Oiseaux	***Dryocopus martius***	**Pic noir**	**Bois de la Grange**	**09/04/2009**	**Biodiversita F. Yvert**	**An. I / Det ZNIEFF**
Oiseaux	*Emberiza schoeniclus*	Bruant des roseaux	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux	*Emberiza schoeniclus*	Bruant des roseaux	Base de loisirs de Créteil - roselières	12/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Erithacus rubecula*	Rougegorge familier	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux	*Erithacus rubecula*	Rougegorge familier	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Erithacus rubecula*	Rougegorge familier	Bois des Camaldules	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Erithacus rubecula*	Rougegorge familier	Mont Ezard - boisement/verger	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Erithacus rubecula*	Rougegorge familier	Montanglos	11/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Erithacus rubecula*	Rougegorge familier	Base de loisirs de Créteil - friche	12/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Erithacus rubecula*	Rougegorge familier	Chemin des Roses	24/07/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	***Falco subbuteo***	**Faucon hobereau**	**Bois de la Grange**	**30/06/2007**	**ObsIdf**	**Det ZNIEFF**
Oiseaux	*Falco tinnunculus*	Faucon crécerelle	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux	*Falco tinnunculus*	Faucon crécerelle	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Falco tinnunculus*	Faucon crécerelle	Bois de la Grange	30/06/2007	ObsIdf	
Oiseaux	*Falco tinnunculus*	Faucon crécerelle	Coteaux de Limeil-Brevannes	10/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Falco tinnunculus*	Faucon crécerelle	Base de loisirs de Créteil - friche	12/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Falco tinnunculus*	Faucon crécerelle	Mont Ezard	09/07/2008	Biodiversita F. Yvert	

Oiseaux	*Falco tinnunculus*	Faucon crécerelle	Chemin de Villecresne / chemin de la Marnière	11/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Falco tinnunculus*	Faucon crécerelle	Chemin des Roses	24/07/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Fringilla coelebs*	Pinson des arbres	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux	*Fringilla coelebs*	Pinson des arbres	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Fringilla coelebs*	Pinson des arbres	Bois des Camaldules	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Fringilla coelebs*	Pinson des arbres	Montanglos	11/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Fringilla coelebs*	Pinson des arbres	Tranche couverte Villecresnes	10/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Fulicula atra*	Foulque macroule	ZNIEFF(?) - Roselières et friches du lac de Créteil	2004	DIREN - Olivier ROGER	Det ZNIEFF
Oiseaux	*Fulicula atra*	Foulque macroule	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux	*Fulicula atra*	Foulque macroule	Base de loisirs de Créteil - roselières	12/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Gallinula chloropus*	Gallinule poule d'eeau	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux	*Gallinula chloropus*	Gallinule poule d'eeau	Base de loisirs de Créteil - roselières	12/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Garrulus glandarius*	Geai des chênes	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Garrulus glandarius*	Geai des chênes	Mont Ezard - boisement/verger	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Garrulus glandarius*	Geai des chênes	Montanglos	11/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Hippolais polyglotta*	Hypolaïs polyglotte	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Hippolais polyglotta*	Hypolaïs polyglotte	Coteaux de Limeil-Brevannes	10/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Hippolais polyglotta*	Hypolaïs polyglotte	Base de loisirs de Créteil - friche	12/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Hippolais polyglotta*	Hypolaïs polyglotte	Mont Ezard	09/07/2008	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Hirundo rustica*	Hirondelle rustique	Mont Ezard	2007	Alisea	
Oiseaux	*Hirundo rustica*	Hirondelle rustique	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux	*Hirundo rustica*	Hirondelle rustique	Base de loisirs de Créteil - roselières	12/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Hirundo rustica*	Hirondelle rustique	Chemin des Roses	24/07/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	***Ixobrychus minutus***	**Blongios nain**	**ZNIEFF(?) - Roselières et friches du lac de Créteil**	**2004**	**DIREN - Olivier ROGER**	**An. I/Det ZNIEFF**
Oiseaux	*Larus marinus*	Goélan marin	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux	*Larus ridibundus*	Mouette rieuse	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux	*Larus ridibundus*	Mouette rieuse	Base de loisirs de Créteil - roselières	12/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Luscinia megarhynchos*	Rossignol philomèle	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Luscinia megarhynchos*	Rossignol philomèle	Coteaux de Limeil-Brevannes	10/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Luscinia megarhynchos*	Rossignol philomèle	Base de loisirs de Créteil - friche	12/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Luscinia megarhynchos*	Rossignol philomèle	Mont Ezard	09/07/2008	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Luscinia megarhynchos*	Rossignol philomèle	Chemin des Roses	24/07/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Motacilla alba*	Bergeronnette grise	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux	*Motacilla alba*	Bergeronnette grise	Base de loisirs de Créteil - roselières	12/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Motacilla alba*	Bergeronnette grise	Chemin de Villecresne / chemin de la Marnière	09/07/2008	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	***Motacilla cinerea***	**Bergeronnette des ruisseaux**	**Mont Ezard**	**2007**	**Alisea**	**Det ZNIEFF**
Oiseaux	*Motacilla flava*	Bergeronnette printannière	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux	*Motacilla flava*	Bergeronnette printannière	Chemin des Roses	24/07/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Parus caeruleus*	Mésange bleue	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux	*Parus caeruleus*	Mésange bleue	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Parus caeruleus*	Mésange bleue	Bois des Camaldules	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Parus caeruleus*	Mésange bleue	Mont Ezard - boisement/verger	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Parus caeruleus*	Mésange bleue	Coteaux de Limeil-Brevannes	10/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Parus caeruleus*	Mésange bleue	Base de loisirs de Créteil - friche	12/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Parus caeruleus*	Mésange bleue	Base de loisirs de Créteil - roselières	12/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Parus caeruleus*	Mésange bleue	Mont Ezard	09/07/2008	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Parus caeruleus*	Mésange bleue	Parc de la Plage Bleue	10/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Parus caeruleus*	Mésange bleue	Chemin de Villecresne / chemin de la Marnière	11/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Parus caeruleus*	Mésange bleue	Chemin des Roses	24/07/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Parus major*	Mésange charbonnière	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	

Oiseaux	*Parus major*	Mésange charbonnière	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Parus major*	Mésange charbonnière	Bois des Camaldules	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Parus major*	Mésange charbonnière	Mont Ezard - boisement/verger	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Parus major*	Mésange charbonnière	Montanglos	11/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Parus palustris*	Mésange nonnette	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Parus palustris*	Mésange nonnette	Montanglos	11/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Passer domesticus*	Moineau domestique	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux	***Pernis apivorus***	**Bondrée apivore**	**Bois de la Grange**	**30/06/2007**	**ObsIdf**	**An. I/Det ZNIEFF**
Oiseaux	***Pernis apivorus***	**Bondrée apivore**	**Bois de la Grange**	**08/05/2008**	**ObsIdf**	**An. I/Det ZNIEFF**
Oiseaux	*Phalacrocorax carbo*	Grand Cormoran	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux	*Phoenicurus ochruros*	Rougequeue noir	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux	*Phylloscopus collybita*	Pouillot veloce	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux	*Phylloscopus collybita*	Pouillot véloce	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Phylloscopus collybita*	Pouillot véloce	Bois des Camaldules	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Phylloscopus collybita*	Pouillot véloce	Mont Ezard - boisement/verger	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Phylloscopus collybita*	Pouillot véloce	Montanglos	11/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Phylloscopus collybita*	Pouillot véloce	Coteaux de Limeil-Brevannes	10/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Phylloscopus collybita*	Pouillot véloce	Base de loisirs de Créteil - friche	12/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Phylloscopus collybita*	Pouillot veloce	Base de loisirs de Créteil - roselières	12/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Phylloscopus collybita*	Pouillot véloce	Mont Ezard	09/07/2008	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Phylloscopus collybita*	Pouillot veloce	Chemin des Roses	24/07/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Phylloscopus trochilus*	Pouillot fitis	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux	*Phylloscopus trochilus*	Pouillot fitis	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Phylloscopus trochilus*	Pouillot fitis	Bois des Camaldules	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Pica pica*	Pie bavarde	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux	*Pica pica*	Pie bavarde	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Pica pica*	Pie bavarde	Bois des Camaldules	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Pica pica*	Pie bavarde	Montanglos	11/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Pica pica*	Pie bavarde	Base de loisirs de Créteil - friche	12/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Pica pica*	Pie bavarde	Parc de la Plage Bleue	10/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Pica pica*	Pie bavarde	Chemin de Villecresne / chemin de la Marnière	09/07/2008	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Pica pica*	Pie bavarde	Chemin des Roses	24/07/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Picus viridis*	Pic vert	Golf Marolles	19/10/2008	Biodiversita A. Huguet	
Oiseaux	*Picus viridis*	Pic vert	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux	*Picus viridis*	Pic vert	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Picus viridis*	Pic vert	Montanglos	11/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Picus viridis*	Pic vert	Coteaux de Limeil-Brevannes	10/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Picus viridis*	Pic vert	Base de loisirs de Créteil - friche	12/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Picus viridis*	Pic vert	Chemin des Roses	24/07/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Podiceps cristatus*	Grèbe huppé	ZNIEFF(?) - Roselières et friches du lac de Créteil	2004	DIREN - Olivier ROGER	
Oiseaux	*Podiceps cristatus*	Grèbe huppé	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux	*Podiceps cristatus*	Grèbe huppé	Base de loisirs de Créteil - roselières	12/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Prunella modularis*	Accenteur mouchet	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux	*Prunella modularis*	Accenteur mouchet	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Prunella modularis*	Accenteur mouchet	Montanglos	11/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Prunella modularis*	Accenteur mouchet	Tranche couverte Villecresnes	10/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Prunella modularis*	Accenteur mouchet	Base de loisirs de Créteil - friche	12/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Prunella modularis*	Accenteur mouchet	Base de loisirs de Créteil - roselières	12/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Prunella modularis*	Accenteur mouchet	Chemin des Roses	24/07/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux	*Saxicola torquatus*	Tarier pâtre	Mont Ezard	2007	Alisea	
Oiseaux	*Saxicola torquatus*	Tarier pâtre	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Oiseaux	*Saxicola torquatus*	Tarier pâtre	Chemin des Roses	24/07/2009	Biodiversita F. Yvert	

Oiseaux	*Serinus serinus*	Serin cini	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF
Oiseaux	*Serinus serinus*	Serin cini	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Serinus serinus*	Serin cini	Coteaux de Limeil-Brevannes	10/06/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Serinus serinus*	Serin cini	Chemin des Roses	24/07/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Sitta europaea*	Sittelle torchepot	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Sitta europaea*	Sittelle torchepot	Bois des Camaldules	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Streptopelia decaocto*	Tourterelle turque	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Streptopelia decaocto*	Tourterelle turque	Bois des Camaldules	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Streptopelia decaocto*	Tourterelle turque	Montanglos	11/06/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Streptopelia decaocto*	Tourterelle turque	Tranche couverte Villecresnes	10/06/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Streptopelia turtur*	Tourterelle des bois	Mont Ezard	2007	Alisea
Oiseaux	*Streptopelia turtur*	Tourterelle des bois	Montanglos	11/06/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Streptopelia turtur*	Tourterelle des bois	Mont Ezard	09/07/2008	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Strix aluco*	Chouette hulotte	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Sturnus vulgaris*	Etourneau sansonnet	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF
Oiseaux	*Sturnus vulgaris*	Etourneau sansonnet	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Sturnus vulgaris*	Etourneau sansonnet	Bois des Camaldules	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Sturnus vulgaris*	Etourneau sansonnet	Tranche couverte Villecresnes	10/06/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Sturnus vulgaris*	Etourneau sansonnet	Base de loisirs de Créteil - friche	12/06/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Sturnus vulgaris*	Etourneau sansonnet	Mont Ezard	09/07/2008	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Sturnus vulgaris*	Etourneau sansonnet	Chemin de Villecresne / chemin de la Marnière	11/06/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Sturnus vulgaris*	Etourneau sansonnet	Chemin des Roses	24/07/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Sylvia atricapilla*	Fauvette à tête noire	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF
Oiseaux	*Sylvia atricapilla*	Fauvette à tête noire	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Sylvia atricapilla*	Fauvette à tête noire	Mont Ezard - boisement/verger	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Sylvia atricapilla*	Fauvette à tête noire	Montanglos	11/06/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Sylvia atricapilla*	Fauvette à tête noire	Tranche couverte Villecresnes	10/06/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Sylvia atricapilla*	Fauvette à tête noire	Coteaux de Limeil-Brevannes	10/06/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Sylvia atricapilla*	Fauvette à tête noire	Base de loisirs de Créteil - friche	12/06/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Sylvia atricapilla*	Fauvette à tête noire	Base de loisirs de Créteil - roselières	12/06/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Sylvia atricapilla*	Fauvette à tête noire	Mont Ezard	09/07/2008	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Sylvia atricapilla*	Fauvette à tête noire	Chemin de Villecresne / chemin de la Marnière	11/06/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Sylvia atricapilla*	Fauvette à tête noire	Chemin des Roses	24/07/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Sylvia borin*	Fauvette des jardins	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Sylvia borin*	Fauvette des jardins	Base de loisirs de Créteil - friche	12/06/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Sylvia communis*	Fauvette grisette	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF
Oiseaux	*Sylvia communis*	Fauvette grisette	Montanglos	11/06/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Sylvia communis*	Fauvette grisette	Coteaux de Limeil-Brevannes	10/06/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Sylvia communis*	Fauvette grisette	Base de loisirs de Créteil - friche	12/06/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Sylvia communis*	Fauvette grisette	Mont Ezard	09/07/2008	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Sylvia communis*	Fauvette grisette	Chemin des Roses	24/07/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Sylvia curruca*	Fauvette babillarde	Base de loisirs de Créteil - friche	12/06/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Troglodytes troglodytes*	Troglodyte mignon	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Troglodytes troglodytes*	Troglodyte mignon	Bois des Camaldules	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Troglodytes troglodytes*	Troglodyte mignon	Mont Ezard - boisement/verger	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Troglodytes troglodytes*	Troglodyte mignon	Montanglos	11/06/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Troglodytes troglodytes*	Troglodyte mignon	Base de loisirs de Créteil - friche	12/06/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Turdus merula*	Merle noir	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF
Oiseaux	*Turdus merula*	Merle noir	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Turdus merula*	Merle noir	Mont Ezard - boisement/verger	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Turdus merula*	Merle noir	Montanglos	11/06/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Turdus merula*	Merle noir	Base de loisirs de Créteil - friche	12/06/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Turdus merula*	Merle noir	Chemin des Roses	24/07/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Turdus philomelos*	Grive musicienne	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF
Oiseaux	*Turdus philomelos*	Grive musicienne	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert
Oiseaux	*Turdus philomelos*	Grive musicienne	Montanglos	11/06/2009	Biodiversita F. Yvert

Oiseaux		*Turdus philomelos*	Grive musicienne	Chemin des Roses	24/07/2009	Biodiversita F. Yvert	
Oiseaux		*Turdus viscivorus*	Grive draine	Parc de la Plage Bleue	Décembre 2002	CORIF	
Mammifères	Erinaceidae	*Erinaceus europaeus*	Hérisson d'Europe	Tranche couverte Villecresnes	09/07/2008	Biodiversita A. Huguet	
Mammifères	Erinaceidae	*Erinaceus europaeus*	Hérisson d'Europe	Bois des camaldules	09/07/2008	Biodiversita A. Huguet	
Mammifères	Erinaceidae	*Erinaceus europaeus*	Hérisson d'Europe	Montanglos	11/06/2009	Biodiversita F. Yvert	
Mammifères	Erinaceidae	*Erinaceus europaeus*	Hérisson d'Europe	Chemin des roses	08/02/2010	Biodiversita B. Blanchard	
Mammifères	Canidae	*Vulpes vulpes*	Renard Roux	Bois des camaldules	19/10/2008	Biodiversita A. Huguet	
Mammifères	Canidae	*Vulpes vulpes*	Renard Roux	Coteaux de Limeil-Brevannes	11/04/2009	Biodiversita A. Huguet	
Mammifères	Canidae	*Vulpes vulpes*	Renard Roux	Chemin des roses	24/07/2009	Biodiversita A. Huguet	
Mammifères	Leporidae	*Oryctolagus cuniculus*	Lapin de Garenne	Base de loisirs de Créteil	29/09/2008	Biodiversita A. Huguet	
Mammifères	Leporidae	*Oryctolagus cuniculus*	Lapin de Garenne	Base de loisirs de Créteil	09/07/2008	Biodiversita A. Huguet	
Mammifères	Leporidae	*Oryctolagus cuniculus*	Lapin de Garenne	Golf Marolles	19/10/2008	Biodiversita A. Huguet	
Mammifères	Leporidae	*Oryctolagus cuniculus*	Lapin de Garenne	Tranche couverte Villecresnes	09/07/2008	Biodiversita A. Huguet	
Mammifères	Leporidae	*Oryctolagus cuniculus*	Lapin de Garenne	Mont Ezard	10/07/2008	Biodiversita A. Huguet	
Mammifères	Leporidae	*Oryctolagus cuniculus*	Lapin de Garenne	Chemin des roses	24/07/2009	Biodiversita A. Huguet	
Mammifères	Leporidae	*Oryctolagus cuniculus*	Lapin de Garenne	Chemin des roses	08/02/2010	Biodiversita B. Blanchard	
Mammifères	**Leporidae**	***Lepus europaeus***	**Lièvre d'Europe**	**Chemin des roses**	**15/02/2010**	**Biodiversita A. Huguet**	**UICN LC**
Mammifères	Talpidae	*Talpa europaea*	Taupe	Réveillon amont Golf Marolles	19/10/2008	Biodiversita A. Huguet	
Mammifères	Muridae	*Arvicola terrestis*	Campagnol terrestre	Tranche couverte Villecresnes	09/07/2008	Biodiversita A. Huguet	
Mammifères	Suidae	*Sus scrofa*	Sanglier	Mont Ezard	10/07/2008	Biodiversita A. Huguet	
Mammifères	Suidae	*Sus scrofa*	Sanglier	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	
Mammifères	Cervidae	*Capreolus capreolus*	Chevreuil	Mont Ezard	10/07/2008	Biodiversita A. Huguet	
Mammifères	Sciuridae	*Sciurus vulgaris*	Ecureuil roux	Tranche couverte Villecresnes	09/07/2008	Biodiversita A. Huguet	
Mammifères	Sciuridae	*Sciurus vulgaris*	Ecureuil roux	Bois des Camaldules	22/07/2009	Biodiversita A. Huguet	
Mammifères	Sciuridae	*Sciurus vulgaris*	Ecureuil roux	Bois de la Grange	09/04/2009	Biodiversita F. Yvert	

ANNEXE ECOLOGIE DU PAYSAGE

La première étape dans la mise en œuvre des continuités écologiques est déterminée par une architecture géographique cohérente, dont l'instrument est le Système d'Information Géographique (SIG).
La méthodologie s'appuie sur les concepts et méthodes de l'écologie du paysage et de nombreuses expériences en termes d'ingénierie écologique.
La base méthodologique pour les continuités terrestres est issue des travaux réalisés par la DIREN Rhône-Alpes (REDI, Conseil Général de l'Isère), REN (Suisse), la DIREN Franche-Comté (Continuums biologiques), l'ONCFS …
La mise en œuvre des continuités aquatiques repose sur une modélisation de la connectivité pour le triton. Elle est issue de nombreux travaux engagés notamment par N. Ray (1997, LEBA de Genève), le PNRZH Mares (2001) et le Pôle-Relais Mares (axe de recherche « connectivité »). Ces travaux font partie d'une liste bibliographique anglo-saxonne étendue sur le sujet, du lynx au Grand Tétra.

MISE EN PLACE DE LA BASE DE DONNEES GEOGRAPHIQUE

Nous travaillons à partir de la base de données ortho de l'IGN, alimenté des bases topo IGN et de prospections terrain. Les données référencées géographiquement sont intégrées au sein d'une géodatabase topologique selon un référentiel géographique défini (datum NTF). Nous utiliserons des méthodes de géotraitements pour la gestion des structures polygonales ou linéaires ; concernant les objectifs aquatiques, nous implémenterons des méthodes d'analyse spatiale, basées sur une structuration matricielle.

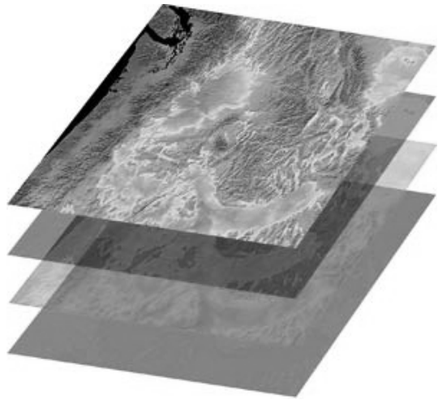

Les couches d'information sont intégrées, nettoyées et agrégées entre elles. Une procédure de géotraitement permet de combiner les différents niveaux de précision, dans la mesure où nous ne possédons pas une information fine à l'échelle globale du site : les secteurs ayant fait l'objet d'une cartographie d'habitats fine ont une échelle de précision de l'ordre du 1000è, tandis que les informations générées par photo-interprétation sont de l'ordre du 5000è, selon la résolution des couches orthos.

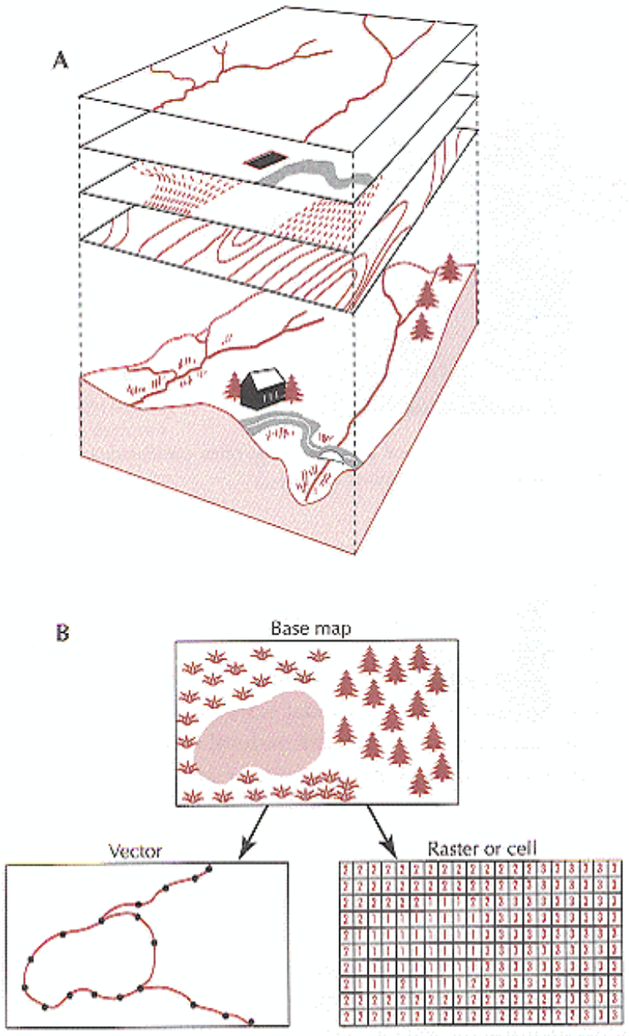

SIG et représentations, Coulson et al. 1991 ; Burrough 1982

Une géodatabase est générée par continuum pour faciliter la gestion de la masse d'informations intégrées.

PRINCIPES ET CONCEPTS

Nous appliquons les principes et méthodes de l'écologie du paysage. Le paysage, considéré comme un écocomplexe est composé d'écosystèmes en interaction. L'écologie du paysage étudie la dynamique spatio-temporelle des composantes biologiques, physiques et sociales des paysages humanisés et naturels. Elle englobe plusieurs disciplines telles que l'architecture du paysage, les sciences naturelles, la géographie et les sciences sociales. A travers ces méthodes, l'écologie du paysage propose une approche sur l'organisation des paysages, notamment à travers des processus de fragmentation et de connectivité. La connectivité joue sur de nombreux processus écologiques, évolutifs, à travers différents niveaux d'organisation biologique de la population (dynamique démographique) à la communauté (dynamique des communautés).

Nous considérons le paysage de part son hétérogénéité et sa dynamique dépendant pour partie des activités humaines. La dynamique des paysages crée des structures qui évoluent dans l'espace et le temps. Les phénomènes qui en résultent contribuent à modifier les mouvements et les flux d'espèces. La démarche adoptée en écologie du paysage considère donc le paysage comme une résultante de la dynamique du milieu et des usages. Il s'agit en écologie de relier les flux d'organismes, de répartition spatiale des espèces, à la structure spatio-temporelle du paysage.

L'écologie du paysage représente en ce sens le paysage par une matrice constituée de taches d'habitats et de corridors. L'ensemble des taches définit la mosaïque du paysage et l'ensemble des corridors constitue un réseau.

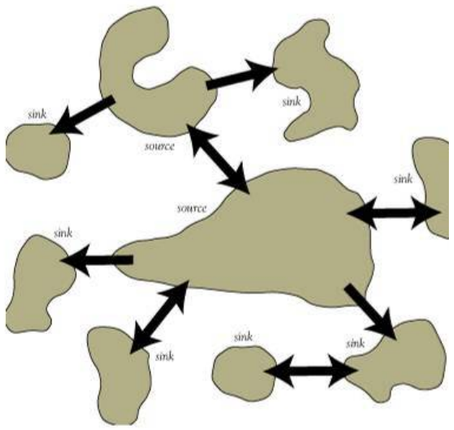

Orientations préférentielles des individus vers des taches d'habitats favorables. Source : T. Barnes

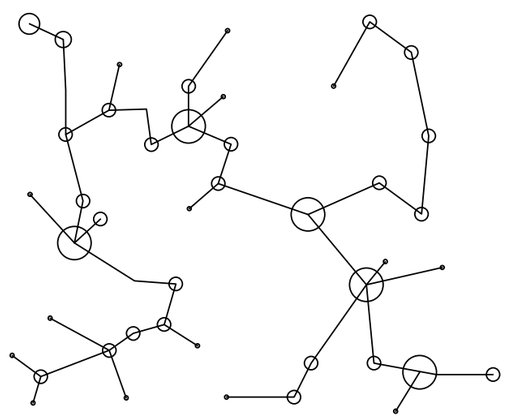

Représentation d'un réseau sous la forme d'un graphe planaire (modélisation SIG à partir de points sources et de liens)

Notre analyse évoque deux aspects de la connectivité :

- **la connectivité biologique** : ou connectivité fonctionnelle, qui prend en compte la capacité des espèces à se déplacer au sein d'une matrice. Elle permet de définir pour une espèce-cible ses potentialités dispersives.

- **la connectivité spatiale** : ou connectivité structurelle, qui permet d'analyser l'organisation des habitats ou de la structure paysagère, indépendemment des attributs des organismes.

Les éléments Corridors permettent d'assurer le passage d'organismes entre les populations. Ils sont à la fois dépendants et participent à une connectivité globale à l'échelle d'un site. Ils assurent une bonne dispersion entre deux taches d'habitats favorables, limitant les effets négatifs de la fragmentation paysagère. Ils améliorent la connectivité fonctionnelle et tendent à équilibrer les populations au sein de la métapopulation. Nous distinguerons à cet effet :

- les corridors écologiques : structure spatiale sans nécessairement de notion génétique
- les corridors biologiques : corridor inféodé à une espèce
- le réseau écologique : ensemble fonctionnel de corridors à différentes échelles paysagères

Un réseau écologique est ici défini comme un assemblage cohérent d'éléments du paysage. Plusieurs phénomènes méritent d'être mentionnés à ce niveau. Les liaisons entre taches d'habitats sont matérialisées par des mouvements de migration ou de dispersion nécessaires à la survie d'une espèce. Ces flux contribuent à apporter une diversification génétique. L'ensemble forme une métapopulation, c'est-à-dire une composition fonctionnelle de populations structurées spatialement.

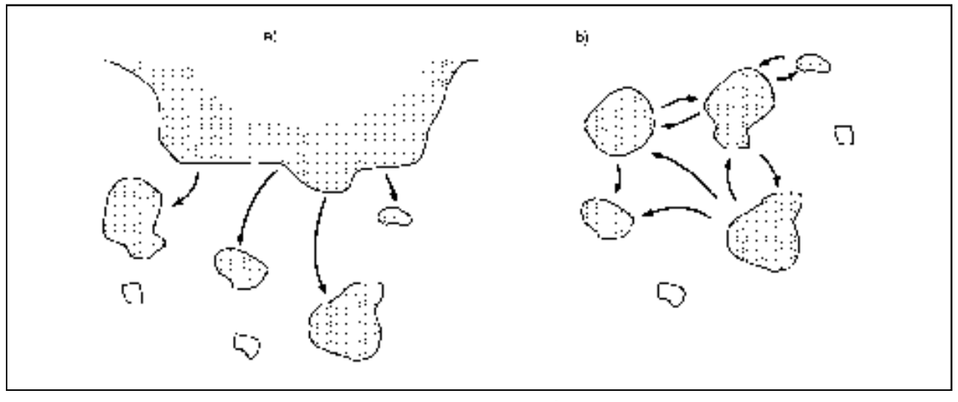

Source : Benett[2]

Représentation de deux modèles de métapopulation

a. selon la théorie biogéographique des îles
b. modèle basé sur un ensemble de taches d'habitats soumis à des processus d'extinction/recolonisation

La métapopulation correspond à une unité démographique au niveau du paysage et sa fragilité réside dans la structure de la matrice de paysage. La figure « schéma de réseau écologique » présente cet état ; l'évolution de la taille d'une métapopulation sur 10 ans est réalisée à partir de trois arrangements définis selon la qualité de leurs liaisons, ou connectivité.

A partir de cette conceptualisation taches d'habitats/ corridors, il est possible de représenter l'espace géographique par :

- **les zones « nodales »,** cœurs de nature représentant l'ensemble des milieux favorables au développement d'un groupe écologique, végétal ou animal. L'ensemble des conditions nécessaires à la reproduction, au nourrissage, au repos … est représenté. Les zones nodales correspondent souvent aux sites faisant l'objet d'une protection particulière ou d'une réglementation. Elles doivent assurer le rôle de « réservoirs » pour la conservation des populations et pour la dispersion des espèces vers les habitats périphériques.

- **les zones « d'extension »** contiguës à la zone nodale mais qui présentent des caractères en termes de qualité ou de surface non optimaux, même s'il s'agit de milieux se rapprochant de la zone nodale. Les espèces y sont par hypothèse plus dispersées, la zone d'extension constituant ainsi une extension de leur espace vital. Elle peut être assimilée aux zones tampons (Cf. Interconnexion des espaces vitaux en Suisse[3])

- **Les corridors écologiques** assurent la liaison entre deux zones favorables au développement des espèces cibles. Ils offrent des possibilités d'échanges entre les zones nodales ou les zones de développement. Ces structures contrôlent la majorité des flux génétiques de dispersion ou de migration et participent de fait au maintien voire au développement des mécanismes de fonctionnement en métapopulations.

A ces structures spatiales s'ajoutent les points de conflit qui limitent l'extension des espèces de part leur nature peu perméable ou qui entraînent des ruptures dans le schéma global de connectivité. Ces éléments regroupent :

- **Les goulets d'étranglement** c'est-à-dire des phénomènes de rétrécissement au sein d'un corridor, pouvant conduire à terme à une barrière infranchissable,
- **Les obstacles** qui définissent les zones infranchissables de la matrice paysagère.

2 Bennett A.F. 2003. Linkages in the landscape. The rôle of corridors and connectivity in wildlife conservation. IUCN

3 Réseau écologique national REN – 2004. Une vision pour l'interconnexion des espaces vitaux en Suisse. Rapport final. Cahiers de l'Environnement n°373. OFEFP, Berne.

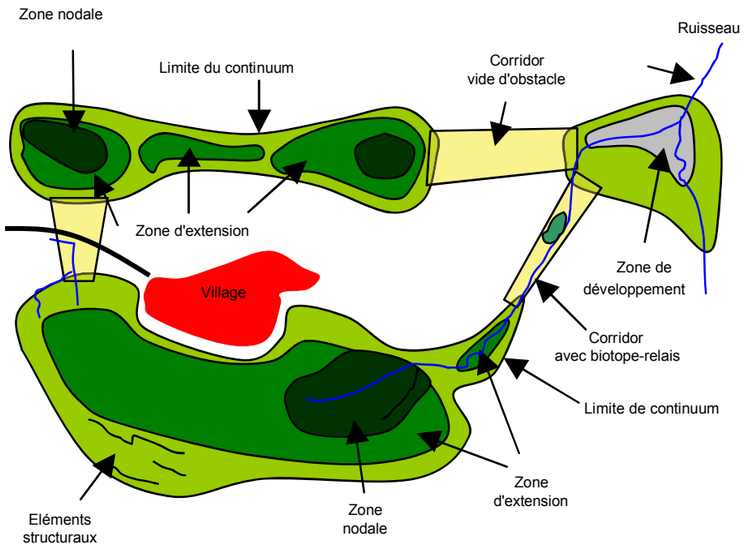

Schéma d'un réseau écologique (appliqué à un milieu de type forestier)
Source : Réseau écologique national REN – 2004

L'ensemble des milieux considérés favorables à un groupe d'espèces s'intitule le continuum écologique. Il peut rassembler plusieurs zones nodales, et les espaces environnants favorables à l'accomplissement des phases de développement d'une population donnée.

L'union continue de ces objets géographiques génère les Continuums ou « ensembles de milieux favorables à un groupe écologique composé d'éléments contigus ». Ces éléments de base du réseau écologique type sont définis d'après l'approche « Paneuropéenne ». Pour chaque continuum, nous représenterons les possibilités de déplacements terrestres de quelques espèces animales écologiquement voisines qui occupent les mêmes habitats et dont elles exploitent les ressources disponibles. Cette démarche de modélisation des habitats renvoie au concept de niche écologique, lequel traduit la position d'un organisme au sein d'un écosystème et la somme des conditions de l'habitat nécessaire à une population viable de cet organisme. Il formalise l'ensemble des biotopes où l'espèce est présentée et les paramètres biologiques exogènes, ou facteurs discriminants.

L'amplitude de la niche présentée dans le graphique suivant correspond aux aptitudes de l'espèce à pouvoir se développer dans des milieux caractérisés par des variations plus ou moins grandes des facteurs écologiques[4]. Ce concept intègre une approche fonctionnelle et permet de raisonner à l'échelle d'une communauté pour des espèces présentant des profils suffisamment similaires pour être réunis dans un groupe écologique.

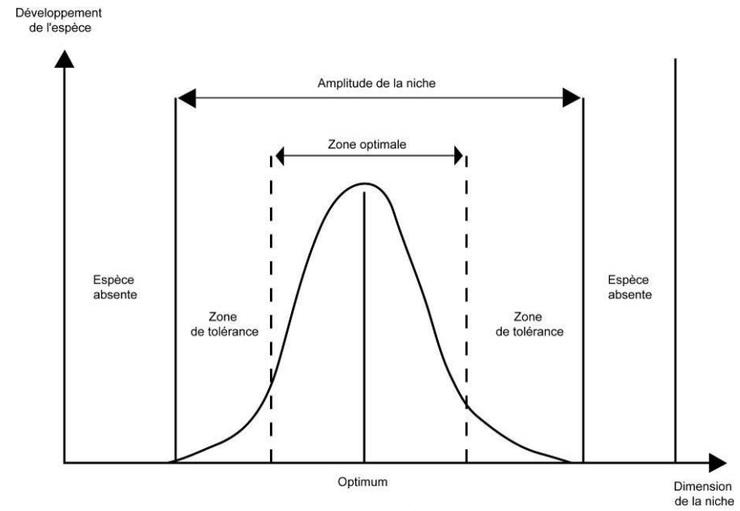

Amplitude de la niche écologique Source : JB Bouzillé, 2007

Ce mode de représentation de la matrice de paysage formalise les fondements de notre méthodologie.

La mise en œuvre des continuums est réalisée par grands types de milieux, correspondant chacun à un écocomplexe et représentant des cortèges d'espèces distincts. Nous distinguerons :

- **les continuums boisées** et leur espèce cible : le chevreuil
- **les continuums prairiaux** et leur espèce cible : le lapin de garenne
- **les continuums aquatiques** et leur espèce cible : le triton crêté

Remarque : ces espèces cibles servant à formaliser des éléments de continuités, ne correspondent pas forcément aux espèces déterminant les enjeux de conservation sur le secteur. (le chevreuil ne constitue pas un enjeu de conservation patrimonial mais la conservation du réseau de sites qui lui est favorable aura une incidence sur le maintien de l'intégralité des espèces forestières ; le lapin de garenne ne constitue pas un enjeu de conservation majeur, mais la préservation du continuum prairiale qu'il « représente » influe sur la conservation des espèces de milieux ouverts (Engoulevents, Reptiles, Orthoptères, ect…).

Ce modèle constitue le « Réseau Ecologique » Chaque continuum se décompose en :

- **milieux structurants**, zones réservoirs où se développent les espèces ;
- **milieux attractifs**, milieux connexes aux milieux structurants et complémentaires ;
- **milieux peu fréquentés**, milieux connexes aux milieux structurants et attractifs, où les déplacements sont considérés plus difficiles ;
- **milieux répulsifs**, non fréquentés par les espèces, obstacles aux déplacements.

[4] Bouzillé (2007). Gestion des habitats naturels et biodiversité. Concepts, méthodes et démarches. Lavoisier, Ed. Tec & Doc. Paris, 331p.

MÉTHODOLOGIE DÉTAILLÉE

CONTINUITES BOISEES ET PRAIRIALES

Nous partons d'une base ortho à partir de laquelle nous apportons les informations de terrain et les habitats naturels, sur une base de photointerprétation, et d'intégration des couches d'informations type MOS.

La base est ensuite nettoyée des infrastructures de transport bloquantes, de type autoroutes, nationales et larges départementales, ainsi que les voies ferrées aériennes. Ces structures linéaires sont isolées pour une analyse ultérieure.

Chaque milieu est affecté d'une pondération selon son niveau de tolérance pour l'espèce cible déterminée, jusqu'à une valeur répulsive :

La valeur la plus faible détermine les MILIEUX STRUCTURANTS.

Une sélection des surfaces inférieures à l'aire vitale limite est définie (30 ha pour les continuums boisés et 0,5 ha pour les continuums prairiaux) : ces milieux constituent les MILIEUX STRUCTURANTS RELAIS.

A partir des milieux structurants, une sélection des milieux attractifs est effectuée par analyse de proximité, selon un rayon déterminé; ne sont sélectionnés que les milieux contigus aux milieux structurants. Cet ensemble définit les MILIEUX ATTRACTIFS.

Définition du buffer (zone tampon) de premier niveau

Sélection des milieux attractifs au sein du buffer de niveau 1

Une nouvelle analyse de proximité est effectuée sur la base des milieux structurants et des milieux attractifs pour générer par intersection du nouveau buffer les MILIEUX PEU FREQUENTES contigus aux précédents.

Définition du buffer de second niveau sur les Milieux structurants et attractifs

Isolement des milieux peu fréquentés au sein du buffer de second niveau

L'ensemble de ces milieux sont isolés des MILIEUX REPULSIFS qui intègrent les parties aériennes des voies ferrées, les zones bâties, les routes départementales, nationales, autoroutes…

L'union des couches MStructurants, MAttractifs, MpeuFréquentés est agrégé puis redivisée par polygones continus pour identifier les milieux relais non contigus au noyau contigu initial

Le résultat formalise les contiguïtés écologiques, c'est à dire les zones favorables aux déplacements continus spatialement. Il est alors aisé de matérialiser les secteurs à enjeux pour reconnecter des ensembles discontinus.

Analyse de contiguïté des continuums ; un même élément contigu est défini par une couleur spécifique.

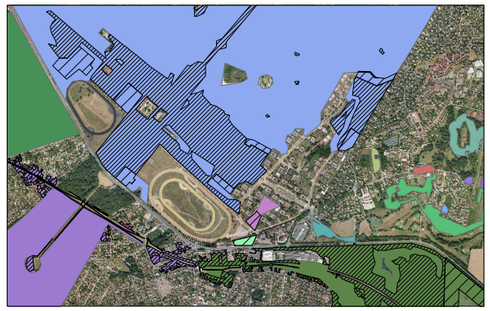

Finalisation de l'analyse de contiguïté par apposition des milieux relais.

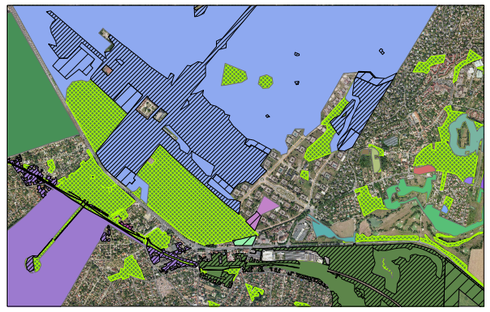

CONTINUITES AQUATIQUES

La méthode aquatique est réalisée par analyse individu-centré, sur la base d'une carte de friction du paysage pondérant les milieux traversés, et une distance de dispersion donnée. La matrice résultante permet de générer la dispersion possible de l'espèce en fonction des taches d'habitats plus ou moins favorables et des obstacles.

Base de calcul de la modélisation ; sélection des habitats de reproduction théoriques des amphibiens.

Carte de friction ; Pondération des éléments de l'occupation du sol à partir de la cartographie d'habitats initiale.

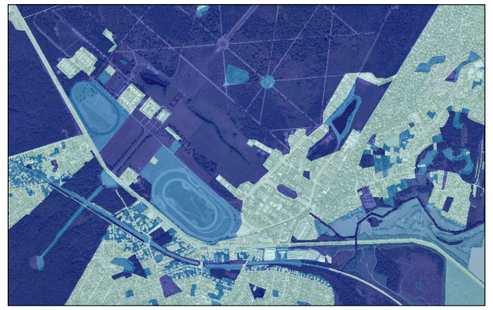

La synthèse de ces informations formalise la connectivité écologique du site pour le triton et permet d'identifier les secteurs à enjeux pour la connectivité globale, ou encore, la continuité aquatique du site.

Modélisation de la connectivité selon une distance de dispersion définie.

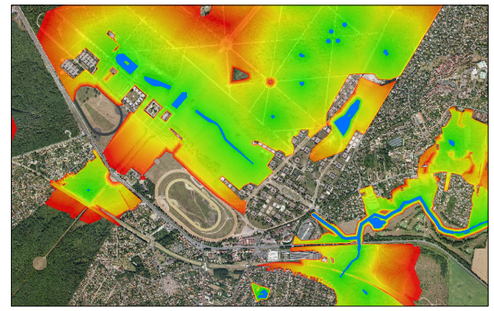

Analyse de contiguïté après sélection des tolérances de dispersion des amphibiens.

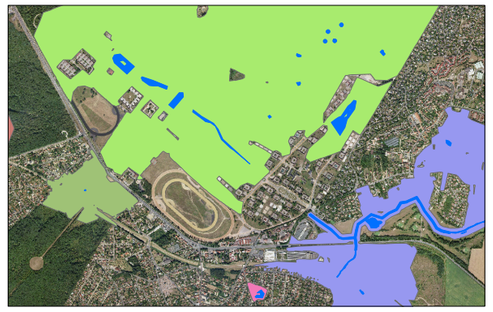

ANNEXE BOIS DE LA GRANGE

PRESENTATION GENERALE DU SITE D'ETUDE

1. Situation et périmètre d'étude

Le site est inclus dans la Forêt Domaniale du Bois de la Grange qui constitue la dernière entité boisée avant l'urbanisation continue.
En partie sur la commune de Limeil-Brévannes et en partie sur celle de Yerres, le site est donc à cheval sur les départements du Val-de-Marne et de l'Essonne, en limite sud-est de l'agglomération parisienne.
Seule la partie centrale du boisement est concernée par le diagnostic, soit une cinquantaine d'hectares répartis sur les parcelles :

- 18, 11.95 ha ;
- 19, 15.12 ha ;
- 26, 13.62 ha ;
- 27, 13.66 ha.

La propriété des lieux se répartit entre Direction des routes et Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne, deux services de l'Etat.

2. Contexte écologique et biogéographique

Le climat du centre-est du Bassin parisien dans lequel s'inscrit le site se caractérise par une atlanticité modérée, légèrement atténuée par la situation orientale mais renforcée par la proximité du couloir séquanien et de l'agglomération parisienne. Ce climat d'influence océanique est résumable à deux séquences :

- L'une hivernale, de novembre à avril, peu ensoleillée et fraîche avec des températures mensuelles moyennes inférieures à 10 degrés et des précipitations régulières ;
- L'autre estivale, de mai à octobre, ensoleillée, douce à chaude mais sans période de sécheresse.

Les stations de plaine donnent une température moyenne hivernale toujours supérieure à 3°C l'hiver et proche de 20°C l'été. La pluviométrie moyenne annuelle de 650 mm, ne constitue pas un niveau très élevé mais est assez bien répartie toute l'année.

Le site du Bois de la Grange se positionne à la charnière de trois petites régions écologiques :

- L'agglomération parisienne ;
- La brie boisée ;
- Les franges du plateau briard.

Cette situation se traduit très bien dans la physionomie du site et ses caractéristiques.

L'agglomération parisienne est en limite immédiate du site ; urbanisation, forte densité de réseaux, espaces anthropisés affectent en effet directement les abords du site cerné par les lotissements et les zones d'activité. Elle contribue à la rudéralisation du site notamment en ses lisières.
La Brie boisée se caractérise par une dominance de la Chênaie-charmaie et de la Chênaie acidiphile sur des sols frais à ressuyage jamais complet. Le fond floristique du Bois de la Grange se rattache à cette entité proche (la forêt Notre-Dame et la forêt de Gretz-Armainvilliers en font partie).
Les franges du plateau briard ; cette dénomination qualifie l'ensemble des boisements briards en contact direct avec la vallée de Seine (Sénart, Rougeaux, Barbeau, Valence...). La distinction avec la brie boisée est importante car la tempérance du fleuve renforce l'atlanticité de ces boisements qui possèdent même des éléments méditerranéo-atlantiques que l'on ne retrouve absolument plus sur les boisements intérieurs du plateau de Brie.

C'est cette spécificité du Bois de la Grange et sa complète singularité à l'échelle de l'ensemble de la coulée verte que nous allons décrire.

3. Géologie et pédologie

La position du site en bord de plateau briard donc très proche du couloir de Seine (non loin de sa confluence avec la vallée de l'Yerres) induit une variabilité des affleurements. Le Limon des Plateaux (LP) formation dominante et épaisse sur l'ensemble de la Brie, s'amenuise ici pour laisser apparaître des argiles caillouteuses (cailloutis de Sénart) et des sables et grès de Fontainebleau.
La répartition se fait schématiquement de la façon suivante : sols limoneux et assez profonds à l'ouest de la RD 94 et sols plus grossiers, sablo-limoneux en surface et très vite argileux (argiles meuliérisées) en profondeur induisant une hydromorphie marquée à l'est de la RD 94.
Au nord du site, le long de la LGV, les sols sont remblayés avec des matériaux de nature *a priori* marno-calcaires.
Ces trois grands types de sols vont conditionner des faciès de végétation très différents que l'on lit relativement bien sur le site :

- Une série acide oligotrophe ;
- Une série acide mésotrophe ;
- Une série neutrocalcicole mésotrophe.

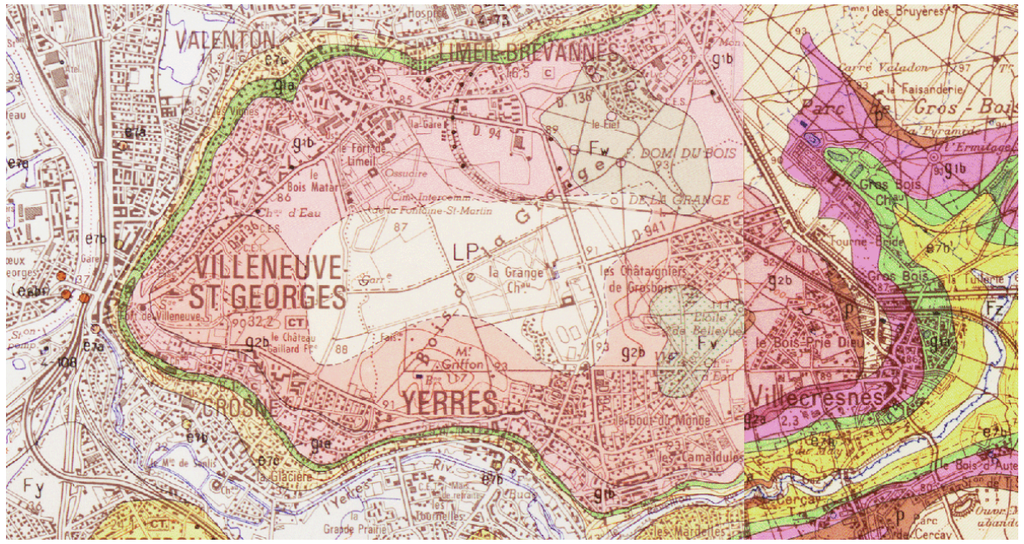

Géologie du Bois de la Grange © BRGM

Légende :

g2b Stampien supérieur. Sables et grès de Fontainebleau. Les *sables de Fontainebleau* forment une masse imposante qui peut atteindre 74,50 m dans la partie occidentale de la feuille Corbeil. Dans la partie orientale, ils ne sont conservés que dans quelques buttes-témoins sur environ 5 m. Ce sont des sables siliceux (95 à 99 % de silice), légèrement micacés, fins (médiane de 0,10 à 0,15 mm) bien classés. Ils sont de couleur blanc pur à grisâtre, mais le plus souvent ocre à roux, teinte due semble-t-il à une contamination par les eaux pluviales ou des nappes alluviales. Les grès y abondent. On les rencontre en sondages, on les observe en affleurement, soit en gros blocs disloqués pouvant avoir glissé sur les pentes, soit en formations tabulaires, épaisses de 2 à 3 mètres.

Fw. Alluvions anciennes. Haute terrasse. On la rencontre en forêt de Sénart et au Nord de l'Yerres, dans le bois de la Grange. Elle atteint une altitude de 90 m et domine la Seine de 60 mètres. Les cailloutis de Sénart qui la composent sont de petits graviers usés de chailles jurassiques, de silex crétacés, de grès de Fontainebleau et de quartz, mêlés à une argile sableuse rougeâtre. La taille des graviers varie de 3 mm à 1 cm. Les silex ont comme ceux de la très haute terrasse d'Yerres un cortex roux. Ils ont une forme quelconque, sont plus ou moins cariés et présentent des cupules.

LP. Limons. Les limons n'ont été portés sur la carte que lorsque leur épaisseur dépassait 3 mètres. En effet, on note des épaisseurs pouvant aller jusqu'à 9 m en particulier sur le plateau de Thiais-Orly. Ce sont des dépôts fins, meubles, argileux et sableux. A la base ils sont calcaires lorsqu'ils reposent sur un substratum calcaire. Ils ont une teinte ocre à brun rougeâtre et renferment de nombreux débris de meulières.

La carte géologique du BRGM commet une approximation au niveau du Bois de la Grange où elle ne figure que du Limon. Cette interprétation est contredite par la végétation en place et par les différents sondages pédologiques effectués par l'ONF dans le cadre du premier aménagement forestier (période 2000-2019) qui délimitent précisément la couverture de limons des affleurements sablo-argileux.

4. Occupation du site et accès

Le bois de la Grange est enclavé dans l'urbanisation de Limeil-Brévannes, Villeneuve St Georges et Yerres, sauf en sa partie orientale qui se prolonge par le domaine et la forêt de Gros Bois.
Le périmètre d'étude est concerné par le passage de trois infrastructures : la Ligne Grande Vitesse, quasiment en tranchée ouverte sur toute la largeur du site, la RD94 qui coupe le boisement en deux dans sa partie médiane en un axe nord-sud et la RD941 dans la perspective du château de la Grange d'orientation est-ouest.

Anthropisation des environs du Bois de la Grange

Malgré une desserte importante, le site est peu fréquenté, son aspect en lisière restant peu attractif et les zones d'accueil absentes en dehors d'un unique parking en partie est.
Ce parking constitue d'ailleurs un point de fixation pour une population marginale qui l'utilise comme lieu de rendez-vous et de rencontres fortuites dans les taillis adjacents...

En dehors de cet aspect, la fréquentation reste faible et locale, et surtout du fait de joggers.

5. Plan d'aménagement forestier

Le Bois de la Grange par sa taille (450 hectares au total) et son statut (domanial) est soumis à aménagement forestier ; celui-ci court sur la période 2000-2019.
Il prévoit principalement :

- Une homogénéisation du foncier (rétrocession des parcelles appartenant à la Direction des routes et cession des parcelles communales de la ville d'Yerres) ;
- Un accueil du public amélioré (canalisation de la fréquentation, création de parkings en dehors du massif, mise en valeur des alignements d'arbes...) ;
- Une évolution des peuplements forestiers avec plusieurs actions :
    - Utilisation des trouées de chablis comme unité de régénération naturelle ;
    - Diminution globale des surfaces terrières ;
    - Maintien de l'hétérogénéité des classes d'âge ;
    - Mise en place de rotation pour les coupes avec un pas de 10 ans ;
    - Conservation au maximum des chênes ;
    - Contrôle du Robinier.
    - Laisser s'exprimer la dynamique naturelle du Hêtre.

Sur la zone d'étude, la carte des groupes d'aménagement sylvicoles laisse apparaître pour la partie ouest (Grandville) un groupe de rajeunissement issu de la tempête (c'est actuellement une fruticée) et un groupe d'amélioration qui concerne l'actuelle Chênaie mésotrophile largement dégradée par le Châtaignier (avec pour objectif une futaie irrégulière pied par pied).
En partie est, la ligne haute-tension et ses abords larges occupés par la Chênaie oligotrophile seront gérées de façon à favoriser les baliveaux de chênes en dégageant les tiges concurrentes et en supprimant les vieux semenciers sauf les arbres remarquables ; les zones à bouleaux seront conservées. Plus à l'est la zone de châtaigniers sera éclaircie.

Le plan de l'ONF ne prévoit donc rien d'impactant pour la zone écologiquement sensible (boisements oligotrophiles et habitats associés) et précise à juste raison « *il serait intéressant d'élaborer un plan de gestion des emprises de ligne EDF à haute tension (...) son application permettrait de rendre les interventions indispensables moins traumatisantes sur le plan paysager et écologique, de tirer parti des richesses écologiques de l'emprise (...) de mieux coordonner les interventions d'EDF en forêt.* ».

6. Contexte réglementaire

Le site d'étude est concerné par le **site inscrit** « Château de la Grange, dépendances, parc et une partie du bois comprenant la perspective d'entrée du domaine » qui date du 13 avril 1960, pour les éléments du château remontant au XVIIe siècle ainsi que la perspective s'étendant jusqu'à Villeneuve St Georges.
Par ailleurs il est entièrement inclus dans une grande **ZNIEFF de type II** « Bois de Notre-Dame et de La Grange » de 3400 ha.
La justification de cette ZNIEFF réside principalement dans l'intérêt que présente ce grand massif (aujourd'hui scindé par les infrastructures routières) au niveau de ses habitats acidiphiles (landes ouvertes sèches ou humides, mares et chênaies) ensemble, unique en Petite Couronne francilienne mais constamment menacé par des projets d'urbanisation.
Les capacités d'accueil pour la faune [notamment en ce qui concerne les oiseaux (Engoulevent d'Europe, Torcol fourmilier…), les reptiles (Vipère péliade, Lézard vivipare…), les invertébrés aquatiques (libellules notamment) et les amphibiens (Rainette arboricole, Triton crêté…) en raison de nombreuses mares] en constituent l'autre pan.

Plusieurs **ZNIEFF de type I** (en cours de validation) concernent également le secteur, notamment celle du « Bois d'Yon » entièrement incluse dans le périmètre d'étude. Le descriptif, assez succinct, met en avant des « chênaies acidiphiles » des « landes sèches et humides » des « landes à fougères ».
Pour la faune, il signale l'Engoulevent d'Europe et le Pic mar.

Les autres ZNIEFF de type I sont périphériques au site :
« La friche du Grand Wirtemberg », ancienne aire de stockage liée au chantier LGV, devenue une friche herbacée xérophile riche en orthoptères (présence de Mante religieuse) et où a été observé l'Engoulevent. Cette ZNIEFF constitue une continuité à celle du Bois d'Yon, coupée par la LGV :
« la mare des carnivores » située à l'est immédiat de la ZNIEFF précédente elle recèle d'importants herbiers dominés par le Potamot nageant et l'Utriculaire citrine, habitat favorable aux libellules dont la Grande Aeschne.

Dans un périmètre un peu plus large, signalons au sud-ouest « Le bassin du grand ha-ha » où l'on retrouve également des peuplements d'Utriculaire citrine et la Grande Aeschne ; « La mare du griffon » en voie d'atterrissement, dont l'originalité réside dans la formation d'une tourbière bombée colonisée par le Saule cendré.

Cartographie des zonage règlementaires

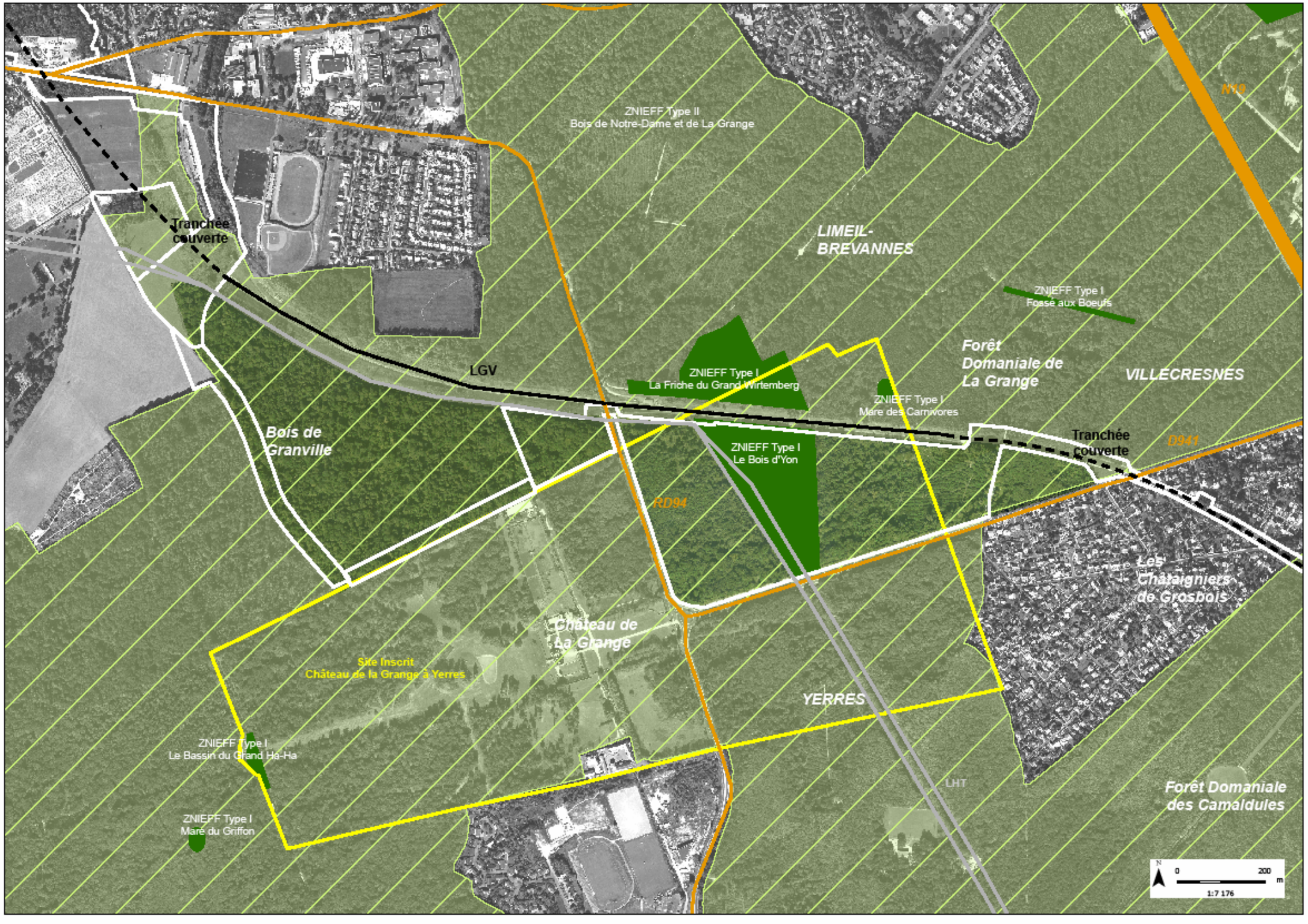

DIAGNOSTIC DU PATRIMOINE NATUREL

1. Objet

L'objet de la présente prestation n'était pas de réaliser des relevés exhaustifs du patrimoine naturel du site, mais d'en réaliser une évaluation sur la base des habitats phyto-écologiques présents et des habitats d'espèces présents ou potentiels.

L'expertise a donc porté sur réalisation fine de cartographie des habitats naturels, d'une évaluation de leur intérêt et de leur état de conservation.

En parallèle, les données disponibles dans la littérature ont été collectées.

Des prospections floristiques orientées vers la recherche d'espèces d'intérêt patrimonial ainsi que des visites en vue de caractérisés les habitats des espèces animales potentiellement présentes ont été réalisées en juin-juillet 2008 et mai-juin 2009.

2. Typologie et description des habitats naturels

Sur la base des inventaires de terrain réalisés en 2009 (printemps et été), nous avons pu parcourir l'ensemble du site et identifier les habitats en présence que nous figurons dans la typologie suivante :

Habitats fortement anthropisés	Code Corine	Code Natura 2000
Jardins potagers (hors site)	85.32	-
Dépendances routières	87.1	-
Cheminements et gazons	-	-
Friche herbacée mésophile	87.1	
Bois de châtaigniers	83.325	-
Habitats ouverts et pré-forestiers		
Layons fangeux	-	**-**
Mare mésotrophe	53.14	
Moliniaie	37.31	**6410**
Lande sèche	41.2	**4030**
Ptéridaie	31.86	
Ourlets neutroclines mésotrophiles	34.42	
Fruticées hygroclines	31.811	
Jeunes taillis	31.8E	
Habitats forestiers		
Chênaie mésotrophile ou dégradée	41.21	
Chênaie oligotrophile	41.51	**9190**
Bétulaie	41.B11	(**9190**)

2.1. Habitats fortement anthropisés

L'ensemble de ces habitats se caractérise par leur origine totalement artificielle et une flore banale dominée par les espèces rudérales et nitrophiles ; c'est pourquoi nous les distinguons des autres formations à caractère semi-naturel.

Nous avons distingué 5 habitats :

- **Les jardins potagers (Corine 85.32)**, présents en lisière nord-ouest du site (hors site), ils sont encore régulièrement entretenus. Ils génèrent la présence de quelques espèces ornementales ; Lierre (*Hedera helix*), Vigne vierge (*Parthenocissus inserta*), Arbre aux papillons (*Buddleja davidii*) ainsi que d'espèces rudérales telles le Solidage du Canada (*Solidago canadensis*) et la Roquette bâtarde (*Hirschfeldia incana*). La naturalisation du Physocarpe (*Physocarpus opulifolius*) dans le sous-bois proche provient peut-être de ces jardins.

- **Les dépendances routières (Corine 87.1)** qualifient les bas-côtés des deux départementales qui traversent le site. La flore qui s'y développe est dominée par des espèces adaptées aux contraintes de roulement et de piétinement comme la Renouée des oiseaux (*Polygonum aviculare*), Ray-grass (*Lolium perenne*), Plantain majeur (*Plantago major*)… A noter la Koelérie fausse-phléole (*Rostraria cristata*) rarement naturalisée.

- **Les cheminements et gazons**, entretenus et piétinés présentent une flore similaire à celle des dépendances ou, dans le cas de la tranchée couverte, offre l'aspect d'un gazon ras artificiel.

- **La friche herbacée mésophile (Corine 87.1)** située au croisement de la LGV et de la RD94 cette friche se compose d'espèces des substrats azotés dominée par la Carotte (*Daucus carota*), le Mélilot (*Melilotus albus*), l'Armoise (*Artemisia vulgaris*)... A l'extrémité orientale du site une friche prairiale se rattache efficacement aux prairies (mésophiles) améliorées par sa relative pauvreté. Trois graminées sociales dominent : le Fromental (*Arrhenatherum elatius*), le Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*) et la Fétuque roseau (*Festuca arundinacea*).

- **Les bois de châtaignier (Corine 83.325)**, cette formation en dehors de quelques Erables sycomore (*Acer pseudoplatanus*) et de Robiniers (*Robinia pseudoacacia*) se compose exclusivement de châtaigniers (*Castanea sativa*) plantés et de même classe d'âge.

Lisière rudérale et bermes

Boisement anthropique de Châtaignier et gazons

2.2. Les habitats ouverts et pré-forestiers

4.2.5.1. Layons fangeux (non cartographiables)

Ces layons, trop ombragés ne présentent pas la flore d'annuelles acidiphiles hygrophiles potentielle (Radiole, Millepertuis couché, Scirpe sétacé, etc…). Ils se situent le long du mur de propriété de Gros-Bois et au sein de la parcelle de régénération à l'est.

Seules les espèces les plus tolérantes sans grande valeur sont présentes : Cresson de cheval (*Veronica beccabunga*), Cotonnière des fanges (*Gnaphalium uliginosum*), Jonc des crapauds (*Juncus bufonius*), Jonc ténu (*Juncus tenuis*), Pied de coq (*Echinochloa crus-gali*) et Renouée poivre-d'eau (*Polygonum hydropiper*), ces deux dernières pouvant se développer largement et bloquer l'installation d'autres espèces.

Layon fangeux (bauge à sangliers)

4.2.5.2. Mare mésotrophe – Corine 53.14

Une seule mare a été contactée sur le site. Enclavée dans la partie sud-est du boisement son assèchement plus ou moins complet de façon prolongée et son faible éclairement limitent la possibilité d'installation d'hydrophytes.
Une seule espèce à signaler : la Glycérie (*Glyceria fluitans*) qui occupe toute la surface.

Glycéraie

4.2.5.3. Moliniaie– Corine 37.31 / Natura 2000 (6410)

Cette formation originale s'observe dans la trouée occasionnée dans la chênaie par le passage de la ligne haute-tension. Cet habitat caractérise des substrats paratourbeux ou sablo-argileux à engorgement prolongé et faiblement pourvus en nutriments.
Deux faciès sont observables :

- La moliniaie mésophile, le tapis de Molinie y est dense et peu diversifié. Trois espèces des ourlets acidiphiles y transgressent : la Germandrée scorodoine (*Teucrium scorodonia*), le Peucédan de France (*Peucedanum gallicum*) localement abondant et la Pulmonaire à longues feuilles (*Pulmonaria longifolia*) beaucoup plus localisée ;
- La moliniaie hygrophile qui se localise à quelques dépressions et à d'anciens fossés de drainage. Cette moliniaie offre un cortège diversifié et remarquablement caractérisé avec la Laîche pâle (*Carex pallescens*), la Laîche millet (Carex panicea), la Gesse des montagnes (*Lathyrus linifolius* subsp. *montanus*), la Petite scutellaire (*Scutellaria minor*), la Danthonie décombante (*Danthonia decumbens*), l'Orchis des tourbières (*Dactylorhiza maculata*), la Scorsonère humble (*Scorzonera humilis*), le Dompte-venin (*Vincetoxicum hirundinaria*) et la Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*).
  Très localement, dans les anciens fossés de drainage a été notée la Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*).

Les parties les plus sèches sont colonisées par la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) qui occupe une grande surface et forme une ptéridaie à peu près mono-spécifique.

Aspects de la moliniaie

4.2.5.4. Lande sèche – Corine 31.2/ Natura 2000 (4030)

Cette lande aisément repérable en été lors de la floraison rose des éricacées est une formation basse dominée par la Callune (*Calluna vulgaris*) et secondairement par la Bruyère cendrée (*Erica cinerea*) qui forment un tapis plus ou moins continu. Cette lande développée sur des sols pauvres et acides, et relativement secs, occupe une surface très restreinte en début de l'axe de la ligne haute tension et en quelques poches sur le bord du chemin longeant la LGV. En continuité avec cette lande, la ptéridaie (avec laquelle elle est plus ou moins étroitement imbriquée) constitue une menace directe.

Lande sèche et ptéridaie

4.2.5.5. Ourlets neutroclines mésotrophiles – Corine 34.42 (non cartographiables)

En contact avec la Chênaie oligotrophile s'est développé un ourlet à Trèfle intermédiaire (*Trifolium medium*), morphologiquement proche du Trèfle des prés (*Trifolium pratense*) avec lequel il ne doit pas être confondu, il possède une écologie beaucoup plus stricte, toujours liée à des habitats pré-forestiers.
En parti ouest du site, le long du chemin bordant le grillage de la LGV on retrouve également une végétation d'ourlet mésotrophile à *Brachypodium rupestre*, *Vincetoxicum hirundinaria* et *Lathyrus sylvestris*.

4.2.5.6. Fruticées hygroclines – Corine 31.811

Très localisées sur le site, principalement au niveau d'une coupe en partie ouest de la RD94, conséquence des dégâts de la tempête de 1999. Elle représente le stade intermédiaire entre les formations herbacées et les boisements. Sur le site, elle forme des masses inextricables associées et se composent principalement, outre la Ronce (*Rubus* section *Rubus*), du Saule cendré (*Salix cinere*), du Fusain (*Evonymus europaeus*), de la Bourdaine (*Frangula alnus*), de la Viorne obier (*Viburnum opulus*), du Prunellier (*Prunus spinosa*) ou du Saule marsault (*Salix caprea*). Le Physocarpe à feuilles d'obier (*Physocarpus opulifolius*) y est particulièrement bien représenté.

Les jeunes taillis –Corine 31.8E de la parcelle de régénération à l'est du site, sont assimilables à ces fruticées, une végétation arbustive spontanée s'immisçant dans les essences forestières comme le Noisetier (*Corylus avellana*) ou le Cornouiller (*Cornus sanguinea*) mais avec un caractère humide moins marqué.

Roncier et fruticée

2.3. Habitats forestiers

4.2.5.7. Chênaie mésotrophile – Corine 41.21

Principalement présente en partie ouest du site plus ponctuellement dans la partie est, cette formation se caractérise par un cortège proche de celui de la Chênaie-charmaie avec néanmoins plusieurs espèces appartenant à la Chênaie acidiphile : Muguet (*Convallaria majalis*), Luzule de Forster (*Luzula forsteiri*), Fougère des chartreux (*Dryopteris carthusiana*), Houlque molle (*Holcus mollis*), Millepertuis élégant (*Hypericum pulchrum*)...
Le Chêne pédonculé (*Quercus robur*), le Bouleau (*Betula pendula*) et le Frêne (*Fraxinus excelsior*) sont dominants, le Merisier (*Prunus avium*), le Charme (*Carpinus betulus*), le Hêtre (*Fagus sylvatica*), l'Erable champêtre (*Acer campestre*) et l'Orme champêtre (*Ulmus minor*) restent marginaux.
L'Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), le Robinier et surtout le Châtaignier sont les principales espèces arborées qui marquent un important faciès de dégradation.

Chênaie mésotrophile

4.2.5.8. Chênaie oligotrophile – Corine (41.51) / Natura 2000 (9190)

La Chênaie oligotrophile se localise exclusivement dans la partie est, surtout de part et d'autre de la ligne haute tension. Les plantations de Châtaignier et le drainage ont malheureusement largement affecté cet habitat dans une majorité de secteurs.
La strate arborée est dominée par le Chêne pédonculé (*Quercus robur*) et le Chêne sessile (*Quercus petraea*) avec parfois des individus vénérables qui s'accompagnent du Bouleau verruqueux (*Betula pendula*), du Bouleau pubescent (*Betula alba*) et du Tremble (*Populus tremula*).
Le sous-bois se singularise par la quasi absence de strate arbustive, exceptées quelques Bourdaines (*Frangula alnus*) mais par un tapis herbacé très important avec la Molinie et le Brachypode.

Chênaie oligotrophile

Cartographie des habitats

2.4. Evaluation des enjeux liés aux habitats naturels

4.2.5.9. Synthèse de la valeur patrimoniale

Habitats	Natura 2000	ZNIEFF IDF	Degré de naturalité	Typicité	Présence d'espèces	
					d'intérêt	patrimoniales
Layons fangeux	**-**	-	Faible	Faible	1	0
Mare mésotrophe	-	-	Modéré	Faible	0	0
Moliniaie	**6410**	oui	Modéré	Bonne	11	3
Lande sèche	**4030**	oui	Modéré	Moyenne	0	0
Ptéridaie	-	-	Modéré	Sans objet	0	0
Ourlets neutroclines mésotrophiles	-	oui	Faible	Faible	3	0
Fruticées hygroclines	-	-	Modéré	Moyenne	0	0
Chênaie mésotrophile ou dégradée	(9190**)**	-	Modéré	Sans objet	2	0
Chênaie oligotrophile	**9190**	-	Elevé	Bonne	4	1
Bétulaie	(9190)	-	Modéré	Sans objet	2	0

Grille d'évaluation :
Natura 2000 : si l'habitat relève de la Directive 92/43/CEE (Directive Habitats Faune Flore) son code est mentionné, le code est entre parenthèses si le rattachement n'est que partiel ; le code suivi d'un astérisque indique un habitat prioritaire ;
ZNIEFF IDF : indique si l'habitat justifie la création d'une ZNIEFF en Ile-de-France (guide des habitats déterminants de ZNIEFF, décembre 2006) ;
Degré de naturalité : sur une échelle Nul / Faible / Modéré / Elevé / Très élevé, nous avons attribué une valeur à chaque habitat en fonction de son origine, de sa gestion et de son aspect ;
Typicité : sur une échelle Faible / Moyenne / Bonne / Très bonne, nous avons attribué une valeur à chaque habitat en fonction de son faciès, sa structure, sa fonctionnalité et la présence d'espèces caractéristiques de l'habitat ;
Présence d'espèces : nous mentionnons (pour les seules espèces indigènes) le nombre d'espèces d'intérêt (= PC et AR) et le nombre d'espèces patrimoniales (= R, RR et RRR) hébergées pour chaque habitat.

En application des critères d'évaluation patrimoniale des habitats, détaillés en annexes et synthétisés ici, la hiérarchisation de l'intérêt phyto-écologique des habitats présents sur le Bois de la Grange est la suivante :

Fort → Habitat possédant un certain degré de naturalité ou une bonne typicité et hébergeant une flore patrimoniale ou susceptible de l'accueillir ;

Moliniaie ; Chênaie oligotrophile

Modéré → Habitat anthropique (ou semi-naturel dégradé), partiellement typique ou fragmentaire mais en capacité d'héberger des espèces patrimoniales ;

Lande sèche ; Ourlets neutroclines mésotrophiles ; Chênaie mésotrophile ou dégradée ; Bétulaie

Faible → Habitat anthropique ou rudéral, de répartition large, fortement dégradé ou très appauvri et peu susceptible d'accueillir des espèces patrimoniales.

Layons fangeux ; Mare mésotrophe ; Ptéridaie ; Fruticées hygroclines

En conclusion, dans un contexte rudéralisé, seules la Moliniaie et la Chênaie oligotrophile, revêtent (sur une échelle simplifiée faible, modérée, forte) une valeur phyto-écologique « Forte ».
Ces deux habitats relèvent de la directive « Habitats » (Natura 2000) et sont rares et menacées en Ile-de-France ; à eux deux ils possèdent 14 des 20 espèces d'intérêt ou patrimoniales du site.
Mentionnons également la présence d'ourlets mésotrophiles (non cartographiables) habitat d'écotone devenant de plus en plus rare, et d'une petite lande sèche qui renforcent l'intérêt du site.

4.2.5.10. Etat de conservation des habitats

Tout habitat qu'il soit naturel ou anthropique voit son état évoluer du fait de dynamiques naturelles ou par l'action directe ou indirecte de l'homme.
L'état d'un habitat d'intérêt européen est défini par des indicateurs pour caractériser son état de conservation. Pour chaque indicateur, on fixe le seuil à partir duquel l'état de conservation n'est plus acceptable pour considérer que l'habitat est dans un état de conservation favorable.
Cette approche reste théorique car elle suppose une connaissance exhaustive de l'habitat à une échelle large ainsi que la connaissance de l'état de référence.
Dans ces conditions l'évaluation reste toujours quelque peu hasardeuse en l'absence de méthodes standardisées ; de plus cette évaluation qui ne peut porter que sur des habitats à caractère naturel ne s'applique en règle générale qu'aux habitats de la directive.
La méthodologie utilisée s'inspire du guide méthodologique national[5] et permet d'attribuer une valeur et un code couleur correspondant selon trois critères :

- Favorable - vert
- Défavorable inadéquat - orange
- Défavorable mauvais – rouge

			Etat de conservation supposé
Moliniaie	**6410**	**Prairies à molinies sur calcaire et argile (Eu-Molinion)**	**Inadéquat** La Moliniaie présente un cortège assez conséquent même si quelques espèces phares sont manquantes (Inule à feuilles de Saule, Cirse des anglais, Ophioglosse, Jonc noueux...). Les espèces les plus patrimoniales (Scorsonère humble et Gentiane pneumonanthe), en population restreinte restent très localisées au niveau des points bas et aux anciens fossés de drainage. Cet aspect met évidence le déficit hydrique de la moliniaie qui souffre du drainage et offre surtout un faciès mésophile comme en témoigne la présence de la Danthonie.
Lande sèche	**4030**	**Landes sèches (tous les sous-types)**	**Mauvais** Les landes sèches sont réduites à des lambeaux sur le site. Il est évident que leur présence n'est due qu'à l'impact de la gestion de la ligne haute-tension augmenté de celle du chemin bordant la LGV ; cependant leur pauvreté floristique actuelle et leur potentialité d'expansion compromise par la densité de la ptéridaie inclinent à les considérer dans un état de conservation mauvais.
Chênaie oligotrophile	**9190**	**Vieilles chênaies acidophiles à *Quercus robur* des plaines sablonneuses**	**Inadéquat** La chênaie oligotrophile est moins sensible au drainage que la moliniaie. C'est un habitat naturellement pauvre en espèces qui sur le site offre un faciès relativement caractéristique. Cependant le drainage ne peut, sur le moyen terme, que favoriser le développement d'espèces plus mésotrophiles et favoriser la Fougère-aigle au détriment de la Molinie et du Peucédan de France.

L'évaluation des autres habitats est sans objet.

[5] Bensettiti F, Combroux I, Daszkiewicz P (2006) Evaluation de l'Etat de conservation des Habitats et Espèces d'intérêt communautaire. Guide méthodologique. MNHN Service du Patrimoine Naturel – document de travail.

3. Flore

Les espèces horticoles, cultivées ou subspontanées ne possèdent aucune signification ni valeur écologique ; c'est pourquoi elles ne sont généralement pas relevées dans le cadre d'inventaires écologiques (sauf les taxons connus pour se naturaliser facilement et/ou devenir envahissants).

Sur la base des seules indigènes (I), néo-indigènes (I'), archéophytes (Arch), naturalisées (N) et sténo-naturalisées (N'), ce sont **173 taxons** qui ont été inventoriés dans le périmètre du site d'étude. Ce chiffre est à ramener aux 1630 taxons que compte l'Ile-de-France, soit **10.5% de la flore régionale**, ce qui n'est pas très important même en tenant compte de la surface restreinte du site. Ceci s'explique aisément par la pauvreté naturelle des boisements oligotrophiles et mésotrophiles ainsi que des moliniaies et par la surface restreinte du site.

Parmi ces 165 taxons, on dénombre :

Statut de rareté IDF		Total	I, I', Arch	Autres
Non définies	.	2	.	2
Très communes	CC	73	71	2
Communes	C	48	43	5
Assez communes	AC	24	24	0
Peu communes	PC	11	9	2
Assez rares	AR	10	8	2
Rares	**R**	**3**	**2**	1
Très rares	**RR**	**1**	**1**	0
Exceptionnelles	**RRR**	**1**	**0**	1
Total		173		

147	Fond floristique
17	Espèces d'intérêt
3	**Espèces patrimoniales**

Ce sont donc 3 espèces patrimoniales qui ont été contactées et 17 espèces d'intérêt.

Parmi ces 173 espèces,

→ Aucune n'est inscrite sur la liste de protection régionale d'Ile-de-France

→ 3 sont **déterminantes de ZNIEFF** en Ile-de-France

- *Erica tetralix* (Bruyère à quatre angles) ;
- *Gentiana pneumonanthe* (Gentiane pneumonanthe) ;
- *Peucedanum gallicum* (Peucédan de France), pour la partie val-de-marnaise.

3.1. Descriptif des espèces patrimoniales

Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*) très rare en Ile-de-France.

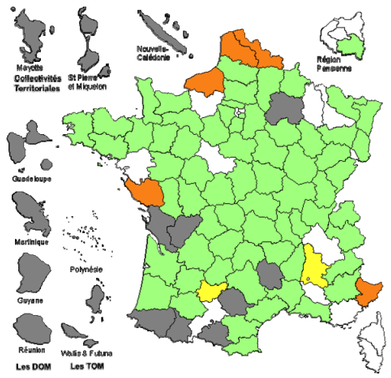

© Tela-botanica.org

© O. Nawrot

Zone géographique non renseignée
Présent
Présence à confirmer
Disparu ou douteux
Cité par erreur comme présent
Présence non signalée

Famille : Gentianacées

Statut : Protection régionale en Picardie, Centre, Bourgogne, Lorraine, Alsace, Franche-Comté, Pays-de-la-Loire et Limousin.

Risques de confusion : Aucun.

Habitat : Landes tourbeuses, bas-marais tourbeux neutro-alcalins, moliniaies (acides ou alcalines), parfois dans les prairies humides des grandes vallées. Au Bois de la Grange, l'espèce est présente dans les rares dépressions des moliniaies.

Floraison : Juillet à octobre.

Distribution : Espèce eurasiatique de climat tempéré ou froid (présente jusque dans le sud de la Scandinavie, mais rare ou absente en région méditerranéenne). En France, elle est disséminée partout en plaine et dans les montagnes, avec des lacunes dans le Nord-est et la Région méditerranéenne (Corse comprise). En Ile-de-France, elle est présente dans le Vexin, à Rambouillet, Sénart, la vallée du Loing et de la Seine et les Bruyères de Ste Assise.

Menaces : En régression partout, elle est victime du drainage des zones humides, mais aussi de la déprise agropastorale des prairies et landes tourbeuses (moins productives).

Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*) très rare en Ile-de-France.

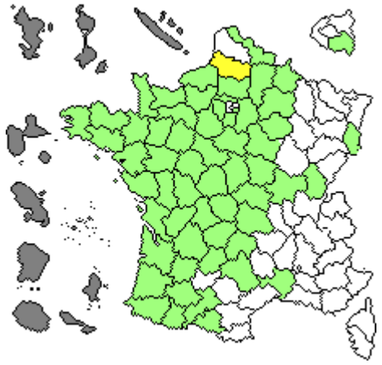

© Tela-botanica.org

© O. Nawrot

Zone géographique non renseignée
Présent
Présence à confirmer
Disparu ou douteux
Cité par erreur comme présent
Présence non signalée

Famille : Ericacées

Statut : Protection régionale en Picardie, Bourgogne, Nord-Pas-de-Calais ainsi que dans les départements de l'Aube et du Lot.

Risques de confusion : Aucun, si ce n'est avec *Erica ciliaris* à distribution plus atlantique.

Habitat : Landes humides paratourbeuses des terrains siliceux. Au Bois de la Grange, l'espèce est présente dans des moliniaies mais seulement au niveau du fossé de drainage.

Floraison : Juillet à octobre.

Distribution : Espèce d'Europe occidentale et centrale, en France elle se répartit dans tout l'Ouest, le Nord, le Centre et les Pyrénées ; quasi nulle dans l'Est et le Midi.

En Ile-de-France elle est surtout présente dans le Vexin, Rambouillet, les franges du plateau briard, Fontainebleau et autrefois à Sénart. Le Bois de la Grange constitue la seconde donnée pour le département de l'Essonne.

Menaces : En régression partout, elle est victime de la fermeture des landes par drainage ou par processus naturel de boisement par le Saule, le Bouleau, la Bourdaine...

Scorsonère humble (*Scorzonera humilis*)

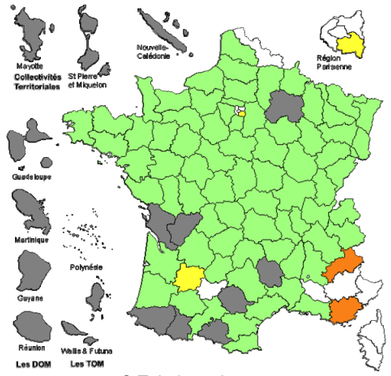

© Tela-botanica.org

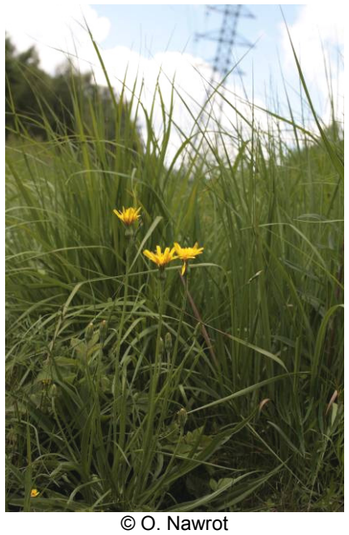

© O. Nawrot

Zone géographique non renseignée
Présent
Présence à confirmer
Disparu ou douteux
Cité par erreur comme présent
Présence non signalée

Famille : Astéracées

Statut : Protégée régionalement en Alsace et Nord-Pas-de-Calais ainsi que dans le département de l'Ain.

Risque de confusion : *A priori* aucun, la Scorsonère d'Autriche seule autre espèce du genre a être présente dans notre région possède une écologie opposée (pelouses calcicoles steppiques).

Habitat : Prairies humides non amendées et moliniaies (comme) au bois de la Grange.

Floraison : Mai-juin.

Distribution française : Espèce eurasiatique à large distribution mais absente de Corse et du Sud-est. En Ile-de-France, elle est surtout présente à Rambouillet, et dans la vallée du Loing, secondairement dans le Vexin les franges du plateau briard, à Sénart et en forêt Notre-Dame, secteur que le Bois de la Grange vient compléter.

Menaces : En régression dans la plupart des régions, cette espèce souffre du drainage des prairies et de leur engraissement.

3.2. Liste des espèces d'intérêt

Dans les moliniaies

Agrostis canina (Agrostide des chiens), PC

Carex pallescens (Laîche pâle), PC

Carex panicea.(Laîche millet), AR

Dactylorhiza maculata (Orchis des tourbières), AR

Danthonia decumbens (Danthonie décombante), PC

Lathyrus linifolius subsp. *montanus* (Gesse des montagnes), AR

Scutellaria minor (Petite scutellaire), AR

Dans les ourlets ou manteaux associés

Lathyrus sylvestris (Gesse des bois), AR

Pulmonaria longifolia (Pulmonaire à feuilles longues), PC

Rosa agrestis (Rosier des haies), AR

Rosa micrantha (Rosier à petites fleurs), AR

Rosa rubiginosa (Rosier rubigineux), PC

Trifolium medium (Trèfle intermédiaire), AR

Transgressives dans les moliniaies, les ourlets et la chênaie oligotrophile

Festuca filiformis (Fétuque capillaire), PC

Luzula multiflora subsp. *multiflora* (Luzule à nombreuses fleurs), PC

Peucedanum gallicum (Peucédan de France), PC

Vincetoxicum hirundinaria (Dompte-venin), PC

Rajoutons également *Physocarpus opulifolius* (Physocarpe à feuilles d'obier) espèce sténo-naturalisée exceptionnelle dans notre région.

En conclusion, la diversité floristique du site (ramenée à la richesse globale de l'Ile-de-France) est faible : un peu plus de 160 espèces inventoriées. Cependant en terme de patrimonialité, le résultat est remarquable avec trois espèces (Gentiane pneumonanthe, Bruyère à quatre angles et Scorsonère humble) qui représentent un réel enjeu de conservation auxquelles il faut rajouter 17 espèces d'intérêt qui attestent de la valeur du site. Ce constat doit être précisé par le fait que la moliniaie concentre les trois espèces patrimoniales et une majorité d'espèces d'intérêt ; la chênaie oligotrophile et les ourlets constituant aussi mais secondairement une zone d'accueil privilégiée.

LIMEIL-
BREVANNES
Physocarpus opulifolius
LGV
Trifolium medium
Rosa agrestis
Lathyrus linifolius ssp montana
Dactylorhiza maculata
Forêt Domaniale de La Grange
VILLECRESNES
Rosa micranta
Bois de Granville
Dactylorhiza maculata
Scorzonera humilis
Lathyrus linifolius ssp montana
Gentiana pneumonanthe
Physocarpus opulifolius
Physocarpus opulifolius
Carex panicea
Dactylorhiza maculata
Dactylorhiza maculata
Les Châtaigniers de Grosbois
Château de La Grange
Scorzonera humilis
Erica tetralix
YERRES
1, RRR (N')
1, RR (ZNIEFF)
1, R (ZNIEFF)
1, R
1, AR (ZNIEFF)
1, AR
Peucanum gallicum (PC) (ZNIEFF) est omniprésent dans le secteur Est
LHT
0
160
m
1:5 512

3
4
5
6
10
11
9
LIMEIL-
BREVANNES
7
8
12
17 b
16 b
15 b
9
14
17 a
16 b
16 a
15 a
Forêt
Domaniale de
La Grange
VILLECRESNES
13
LGV
26
Bois de
Granville
28
27
19
18
30
29
Les
Châtaigniers
de Grosbois
31
Château de
La Grange
20
21
YERRES
23
24
35
36
LHT
Valeur phytoécologique forte
Valeur phytoécologique modérée
Valeur phytoécologique faible
0
160
m
1:5 512

4. Faune

4.1. Insectes

4.2.5.11. Lépidoptères

Aucune espèce de Lépidoptère déterminante ne figure dans la fiche ZNIEFF (provisoire) du Bois d'Yon.
Des prospections menées à vue en été 2008 et 2009 ont permis de dresser une liste non exhaustive de 17 espèces communes de Rhopalocères sur la zone d'étude. Aucune ne présente de caractère patrimonial (Rareté régionale, statut de protection ou inscription sur les listes ZNIEFF).

Famille	Nom français	Nom latin	Bois de Granville parcelles 26 -27	La grange Est parcelles 19-19
Geometridae				
	La Marginée	*Lomaspilis marginata* (Linnaeus, 1758)		x
	L'Acidalie familière	*Idaea fuscovenosa* (Goeze, 1781)		x
Hesperiidae				
	La Sylvaine	*Ochlodes venatus* (Turati, 1905)	x	x
Lycaenidae				
	Le Thécla du Chêne	*Neozephyrus quercus* (Linnaeus, 1758)		x
Nymphalidae				
	Le Tristan	*Aphantopus hyperantus* (Linnaeus, 1758)	x	
	La Carte géographique	*Araschnia levana* (Linnaeus, 1758)		x
	Le Tabac d'Espagne	*Argynnis paphia* (Linnaeus, 1758)	x	
	Le Paon-du-jour	*Inachis io* (Linnaeus, 1758)	x	x
	La petit Sylvain	*Ladoga camilla* (Linnaeus, 1764)	x	x
	Le Myrtil	*Maniola jurtina* (Linnaeus, 1758)	x	
	Le Tircis	*Pararge aegeria* (Zeller, 1839)	x	x
	Le Robert-le-Diable	*Polygonia c-album* (Linnaeus, 1758)	x	
	l'Amaryllis	*Pyronia tithonus* (Linnaeus, 1771)	x	
Pieridae				
	Le Citron	*Gonepteryx rhamni* (Linnaeus, 1758)		x
	La Piéride du Chou	*Pieris brassicae* (Linnaeus, 1758)	x	x
	La Piéride du Navet	*Pieris napi* (Linnaeus, 1758)		x
	La Piéride de la Rave	*Pieris rapae* (Linnaeus, 1758)	x	x

Le Petit Sylvain est relativement abondant le long des layons fangeux humides en limite sud du bois de Granville le long des anciennes douves du château de la Grange. La présence de Trembles et de Saules Marsaux sur le site nous incite à ne pas exclure l'hypothèse d'une fréquentation de ce secteur par les Mars changeants (*Apatura iris* et *A ilia*) et le Grand Sylvain (*Limenitis populi)* espèces déterminantes de ZNIEFF présentes sur le massif de Notre-Dame (source DIREN) et fréquentant les mêmes milieux (boisements de feuillus humides).

La découverte sur le site de moliniaie hygrophile abritant la Gentiane pneumonanthe permet d'envisager la redécouverte de l'Azuré des Mouillères *(Phengaris alcon alcon = Maculinea alcon*) sur le cite. Il s'agit d'une espèce rare, menacée et protégée au niveau national (arrêté du 22 juillet 1993).

Cette espèce fréquente les moliniaies où elle effectue un cycle complexe impérativement lié à la présence de Gentiane pneumonante : 80 à 150 oeufs sont pondus en 5 à 6 jours sur les corolles, sépales ou feuilles des gentianes (période de juillet-août). Environ la moitié sera perdue. A l'éclosion, les chenilles pénètrent dans la corolle, où elles passent leurs 3 premiers stades de développement. Elles commencent à se nourrir des étamines, puis après environ une semaine, pénètrent dans l'ovaire et mangent les jeunes fruits en formation. Elles tombent ensuite au sol où elles sont prises en charge par des fourmis du genre Myrmica, qui les emportent dans leur fourmilière. Les chenilles sont alimentées par régurgitation par les fourmis (couvain) et restent dans la fourmilière durant un an. Les chenilles, quant à elles, produisent un miellat qui augmenterait la survie de leurs hôtes, en période de disette. Après le stade chrysalide, les papillons prennent leur envol à la sortie de la fourmilière. (Chabrol, 2002).

Cycle simplifié de l'Azuré des mouillères
(d'après LHONORÉ, 1996)

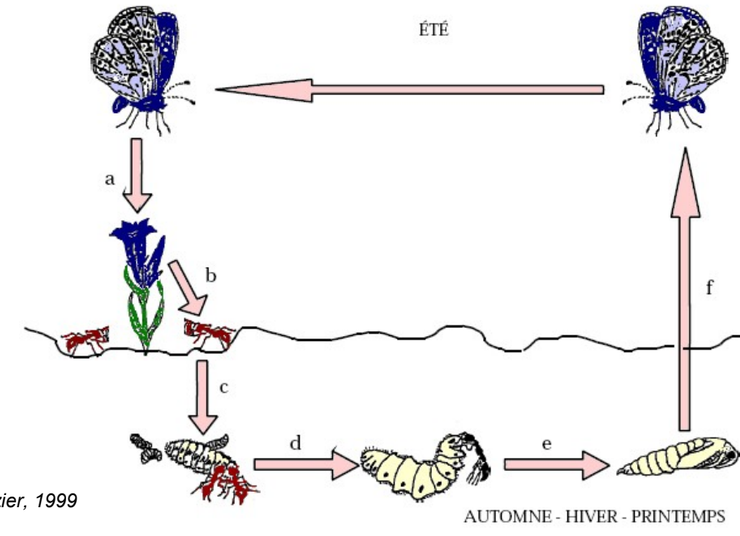

Rozier, 1999

a) Ponte des papillons sur les plantes-hôtes
b) Récupération des chenilles par les fourmis
c) Transport des chenilles dans la fourmilière
d) Soins et échanges trophallaxiques
e) Nymphose
f) Émergence des imagos

Oeufs d'Azuré des mouillères sur une fleur de Gentiane pneumonanthe

Les dernières mentions de l'Azuré des Mouillères remontent à 1970, à l'est du **massif d'Armainvilliers**. Elle a longtemps été considérée comme disparue de la région Ile-de-France jusqu'à sa **récente redécouverte dans des milieux comparables de la propriété régionale des Bruyères de Sainte Assise** (Boissise-la-Bertrand et Seine-Port).

4.2.5.12. Odonates

La Grande aeschne (*Aeshna grandis*), espèce protégée en Ile-de-France fréquente la Mare des carnivores en parcelle n°15 et le bassin du Grand ha-ha en limite ouest du parc du Château de la Grange (source DIREN).
Plus généralement, les mares forestières du massif de Notre-Dame abritent de nombreuses espèces d'intérêt patrimonial, comme le Leste brun (*Sympecma fusca*), le Leste verdoyant (*Lestes virens),* le Leste barbare *(Lestes barbarus),* le Leste dryade *(Lestes dryas),* l'Agrion mignon *(Coenagrion scitulum),* l'Aeshne printanière *(Brachytron pratense),* le Sympetrum jaune d'or *(Sympetrum flaveolum)…*

Sur le site d'étude, seules deux mares ont été rencontrées :

En parcelle n°18, une mare envahie de glycérie ne présentait pas de zone d'eau libre lors de nos visites.

Son assèchement périodique et son absence d'eau libre rendent peu probable la fréquentation par les espèces précitées.

En parcelle n°26, une mardelle forestière ombragée sert de bauge aux sangliers.

Cette mare de petite dimension est dépourvue de la végétation indispensable au développement des espèces d'odonates patrimoniales du secteur.

Malgré la présence de nombreuses espèces originales à proximité, les deux points d'eau de la zone d'étude n'offrent que très peu de potentialités d'accueil d'espèces d'odonates remarquables du fait de leur faciès (hydrologie, morphologie, exposition, végétation).

4.2.5.13. Coléoptères

Parmi les coléoptères, la fiche ZNIEFF du Bois d'Yon (en cours de validation) ne mentionne que la présence du Prione tanneur (*Prionus coriarius*), espèce ne bénéficiant pas de statut de protection, non inscrite sur les listes ZNIEFF). Les larves de ce gros cérambycide se développent dans les souches de feuillus et plus particulièrement de chêne, comme c'est le cas du Lucane Cerf-Volant (*Lucanus cervus*) que nous avons rencontré sur le site en juin 2009.
RQ : Bien qu'inscrite en annexe II de la directive Habitat-Faune-Flore, cette espèce ne bénéficie pas de protection sur le territoire national ou régional, et n'est pas non plus inscrite à la liste des espèces déterminantes de ZNIEFF.

La présence de nombreuses chandelles et de gros bois au sol offre un attrait pour de nombreux coléoptères xylophages. Les chênes pédonculés et sessiles, bien exposés de la chênaie oligotrophile à sous-bois clair offrent un habitat potentiel au Grand capricorne *(Cerambyx cerdo*). Cette espèce **protégée sur le territoire national et inscrite en annexe II et IV de la directive Habitats-Faune-flore** s'attaque aux très vieux chênes. Elle est mentionnée à proximité sur le massif de Notre-Dame dans les Landes à Papa.
Bien que les chênaies du bois de la Grange n'offrent pas l'habitat optimal (chênaies claires, chaudes et sèches), la présence de cette espèce n'est pas à exclure.

4.2.5.14. Orthoptères - Dyctioptères

Les secteurs ouverts et humides tels que les moliniaies de la parcelle n°19 peuvent abriter la Decticelle barriolée (*Metrioptera roselii*) (**Détermiante ZNIEFF**), alors que les zones les plus sèches de la friche peuvent héberger la Mante religieuse (*Mantis religiosa*) (**Protégée régionale**).

LIMEIL-BREVANNES
VILLECRESNES
YERRES
Forêt Domaniale de La Grange
Bois de Granville
Château de La Grange
Les Châtaigniers de Grosbois
LHT
Habitat potentiel de Cerambyx cerdo
Chêne remarquable
Habitat potentiel de l'azurée des mouillères
Gentiane pneumonanthe (plante hôte de la larve)
Habitat potentiel du Grand Sylvain et des Mars changeants
0
160
m
1:5 512

4.2.5.15. Amphibiens et Reptiles

Les mares forestières de l'Arc Boisé abritent de nombreuses espèces d'intérêt patrimonial.

Cependant, les point d'eaux de la zone d'étude n'offrent pas les caractéristiques des habitats des espèces phares : en été, la mare de la parcelle n°18 s'assèche quasiment; elle n'est pas assez profonde pour que s'y développent les Tritons crêté, ponctué et alpestre. Quant à la mardelle de la parcelle n°26, de petite dimension, turbide et ombragée, elle ne comprend pas d'herbiers caractéristiques de sites occupés par ces espèces.

Cependant, ces mares sont susceptibles d'abriter trois espèces protégées au niveau national mais non menacées (Statut de conservation favorable Liste Rouge Nationale) :

- le Triton ponctué (*Lissotriton vulgaris) ;*
- la Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra) ;*
- et éventuellement la Grenouille agile *(Rana dalmatina*) **(Annexe IV de la Directive Habitats-Faune-Flore).**

De même pour les reptiles, les zones bien exposées de la parcelle n°19 (landes, friches) peuvent héberger deux espèces protégées en France mais non menacées : Le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) et la Vipère péliade (*Vipera berus*) alors que l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*) pourra se rencontrer dans les milieux les plus humides.

Reptiles et amphibiens ne représente que des enjeux potentiels modérés sur le site.

4.2.5.16. Oiseaux

- Les inventaires menés en juillet 2008 et avril 2009 et été complétées par les données issues des fiches ZNIEFFF en cours de validation et les observations publiées sur les listes de discussion publiques (Obsidf[6]).

Les bois de Granville et de la Grange totalisent 34 espèces nicheuses sur 38 espèces mentionnées en période de reproduction.

	Bois de Granville	Bois de la Grange
TOTAL espèces nicheuses	20	34
TOTAL toutes espèces	20	38

La différence est notable entre le bois de Granville (20 espèces) et le bois de la Grange (34 espèces). Le bois de Granville héberge un peuplement commun, caractéristique des boisements de feuillus de plaine, sans intérêt avifaunistique notable. Le bois de la Grange bénéficie d'un assemblage d'habitats de qualité qui permettent d'une part l'expression de cortèges différents (oiseaux forestiers, oiseaux de lisières) et d'autre part la présence d'espèces remarquables.

Trois espèces sont inscrites à **l'annexe I de la directive Oiseaux, déterminantes ZNIEFF** en Ile-de-France et présentent une présentent une valeur patrimoniale remarquable :

- **Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus* (nicheur 2003)** ;
- **Pic noir *Dryocopus martius* (nicheur 2009)** ;
- **Pic mar *Dendrocopos medius* (nicheur potentiel 2005)**.

[6] http://fr.groups.yahoo.com/group/obsidf

Ces espèces représentent un enjeu faunistique fort sur le site d'étude.

La valeur du peuplement tient à la coexistence d'habitats de qualité :

- landes et lisères sèches favorables à l'Engoulevent d'Europe ;
- boisements matures favorables aux pics.

Le cortège des oiseaux forestiers est caractéristique des forêts matures riches en bois mort et cavités.

C'est ainsi que les cinq espèces de pics franciliennes sont présentes au bois de la Grange :

- Pic épeiche *Dendrocopos major* ;
- Pic épeichette *Dendrocopos minor* ;
- Pic mar *Dendrocopos medius* ;
- Pic noir *Dryocopus martius* ;
- Pic Vert *Picus viridis*.

Le Pic mar est présent exclusivement dans les boisements de chêne tandis que le Pic noir fréquente les futaies âgées de préférence à forte dominance de hêtre. Sur le site, les chênes et hêtres remarquables, présentant localement l'habitat le plus favorable pour ces espèces, ont été recensés et géoréférencés.

L'Engoulevent d'Europe est mentionné de la ZNIEFF du Bois de l'Yon (fiche en cours de validation) ainsi que dans la friche du Grand Wirtemberg au nord de la LGV. La donnée du bois de la Grange remonte à 2003 (Nicolas Vincent). Actuellement, les secteurs favorables à l'espèce se résument à 300 m2 de landes et 6000 m2 de moliniaies sous les lignes à haute tension de la parcelle n°18 et secondairement aux parties bien exposées de la chênaie oligotrophile. La majorité du dessous de ligne à haute tension est actuellement occupée par une ptéridaie peu favorable à l'espèce. Il est probable que le milieu est évolué depuis 2003 de la lande à la ptéridaie, réduisant la qualité du site pour l'Engoulevent. La précision de son statut actuel sur le site permettrait d'affiner l'enjeu et la sensibilité liés à ces habitats.

Habitat du Pic noir sur le bois de la Grange p26

Habitat de L'Engoulevent d'Europe sur le bois de la Grange p18

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15 a
15 b
16 a
16 b
17 a
17 b
18
19
20
21
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
35
36
LIMEIL-BREVANNES
VILLECRESNES
YERRES
Forêt Domaniale de La Grange
Bois de Granville
Château de La Grange
Les Châtaigniers de Grosbois
LHT
Habitat potentiel du Pic mar et du Pic noir
Chêne remarquable
Hêtre remarquable
0
160
m
1:5 512

Cartographie des habitats favorables à l'Engoulevent d'Europe

4.2.5.17. Mammifères

L'Aménagement forestier de la Forêt Domaniale de la Grange 2000-2019 de l'Office National des Forets mentionne une liste de mammifères (sans en mentionner de localisation des observations) :

Si les grands mammifères forestiers présents sur le site : Chevreuil (*Capreolus capreolus)*, Sanglier (*Sus scrofa),* Renard (*Vulpes vulpes)* retiennent souvent l'attention des usagers ils ne représentent pas l'enjeux de conservation zoologique majeur du site.

Chevreuil – F. Yvert – Biodiversita.

La foret de domaniale de la Grange abrite également des mustélidés comme la Fouine (*Martes fouina*[7]*)* et le Blaireau européen *(Meles meles*[1]*)*, des lagomorphes : Lièvre d'Europe (*Lepus europaeus*[1]*)* et Lapin de Garenne (*Oryctolagus cuniculus)*. Citons parmi les rongeurs l'Ecureuil roux (*Sciurus vulgaris)* **(protégé national)**, le Loir gris *(Glis glis*[1]*)* et le Lérot (*Eliomys quericinus*) et parmi les insectivores le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europeaus)*, **(protégé national)**.

Blaireau – F. Yvert – Biodiversita.

Enfin, les chauves-souris fréquentent également le massif. L'aménagement forestier ne mentionne pas d'espèces précises pour la forêt de la Grange, mais le massif de l'Arc Boisé est fréquenté par des Pipistrelles, Oreillard roux (*Plecotus auritus)*, Vespertilions à moustaches (*Myotis mystacinus)* et Vespertilion de Natterer (*Myotis nattereri*[8]*)*.

Toutes ces espèces sont légalement protégées sur le territoire national.

Oreillard – O. Nawrot – Biodiversita.

[7] Aménagement forestier de la Forêt Domaniale de la Grange 2000-2019 de l'Office National des Forets
[8] DIREN – Fiches ZNIEFF en cours de validation

4.2.5.18. Synthèse des enjeux d'habitats d'espèces

Les enjeux d'habitats d'espèces animales (avérés et potentiels) se concentrent sur la chênaie oligotrophile avec chênes remarquables et sur les landes et moliniaies.

Espèce	Statut sur le site	Enjeux par habitat d'espèce	
		Modéré	Fort
Grand Sylvain et Mars changeants	Présence potentielle	Boisement humide le long des douves du château de la Grange p27	
Azuré des mouillères	Présence potentielle	Moliniaie parcelle 19	Zones à Gentianes pneumonanthe
Grand Capricorne	Présence potentielle	Chênaie oligotrophile p18-19	Chênes remarquables
Orthoptères	Présence potentielle	Moliniaie et friche parcelle 19	
Reptiles	Présence potentielle	Landes et friches p 19	
Amphibiens	Présence potentielle	Mare p18 et mardelle p26	
Pic noir	**Présence avérée 2009**	Chênaie	**Chênes et Hêtres remarquables**
Pic mar	**Présence avérée 2005**	Chênaie	**Chênes remarquables**
Engoulevent d'Europe	**Présence avérée 2003**	Chênaie oligotrophile p18-19	**Lande et moliniaie p19**
Chiroptères (non déterminées)	Présence avérée 2000	Lisières et allées forestières	
Ecureuil roux	Présence avérée en 2000 et 2009	Lisières et allées forestières	
Hérisson d'Europe	Présence avérée en 2009	Lisières et allées forestières	

Cartographie de synthèse des enjeux faunistiques (avérés et potentiels)

SYNTHESE DES ENJEUX

1. Tableau synthétique

Habitats	Valeur phyto	Valeur habitat d'espèces (faune)	Synthèse
Layons fangeux	Faible	Modéré	Faible
Mare mésotrophe	Faible	Modéré	Modéré
Moliniaie	Fort	Fort	Très fort
Lande sèche	Fort	Fort	Très fort
Ptéridaie	Faible	Faible	Modéré
Ourlets neutroclines mésotrophiles	Modéré	Modéré	Modéré
Fruticées hygroclines	Faible	Faible	Faible
Chênaie mésotrophile ou dégradée	Modéré	Modéré / fort si arbres remarquables	Modéré / fort si arbres remarquables
Chênaie oligotrophile	Fort	Fort	Fort
Bétulaie	Modéré	Modéré	Modéré
Bois de châtaigniers	Faible	Faible	Faible
Jeunes taillis	Faible	Faible	Faible

Les secteurs à enjeux Très forts résident dans :

- **La lande sèche de la parcelle 19 :** valeur de l'habitat phytoécologie, habitat favorable à l'Engoulevent d'Europe ;
- **La Moliniaie de la parcelles 18 et 19 :** valeur de l'habitat phytoécologie, présence de Gentiane pneumonante, présence de la Bruyère à quatre angles, habitat favorable à l'Engoulevent d'Europe et potentiellement de l'Azuré des mouillères.

Les secteurs à enjeux Forts sont représentés par :

- **La chênaie oligotrophile :** valeur de l'habitat phytoécologie, présence de chênes remarquables abritant les Pics noir et mar et potentiellement le Grand capricorne ;
- **Les chênes et hêtres remarquables de toutes les parcelles :** Coléoptères et Pics.

2. Sensibilité au projet de coulée verte

Les enjeux avérés (ou potentiels) dégagés à l'échelle du site sont réels et dépassent ce qui était attendu pour ce site au vu de sa situation, de son enclavement et de sa surface restreinte.
L'intérêt phytoécologique est très fort grâce à la présence d'une Chênaie oligotrophile et de moliniaies ; deux habitats associés (lande et ourlets mésotrophiles) complètent l'intérêt.
La présence de sols acides et partiellement hydromorphes ont favorisé ces formations oligotrophiles, la gestion ayant permis l'émergence des moliniaies et de la lande.

Moliniaie, lande et chênaie restent précaires en raison d'une gestion parfois inadaptée et de tentatives de drainage.

Le projet de coulée verte et les infrastructures (même légères) induites ne pourraient que contribuer à perturber et rudéraliser le site.

La mise en place de Cheminement en dur s'accompagnerait par une perte d'espace d'habitats naturels. **Il conviendra d'éviter les secteurs à forts et très forts enjeux, notamment sur les parcelles n°18 et 19.**
Le parcours, outre de grever un espace conséquent, aurait un impact plus large par la surfréquentation et le piétinement induit; la station de Gentiane pneumonanthe déjà fragile serait probablement condamnée avec la possibilité d'y découvrir l'Azurée des mouillères.

La seconde incidence porte sur le dérangement pour la faune et surtout l'avifaune : l'Engoulevent d'Europe niche encore probablement dans les zones de landes bordant la voie ferrée en parcelle 19, ainsi que dans les molinies sous la ligne à haute tension. Cette espèce niche au sol et est très sensible au dérangement qu'une augmentation de fréquentation du site pourrait induira.

Enfin une fréquentation accrue ne peut que contribuer à rudéraliser le site (piétinement, déchets) et augmenter son niveau trophique entraînant une irréversible banalisation de la flore et des habitats.

L'absence des enjeux décrits ci-dessus dans la partie ouest (dominée par la Chênaie mésotrophile dégradée) et l'extrémité orientale de la partie est, ainsi que sur les lisères externes des zones correspondantes, laisse suffisamment de possibilités pour dessiner un tracé de la coulée verte qui soit globalement peu impactant et contourne les secteurs à forts enjeux écologiques.

Cartographie de synthèse des enjeux écologiques

GLOSSAIRE

A

Accommodat : forme non héréditaire que présente un individu d'une espèce donnée en adaptation à des conditions écologiques spéciales (ex. : accommodat prostré, aquatique).
Acidiphile : se dit d'une plante ou d'un groupement végétal croissant préférentiellement en conditions stationnelles acides (sols et eaux) ; par extension, se dit de ces conditions elles-mêmes.
Acidicline : se dit d'une plante ou d'un groupement végétal croissant préférentiellement en conditions stationnelles assez acides (sols et eaux) ; par extension, se dit de ces conditions elles-mêmes
Adventice : plante étrangère à la flore indigène, persistant temporairement dans des milieux soumis à l'influence humaine, en particulier dans les cultures.
Alliance phytosociologique : niveau de la taxonomie phytosociologique regroupant des unités de base (= associations végétales) apparentées par leur composition floristique ; les noms des alliances ont une désinence en *ion* (ex. : *Molinion*).
Anécique : qualifie les vers de terre vivant en profondeur mais qui se nourrissent à la surface du sol, permettant ainsi l'aération des sols.
Anisoptère : sous-ordre des Odonates définissant les « libellules » caractérisées par des ailes étendues à plat, non pétiolées et inégales, des yeux souvent contigus, un vol rapide et des larves trapues surtout fouisseuses, sans branchies (chambre respiratoire rectale).
Annuelle (plante / espèce) : plante dont la totalité du cycle de végétation dure moins d'un an et qui est donc invisible une partie de l'année.
Anthropique / Anthropophile : lié à l'homme et ses activités.
Avifaune : ensemble des espèces d'oiseaux dans un espace donné.

B

Bas-marais : sol saturé d'eau, sans écoulement naturel possible : point le plus bas d'un marécage.
Basophile : plante ou groupement végétal de sol basique.
Batrachofaune : ensemble des espèces d'amphibiens dans un espace donné.
Biocénose : ensemble des organismes vivants occupant un biotope donné ; une biocénose et son biotope constituent un écosystème.
Biogéographie : étude de la répartition géographique des espèces vivantes.
Biotope : site susceptible d'accueillir la vie et défini par un ensemble théorique de facteurs (pédologiques, climatiques, physico-chimiques…).
Bisannuelle : plante dont le cycle de végétation complet s'étale sur deux années ; la floraison intervient la deuxième année.
Branchiopode : sous-classe de crustacés primitifs possédant sur le tronc des appendices aplatis, leurs branchies.

C

Calcaricole : qui se rencontre exclusivement sur des sols riches en calcaire, par extension, se dit de ces conditions elles-mêmes.
Calcicole / calciphile : se dit d'une plante ou d'un groupement végétal qui se rencontre préférentiellement sur des sols riches en calcium ; par extension, se dit de ces conditions elles-mêmes.
Calcifuge : qui évite normalement les sols riches en calcium.
Caractéristique (espèce) : espèce dont la fréquence est significativement plus élevée dans un groupement végétal déterminé que dans tous les autres groupements.
Cariçaie : formation végétale dominée par les laîches (*Carex*).
Chaméphyte : type biologique qui comprend les plantes dont les organes de survie sont situés entre 5 et 50cm au-dessus du sol, ordinairement ligneux (Hélianthème, Callune…).
Chasmophyte : plante capable de coloniser les anfractuosités de rochers (Orpin hirsute, Amélanchier…).
Climax (adj : climacique) : stade d'équilibre et de maturité théorique d'un écosystème évoluant spontanément ; le climax est fonction des facteurs physiques, essentiellement du climat et du sol.
-cline : suffixe signifiant "qui préfère légèrement".
Coléoptères : ordre d'insectes caractérisé par des ailes antérieures transformées en élytres, des ailes postérieures (quand elles existent), membraneuses et repliées au repos sous les élytres, des pièces buccales broyeuses.
Commensale des cultures (espèce) : se dit d'une espèce (indigène, archéophyte ou naturalisée) qui croît dans les cultures et calque sa phénologie sur celle de la plante cultivée.
Compagne (espèce) : espèce fréquente dans un groupement végétal donné, bien que non caractéristique.
Cortège floristique : ensemble des espèces végétales d'une station.
Cryophobe : se dit d'une espèce intolérante au froid.

D

Dégradation (faciès de) : aspect déstructuré et appauvri d'un habitat consécutif à des facteurs d'influence négatifs (exploitation abusive, eutrophisation, pollution, etc...).

Dystrophe : relatif à une eau surfertilisée en nutriments (phosphore et azote). Désigne également des lacs peu profonds dont l'eau et les sédiments (généralement brunâtres) sont riches en humus.

E

Ecologie (d'une espèce) : rapports d'une espèce avec son milieu ; ensemble des conditions préférentielles de ce milieu dans lequel se rencontre cette espèce.
Ecosystème : Système où des organismes vivants interagissent avec leur environnement physique ; le concept est opérationnel à des échelles très variables.
Ecotone : zone de transition et de contact entre deux écosystèmes voisins, telle que la lisière d'une forêt ou une roselière.
Ecotype : à l'intérieur d'une espèce, ensemble de populations différenciées par la sélection naturelle exercée par un ou plusieurs facteurs écologiques.
Edaphique : qualifie ce qui est relatif au substrat (sol).
Endémique : habitat ou espèce qui ne se rencontre qu'à l'échelle d'une zone bien définie, parfois très restreinte (micro-endémique).
Entomofaune : insectes.
Epigé : qui vit à la surface du sol.
Erratisme : caractérise les déplacements aléatoires des individus immatures, chez les vertébrés.
Euryèce : se dit d'une espèce peu spécialisée par exemple dans ses choix alimentaires, les territoires qu'elle occupe, ses exigences pour nicher ou élever ses petits, etc. En d'autres termes, on pourrait dire qu'une espèce euryèce possède une niche écologique étendue.
Eutrophe : riche en éléments nutritifs permettant une forte activité biologique.

F

Faciès : aspect d'un habitat, donné sous l'angle de sa typicité.
Floricole : se dit des animaux (notamment des Insectes) qui vivent aux dépens des fleurs, exploitant leur nectar ou leur pollen. Sont floricoles la plupart des Papillons, l'Abeille domestique, les Bourdons, les imagos des Hyménoptères et des Diptères parasitoïdes.
Formation végétale : végétation de physionomie relativement homogène due à la dominance d'une ou plusieurs formes biologiques.
Fourré : jeune peuplement forestier composé de brins de moins de 2,50m, dense et difficilement pénétrable.
Friche : formation se développant spontanément sur un terrain abandonné.
Friche post-culturale : friche se développant sur un terrain antérieurement cultivé.
Fruticée : formation végétale dominée par les arbustes et arbrisseaux caducifoliés.

G

Géométridés : famille de papillons « nocturnes » regroupant les phalènes ; leurs chenilles sont connues sous le nom « d'Arpenteuses ».
Géophyte : forme biologique regroupant les plantes dont les bourgeons hivernaux sont enfouis dans le sol ; à bulbe (Muscari…) ; à rhizome (Prêle…).
Gley : type de sol présentant un engorgement permanent d'un de ses horizons ; l'ambiance réductrice (pauvre en oxygène) induit une coloration grisâtre à bleu verdâtre, caractéristique du fer réduit.
Glycériaie : roselière dominée par la Grande Glycérie.
Groupement végétal : ensemble des espèces croissant dans un habitat défini et homogène (correspond généralement au niveau de l'alliance).

H

Habitat : partie de l'environnement définie par un ensemble de facteurs physiques et biologiques, et dans laquelle vit et se reproduit une espèce ou un groupe d'espèces.
Halophile : se dit d'une plante ou d'un groupement végétal qui croît exclusivement ou préférentiellement sur des sols contenant des chlorures, en particulier le sel (NaCl).
Halophyte : plante croissant exclusivement sur des sols contenant des chlorures, en particulier le sel (NaCl).
Héliophile : se dit d'une plante exigeant un fort ensoleillement pour se développer ; par extension, se dit de ces conditions elles-mêmes.
Hélophyte : forme biologique des plantes croissant enracinées dans la vase, dont les bourgeons hivernants passent la mauvaise saison submergés, mais dont les parties supérieures sont aériennes.
Hémicryptophyte : forme biologique comprenant les plantes dont les bourgeons hivernants sont situés au niveau du sol ; on distingue trois types : à bourgeons nus ; cespiteux (touffes) ; à rosette (feuilles basales).
Hémi-sciaphile : de demi-ombre.
Herpétofaune : regroupe l'ensemble des espèces de reptiles.
Hétérocères : distinction non taxonomique des papillons ; les hétérocères (ou papillons de nuit) ont diverses sortes d'antennes tactiles : en forme de plume, de brosse, etc. Ils replient leurs ailes en recouvrant leur corps ou en les étalant horizontalement.
Humus brut : matière organique provenant de la décomposition de débris végétaux s'accumulant à la surface du sol en se mélangeant peu avec les particules minérales (il est en général acide : mor / moder).
Humus doux : matière organique se mélangeant rapidement à la partie minérale, formant une structure typique en grumeaux il est en général calcique : mull).
Hydro- : préfixe signifiant "relatif à l'eau".
Hydrogéologie : branche de l'hydrologie spécialisée dans l'étude des eaux souterraines.
Hydrologie : étude scientifique des eaux naturelles (nature, formation, propriétés physico-chimiques).
Hydromorphe (sol) : sol subissant un engorgement temporaire ou permanent.
Hydrophyte : forme biologique comprenant les plantes aquatiques (organes végétatifs constamment sous l'eau) : Potamots, Cératophylles...
Hygro- : préfixe signifiant "relatif à l'humidité".
Hygrophile : se dit d'une plante ou d'un groupement végétal ayant besoin de fortes quantités d'eau tout au long de son développement ; par extension, se dit de ces conditions elles-mêmes.

I

Indicatrice : se dit d'une espèce dont la présence, à l'état spontané, renseigne sur certains caractères écologiques de son environnement.
Indigène : se dit d'une espèce qui croît spontanément dans un territoire donné (≠ introduite ou cultivée).
Infraspécifique : relatif à un niveau de la classification inférieur à celui de l'espèce (sous-espèce, forme, variété...).
Introduite : espèce apportée volontairement ou non par l'homme et n'appartenant pas à la flore spontanée du territoire considéré.

L

Layon : chemin herbeux tracé dans un boisement.
Lande : formation végétale caractérisée par la dominance d'arbrisseaux sociaux (ex : lande à bruyères, lande à ajoncs...).
Lépidoptères : ordre d'insectes caractérisés par la possession d'une trompe en spirale et de quatre ailes plus ou moins écailleuses. Cet ordre comprend les papillons.
Lessivé (sol) : sol dont l'argile libre ainsi que les minéraux associés et le fer ont été entraînés par l'eau vers le bas.
Liane : plante vivace grimpante développant une longue tige lignifiée et souple qui prend appui sur un support végétal ou non (ex : Clématite).

M

Magnocariçaie : formation végétale de milieu humide dominée par de grandes laîches (*Carex*).
Manteau (forestier) : formation arbustive faisant transition entre la lisière forestière et les milieux ouverts adjacents.
Marcescent : se dit de feuilles persistant à l'état desséché sur la plante (jeunes charmes, chênes ou hêtres en hiver).
Mégaphorbiaie : formation végétale luxuriante de hautes herbes, le plus souvent rivulaire, se développant sur des sols humides et riches en nutriments.
Méso-eutrophe : niveau trophique intermédiaire entre mésotrophe et eutrophe.
Mésofaune : désigne les espèces de taille moyenne (terme utilisé pour les mammifères).
Mésohygrophile : plante ou groupement végétal des lieux moyennement à très humides.
Mésophile : se dit d'une plante ou d'un groupement végétal croissant préférentiellement en conditions édaphiques et climatiques moyennes ; par extension, se dit de ces conditions elles-mêmes.
Mésotrophe : moyennement riche en éléments nutritifs, modérément acide et induisant une activité biologique moyenne.
Mésoxérophile : se dit d'une plante ou d'un groupement végétal croissant en conditions à tendance sèche, se dit de ces conditions elles-mêmes.
Messicole : espèce végétale généralement annuelle vivant en adventice dans les champs de céréales.
Mustélidés : famille de mammifères carnivores, de petite taille, au corps étroit et allongé, (Belette, Blaireau, Fouine, Hermine, Loutre…).
Myrmécophage : se nourrissant de fourmis.

N

Nanophanérophyte : phanérophyte de moins de 2 m de hauteur.
Naturalisée (espèce) : espèce étrangère à un territoire, introduite fortuitement ou non et en capacité de s'y maintenir, de s'y reproduire, de s'y étendre et ce, de façon autonome et durable (Erable sycomore, Vergerette du Canada, Lentille d'eau minuscule…).
Neutrocline se dit d'une plante ou d'un groupement végétal croissant préférentiellement dans des milieux de pH proches de la neutralité (Mercuriale pérenne, Silène enflé…) ; par extension, se dit de ces conditions elles-mêmes.

Neutrophile : se dit d'une plante ou d'un groupement végétal qui affectionne particulièrement les milieux neutres ou proches de la neutralité (Actée en épi, Aspérule odorante, Renoncule âcre…) ; par extension, se dit de ces conditions elles-mêmes.
Nitrophile / Nitratophile : se dit d'une plante ou d'un groupement végétal croissant sur des sols riches en composés azotés (Grande ortie, Gaillet gratteron…) ; par extension, se dit de ces conditions elles-mêmes.
Nymphalidés : famille de papillons « diurnes » regroupant les Vanesses, Nacrés et Damiers.

O

Oligomésotrophe : niveau trophique intermédiaire entre oligotrophe et mésotrophe (richesse en nutriments peu élevée).
Oligotrophe : très pauvre en éléments nutritifs et ne permettant qu'une activité biologique réduite.
Orophile : littéralement : "qui aime la montagne" ; qualifie une espèce à répartition principalement montagnarde.
Orthoptère : insecte broyeur à élytre mou dont les ailes postérieures sont membraneuses et pliées (Criquets, Sauterelles…).
Ourlet (forestier) : végétation herbacée et sous-frutescente développant sur les zones de contact des lisières forestières des milieux ouverts herbacés.
Ourlifiée : qualifie une pelouse (ou une prairie) en voie d'évolution vers un ourlet (densification de la végétation et apparition d'espèces liées aux lisières et fruticées).

P

Paléarctique : empire biogéographique comprenant toute l'Europe, les régions arctiques, boréales et tempérées d'Asie au nord de l'Himalaya, l'Afrique du Nord jusqu'au Sahara au sud, une partie de la péninsule Arabique, et le sud de l'Asie jusqu'au Pakistan, à l'Himalaya et à la Chine centrale.
Paludicole : désigne ce qui habite les marais, les terrains marécageux.
Pelouse : formation herbacée basse, dominée par les graminées. Les pelouses se distinguent des prairies par un niveau trophique moindre et un sol moins profond.
Phalaridaie : roselière dominée par la Baldingère (*Phalaris arundinacea*).
Phanérophyte : plantes ligneuses dont les bourgeons de renouvellement sont portés à plus de 50 cm de hauteur.
Phénologie : état de végétation d'une plante à une période donnée.
-phile : suffixe signifiant "qui aime", "favorisé par".
Photophile : se dit d'une plante ou d'un groupement végétal qui recherche la lumière mais pas obligatoirement l'éclairement solaire direct.
Phragmitaie : roselière dominée par le Roseau à commun (*Phragmites australis*).
Phytocénose : ensemble des végétaux de physionomie homogène et qui colonisent un même milieu. Syn. : communauté végétale, groupement végétal.
Phytoécologie : science de la botanique qui étudie la végétation sous l'aspect écologique et descriptif afin de caractériser sa structure et son organisation au niveau de groupements végétaux.
Phytosociologie : science de la botanique qui étudie la végétation sous l'aspect écologique et statistique afin de caractériser sa structure et son organisation jusqu'au niveau de sous-associations.
Piéridés : famille de papillons « diurnes » regroupant les Piérides et les Coliades.
Pionnier(ère) : relatif à une espèce ou à un groupement apte à coloniser des terrains nus et participant donc aux stades initiaux d'une série dynamique.
Piquetée : se dit d'une pelouse (ou d'une prairie) dans laquelle s'installe spontanément de jeunes ligneux.
Planitiaire : étage de végétation positionné à une altitude inférieure à 300 mètres dans la zone eurosibérienne et correspondant à celui des forêts caducifoliées mélangées (chênes pédonculé, rouvre et pubescent, charme, frêne, hêtre...).
Podzol : sols formés sous l'influence d'un humus brut de type mor sur des roches-mères sableuses drainantes.
Prairie : formation végétale herbacée, fermée et dense, sur sol relativement profond, dominée par les graminées et faisant l'objet d'une gestion par fauche et / ou pâturage.
Pré-bois : formation végétale constituée d'une mosaïque d'éléments forestiers, prairiaux, d'ourlets et de manteaux (sous-bois de la Chênaie pubescente).
Psammocline : se dit d'une plante ou d'un groupement végétal poussant sur un sol un peu sableux.
Psammophile : se dit d'une plante ou d'un groupement végétal poussant sur un sol sableux.

R

Relictuelle : espèce ou végétation antérieurement plus répandue, n'ayant persisté que très localement suite à la disparition progressive de ses conditions écologiques optimales.
Rhopalocères : distinction non taxonomique des papillons ; les rhopalocères (ou papillons de jour) ont de minces antennes tactiles à l'extrémité épaissie. À quelques exceptions près, ils replient leurs ailes perpendiculairement à leur corps.
Roselière : peuplement dense de grands hélophytes.
Rudéral : se dit d'une espèce ou d'une végétation caractéristique de terrains fortement transformés par les activités humaines (décombres, délaissés urbains, zones de grande culture...).

S

Sabulicole : se dit d'une plante ou d'un groupement végétal poussant exclusivement sur sables.
Saproxylique : se dit d'une espèce qui dépend de la décomposition du bois pour au moins une étape de son cycle de développement.
Saproxylophage : se dit d'une espèce qui se nourrit de bois en décomposition.
Saxicline : plante liée à un sol rocheux.
Saxicole : plante de rochers, falaises ou éboulis.
Scarification : action de griffer le sol pour en racler la couche superficielle (strate muscinale ou lichénique).
Sciaphile : se dit d'une plante ou d'un groupement végétal recherchant un ombrage important (Parisette, Néottie, Gaillet odorant…).
Sous-arbrisseau : arbrisseau de taille inférieure à 0,5 m (Bruyère, Myrtille...).
Spontané : qui croît à l'état sauvage dans le territoire considéré.
Station : site où croît une plante donnée.
Sténoèce : se dit d'une espèce très spécialisée, autrement dit dont la niche écologique est étroite.
Sténotope : se dit d'une espèce peu apte à supporter des variations inhabituelles de son milieu. Généralement, ces espèces ont une aire de répartition étroite ou bien sont très localisées dans une aire plus vaste.
Sub- : préfixe signifiant « presque ».
Subspontané : plante cultivée, échappée des jardins ou des cultures, croissant spontanément, mais sans propagation.

T

Taxon : unité quelconque de la classification des organismes vivants.
Taxonomie : science ayant pour objet la classification des organismes ou des phytocénoses (syn. : systématique).
Thermophile : se dit d'une plante ou d'un groupement végétal qui croît en situation chaude.
Thérophyte : forme biologique des plantes passant la mauvaise saison à l'état de graine (Lin purgatif, Coquelicot, Spergule des champs…).
Touradon : grosse touffe formée de l'accumulation des restes des feuilles basales de certaines Cypéracées (Laîche, Choin) ou Graminées (Molinie, Calamagrostide).
Turficole : qui vit en milieu tourbeux (Linaigrette, Fougère des marais…).

U

Ubiquiste : se dit d'une espèce pouvant se rencontrer dans la plupart des habitats du fait de sa plasticité écologique.

V

Valence : la valence écologique se définit comme la possibilité pour une espèce végétale ou animale de coloniser des milieux différents.
Vivace : plante dont le cycle de végétation dure plus de deux années.

X

Xérophile : se dit d'une plante ou d'un groupement végétal adapté aux conditions sèches ; par extension, se dit de ces conditions elles-mêmes.

Z

Zygoptère : sous-ordre des Odonates définissant les « demoiselles » caractérisées par des ailes pétiolées à peu près égales et repliées au repos (sauf chez les Lestidae qui les gardent étalées), des yeux non contigus, des larves élancées, grêles, surtout nageuses, à branchies terminales lamelleuses.

R E S U M E

Le projet de Coulée Verte s'étend de la plaine urbanisée du bassin parisien jusqu'aux paysages ruraux de la Brie boisée. Les milieux rencontrés sont variés et leur intérêt biologique est très inégal. A cette multiplicité de situations l'étude de programmation apporte une gamme de prescriptions spécifiques orientées vers la mise en valeur du potentiel écologique des sites.

Séquence 1 : Valeur patrimoniale actuelle très faible à faible – Modérée à terme

Sur Créteil et Valenton, la première séquence se caractérise par un degré d'artificialisation extrême. Sur ces terrains remaniés, remblais aux sols perturbés, témoins de la mobilité de ce territoire urbanisé fragmenté par les réseaux ferrés et routiers, les friches se mêlent aux délaissés et aux espaces verts plantés d'espèces horticoles pour former un entrelacs mouvant de « nature en devenir ». Si le patrimoine biologique de ces espaces n'offre à l'heure actuelle qu'un intérêt limité, les potentialités d'amélioration sont réelles. Le projet doit ici être considéré comme une opportunité de création d'une « infrastructure verte », trame de nature pénétrant la ville.

Séquence 2 ouest : Valeur patrimoniale actuelle faible, ponctuellement plus élevée – Modérée à terme

La partie ouest de la deuxième séquence révèle les reliquats de nature jardinée : friches herbacées, jardins potagers et anciens vergers qui couvraient jadis les coteaux de Limeil-Brévannes. L'étude de programmation visera à donner plus de place à cette nature ordinaire ainsi qu'au cortège d'espèces anthropophiles (liées à l'homme) que l'on y rencontre encore : Ecureuils, Hérissons, Orvets, Rouge-queue se développeront dans les bosquets, vergers et jardins partagés.

Séquence 2 est : Valeur patrimoniale actuelle forte et très forte à maintenir

A l'est, la Coulée Verte offre un tout autre visage en rencontrant le massif forestier de l'Arc Boisé. Cette Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique comprend des chênaies singulières qui abritent des espèces végétales rares telle que la Gentiane pneumonanthe ainsi que des oiseaux protégés au niveau européen (Pic noir et Engoulevent d'Europe). Le propos sera d'amener le visiteur à découvrir ce site remarquable tout en limitant l'impact du projet sur ces espaces fragiles.

Séquence 3: Valeur patrimoniale actuelle faible – Modérée à terme

C'est principalement la tranchée couverte qui occupe la Coulée Verte de Villecresnes à Marolles-en-Brie. Cet espace vert linéaire, conçu et entretenu comme un « parc hygiéniste » n'offre actuellement que peu d'intérêt biologique. Le projet visera à « renaturer » ces espaces artificiels. Les palettes végétales et les modalités de gestion seront choisies pour développer des formations plus proches des milieux originaux, spontanément colonisables par la flore et la faune sauvages environnantes.

Séquence 4 : Valeur patrimoniale actuelle modérée, ponctuellement plus élevée – Forte à terme

La dernière séquence traverse les plaines agricoles depuis le mont Ezard jusqu'à Santeny pour suivre le cours du Réveillon avant de sinuer au nord à travers les pâtures qui mènent à la Forêt Domaniale de Notre-Dame. Le projet se fera léger pour accompagner le développement des milieux de ce territoire auquel cours d'eau, boisements, prairies et vergers confèrent une valeur écologique assez forte.

Syndicat Mixte d'Etudes et de
Réalisiation de la Coulée Verte
de l'Interconnexion des TGV

îledeFrance
Agence des Espaces Verts

99 rue de l'abbé Groult 75015 Paris

VAL de MARNE
Conseil général

10, chemin des Bassins 94011 Créteil cedex

BIODIVERSITA
Etudes et Applications et Ecolgie

SMER de la Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV / BIODIVERSITA

Coulée Verte de l'Interconnexion des TGV,

Etude pour la valorisation du potentiel écologique

116 pages – Février 2010

SIRET : 438 030 355 00038 APE 742 C
TVA intracommunautaire : FR 67 438 030 355
Siège social : 15 rue Chapon 75003 Paris
Tel/Fax : 01 43 66 42 13
Mail : contact@biodiversita.fr
http://www.biodiversita.fr

Juin 2008 - février 2010